

Proche-Orient : en Israël, l'idée d'une partition unilatérale

progresses

LES PARTISANS d'une « séparation unilatérale » qui isolerait les Palestiniens sont de plus en plus nombreux en Israël, onze mois après le début de l'Intifada. Une partie de l'opinion publique israélienne y voit la seule issue au conflit qui soit susceptible de garantir sa sécurité. Les tenants de cette solution penchent pour une décision abrupte, qui se passerait de l'accord des Palestiniens ou de quiconque. Il s'agirait d'ériger une barrière physique rattachant à Israël ses plus grosses colonies et de rapatrier derrière elle les populations des implantations dispersées de Cisjordanie et de Gaza. Le long de la « ligne verte », frontière informelle entre Israël et Cisjordanie occupée, murs et clôtures préfigurent déjà cette partition.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 13

www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Vols de portables : la parade existe

EN 2000, quelque 20 000 téléphones mobiles ont été volés à Paris. Durant le premier semestre 2001, l'augmentation de ces vols atteint 12 %. La possibilité pour les opérateurs de bloquer à distance le fonctionnement de ces portables dissuaderait les voleurs. Une base de données mondiale, l'EIR (Equipment Identity Register), comportant les informations permettant d'empêcher la connexion d'un portable volé au réseau GSM existe déjà. Les Pays-Bas, qui l'utilisent, ont enregistré une chute des vols de 50 %. La Grande-Bretagne envisage d'y faire appel. Les opérateurs français n'y recourent pas encore et se contentent d'offrir une police d'assurance à leurs clients.

Lire page 18

La classe punk des Strokes



JULIAN CASABLANCAS

ANNONCÉS comme « sauveurs du rock », les Strokes, quintette new-yorkais emmené par le chanteur Julian Casablancas, publient leur premier album, *Is This It ?*. Un look savamment négligé et un son en filiation directe avec le punk-rock des années 1970. Notre page « Disques ».

Lire page 23

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 250 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 €; Italie, 3000 L; Luxembourg, 40 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3,30 FL; Portugal, 200 Esc; République tchèque, 100 Kč; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 901 - 7,50 F - 1,14 €



Inquiétante hausse du chômage cet été

- L'ANPE a enregistré 39 600 demandeurs d'emploi supplémentaires au mois de juillet
- Le chômage augmente pour le troisième mois consécutif ● Mais, sur un an, la baisse reste de 9,3 %
- La BCE a réduit ses taux de 0,25 % ● Les marchés financiers demeurent pessimistes

AVEC 39 600 CHÔMEURS supplémentaires en juillet (+ 1,9 %), le gouvernement enregistre son plus mauvais résultat sur le front de l'emploi depuis l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon en juin 1997. Cette hausse,

la troisième consécutive, porte le nombre de demandeurs d'emploi à 2 116 700, selon les données publiées vendredi 31 août. Entre mai et juillet, 53 600 personnes sont venues grossir les rangs des chô-

meurs. Les plans sociaux annoncés risquent d'accroître cette tendance, alors que les licenciements économiques ont augmenté de 7,4 % en juillet. Les hommes de moins de 25 ans sont les plus touchés. Tou-

tefois, sur un an, le chômage reste à la baisse, en recul de 9,3 %. Elisabeth Guigou a annoncé la création d'environ 40 000 emplois sur trois ans dans les hôpitaux pour accompagner le passage aux 35 heures.

La dégradation de la conjoncture a été prise en compte par la Banque centrale européenne (BCE). Très critiqué, ces dernières semaines, pour sa timidité, l'institut de Frankfurt a abaissé, jeudi, d'un quart de point son principal taux directeur, à 4,25 %. Son président, Wim Duisenberg, a admis une erreur de diagnostic : « Nous avons été trop optimistes sur la durée et l'ampleur » des difficultés américaines. Alors que la Réserve fédérale américaine a déjà abaissé ses taux à sept reprises depuis le début de l'année, le geste timide de la BCE, le deuxième depuis janvier, laisse sceptiques les économistes interrogés par *Le Monde*, qui prônent tous des mesures complémentaires. Les marchés financiers restent pessimistes.

Lire pages 6 et 14



LA NOUVELLE MONNAIE

L'euro arrive

Quatre mois avant l'entrée en vigueur de l'euro, la Banque centrale européenne a dévoilé, jeudi 30 août, les détails des nouveaux billets qui commencent à être acheminés dans les banques à partir de samedi 1^{er} septembre. De multiples précautions ont été prises pour tenter d'éviter les risques de fabrication massive de fausse monnaie à l'occasion du changement de devise. En France, les convoyeurs de fonds craignent une recrudescence des attaques. Notre dossier p. 8 et 9

www.lemonde.fr/euro

Jacques Chirac et les trois photographes indiscrets de Brégançon

LE PRÉSIDENT de la République, Jacques Chirac, en vacances cet été au fort de Brégançon, est-il vraiment apparu entièrement nu sur la terrasse qui domine la mer, dans la matinée du 4 juillet ? La question est posée depuis un article non signé, paru en première page du *Canard enchaîné* du 29 août, et intitulé « Le roi est nu ! Panique au château ». L'hebdomadaire affirme en effet que des photographes, installés sur la plage proche et munis de téléobjectifs, ont saisi le président « en slip » puis « dans le plus simple appareil », observant aux jumelles « un beau yacht, celui des frères Schumacher », les pilotes allemands de formule 1. *Le Canard enchaîné* ajoute que des photos ont été proposées à Alain Genestar, patron de *Paris-Match*, qui les aurait refusées. Toujours selon *Le Canard*, la présidence de la République se serait efforcée d'« empêcher toute diffusion », quelques journaux étant « discrètement mis en garde ».

Interrogé par *Le Monde*, Alain Genestar précise : « Il y a une rumeur qui circule comme quoi nous aurions acheté ces photos de Jacques Chirac pour les "bloquer", afin qu'aucun journal ne puis-

se les publier. C'est archi-faux. Je n'ai pas acheté ces photos parce qu'elles n'ont aucun intérêt comme information, comme document, comme photographie. » Il ajoute : « J'ai dû voir six ou huit tirages couleur. Le chef de l'Etat n'était pas nu mais en tenue légère. De plus, je ne confirme pas que c'est une agence qui nous a apporté ces documents. Enfin, il est absurde de dire que nous avons reçu des pressions de l'Elysée. Je n'ai pas reçu un coup de fil, rien ! » Chez *Voici*, hebdomadaire du groupe Prisma qui a bâti sa réputation sur le dévoilement de la vie privée, Véronique Elbaze, chargée de la communication, affirme que ces photos « ne nous ont jamais été présentées » et que l'Elysée « ne s'est en rien manifesté » auprès du journal.

Selon nos informations, trois photographes étaient sur la plage de Brégançon, à 200 ou 300 mètres de la terrasse du fort, observés par des policiers chargés de la protection de la résidence présidentielle. Un photographe de *Var Matin*, « actuellement en vacances », dit-on au service photo du quotidien, « a fait des photos mais il n'avait pas un objectif assez puissant. Elles sont donc inutilisables ». Un photographe d'une

agence de paparazzi a saisi la scène, mais, dans son entourage, on fait savoir que « les images sont moins spectaculaires que ce qui a été dit ». Un troisième photographe, de l'agence Corbis-Sygma, était présent. Chez ces derniers, on reconnaît « avoir eu les photos entre les mains », tout en ayant refusé de les diffuser. Un membre de la direction ajoute : « Nous n'avons montré ou proposé aucune photo de Chirac nu dans aucune rédaction parce que ce serait contraire à notre vocation, à notre métier. Nous n'avons non plus reçu aucun coup de fil de l'Elysée. »

Le hasard fait que *Paris-Match* présente, au festival Visa pour l'image de Perpignan, qui commence samedi 1^{er} septembre, une exposition tirée de ses archives sur la vie privée des présidents de la V^e République. « La coïncidence nous a fait rire, quand on nous a apporté ces photos de Chirac ! », confie Alain Genestar. La photo de François Mitterrand sur son lit de mort, dont on ne connaît toujours pas l'auteur et dont la publication avait valu à *Match* une condamnation, n'y sera pas exposée.

Michel Guerrin



STYLES

Shopping en appartement

Ce n'est plus seulement dans les galeries et dans les boutiques que les créateurs exposent. Loin des vitrines anonymes, couturiers, bijoutiers, artistes contemporains... choisissent de plus en plus souvent d'exposer dans des appartements privés. Outre qu'elle crée avec le public un rapport plus intime, cette approche a aussi l'avantage de faire baisser les prix. p. 20

CHATEAU DE VERSAILLES

SAISON 2001
LES NOUVEAUX PLAISIRS

LA COMÉDIE-FRANÇAISE

LA MÈRE CONFIDENTE DE MARIVAUX À L'OPÉRA ROYAL DU 13 AU 27 SEPTEMBRE

RESERVATION FRAC 0 892 701 892 (24 HOURS TTC LA MINUTE)

INFORMATION 01 30 83 78 88

S.A. LES PRODUCTIONS DU ROI SOLEIL, GRANDE ÉCURIE DU ROY 78000 VERSAILLES

RTL

La polémique sur l'héritage religieux de l'Europe

IL Y A DES POLÉMIQUES qui s'enflamment à une vitesse surprenante, un peu comme les incendies de l'été qui démarrent et se propagent sur un terrain favorable. En octobre de l'année dernière, l'évêque de Clermont-Ferrand, qui est aussi délégué à la Commission des évêques de la Communauté européenne (Comece), s'alarmait dans ces colonnes de la suppression d'une référence à « l'héritage religieux » de l'Europe dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, alors en cours de rédaction. Le gouvernement de Lionel Jospin - rapportait Mgr Hippolyte Simon - avait expressément demandé la modification de cette formule, en invoquant la laïcité de la République française. « A vouloir rayer d'un trait de plume toute la dimension religieuse de notre héritage européen, on s'interdit de penser non seulement le passé, mais aussi le présent et l'avenir de l'Europe », avertissait le représentant de l'Eglise catholique.

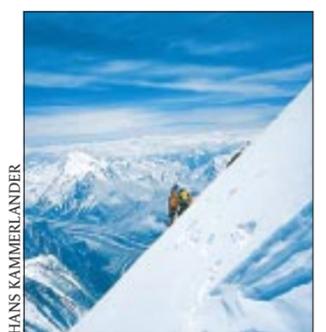
L'affaire de « l'héritage religieux » prit des proportions considérables. La Fédération protestante de France déplora, à son tour, la « rigidité » du gouvernement français. Le président de la Conférence

épiscopale, Louis-Marie Billé, évoqua devant les évêques réunis à Lourdes le spectre d'un nouvel anticléricalisme, d'une « sorte d'antichristianisme ». L'écrivain Jean-Claude Guillebaud dénonça « la bourde » de Lionel Jospin. Enfin, l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* partit en croisade contre la version « jospinisée » de la Charte des droits fondamentaux. Une pétition lancée par ce journal, emblème du catholicisme de gauche, devait recueillir soixante-dix signatures, et non des moindres : Jacques Delors, Michel Barnier, Marie-Noëlle Lienemann, Catherine Trautmann, Roselyne Bachelot, Claude Cheysson, Jean Boissonnat, René Rémond, Paul Ricoeur, et bien d'autres personnalités signèrent un texte déplorant un « climat de crispation et de méfiance ». Bref, l'aile progressiste du christianisme s'en prenait ouvertement à un gouvernement socialiste soupçonné d'être « a-religieux », voire « anticlérical »...

On connaît mieux aujourd'hui les circonstances dans lesquelles a été négociée la fameuse Charte.

Xavier Ternisien

Lire la suite page 13



ENQUÊTE

La folie du K2

6. Rencontre sur la voie des fantômes

L'escalade réussie cet été par deux individualistes, le Français Jean-Christophe Lafaille et l'Italien Hans Kammerlander, est la dernière en date sur l'effrayant K2. Partis chacun pour une course en solo, ils se sont découverts, dans l'épreuve, une étonnante complicité. p. 12

International.....	2	Entreprises.....	14
France.....	6	Tableau de bord.....	15
Société.....	8	Aujourd'hui.....	18
Régions.....	10	Météorologie-Jeux.....	21
Carnet.....	11	Culture.....	22
Abonnements.....	11	Guide culturel.....	24
Horizons.....	12	Radio-Télévision.....	25

PROCHE-ORIENT Un nombre croissant d'Israéliens se prononcent désormais pour une « séparation unilatérale » de l'Etat juif d'avec les territoires palestiniens. Onze mois

après le début de l'Intifada, l'opinion publique voit dans cette idée une garantie pour la sécurité du pays. ● SANS PARTITION, les Palestiniens finiront par l'emporter sur le

plan démographique, remarque Dan Méridor, ministre israélien chargé des questions stratégiques. Ce responsable politique de centre droit est conscient des difficultés de mise

en œuvre d'un tel concept et ajoute que la frontière ne recouperait pas forcément celle de 1967. ● LE LONG de la « ligne verte », cette frontière non matérialisée séparant Israël des

territoires occupés depuis 1967, murs et clôtures se multiplient, préfigurant ce que pourrait être un jour la réalité d'une séparation tangible entre l'Etat juif et la Cisjordanie.

En Israël, l'idée d'une « séparation » d'avec les territoires palestiniens progresse

Onze mois après le début de l'Intifada, de nombreux Israéliens voient dans la partition le moyen d'en finir avec le conflit et de garantir leur sécurité. Mais cet isolement des zones palestiniennes, décidé unilatéralement par l'Etat juif, se heurterait à des difficultés considérables

CELA pourrait s'appeler la « théorie du mur ». Elle est défendue par un nombre croissant d'Israéliens. Ils veulent un mur entre eux et les Palestiniens. Pas par vague nostalgie des temps de guerre froide, mais par réalisme politique. Ils appellent Israël à se séparer unilatéralement des Palestiniens, à quitter les territoires de Cisjordanie et de Gaza sans accord avec Yasser Arafat, sans rien demander à personne : une manière de fermer la porte, de fixer la frontière autoritairement, une fois pour toutes, puis de la manifester concrètement, et de la défendre, par des kilomètres de barrières.

Chez les travaillistes, l'idée n'est pas tout à fait nouvelle. L'ancien premier ministre Itzhak Rabin l'avait caressée ou, tout au moins, se faisait volontiers l'avocat d'une séparation nette d'avec les Palestiniens. Dans une version douce de la théorie du mur, le travailliste Shimon Pérès proposerait aujourd'hui – selon le quotidien israélien *Maariv* – un retrait unilatéral de la bande de Gaza en échange d'un cessez-le-feu. Pour le ministre des affaires étrangères, ce ne serait qu'une étape avant la reprise d'une négociation avec les Palestiniens.

L'un des poids lourds du Labour, Haïm Ramon, souhaite, lui, créer un parti dont le seul programme sera de réaliser ce retrait unilatéral des territoires. Le chef du dernier gouvernement travailliste, Ehoud Barak, flirte avec la même idée. Il

évoque régulièrement l'option « unilatérale ». Dans cette hypothèse, que faire des colonies de Cisjordanie et de Gaza ? Ehoud Barak exhorte les autorités israéliennes à annoncer une évacuation en temps voulu des colonies les plus isolées. Les autres, les grosses concentrations urbaines, devant être rattachées à Israël.

CYCLE SANS FIN

Et à Jérusalem ? Ehoud Barak suggère d'ériger des barrières pour séparer les quartiers arabes des autres et des couloirs intérieurs pour relier les secteurs juifs de l'est à ceux de l'ouest de la ville. Ainsi serait réalisée la séparation de corps, avec ou sans le consentement de la partie palestinienne. Certains des hommes les plus éclairés du Likoud, ou venant de cette mouvance, défendent le même projet. C'est le cas d'un Dan Méridor, l'un des princes de la droite passé au centre (*lire ci-dessous*), ou de Roni Milo, l'ancien maire de Tel-Aviv. Ils ont renoncé au Grand Israël. Ils n'entendent pas – ou plus – « contrôler » la vie de deux millions de Palestiniens. Ils veulent le départ des territoires.

Peu ou prou, tous avancent les mêmes raisons. Il y a l'actuelle désespérance. Personne n'aperçoit de porte de sortie à l'affrontement en cours depuis onze mois. Colons et militaires – les seconds chargés de défendre les premiers – ne vont pas cesser de fournir des cibles aux différents groupes armés palesti-

niens ; répliques et représailles vont continuer à nourrir le terrorisme, celui qui vient frapper au cœur d'Israël. Chacun des protagonistes prétend épuiser l'autre. Cycle sans fin. Il radicalise les uns et les autres : de plus en plus, le Hamas est le mouvement domi-

nant chez les Palestiniens de Gaza, forçant le camp de Yasser Arafat à la surenchère pour rester « compétitif » ; chez les Israéliens, une écrasante majorité de la population soutient la politique d'Ariel Sharon et est hostile à l'idée d'un cessez-le-feu ou à une reprise des négociations.

Regain de violence à Gaza et en Cisjordanie

La violence a repris, jeudi 30 août, dans les territoires palestiniens, faisant quatre morts en Cisjordanie et à Gaza. Le retour à un calme précaire dans le secteur de Beit Jala, d'où Tsahal s'était retirée à l'aube, mettant ainsi fin à sa plus longue incursion dans une zone autonome palestinienne depuis le début de l'Intifada, a été salué le même jour par les Etats-Unis. Le numéro deux du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), Qaïs Abou Leïla, a par ailleurs échappé à une tentative d'assassinat par Israël, dans la nuit de jeudi à vendredi. Des missiles ont été tirés sur son bureau de Ramallah, d'où ce responsable d'une composante de l'OLP était absent.

Dans la bande de Gaza, un membre de la sécurité palestinienne a été tué par des tirs de chars israéliens, jeudi soir, sur la position où il se trouvait. En Cisjordanie, un Palestinien a été abattu lors d'une incursion israélienne à Hébron. Un troisième Palestinien a été tué lors de heurts avec des soldats près de Tulkarem, tandis qu'un retraité israélien âgé d'une soixantaine d'années a été assassiné dans un restaurant du village palestinien de Nahalin, près de Ramallah, en Cisjordanie. – (AFP.)

Vient ensuite l'argument politi-

défend cette position avec le plus de véhémence. Il est convaincu que le chef de l'Autorité palestinienne ne veut rien signer qui serait une reconnaissance définitive – devant l'Histoire – du droit d'Israël à être l'Etat du peuple juif. Pas de règlement pour solde de tout compte. Yasser Arafat, dit encore Barak, compte sur le

temps : il veut un Etat binational où les juifs seront, à moyen terme, minoritaires.

A l'opposé d'Ariel Sharon, les partisans du retrait unilatéral pensent, eux aussi, que le temps et la démographie travaillent contre Israël. C'est leur troisième argument. Ils ont en tête les chiffres du démographe Amnon Sofer, de l'université de Haïfa. De 1990 à 2000, l'Etat hébreu a, certes, accueilli quelque 900 000 immigrants venus de l'ex-URSS ; cette année encore, en pleine Intifada, ils ont été plus de 45 000 à prendre le même chemin. Mais cela ne doit pas faire illusion.

LA « DERNIÈRE OPTION »

D'ici à 2020, si Israël contrôle toujours la bande de Gaza et la Cisjordanie, les juifs, dans cet espace-là, seront minoritaires, assure le professeur Sofer : Arabes israéliens et Palestiniens des territoires composeront 58 % de la population. Le rêve d'Itzhak Rabin de faire d'Israël, durablement, un Etat juif et démocratique sera de plus en plus difficile à réaliser. Le rêve de ceux des Palestiniens qui refusent un micro-Etat dans les territoires et penchent pour un Etat binational perdra un peu de son caractère utopique.

La thèse du retrait unilatéral, si elle gagne du terrain, n'en est pas moins vivement contestée, à droite et à gauche. Selon la plupart des commentateurs israéliens, elle supposerait de déplacer près

de 30 000 colons, c'est-à-dire de démanteler nombre d'implantations disséminées ici et là en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Est-ce possible sans une grave crise politique en Israël ? fait-on valoir à droite. L'entourage d'Ariel Sharon répète qu'il n'est pas question d'abandonner une seule colonie.

La gauche interroge : peut-on imaginer d'isoler ainsi un Etat palestinien inévitablement dépendant d'Israël pour l'eau, pour sa survie économique, pour le passage de Gaza en Cisjordanie, etc. ? Dans un livre à paraître (*Quel avenir pour Israël ?*, PUF), Shlomo Ben Ami, qui fut le ministre des affaires étrangères d'Ehoud Barak, explique que le retrait unilatéral « sera la dernière option » (...) « en cas d'échec de toutes les autres solutions ». Il ajoute : « Je ne m'y résoudrai pas facilement, car cette option ne règle ni la légitimité de nos frontières ni la question de Jérusalem ; il en résulte donc un état de guerre latent. » Enfin, le retrait unilatéral reviendrait, comme avec le départ de Tsahal du Liban, à céder devant la violence.

Une partie de la droite croit que l'Etat hébreu sortira vainqueur de l'épreuve de force en cours. Sans dire comment. Une partie de la gauche reste convaincue qu'Israël est condamné à s'entendre avec les Palestiniens. Sans dire comment non plus.

Alain Frachon

Dan Méridor, ministre israélien chargé des questions stratégiques

« Si l'on continue sans partition, c'est dangereux à long terme sur le plan démographique »

DAN MÉRIDOR, ministre sans portefeuille chargé des questions stratégiques, souhaite susciter un débat sur la séparation unilatérale. Conscient des difficultés de sa mise en œuvre, il ne propose pas de plan précis. A défaut d'accord avec les Palestiniens, la séparation serait, selon lui, la moins mauvaise solution et permettrait de lutter contre une évolution démographique défavorable à la population juive.

« Depuis quand êtes-vous un partisan de la « séparation unilatérale » ? Et pourquoi ?

– Avant tout, je voudrais dire que, pour moi, la priorité reste à obtenir un accord final ou même – à défaut – un accord temporaire. Ces deux solutions seraient préférables à la séparation unilatérale mais, s'il n'y a pas d'accord, alors la séparation peut être une solution de rechange. Ma perception de la réalité a changé après Camp David. M. Arafat ne veut pas d'une paix qui mette fin au conflit. Il veut le droit au retour des réfugiés en Israël, et ça c'est impossible. Cela modifierait l'équilibre démographique du pays et remettrait en cause l'existence d'un Etat juif. L'échec de Camp David nous oblige donc à repenser le conflit. Je ne sais pas comment il faudrait mettre en œuvre la séparation unilatérale, mais il faut en parler pour changer la mentalité de la population israélienne. Nous devons nous demander si l'idée qui nous a guidés depuis une dizaine d'années, selon laquelle la réalité ne peut être modifiée sans accord, reste valable. Je ne le crois pas. Quelle sera la réalité dans dix ou vingt ans si nous ne fai-



DAN MÉRIDOR

sons rien ? Les juifs représentent aujourd'hui une solide majorité de 80 % en Israël. Mais si l'on continue comme cela, sans frontière, sans partition, sans division, sans ligne claire, c'est dangereux à long terme sur le plan démographique.

« Si nous nous séparons, il y aura un Etat palestinien et un Etat juif et un conflit de frontières entre les deux pays. Je crois que cela serait préférable au maintien de l'occupation qui dure depuis trop longtemps. Mais la mise en œuvre de la séparation est difficile. Faut-il

se retirer sur une frontière que l'on considère comme finale, annexer les territoires dont on ne se retire pas ou les garder comme monnaie d'échange pour de futures négociations ? Et qu'en serait-il de la frontière avec la Jordanie ?

– Les colonies, et notamment les petites, seraient-elles évacuées ?

– C'est l'une des questions les plus graves à discuter. Si on arrivait à une situation où les frontières d'Israël englobaient les grands blocs de colonies, qui représentent 80 % de cette population, ce serait une grande victoire.

– Certains, à gauche, parlent de retrait unilatéral, comme au Liban, sur la base des frontières de 1967. Qu'en pensez-vous ?

– Au Liban, il y a un Etat libanais. Ici, cela aboutirait à la création d'un Etat nouveau qui n'a jamais existé dans l'histoire de cette région. Moi, je crois que ce territoire est ma patrie ; eux croient que c'est la leur, d'où le conflit. La frontière ne sera pas celle de 1967 ; cel-

le-ci n'est pas valable pour Israël : on en a fait l'expérience en 1967. Et puis, j'ai compris à Camp David que le problème des implantations n'était pas le vrai problème. Le monde entier pense que les implantations constituent le principal obstacle à la paix, mais ce n'est pas

– Comment les choses se passeraient-elles ? Y aurait-il une clôture ? Les Palestiniens pourraient-ils venir travailler en Israël ?

– On ne peut pas avoir des frontières ouvertes en temps de guerre. Si la violence s'arrête, alors on peut ouvrir des points de passage. Nous

« M. Arafat ne veut pas d'une paix qui mette fin au conflit. Il veut le droit au retour des réfugiés en Israël, et ça c'est impossible. Cela remettrait en cause l'existence d'un Etat juif »

vrai. Sur la question des frontières, on était très proches d'un accord. Le principe était que les grands blocs d'implantations israéliennes qui représentent la majorité de cette population restent sous souveraineté israélienne. Quant à la question de Jérusalem, elle ne peut bien sûr pas être résolue dans le cadre d'une séparation unilatérale.

n'avons rien contre les travailleurs palestiniens (...). Si les attaques cessent, les Palestiniens pourront avoir un permis de travail.

– Les Palestiniens pourraient-ils déclarer leur Etat ?

– Cela pourrait être le résultat. Tout Israël, M. Sharon comme M. Pérès, est prêt à accepter un Etat palestinien.

– Que deviendraient les Palestiniens de Jérusalem ?

– Ils sont comme les Palestiniens de Jaffa ou de Haïfa. D'ores et déjà, ils peuvent devenir citoyens israéliens s'ils le demandent. En tant que résidents de Jérusalem, ils ont automatiquement le droit de vote aux élections municipales. Avec la citoyenneté israélienne, ils peuvent voter pour les députés à la Knesset.

– La séparation unilatérale étant justifiée par des considérations démographiques, les Arabes israéliens pourraient-ils rester Israéliens ?

– Ils restent totalement israéliens. Israël n'est pas un Etat seulement pour les juifs. Lorsqu'il existe une majorité juive de 80 %, il faut résoudre le problème des minorités ; l'égalité formelle existe, mais il faut parvenir à l'égalité réelle. Mais s'il y avait 50 % ou 60 % d'Arabes, ce ne serait plus un Etat juif : ce serait un Etat binational. »

Propos recueillis par Catherine Dupeyron

Murs de béton et clôtures électrifiées fleurissent le long de la « ligne verte »

BAT HEFER

de notre envoyée spéciale

Au pied de la ville palestinienne de Tulkarem, il n'y a longtemps rien eu, pas même un simple fil bar-

REPORTAGE

« Faisons la séparation, traçons une frontière pour cinquante ans, et après on verra... »

belé, pour matérialiser la « ligne verte », cette frontière informelle qui sépare Israël de la Cisjordanie (occupée depuis 1967). Puis un mur en béton, haut de 2,50 m, a été érigé sur près de 2 kilomètres. C'était en 1996, alors que le lotissement israélien de Bat Hefer sortait de terre et s'apprêtait à accueillir ses premiers habitants. En juillet, après huit mois d'Intifada et une tentative d'intrusion dans le lotissement, la muraille a été doublée d'une clôture électrifiée longue par

un chemin de ronde. D'ici fin octobre, celle-ci devrait se prolonger au nord et au sud, constituant ainsi une séparation formelle entre Israéliens et Palestiniens sur 5 kilomètres.

Bat Hefer, à 500 mètres de la ville palestinienne de Tulkarem et à 14 kilomètres de la cité balnéaire de Natanya, est littéralement accolée à la ligne de démarcation. Cette petite ville propre et dénuée de charme, qui compte aujourd'hui plus de 5 000 habitants, est la dernière du projet « Sept étoiles » élaboré dans les années 1980 et conçu notamment par Ariel Sharon.

BARRIÈRE HUMAINE

Construits le long de la « ligne verte », sur une cinquantaine de kilomètres du nord au sud, les sept lotissements formeraient ainsi une barrière humaine entre les Palestiniens de l'ouest de la Cisjordanie et les Israéliens qui vivent dans la plaine côtière méditerranéenne. En son point le plus étroit, cette bande

de terre bordée, à l'ouest par la mer, à l'est par les territoires, fait 12 kilomètres de large.

En 1994, avant même que ne soit bâtie la première maison de Bat Hefer, Nahoum Itzkovitch, président du conseil régional et membre du Parti travailliste, avait demandé au gouvernement l'autorisation d'élever un mur qui marque la frontière. « Entre particuliers, un mur est la garantie d'un bon voisinage ; entre les peuples, il est celle de la paix », avait alors expliqué M. Itzkovitch à Itzhak Rabin, premier ministre.

Ce dernier, d'abord réticent – M. Rabin venait de signer les accords d'Oslo –, avait fini par se laisser convaincre et donné son accord. « Maintenant, le mur n'est plus celui de la paix, mais celui de la sécurité », remarque Beni Yacobi, directeur du lotissement.

Rue de la Galilée, les pavillons sont à vingt mètres de la muraille de béton. « Dès le début de l'Intifada, des Palestiniens nous ont tiré des

fus depuis Tulkarem. Grâce au mur, personne n'a été blessé », explique-t-il. Beni et son épouse Yaël, sympathisants du parti de gauche Meretz, ont voté pour Ehoud Barak aux dernières élections. Ils ne considèrent pas cette séparation comme une solution définitive mais, en attendant, elle les rassure. « Je pense qu'il faudrait reprendre les négociations malgré la violence car, plus on attend, plus ce sera dur et plus la haine aura grandi de leur côté comme du nôtre », précise Yaël.

PAS DE LITIGE

Il y a moins d'un an, Yaël allait faire ses courses à Tulkarem presque tous les samedis. « C'est la ville la plus proche et c'était moins cher qu'à Natanya. J'y allais sans la moindre appréhension avec ma fille d'un an. Maintenant, c'est impossible, et eux non plus ne viennent plus. » Au mois de janvier, deux habitants de Tel-Aviv ont été tués à Tulkarem alors qu'ils étaient venus acheter des pots de fleurs avec un ami arabe.

Gaby, un autre électeur d'Ehoud Barak dans la région, a perdu tout espoir. « Toute ma vie, j'ai pensé que, si on rendait les territoires, on aurait la paix, mais aujourd'hui, je n'en suis plus très sûr. Les Palestiniens ne veulent pas qu'on reste ici, en Israël. Alors, faisons la séparation unilatérale, traçons une frontière pour cinquante ans et, après, on verra... », conclut-il d'un ton désabusé. « Dans tous les pays du monde, il y a des frontières », explique Haïm Altman, porte-parole du conseil régional d'Emek Hefer.

Ici, il n'y a pas de raison de ne pas tracer formellement la ligne de séparation, puisqu'il n'y a pas de litige : Tulkarem restera palestinienne et Bat Hefer restera israélienne. La gauche ne voulait pas de mur parce qu'elle souhaitait nouer des liens avec les Palestiniens, la droite n'en voulait pas non plus parce qu'elle refusait de fixer la frontière. Mais aujourd'hui, tout le monde est d'accord pour la faire.

3e cycle du CNAM

MARKETING INDUSTRIEL

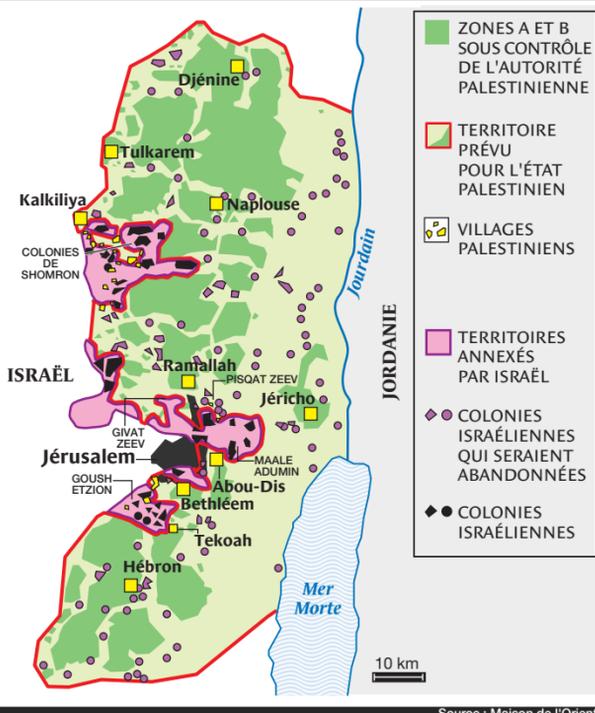
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h, sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 400 F/an.

Brochure sur demande écrite au : CNAM Marketing Industriel 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 22 24 mail : netime@cnam.fr

PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 22 SEPT 11h MARDI 25 SEPT 18h30 Limite d'inscription : 5 OCT

Les propositions israéliennes de Taba sur la Cisjordanie



Source : Maison de l'Orient

Taba, janvier 2001 : les concessions d'Israël

LE GOUVERNEMENT israélien d'Ehoud Barak et, dans la foulée, de nombreuses personnalités et gouvernements étrangers ont crié au scandale lorsque les Palestiniens ont réclamé, au sommet de Camp David, en juillet 2000, le respect du droit au retour des réfugiés, conformément à la résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations unies : celle-ci stipule, entre autres, qu'« il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus vite possible ».

Mais quelques mois plus tard, en janvier 2001, les négociateurs du même gouvernement Barak ont fait un grand pas en avant sur cette question lors des pourparlers qui ont eu lieu avec les Palestiniens, à Taba, en Egypte. Le texte de la proposition présentée par la délégation israélienne lors de ces pourparlers est publié, en exclusivité, par *Le Monde diplomatique* dans sa dernière livraison.

Pour la première fois, l'Etat juif reconnaissait qu'il a été en partie responsable du drame des réfugiés palestiniens : « Malgré son acceptation de la résolution 181 [de partage de la Palestine] (...) l'Etat d'Israël naissant a été entraîné dans la guerre et l'effusion de sang de 1948-1949, qui ont fait des victimes et provoqué des souffrances des deux côtés, y compris le déplacement et l'expropriation de la population civile palestinienne devenue ainsi réfugiée », disait le document.

« TERRIBLE CHAPITRE »

Israël acceptait par ailleurs de contribuer directement à la solution du problème des réfugiés : « L'Etat d'Israël exprime solennellement sa tristesse pour la tragédie des réfugiés palestiniens, leurs souffrances et leurs pertes et sera un partenaire actif pour clore ce terrible chapitre. »

Le texte obtenu par *Le Monde diplomatique* ajoute : « En conséquence, la solution au problème des réfugiés doit exprimer les besoins et les aspirations de ces réfugiés en tenant compte des réalités depuis la guerre de 1948-1949. Ainsi, le désir

de retour devra être mis en œuvre d'une manière compatible avec l'existence de l'Etat d'Israël, patrie du peuple juif, et la création de l'Etat de Palestine, patrie du peuple palestinien. »

COMMISSION INTERNATIONALE

Il admet donc que cette solution doit conduire à l'application de la résolution 194 de l'ONU. Les modalités du retour d'un nombre – à déterminer – de Palestiniens ainsi que les lieux vers lesquels ils pourraient être candidats au retour, sont prévus, la priorité étant accordée aux réfugiés des camps du Liban. Une commission internationale, dont l'Etat de Palestine et l'Etat d'Israël feraient partie, serait chargée de centraliser toutes les questions relatives aux réparations et aux compensations dues aux réfugiés.

Les pourparlers de Taba n'ont pu être menés à leur terme, ni a fortiori déboucher sur un accord formel, des élections anticipées étant prévues en Israël pour le 6 février, et dont il était prévisible qu'Ariel Sharon sortirait vainqueur.

Le document publié par *Le Monde diplomatique* et l'article qui l'accompagne, intitulé « Proche-Orient, la paix manquée », montrent les progrès faits lors des pourparlers de Taba sur les autres volets de la négociation, qu'il s'agisse de la restitution des territoires, des questions de sécurité, du sort des colonies de peuplement (voir carte ci-dessus) ou de l'avenir de Jérusalem.

En creux, ces progrès démontrent en tout cas que les demandes des Palestiniens à Camp David n'étaient pas rédhitoires et que les propositions faites lors du même sommet par le gouvernement israélien ne touchaient pas le plafond de ce qu'il pouvait « concéder ».

Mouna Naïm

★ « *Le Monde diplomatique* », n° 570, septembre 2001, en vente en kiosque, 25 francs.

entre l'Etat juif et la Cisjordanie

Si le gouvernement n'a pas de politique active en la matière, il réserve un bon accueil aux initiatives prises par les responsables locaux et en finance une grande partie. Petit à petit, des portions de mur ou de clôture de quelque 2 à 5 kilomètres apparaissent, ici ou là, pour protéger les zones les plus exposées.

Certains refusent catégoriquement cette évolution. A 2 kilomètres au nord de Bat Hefer, les habitants du kibboutz Balkhan, créé en 1954, regardent d'un drôle d'œil leurs nouveaux voisins. « Ils constituent un ghetto », remarque l'un d'eux. « Ça fait cinquante ans que c'est comme ça, sans frontière, et ça peut continuer encore longtemps », précise une autre. « Et de l'autre côté, chez les Palestiniens, qu'est-ce qu'ils en pensent ? », s'interroge le troisième, outré.

A Baka el-Garbye, une ville arabe israélienne, située encore un peu plus au nord, dont la sœur jumelle, Baka el-Sharkya, se trou-

ve en Cisjordanie, la réponse est ambivalente. « Ici, c'est impossible : la frontière passe au milieu de la ville et les familles sont à cheval sur les deux agglomérations », disent-ils tous.

« GRANDE PRISON »

Signe de cette imbrication, l'armée a installé son barrage 75 mètres au-delà de la « ligne verte » afin de ne pas couper en deux le grand marché de Baka el-Garbye. Tous aussi rejettent l'idée de la séparation qui transformerait les territoires en « grande prison ». « A moins que les Palestiniens puissent y déclarer leur Etat », ajoutent-ils. Quant à eux, Arabes israéliens de Baka el-Garbye, si la séparation unilatérale les obligeait à choisir, ils se retrouveraient pris entre deux feux. Raed, propriétaire d'une droguerie, remarque : « Ni les uns ni les autres ne veulent de nous. »

C. Du.

Kofi Annan a ouvert, à Durban, la périlleuse conférence de l'ONU contre le racisme

Aucun chef d'Etat des pays riches n'est présent en Afrique du Sud

Une quinzaine de chefs d'Etat – mais aucun des pays riches – et les délégués de quelque 150 pays se sont retrouvés, vendredi 31 août, à Durban

(Afrique du Sud) pour l'ouverture de la Conférence des Nations unies contre le racisme, qui durera jusqu'au 7 septembre. Les controverses sur le Pro-

che-Orient et la question des réparations de la traite esclavagiste entachent les travaux (lire aussi notre éditorial et un point de vue page 13).

DES DÉLÉGUÉS de quelque 150 pays, dont une quinzaine de chefs d'Etat, se sont retrouvés, vendredi 31 août, à Durban, en Afrique du Sud, pour assister à la troisième Conférence des Nations unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, dominée par la polémique sur Israël et la question des réparations de la traite esclavagiste. Egalement sujets de controverses : le problème des castes – notamment en Inde –, l'annulation de la dette du tiers-monde ou la situation des peuples indigènes.

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, est arrivé jeudi soir à Durban, où il a immédiatement eu une brève rencontre avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Les Palestiniens et certains participants arabes souhaitent voir le sionisme assimilé à du racisme ou, à défaut, obtenir une condamnation des pratiques israéliennes en Israël et dans les territoires palestiniens occupés ou autonomes.

COLIN POWELL ABSENT

Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell avait, en conséquence, décidé de boycotter la conférence, et Washington a envoyé une délégation de rang intermédiaire pour tenter d'obtenir le retrait de passages jugés anti-israéliens figurant dans les documents préparatoires. En cas de succès, la délégation pourrait alors participer à la conférence et éviter un boycott américain complet.

Se faisant l'écho des préoccupations américaines, le ministre canadien des affaires étrangères, John

Manley, a fait savoir qu'il ne se rendrait pas à Durban car « nous n'avons jamais cru et nous continuons à ne pas croire que cette conférence est un lieu approprié pour singulariser un pays ou pour traiter de sujets spécifiques à une région ». La France est représentée par Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

Le président cubain Fidel Cas-

du Congo) est quant à lui arrivé jeudi à Johannesburg et était attendu à Durban.

En revanche, les pays riches n'ont envoyé à Durban aucun chef d'Etat et la plupart des pays occidentaux n'ont pas envoyé de délégations de haut niveau.

Les travaux ont débuté à 10 heures (heure française) par les interventions de M. Annan et du président sud-africain, Thabo Mbeki.

Une délégation israélienne restreinte

Une délégation israélienne restreinte de douze membres a quitté Israël, jeudi 30 août au soir, pour participer à la Conférence de l'ONU sur le racisme qui se tient à Durban, en Afrique du Sud. « Cette délégation est dirigée par Mordehai Yadi, directeur adjoint du département des ONG au ministère des affaires étrangères. Nos hésitations sur le degré de notre représentation expriment nos doutes sur cette conférence », a expliqué à la radio publique israélienne le vice-ministre des affaires étrangères, le rabbin Melchior. « Nous n'avons pas voulu légitimer – excusez le terme – les « saletés » préparées par les Arabes mais, dans le même temps, nous voulons lutter pour empêcher des résolutions et des expressions de haine, et il y a des chances que nous y parvenions », a-t-il ajouté.

Selon la radio, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a pris la décision de restreindre le niveau de cette représentation contre l'avis du ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès. – (AFP.)

tro, pour sa part, est arrivé jeudi soir à Durban pour assister à l'ouverture de la conférence. Parmi les autres chefs d'Etat étrangers annoncés ou déjà arrivés figurent notamment Abdelaziz Bouteflika (Algérie), Josko Krizanovic (Bosnie-Herzégovine), Denis Sassou Nguesso (Congo), Yoweri Museveni (Ouganda), Paul Kagame (Rwanda) et Gnassingbe Eyadema (Togo). Le président Joseph Kabila (République démocratique

Dans l'après-midi, une table ronde, ouverte par M. Annan, devait réunir tous les chefs d'Etat présents, ainsi que M. Arafat.

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

Plusieurs milliers de manifestants étaient également attendus pour un défilé à l'appel de la Coalition sud-africaine des organisations non-gouvernementales (Sangoco).

La police a déployé un dispositif

de sécurité fort de 3 000 hommes. Les manifestants entendaient dénoncer la politique israélienne et réclamer que l'esclavagisme soit déclaré « crime contre l'humanité » et fasse l'objet de réparations. Les organisateurs espéraient initialement rassembler 20 000 personnes, dont la plupart des 7 000 délégués présents au Forum des ONG contre le racisme qui a précédé la conférence, mais un responsable de la Sangoco, Mark Weinberg, a révisé jeudi cet objectif à 10 000 manifestants.

« PAS DE HOOLIGANS »

Depuis plusieurs jours, les policiers multiplient les patrouilles pédestres, à cheval, à moto, à vélo ou encore en véhicules blindés dans les rues de la ville. « Nous ne voulons pas un autre Gènes. Les manifestations sont planifiées pour pouvoir maintenir la discipline », assure Nazeem Jeenah, du Conseil national consultatif d'Afrique du Sud sur la Palestine, évoquant les incidents au sommet du G8 en juillet 2001. « Tout le monde est le bienvenu, mais nous ne voulons pas de hooligans », a déclaré récemment le ministre de la Sécurité, Steve Tshwete.

« Les gens vont bien se tenir, parce que personne ne veut aller en prison en Afrique », a de son côté déclaré le porte-parole de la police, Bala Naidoo, assurant que les forces de l'ordre étaient prêtes à faire face à « n'importe quoi » pendant toute la durée de la conférence, qui se poursuivra jusqu'au 7 septembre. – (AFP.)

► www.lemonde.fr/durban

Les Tibétains rappellent les « persécutions » de Pékin à leur rencontre

GENÈVE

de notre correspondant

« La conférence reconnaît que l'occupation étrangère fait partie des formes et des sources des pratiques raciales discriminatoires. » Fort de cette affirmation du projet de programme d'action élaboré en vue de la rencontre de Durban, c'est exactement dans cette perspective que s'inscrit le rapport d'International Campaign for Tibet (ICT), l'une des deux ONG tibétaines accréditées à la Conférence mondiale contre le racisme. C'est la première fois que des associations spécifiquement tibétaines participent en tant que telles à une rencontre internationale sous les auspices des Nations unies, grâce au feu vert donné fin mai par le comité préparatoire, contre l'avis des représentants officiels de Pékin.

Intitulé « Jampa, histoire du racisme au Tibet », le document – d'une soixantaine de pages – publié lundi 27 août prend pour point de départ un film chinois du début des années 1960 qui, sous couvert de dresser le portrait d'un serf libéré grâce à l'entrée des troupes chinoises au Tibet, montre un pays et un peuple arriérés, ayant besoin de « l'aide du grand frère chinois pour accéder à la civilisation ».

Vivement ressenti par les Tibétains, dès sa sortie, comme une attaque directe contre leur culture et leur altérité, ce film de basse propagande a servi à la fois à façonner l'image que la majorité des Chinois se font du Tibet et des Tibétains, mais également – et surtout – comme justification de l'invasion du pays par le régime de Mao. En se réclamant de sa « mission civilisatrice au Tibet », Pékin ne fait que reprendre à son compte les arguments employés naguère pour justifier l'apartheid ou le colonialisme.

A partir de cette étude, le rapport d'ICT énumère divers cas précis de discrimination raciale caractérisés dans le Tibet d'aujourd'hui. De l'école, où la langue tibétaine est réduite à la portion congrue, à l'emploi, où la préférence nationale va systématiquement aux colons de souche han, en passant par l'apprentissage, les soins médicaux ou les interdits touchant la religion, le

texte dévoile les abus récurrents dont sont victimes les Tibétains sur leur propre sol. Pour se donner bonne contenance, les autorités de Pékin étiquettent de « séparatisme » toute velléité de protestation, justifiant de la sorte l'usage de tous les moyens de répression, y compris la torture.

Pour les ONG tibétaines, « le dénigrement et la persécution de la religion et de la culture tibétaines résultent directement de la politique gouvernementale visant à combattre la résistance des Tibétains à l'occupation de leur pays (...) par une assimilation forcée dans le cadre de la culture chinoise ». Selon ICT, « les Tibétains n'ont le choix qu'entre l'assimilation en renonçant à leur propre identité culturelle et religieuse, et être sans cesse confrontés à la discrimination ».

CONTRADICTIONS CHINOISES

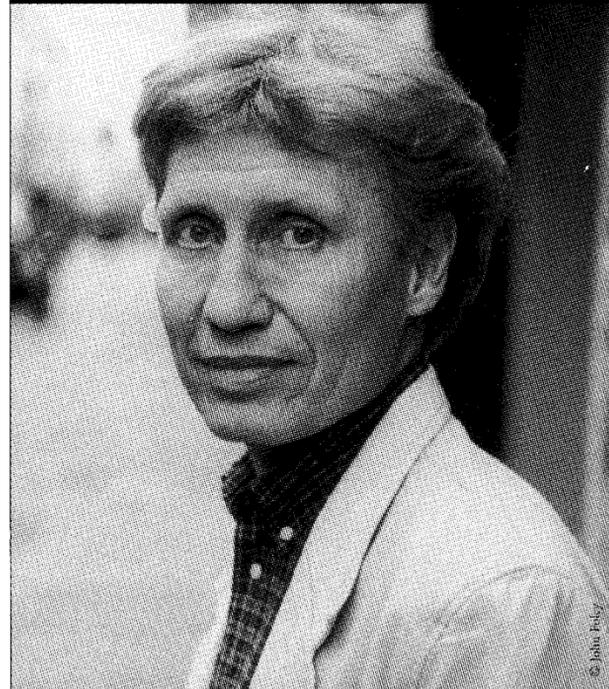
Au-delà d'une série de recommandations classiques visant à éradiquer ces pratiques, le document met en relief un aspect particulier relativement peu relevé jusqu'ici, à savoir les contradictions manifestes entre la législation officielle chinoise et le comportement des autorités sur place. Et de noter : « La Chine a adopté une attitude nette contre le racisme sur la scène internationale, dénonçant par exemple l'apartheid en Afrique du Sud bien avant d'autres gouvernements. Mais elle reste très en retard par rapport à la plupart des pays du monde quant à la reconnaissance et à l'éradication du racisme à l'intérieur de ses frontières. » Comme le remarque un témoin cité dans le rapport : « La rhétorique de la supériorité han constitue depuis des siècles l'un des fondements principaux de la vision chinoise du monde. »

En tout cas, en vertu de la nouvelle norme contre le racisme adoptée en Suisse, l'Association pour l'auto-détermination de tous les peuples a récemment déposé une plainte auprès du ministère public de Zurich contre l'ambassadeur de Chine pour « discrimination raciale » après la diffusion par ses services de « propagande diffamatoire et contraire à la vérité sur le Tibet ».

Jean-Claude Buhner

François Emmanuel

La chambre voisine



Rentrée littéraire
Stock

Le Parlement macédonien débat du plan de paix

SKOPJE. Le Parlement macédonien, qui compte 116 députés, devait commencer, vendredi 31 août, à débattre des projets de réformes constitutionnelles visant à étendre les droits des Albanais. Ces débats devraient aboutir à un vote prévu pour mardi 4 septembre, une majorité des deux tiers étant requise pour amorcer le processus de ratification.

Par ailleurs, en quatre jours, les soldats de la Task Force Harvest (TFH) ont collecté quelque 1 450 armes des mains de l'Armée de libération nationale (UCK), soit plus du tiers des équipements de la guérilla albanaise, évalués à 3 300 pièces, une évaluation contestée par les autorités. Selon l'état-major français, un tiers des armes est « très récent et en bon état », un tiers « récent mais usagé » et le dernier tiers est « plus ancien ». — (AFP.)

Au Népal, début des négociations entre gouvernement et maoïstes

KATMANDOU. Le gouvernement népalais et les rebelles maoïstes ont eu, jeudi 30 août, leur première journée de négociations de paix depuis le début de l'insurrection il y a cinq ans. « C'était un bon début », a commenté le négociateur des maoïstes, Agni Prasad Sapkota, en précisant avoir réclamé « un gouvernement intérimaire, une nouvelle Constitution et le développement institutionnel d'une République. »

Le nouveau premier ministre, Sher Bahadur Deuba, avait invité les rebelles à entamer des négociations de paix, en leur demandant de renoncer à leur revendication républicaine, la monarchie étant, selon lui, une institution populaire. Les deux parties se sont engagées à se revoir prochainement. — (AFP, Reuters.)

Elections dans le calme à Timor-Oriental

BANGKOK. L'élection des 88 membres d'une Assemblée constituante s'est déroulée dans le calme, jeudi 30 août à Timor-Oriental, et la participation au scrutin est évaluée, par l'ONU — qui administre le territoire depuis la fin 1999 — à 91 %. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'est félicité de « l'esprit de paix, de la tolérance et de la maturité » ainsi manifestés par les Est-Timorais. Les résultats du scrutin seront connus le 5 septembre et proclamés officiellement le 10 septembre.

L'Assemblée constituante doit se réunir le 15 septembre. L'élection d'un chef de l'Etat — qui devrait être José Xanana Gusmao, héros de la résistance anti-indonésienne — devrait avoir lieu après l'adoption d'une Constitution. L'ONU maintiendra sur place une forte présence pendant quelques années. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : les forces armées américaines en Europe**, soit 65 000 hommes, devront transférer certains de leurs armements et de leurs équipements en Asie. Le secrétaire américain à l'armée de terre, Thomas White, l'a annoncé, jeudi 30 août, à Washington, suite à des directives émanant du secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, qui a récemment évoqué ce changement de stratégie. — (AP.)

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le Front Polisario a réitéré son opposition au plan de l'ONU** pour une autonomie du Sahara mais n'a pas fermé la porte à de nouvelles discussions avec l'émissaire de l'ONU, James Baker. Celui-ci avait réuni, du lundi 27 au mercredi 29 août dans son ranch du Wyoming, des représentants du Polisario, de l'Algérie et de la Mauritanie pour discuter du plan d'autonomie de cette ancienne colonie espagnole annexée en 1975 par le Maroc. Ce dernier, favorable au plan de l'ONU, n'a pas pris part aux discussions. — (AFP.)

■ **IRAN : des émeutes dans la ville de Sabzevar** ont fait un mort — un jeune garçon, tué par balles — et trente-sept blessés. Elles ont été provoquées par une décision du gouvernement de ne pas désigner cette ville du nord comme capitale de province, selon des médias officiels et des responsables. La police a ouvert le feu et tiré des gaz lacrymogènes contre environ huit cents manifestants qui protestaient violemment contre la décision du gouvernement de diviser la province du Khorassan en trois petites provinces sans désigner leur ville comme la capitale de l'une d'entre elles, selon l'agence IRNA. — (AFP.)

■ **RUSSIE : Reporters sans frontières a protesté**, jeudi 30 août, contre la prise de contrôle de la télévision russe privée TVK à Lipetsk (300 kilomètres au sud de Moscou) par une milice armée. TVK est connue pour ses critiques envers le pouvoir régional. Dans une lettre adressée aux autorités russes, l'organisation non gouvernementale se déclare inquiète de « l'utilisation toujours plus fréquente de polices privées, notamment contre les médias indépendants », et demande aux autorités de lui « préciser dans quelle mesure la liberté d'action croissante de ces polices est compatible avec le respect de l'Etat de droit en Russie ». — (AFP.)

■ **EUROPE : Amnesty International a exhorté**, jeudi 30 août, les gouvernements à prendre des mesures pour élucider les affaires de « disparitions » de milliers de personnes en Europe. Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale pour les personnes disparues, l'organisation de défense des droits de l'homme estime que les gouvernements devraient mener des enquêtes indépendantes et impartiales et faire comparaître les responsables en justice. Amnesty précise que des milliers de personnes ont « disparu » dans des pays de l'ancienne Yougoslavie, en Tchétchénie, en Biélorussie, en Ukraine, en Turquie et en Ouzbékistan. Six ans après la fin de la guerre en Bosnie, 90 % des 20 557 personnes portées disparues dans les registres de la Croix-Rouge internationale n'ont toujours pas été retrouvées, ajoute Amnesty. — (Reuters.)

Le général Eyadéma veut se maintenir au pouvoir au Togo

LOMÉ. Le général Gnassingbé Eyadéma, à la tête du Togo depuis 1967, veut changer l'article de la Constitution qui lui interdit de briguer un nouveau mandat en 2003, a indiqué, jeudi 30 août, son premier ministre. Celui-ci a également annoncé le report des élections législatives, prévues pour octobre, arguant que le code électoral élaboré en concertation avec l'opposition était « inapplicable en l'état ».

Pour justifier la nouvelle candidature du chef de l'Etat, le premier ministre a invoqué « le souhait exprimé par différentes couches socio-professionnelles de la nation qui préfèrent s'en remettre à sa sagesse et à son expérience, au lieu de choisir les chemins de l'aventure ». L'opposition a dénoncé un « coup de force inadmissible », estimant que la Constitution, qui limite le nombre des mandats présidentiels, était « intangible ». En juillet, le général Eyadéma avait annoncé son départ du pouvoir en 2003, promettant de respecter la Constitution. — (AFP.)

Canberra demande l'aide des Nations unies pour se sortir de l'affaire du « Tampa »

Les militaires australiens sont toujours à bord du cargo qui a recueilli près de 460 clandestins

Le premier ministre australien, John Howard, tente de sortir de l'impasse où l'a conduit sa politique de fermeté à l'égard des réfugiés embar-

qués à bord du porte-conteneurs norvégien « Tampa ». Critiqué par le haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, Mary

Robinson, Canberra a saisi le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour trouver une solution à la crise.

SYDNEY

de notre correspondant

L'image de marque de l'Australie commençant à souffrir de la crise du Tampa, le premier ministre australien, John Howard, a demandé, jeudi soir 30 août, au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, de l'aider à sortir de l'impasse. « Il est très, très regrettable qu'un pays avec une grande réputation comme l'Australie soit incapable de tendre la main, en des termes appropriés et selon des pratiques établies, à ces personnes », venait de déclarer Mary Robinson, haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, en marge de la conférence de Durban, en Afrique du Sud. Le refus de Canberra de permettre au cargo norvégien chargé de réfugiés d'accoster l'île australienne de Christmas risquait de se transformer en piège diplomatique. A quelques mois des élections fédérales, le chef du gouvernement australien s'est, en outre, inquiété de l'effritement progressif du soutien accordé par l'opinion publique depuis le début de la crise.

REFUS INDONÉSIE

Le porte-conteneurs scandinave, qui avait recueilli le week-end dernier, sur un rafirot prenant l'eau, près de 460 immigrés clandestins venant majoritairement d'Afghanistan, ne peut rester indéfiniment au large de Christmas. Les demandeurs d'asile sont surveillés par des militaires d'élite australiens, qui ont pris position sur le bateau et empêchent les réfugiés de sauter dans des eaux infestées de requins. La solution la plus sim-

ple serait de renvoyer les candidats à l'exil vers l'Indonésie voisine. Mais ce dernier pays s'affirme prêt à utiliser des moyens armés pour empêcher leur retour. Pour montrer sa détermination, la nouvelle présidente indonésienne, Megawati Sukarnoputri, n'a toujours pas accepté de s'entretenir au téléphone avec John Howard.

Judi, Djakarta a aussi refusé

que les textes internationaux sont limpides : les réfugiés doivent « être acceptés dans le port le plus proche ». L'article 33 de la Convention de Genève sur le « non-refoulement » des réfugiés stipule qu'une nation a l'obligation d'étudier les demandes d'asile des immigrants illégaux avant de les renvoyer dans leur pays d'origine.

Mais Canberra estime que ce texte

toutefois qu'il lui est impossible de prendre le large car son cargo ne possède pas l'autorisation de transporter plus de cinquante personnes.

Le gouvernement libéral sait qu'il avance sur un terrain juridique miné. Pour se prémunir contre d'éventuelles poursuites judiciaires, John Howard a tenté, dans la nuit du mercredi 29 août, de faire voter par les parlementaires un « amendement sur la protection des frontières » permettant aux autorités de remettre sur un bateau les demandeurs d'asile se jetant à l'eau, et d'utiliser une « force raisonnable » pour empêcher les navires d'entrer sans autorisation dans les eaux territoriales australiennes.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Ce texte, qui aurait interdit tout recours devant les tribunaux contre des fonctionnaires, recommandait également qu'aucun dossier d'obtention du statut de réfugié ne puisse être pris en compte tant que les demandeurs d'asile n'ont pas foulé le sol australien. Refusant de soutenir M. Howard, pour la première fois depuis que cette affaire a éclaté, les travaillistes, appuyés par les démocrates et les écologistes, ont fait échouer, jeudi à 1 heure du matin, le vote de l'amendement au Sénat.

Le chef de l'opposition, Kim Beazley, a expliqué qu'une telle mesure « signifierait qu'il serait normal qu'un officier australien s'empare d'un bateau qui est en train de couler avec à son bord des vies humaines en danger, pour lui ordonner » de partir au large.

Frédéric Therin

Dili propose d'accueillir les réfugiés

A Dili, la capitale du Timor-Oriental, territoire sous administration provisoire des Nations unies, le ministre des affaires étrangères, José Ramos Horta, s'est dit prêt à accueillir temporairement les clandestins du Tampa. « Si Timor-Oriental est approché par le gouvernement australien ou le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR, ONU), il examinera certainement cette possibilité de manière favorable », a-t-il déclaré, vendredi 31 août. Le porte-parole du ministre australien des affaires étrangères, Alexander Downer, a indiqué qu'une demande avait été présentée auprès de l'administrateur des Nations unies à Timor-Oriental, Sergio Viera de Mello, pour que les réfugiés du Tampa puissent effectuer leur demande d'asile à Timor-Oriental.

Plus tôt dans la journée, le chef du gouvernement néo-zélandais, Helen Clark, avait indiqué que son pays pourrait recevoir une partie des demandeurs d'asile du cargo, à condition que d'autres pays fassent de même. — (AFP, Reuters.)

d'accorder un visa au secrétaire australien pour les affaires étrangères, Ashton Calvert, qui souhaitait préparer la visite, prévue ce week-end, du ministre australien des affaires étrangères, Alexander Downer, et du ministre de l'émigration, Philip Ruddock. Cette rencontre a été depuis reportée de plusieurs jours.

Si « l'affaire du Tampa » a été jugée « très sérieuse » par Mary Robinson, c'est notamment parce

n'est pas applicable en l'état, car le capitaine du Tampa a outrepassé l'interdiction des autorités australiennes de pénétrer dans ses eaux territoriales. Son refus d'obtempérer aurait donné au gouvernement, selon le premier ministre, le droit d'envoyer des soldats sur le navire afin d'inviter le commandant de bord à quitter ses eaux territoriales. Le capitaine du Tampa, qui n'avait plus qu'un seul voyage autour du monde à effectuer avant de prendre sa retraite, estime

Le colonel Kadhafi et la « traite des mannequins »

L'AFFAIRE fait grand bruit au Sénégal. Mardi 28 août, la police a arraisonné, à l'aéroport de Dakar, un avion en partance pour la Libye avec 130 Sénégalais à bord. Trente-six passagers, de sexe masculin, étaient dûment munis de visas pour la Jamahiriya, où ils devaient participer, comme artistes ou artisans, aux festivités marquant le 32^e anniversaire de la prise de pouvoir du colonel Kadhafi, le 1^{er} septembre 1969.

Les autres passagers, des jeunes femmes « en général très belles, genre mannequins », selon un policier, étaient dépourvus de visas. Interrogées, elles ont affirmé se rendre à un « défilé de mode », à l'invitation du colonel Kadhafi, pour un cachet jugé important équivalant à 5 000 francs.

Les autorités sénégalaises, « absolument pas informées », ont bloqué l'avion. Le chef de la diplomatie, Cheikh Tidjane Gadio, a jugé « inamical et inacceptable » de la part de la Libye, pourtant « un pays frère africain », l'envoi d'un avion pour recruter des jeunes femmes, âgées de 18 à 26 ans, dont certaines avaient été repérées et contactées dans les rues de Dakar. « Que dirait la Libye si le président Wade (le chef de l'Etat sénégalais) envoyait un avion à Tripoli pour y ramasser des

filles ? », s'est interrogé le chef de la diplomatie sénégalaise. La police qui mène l'enquête est plus explicite encore. « Nous soupçonnons un réseau de prostitution », confie-t-elle.

A la faveur du départ pour Tripoli d'une troupe folklorique, très officiellement invitée à l'anniversaire de la révolution pour participer à un Festival d'arts populaires africains, « on » aurait voulu « exfiltrer » la centaine de jeunes femmes « à des fins inavouables ».

« COMME DES PRINCESSES »

Qui, « on » ? Après un bref interrogatoire, la police a relâché les « mannequins ». En revanche, elle retient « pour enquête » deux sœurs jumelles françaises d'origine sénégalaise, Nancy et Leila Campbell-Badiane. Celles-ci, travaillant « dans le milieu de la mode », auraient joué le rôle de « convoyeuses ».

Or, selon les confidences d'un vrai mannequin que Le Monde avait recueillies en février 2001, ces deux « bookeuses » ont déjà organisé un charter de top models à destination de la Libye. L'avion était parti de Paris, le 3 février, avec à son bord soixante-cinq mannequins, dont une cinquantaine originaires du continent africain. Plusieurs agences parisiennes, dont Metropolitan, avaient été appro-

chées et Sonia Rolland, Miss France 99, était du voyage.

D'abord, tout s'était bien passé. Dès le lendemain de leur arrivée, les filles avaient été reçues, par petits groupes, par le colonel Kadhafi « en tenue de sport et entouré de sa garde prétorienne, que des femmes », ses amazones.

Il était alors question d'un défilé en présence, outre du « Guide », de... Nelson Mandela. Mais après quatre jours d'enfermement strict à l'hôtel El-Mahari, sans essayage ni répétition, les jeunes femmes avaient voulu repartir.

Seulement, sous prétexte de « faire prolonger le visa », l'homme d'affaires libyen à l'origine de l'opération, qui aurait coûté environ 2 millions de francs, leur avait pris leurs passeports. Pleurs et émeutes dans les chambres d'hôtel. « Vous êtes traitées comme des princesses ! De quoi vous plaignez-vous ? », répétaient inlassablement Nancy et Leila. Et ce n'est qu'après l'alerte de l'ambassade de France, via le Quai d'Orsay à Paris, que les mannequins avaient finalement pu repartir, le 9 février, par Swissair. Qu'auraient dit Nancy et Leila aux jeunes Sénégalaises amenées en charter à Tripoli ?

Gaidz Minassian et Stephen Smith

La CIA pronostique une aggravation de la menace balistique

LA MENACE qu'exerce, sur la sécurité des Etats-Unis, l'existence de missiles balistiques à longue portée est plus grave aujourd'hui que du temps de la guerre froide Est-Ouest, lorsque l'ex-URSS était le seul adversaire déclaré. Et cette menace, exprimée en termes de précision des missiles à l'impact, de fiabilité des systèmes ou des charges explosives embarqués, devrait continuer d'empirer dans les quinze années à venir. Ce diagnostic a été posé par la Central Intelligence Agency (CIA) lors d'un séminaire entre experts de la défense qui vient d'avoir lieu à Huntsville (Alabama) et dont les travaux ont été partiellement diffusés à partir de réflexions avancées par John McLaughlin, le directeur adjoint de la CIA.

A la différence de la Russie, qui s'est engagée à réduire le nombre de ses têtes nucléaires à environ 4 000, la Chine est montrée du doigt par M. McLaughlin. « Pékin est en train de moderniser son arsenal, dit-il, et de passer du stade actuel, qui repose sur une vingtaine de missiles intercontinentaux dans des silos, au développement, puis au déploiement de missiles mobiles. » A propulsion liquide, donc plus lents

à mettre en œuvre que des engins à poudre, la vingtaine de missiles DF-5 qui sont actuellement en batterie auraient une portée de 12 000 kilomètres et une précision d'impact de 500 mètres. Avec des missiles mobiles, sur route et non sur voie ferrée, à capacité intercontinentale, la Chine, prédit la CIA, disposera d'un arsenal véritablement stratégique autour de 2015.

PRÉDICTIONS CONTESTÉES

Cette date est aussi avancée par la CIA pour ce qui concerne l'Irak. Bagdad est, pour le moment, soupçonné d'avoir dissimulé une « petite » force de missiles balistiques à courte portée (650 kilomètres), qui lui permettrait de menacer Israël, l'Iran, l'Arabie saoudite ou la Turquie. Mais, « avec une aide étrangère », dont la nature n'est pas spécifiée, les Irakiens ont reconstruit « un potentiel industriel » suffisant pour développer un missile intercontinental « dans les quinze ans » à venir.

M. McLaughlin explicite ensuite le cas de l'Iran. « C'est l'un des pays les plus à même, dans la région, de concevoir des missiles balistiques. » Prochainement, les Iraniens déploie-

ront un missile de 1.300 kilomètres de portée, le Shahab-3, conçu sur le modèle du No Dong nord-coréen à deux étages et apte à s'en prendre à des cibles en Israël, en Turquie ou en Arabie saoudite. « La plupart des analystes, prédit le directeur adjoint de la CIA, estiment que Téhéran peut tester, dans les dix à quinze prochaines années, un missile qui pourrait frapper les Etats-Unis. D'autres considèrent que cette expérimentation peut advenir plus tôt, en 2005. »

D'une manière générale, la Corée du Nord est présentée comme étant le pays susceptible de fournir une assistance technologique en la matière au Proche/Moyen-Orient, à l'Asie du Sud-Est et à l'Afrique du Nord, tandis que la Chine réserverait son aide au Pakistan même si elle s'en défend.

Cette description, par la CIA, d'une « accélération » de la menace balistique dans le monde intervient alors que les Etats-Unis tentent, sous la présidence de George W. Bush et plus nettement que du temps de l'administration Clinton, de justifier la priorité donnée à l'édification d'un bouclier antimissile pour un investissement global de 100 milliards de dollars (près de

110 milliards d'euros). « Les missiles intercontinentaux, explique M. McLaughlin, sont les outils d'une diplomatie coercitive » et « aucun gouvernement ne peut ignorer les conséquences dévastatrices d'une telle réalité dans les quinze prochaines années », un calendrier qui anticipe — comme par hasard — sur la mise en œuvre, par Washington, d'une protection antimissile.

Pour autant, les prédictions de la CIA sont contestées par des experts, aux Etats-Unis, qui comparent le bouclier de M. Bush à une nouvelle « ligne Maginot », ce réseau français de fortifications défensives censé être infranchissable et contourné par les Allemands en 1940. Plusieurs de ces experts récuse l'idée que la Corée du Nord, l'Iran, l'Irak et même la Chine aient véritablement besoin de missiles intercontinentaux pour inquiéter Washington. Il suffit, selon eux, à un agresseur d'acheminer des armes de destruction massive via des avions de ligne ou des bateaux pour les faire exploser sur une grande ville ou dans un port américains.

Jacques Isnard

L'ex-archevêque de Lusaka capitule devant le Vatican

La rupture quasi publique de Mgr Milingo avec son épouse de la secte Moon a été consommée. Le prélat n'en est pas à ses premières frasques

UNE SILHOUETTE amaigrie penchée à la fenêtre et parlant d'une voix faible, comme le pape s'exprimant du haut de son balcon. Une limousine disparaissant en trombe dans les ruelles de Rome. Mgr Emmanuel Milingo et Maria Sung, sa petite épouse, sa « Butterfly » coréenne, se sont quittés dans la soirée du mercredi 29 août. Une dernière entrevue a mis un terme au feuilleton que l'Italie suit avec émotion depuis trois semaines et que le Vatican regarde comme une très mauvaise « série B ». L'ancien archevêque de Lusaka (Zambie) a définitivement rompu avec cette femme médecin de quarante-trois ans, qu'il avait épousée le 27 mai à New York, au cours d'une cérémonie de mariages collectifs présidée par le révérend Sun Myung Moon, fondateur de la secte du même nom (*Le Monde* du 16 août).

La rencontre a eu lieu dans un hôtel voisin du Vatican, l'Hôtel Archange. Elle a duré près de trois heures et s'est déroulée en présence d'une dizaine de témoins. Puis Mgr Milingo s'est engouffré dans une voiture frappée aux armes du Saint-Siège. Depuis un étage, la « signora Sung » a annoncé mettre fin à sa grève de la faim commencée le 14 août. « Je vivrai seule pendant toute ma vie, a-t-elle promis. Je ferai de mon mieux pour soutenir Mgr Milingo dans sa mission, et pour le retrouver dans l'au-delà. »

Officiellement, Mgr Milingo est retourné à sa « retraite spirituelle » engagée voici trois semaines. Son lieu de résidence est tenu secret. Le Vatican a diffusé une lettre manuscrite datée du 27 août et adressée à Maria Sung. Le prélat, âgé de soixante et onze ans, affirme qu'il continuera de l'aimer « comme une sœur » : « Mon engagement dans la vie de l'Eglise, à travers le célibat, ne

permet pas d'être marié, confesse-t-il par écrit. Le rappel de mon Eglise à mon engagement premier est juste. » Le Vatican a précisé que la décision de Mgr Milingo a été prise « en totale liberté », répondant aux accusations de la secte Moon affirmant que le prélat avait été « drogué et manipulé ».

POPULAIRE EN AFRIQUE

Le chemin de l'enfant prodige est passé par la résidence d'été du pape, à Castelgandolfo. Jean Paul II a ouvert sa porte, le 7 août, à l'archevêque menacé d'excommunication. « Au nom de Jésus, retourne dans l'Eglise catholique », lui aurait-il demandé. Mgr Milingo n'en était pourtant pas à ses premières frasques. Obligé de démissionner en 1982 de l'archevêché de Lusaka, en raison de ses activités de guérisseur et de chasseur de démons, il avait été nommé à un poste honorifique dans l'administration pontificale. Il avait de nouveau fait sensation en 1995, en lançant un disque de chansons africaines intitulé *Gubudu Gubudu* (*Le Souillard*).

Cette fois, avec ce « mariage mooniste », le Vatican a craint que l'archevêque ne rompe définitivement avec l'Eglise catholique et n'ordonne lui-même des évêques, consommant un schisme à la manière de Mgr Lefebvre en 1988. Le prélat guérisseur est en effet resté populaire en Afrique et en Italie. De son côté, l'Eglise de l'unification, fondée par le révérend Moon, étend son influence depuis cinq ans. En 2001, Sun Myung Moon, âgé de quarante-cinq ans, a lancé une tournée de conférences aux Etats-Unis, à destination de la communauté noire, sur le thème de l'antiracisme et de la restauration des valeurs familiales.

Xavier Ternisien

Slobodan Milosevic persiste à rejeter la compétence du Tribunal pénal de La Haye

L'ancien président yougoslave va être inculpé de génocide en Bosnie

La procureure du Tribunal pénal international (TPI), Carla Del Ponte, a annoncé, jeudi 30 août à La Haye, qu'elle allait inculper Slobodan Milose-

vic de génocide en Bosnie, alors que l'ancien président yougoslave refusait une fois de plus, en termes virulents, la légitimité du TPI lors d'une

audience, en principe de routine, destinée à faire le point de la procédure, après sa première comparution devant cette cour le 3 juillet.

LA HAYE

correspondance

« Allez-vous me laisser parler ou me couperez-vous le micro comme vous l'avez fait au cours de ma comparution initiale ? Pouvons-nous communiquer comme des personnes civilisées ? » Il est 10 h 33, jeudi 30 août, lorsque Slobodan Milosevic prend la parole au cours de sa deuxième rencontre avec les juges du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Le ton est donné : comme la première fois (*Le Monde* du 4 juillet), l'ancien homme fort de Belgrade a opté pour la confrontation et le déni, n'hésitant pas à travestir les faits.

« Je suis maintenu en isolement total par une institution illégale », se plaint l'ex-président yougoslave, accusé de « crimes contre l'humanité » pour son rôle dans la purification ethnique au Kosovo. Or, si tel était bien le cas le premier mois de sa détention, Milosevic n'est plus isolé que de quelques codétenus, ceux qui sont concernés par son affaire. D'ailleurs, Christopher Black, avocat canadien qui le soutient dans son combat, a déclaré récemment que Milosevic « est en bonne forme et qu'il joue aux cartes avec l'un des détenus croates récemment transférés à La Haye ».

L'ancien président yougoslave se plaint également de ne pas pouvoir communiquer avec la presse et de ne pas recevoir de visites à son gré. Pourtant, Slobodan Milosevic « a vu son épouse, Mira Markovic, pendant quarante-cinq heures et d'autres membres de sa famille pendant vingt heures depuis son arrivée au centre de détention, le 29 juin », précise Jim Landale, porte-parole du tribunal.

Il a, en outre, récemment accordé un entretien téléphonique à la chaîne américaine de télévision



Fox... contrairement au règlement de la prison, qui s'applique à tous les détenus. « L'accusé doit comprendre qu'il n'est plus en liberté, et qu'il doit obéir aux règles valables pour tous », rétorque Florence Hartmann, porte-parole de Carla Del Ponte.

« NOUVEAUX ÉLÉMENTS »

Surtout, Slobodan Milosevic maintient que le TPIY est « un instrument politique illégal », qui n'a pas compétence à le juger. Il conteste la légalité d'un tribunal qu'il a lui-même reconnu en signant les accords de Dayton, en décembre 1995, qui ont mis fin à la guerre en Bosnie. L'ancien président refuse également de prendre connaissance de son acte d'accusation, qui l'inculpe, notamment, pour la mort de plus de neuf cents Albanais du Kosovo. La procureure, Carla Del

Ponte, a donc demandé au juge Richard May de lui faire lecture de ce texte à l'audience. « Si vous prévoyez d'amender l'acte d'accusation, nous en reparlerons plus tard », a proposé le juge. Réponse de la procureure : « Je prévois de publier un nouvel acte d'accusation concernant la Bosnie et la Croatie début octobre, et d'amender celui sur le Kosovo à la fin du même mois. »

Au TPIY, les enquêtes ne s'arrêtent pas avec la détention d'un accusé, ce qui ouvre la porte à des amendements. Malgré cela, Slobodan Milosevic ironise : « Deux ans et demi se sont écoulés depuis mon inculpation, et le tribunal ne dispose d'aucun élément de preuve. Il en faut du temps pour mettre un point final à une fausse accusation ! » « Depuis que nous avons accès à des documents et à des témoins en Serbie, nous disposons de

nouveaux éléments de preuves, comme ces charniers contenant des restes d'Albanais du Kosovo découverts autour de Belgrade. Cela étant, nous sommes prêts à commencer le procès sur les accusations actuelles », rappelle Florence Hartmann.

DIALOGUE DE SOURDS

Par ailleurs, Carla Del Ponte a confirmé en marge de l'audience qu'elle inculpera l'accusé de « génocide en Bosnie », conformément à ce qu'elle laissait entendre au *Monde* en juillet. L'audience de « mise en état » de jeudi, dont l'objectif est d'avancer dans la phase préparatoire au procès proprement dit, a donc une fois encore tourné au dialogue de sourds. Cela n'a pas empêché le juge May de prendre une décision importante et d'établir un calendrier.

Constatant la persistance de l'accusé à refuser l'aide d'un avocat, le magistrat a nommé un *amicus curiae* (« un ami de la cour »), qui ne sera pas un avocat commis d'office, mais plutôt un relais entre les parties au procès chargé, notamment, de « s'assurer que les droits de l'accusé sont respectés ».

Au terme de trente-cinq minutes d'audience, alors que Milosevic reprenait son ancienne sur « le tribunal, instrument politique », le juge a levé abruptement la séance. Prochaine audience le 29 octobre. Le 9 janvier 2002, Richard May a convoqué ce qu'il espère être une ultime audience afin de fixer la date du procès. Le magistrat espère qu'il pourra commencer avant fin février. Un objectif considéré par certains, au TPIY, comme « difficile à atteindre ».

Alain Franco

► www.lemonde.fr/milosevic



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT Trafic

En matière de freinage et de sécurité, le nouveau Renault Trafic se distingue très nettement :

- > Distance de freinage ultra courte
(43m à 100km/h sur sol sec)
- > 4 freins à disque avec ABS + EBV *
- > 4 airbags (dont airbag conducteur de série)
- > Structure de caisse renforcée
- > Essieu arrière flexible pour une parfaite tenue de route.

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

Distance de freinage :
pour une fois vous serez heureux
d'être dépassé par vos concurrents.



EMPLOI Le nombre de chômeurs s'est accru de 39 600 en juillet (1,9 %) et atteint 2 116 700, selon les données mensuelles publiées, vendredi 31 août, par le ministère de l'em-

ploi. Le taux de chômage passe de 8,8 % à 8,9 % de la population active. ● CETTE TROISIÈME hausse consécutive porte à 53 600 le nombre de demandeurs d'emploi supplé-

mentaires depuis mai. ● LES HOMMES de moins de 25 ans sont particulièrement touchés, ainsi que les personnes à la recherche d'un travail depuis un à deux ans. ● LA FERMETURE de l'usine Flextronics, en Lorraine, illustre la tendance à la multiplication des licenciements économiques, en progression de 7,4 % en juillet. ● LES HÔPITAUX publics bénéficieront de la création de 40 000 emplois sur trois ans afin de compenser le passage aux 35 heures, prévu le 1^{er} janvier 2002. Les syndicats réclament encore un effort au gouvernement.

40 000 chômeurs supplémentaires se sont inscrits à l'ANPE au mois de juillet

Le ministère de l'emploi a annoncé, vendredi 31 août, que le chômage a progressé de 1,9 %. C'est le plus mauvais résultat enregistré depuis la nomination de Lionel Jospin à Matignon. En trois mois de hausse consécutifs, le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de 53 600

LA SITUATION se dégrade. En juillet, 39 600 demandeurs d'emploi supplémentaires ont été enregistrés à l'ANPE, ce qui correspond à une hausse de 1,9 %. Le bilan publié vendredi 31 août par le ministère de l'emploi confirme les craintes : pour la troisième fois consécutive, le chômage progresse. En juin, les statistiques avaient fait apparaître 8 500 chômeurs de plus (0,5 %), après une augmentation de 5 500 (0,3 %) en mai. Cette fois, le mouvement s'accélère et c'est le plus mauvais résultat enregistré depuis juin 1997. Le ralentissement économique s'inscrit désormais dans les statistiques du chômage.

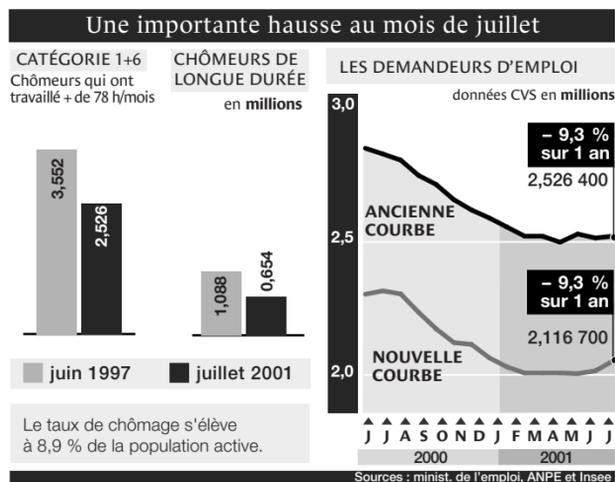
Le nombre des demandeurs d'emploi s'élève à 2 116 700. Le taux de chômage, calculé selon les critères du Bureau international du travail (BIT), passe de 8,8 à 8,9 %. Ces trois derniers mois marquent une progression de 2,6 % (53 600), même si le chômage a régressé de 9,3 % (217 000) sur un an. La nouvelle est d'autant plus mauvaise qu'elle s'accompagne d'autres indications pessimistes. La multiplication des annonces de plans sociaux commence à se traduire dans les chiffres. Au mois de juillet, les licenciements économiques sont en hausse de 7,4 %.

De plus, les jeunes, premiers bénéficiaires de la baisse du chômage, sont aujourd'hui les plus

touchés par le retournement de tendance. Chez les hommes de moins de 25 ans, en particulier, le nombre de chômeurs croît de 4,7 %, et la baisse du chômage dans cette catégorie n'est plus que de 2,2 % sur un an (contre 9,5 % pour les jeunes femmes). De façon générale, alors que les entrées à l'ANPE s'équilibraient peu ou prou avec les sorties, la balance s'est mise à pencher du mauvais côté : 346 700 personnes se sont inscrites (+ 5,5 %) alors que 328 500 sont parties (+ 2,6 %). Paradoxalement, les reprises d'emploi ont elles aussi progressé de 8 %. Les entrées en stage ont diminué de 6,6 %.

Ce coup de tabac enregistré en juillet est moins sensible pour les chômeurs qui ont exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois, moins nombreux qu'en juin. En incluant cette catégorie, le nombre total de demandeurs d'emploi atteint 2 526 400, et la remontée du chômage est moins brutale (0,5 %). Les chômeurs de longue durée pâtissent aussi de la mauvaise conjonction : si les demandeurs d'emploi de très longue durée (plus de deux ans) sont épargnés (- 0,8 %), le nombre des personnes ayant entre un et deux ans d'inactivité est en progression (+ 1 %).

Tout en prenant acte de ces mauvais résultats, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, tempère les choses en



invokant, dans un communiqué, « l'effet juillet ». Depuis août 1997, fait-elle remarquer, les deux seules augmentations du chômage ont été constatées en période estivale. Il y a un an, en juillet 2000, les statistiques avaient affiché une progression de 0,4 %. En réalité, cinq autres hausses ont été enregistrées, en août 1997, janvier 1998, août 1998, février 1999 et août 1999. Mais aucune d'entre elles n'avait l'ampleur de celle de juillet dernier. « C'est entre octobre et novembre, une fois passée la saison estivale, que tout se jouera »,

juge l'entourage de la ministre.

Outre l'« effet juillet », le gouvernement met en avant la suppression du service militaire pour expliquer que de nombreux hommes de moins de vingt-cinq ans se soient inscrits à l'ANPE. Au ministère de l'emploi, on souligne aussi l'impact de la fin des conventions de conversion décidée par les partenaires sociaux avec la mise en place du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). Lors d'un licenciement, ces conventions prévoient un accompagnement et une formation de six mois pendant lesquels

les salariés concernés n'embarquaient pas à l'ANPE. Dans le projet de loi de modernisation sociale, le gouvernement en a repris le principe (en le portant à neuf mois) ; mais ces dispositions, en cours d'examen au Parlement, ne sont pas entrées en vigueur.

Hors effets exceptionnels, M^{me} Guigou reconnaît néanmoins que l'évolution de juillet « s'explique également par le ralentissement de l'activité économique ». Mais, ajoute-t-elle, ce ralentissement, qui atteint l'ensemble des pays, est moins marqué en France que chez ses partenaires européens. Pour la ministre, cette situation « appelle une mobilisation renforcée de tous ».

Le gouvernement met en avant les « moyens supplémentaires » décidés depuis peu : les 50 000 contrats emploi-solidarité inscrits dans le budget 2002, le nouveau plan de lutte contre l'exclusion annoncé en juillet, les « assouplissements » annoncés pour faciliter le passage aux 35 heures des entreprises de moins de vingt salariés. « Le mandat de Lionel Jospin est clair. Nous devons plus que jamais réussir les 35 heures dans les PME. La loi ne doit pas produire de blocages », souligne l'entourage de M^{me} Guigou. Sur ce sujet, les choses vont donc aller très vite.

Si la reprise du chômage se confirme dans les prochains mois, le

message rassurant délivré aux Français, mardi 28 août, par M. Jospin risque bien de ne pas faire long feu. Dans un contexte international dominé, notamment en Allemagne, par une croissance faible, l'annonce de plans sociaux en France contribue à éteindre définitive-

Et déjà les communistes reviennent à la charge pour réclamer un moratoire sur les licenciements

ment cette petite flamme qu'essaie désespérément d'entretenir le gouvernement. A gauche, les débats houleux du printemps sur les esures anti-licenciements, que le gouvernement espérait laisser derrière lui, vont certainement rebondir. En octobre, le Sénat doit examiner de nouveau le projet de loi de modernisation sociale. Et déjà les communistes reviennent à la charge pour réclamer au gouvernement un moratoire sur les licenciements.

Isabelle Mandraud

Le dernier carré des « Flextronics » en lutte

NANCY

de notre correspondante

Trois petites tentes plantées sur une herbe rare, une plus grande où se serrent quelques femmes pour laisser passer l'averse. Devant la porte de l'usine Flextronics de

REPORTAGE

Elles sont une poignée à se relayer jour et nuit dans ce qui n'est pas une grève mais une garde, depuis cinq semaines

Moncel-lès-Lunéville, elles sont une poignée à se relayer jour et nuit dans ce qui n'est pas une grève mais une garde, depuis cinq semaines. Pas un mégot ou un gobelet qui traîne. Elles mettent un point d'honneur à nettoyer chaque jour. « On est là pour les empêcher de prendre les machines. Notre outil, c'est notre seul moyen de pression », explique Françoise. Comme quelques autres, c'est ici, sur le parking de l'usine du sous-traitant américano-singapourien de composants pour la téléphonie, qu'elle a passé le plus clair de ses trois semaines de vacances. Le temps s'écoule, il y en a toujours une pour dire que la direction compte sur l'usure et elles se préparent à la négociation de sortie. « Sur 250 salariés, dont 90 % de femmes, on est 25 ou 30 à venir ici. C'est pas beaucoup. »

Depuis quinze jours, à la demande du patron de l'usine, une trentaine d'employés ont repris le travail pour honorer une commande de 60 000 cartes électroniques. Les autres restent chez elles. « Payées à ne rien faire, ça finit par vous miner », disent-elles. « Dans une semaine, constate Alphonse Garcia, la secrétaire du CE, il n'y aura plus de travail. » Marie-Josée éprouve le besoin de se justifier : « C'était difficile de refuser ce travail. Ça aurait amené de l'eau au moulin du patron. Alors on vient deux ou trois heures plus tôt, on fait nos huit heures et on campe ici après. » Dans le secteur, tout le monde est sensibilisé à leur sort. Un retraité s'arrête pour leur donner des conseils de lutte sociale. Deux petites manifestations aux

abords de supermarchés locaux ont permis de collecter 12 000 francs. Des élus du coin viennent encourager les salariés. « Le maire de Moncel est un père pour nous, il nous apporte du bois pour le barbecue et du café », dit une ouvrière. Mais c'est surtout de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, voisin de 40 km, qu'elles attendent des nouvelles. « Depuis des semaines, c'est silence radio. On n'arrive pas à le joindre, raconte Lydia Drouin (CGT). S'il le faut, on ira le chercher ! »

A l'annonce de la fermeture du site, la direction américaine a proposé un transfert sur le site de Laval (Mayenne). « Nos maris ont du travail ici, on a des maisons. Et puis, partir sans qu'on sache pour combien de temps... », dit Françoise. Elle est doublement inquiète. Son fils de vingt et un ans travaille à l'usine Bata de Moussey (Moselle), qui est menacée de fermeture. « Lui aussi attend sa lettre de licenciement, soupire-t-elle. Ma fille va entrer en seconde cette année. Rien qu'en livres et en fournitures, j'en ai pour 2 500 francs. »

La visite d'une délégation de Laval, jeudi, a remonté le moral de la petite troupe. Marcel Chesnay, délégué CGT et secrétaire du CE, a expliqué comment fonctionnait l'unité mayennaise. « Flextronics n'a pas fait grand-chose pour contrer la tendance à la chute du marché du portable. Ils ont tenté tardivement une diversification à Lunéville. Le rachat de Laval a fragilisé Lunéville et accéléré le déclin du site », explique-t-il. Il ne croit pas au sérieux d'un transfert massif de salariés. Une proposition « farfelue ». Il y a actuellement trente-huit postes à pourvoir en Mayenne, explique-t-il. « La direction en offrira sans doute cent cinquante, en espérant que les candidats ne se bousculeront pas. » Il y aurait, à ce jour, une quarantaine de postulants méfiants. « Au lieu de faire un charter de Lunéville, il vaudrait mieux faire un transfert de la surcharge de travail, s'il y en a, de Laval vers Lunéville », propose-t-il. Dans sa sacochette, il a apporté un chèque de 10 000 francs. Le soutien des Mayennais à leurs collègues lorrains.

Monique Raux

Hôpitaux : les syndicats demandent encore un effort au gouvernement sur les effectifs

« EXCEPTIONNELLE ». C'est ainsi qu'Elisabeth Guigou et Bernard Kouchner ont qualifié, en la confirmant devant les syndicats, l'« enveloppe » de 40 000 emplois supplémentaires qui seront créés d'ici trois ans dans les hôpitaux (Le Monde du 31 août). « 40 000, c'est une belle ville moyenne ! », s'est exclamé le ministre délégué à la santé. Après des mois de tergiversations, le gouvernement et les huit organisations syndicales sont entrés, jeudi 30 août, dans le vif du sujet pour le passage aux 35 heures, à partir du 1^{er} janvier 2002, des 761 965 agents hospitaliers.

Dans l'après-midi, une première séance de négociation a été consacrée à l'annonce de ces créations nettes d'emplois, qui représentent une hausse des effectifs de 5,3 %, pour un coût estimé à une dizaine de milliards de francs. Tout en saluant l'effort, les syndicats, qui tablaient en majorité sur une augmentation de 50 000 postes, soit 7 %, voire plus, maintiennent pour l'instant leur appel à une journée nationale d'action le 20 septembre.

« Ce n'est pas tous les jours que, en tant que syndicaliste, on peut négocier sur un nombre d'emplois si élevé, a reconnu François Chêréque, secrétaire général de la CFDT Santé-sociaux. Mais il va falloir encore faire un effort. » « On pointe

toujours l'hôpital public comme le bon élève de la maîtrise comptable des dépenses de santé, on lui demande toujours plus d'efforts. Il faut lui donner plus de moyens », souligne, de son côté, Bruno Jardin, de la CGT.

Le coût de ces 40 000 emplois - 80 % seront pourvus les deux premières années, selon M^{me} Guigou - devra être entièrement supporté par l'assurance-maladie, qui accuse pourtant toujours un déficit. En 2002, cela devrait représenter 1,5 point de plus pour l'objectif

qu'au mieux le résultat pourra s'enrichir de quelques milliers d'emplois supplémentaires, guère plus, au terme des négociations avec les syndicats des personnels hospitaliers. En aucun cas la barre des 50 000 - réclamée par plusieurs organisations - ne pourra être atteinte, prévient l'entourage de M^{me} Guigou.

Dans la soirée, la discussion ayant repris, « trois heures de véritables négociations » ont fait apparaître des désaccords sur quatre des dix points du projet de régle-

« Une réformette », estime Marc Blondel (FO)

Marc Blondel a jugé, vendredi 31 août, sur France Inter, que la création de 40 000 emplois sur trois ans dans les hôpitaux n'est qu'« une réformette ». Alors que la situation actuelle est « suffisamment dégradée » et que les effectifs sont déjà « insuffisamment », le secrétaire général de Force ouvrière (FO) estime que la réduction du temps de travail va « alourdir la charge » des personnels. « Si on applique les règles des énarques », il faudrait, « avec gains de productivité, 48 000 postes en plus, a-t-il expliqué. Comme le premier ministre a dit lui-même que dans ce secteur hospitalier on ne pouvait pas faire des gains de productivité, eh bien, il faudrait aller beaucoup plus loin que ça. »

Par ailleurs, M. Blondel s'est une nouvelle fois élevé contre le financement des 35 heures par la Sécurité sociale. « Je dis non à ce que M. Jospin prenne les sous de la Sécurité sociale car déjà le régime d'assurance maladie est en déficit, a-t-il déclaré. Mais là, ça va cartonner en plus ! »

national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam) que le Parlement vote chaque année, sur proposition du gouvernement, dans le cadre de la discussion du budget de la Sécurité sociale. L'arbitrage de Matignon, à ce sujet, n'est pas encore rendu. Le 20 septembre, date de la journée d'action des hospitaliers, se tiendra la commission des comptes de la « Sécu ». Or le ralentissement économique pèse sans doute sur les prévisions pour l'année prochaine.

« Cette enveloppe est sans précédent dans la fonction publique hospitalière, et sans équivalent dans le reste de la fonction publique. Elle est motivée par la spécificité des missions des établissements publics et par les sujétions lourdes qui pèsent sur les personnels, a argumenté M^{me} Guigou. Je vous précise que, compte tenu, de son importance extraordinaire, nos marges de manœuvre sont réduites. » Cette précision de la ministre de l'emploi et de la solidarité signifie

mentation concernant la durée « effective » de travail ou les congés. Le principal porte sur la durée annuelle de 1 600 heures de travail, conformément au décret Sapin sur la fonction publique. Les syndicats ont réclamé l'extension à tous les agents des 1 540 heures annuelles appliquées au personnel de nuit passé aux 35 heures depuis 1994. En revanche, la définition arrêtée du « temps effectif de travail » semble avoir été plutôt bien accueillie.

Deux nouvelles rencontres avec l'ensemble des syndicats ont été programmées, les 7 et 12 septembre. A cette date, M^{me} Guigou souhaite obtenir un accord national, étant entendu que chaque établissement devra, ensuite, conclure son propre accord. La ministre a, en effet, avancé au 13 septembre la réunion sur les 35 heures avec les médecins hospitaliers, qui font l'objet de discussions séparées.

I. M.

2000, un millésime exceptionnel pour l'emploi

COMME elle fut enchanteresse, cette année 2000 ! Et comme le gouvernement voudrait que l'on s'en souvienne ! Avec 546 000 emplois créés, 428 000 chômeurs en moins inscrits dans la catégorie servant de baromètre officiel, elle a « dépassé les résultats positifs des trois années antérieures », selon une récente étude du ministère de l'emploi (L'Emploi et le chômage en 2000, Dares, août 2001). Après dix ans de restructurations, le secteur concurrentiel (hors agriculture, santé, administration) a bénéficié d'une croissance plus forte encore (3,7 %), créant à lui seul 500 000 emplois. La construction a connu une embellie particulière, grâce aux derniers chantiers Périssol, à la baisse de la TVA à 5,5 % sur les travaux d'entre-

tien depuis fin 1999 et aux intempéries de décembre de la même année. Le tertiaire, lui, s'est offert 380 000 emplois. Peu à peu, la part des contrats à durée indéterminée a commencé à augmenter (29 % des embauches), l'intérim, aussi, il est vrai (14,5 millions de contrats). Enfin, le chômage partiel est revenu à son niveau de 1974.

Tout cela grâce à la croissance, mais également aux 35 heures. La Dares (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) estime que les entreprises engagées dans la réduction du temps de travail ont créé ou préservé 350 000 emplois - chiffre cité par Lionel Jospin dans sa dernière intervention télévisée, mardi 28 août. « Dans la mesure où cer-

tains emplois auraient de toute façon été créés ou maintenus, les effets nets sur l'emploi sont de l'ordre de 240 000 depuis juin 1997, dont 165 000 en 2000 », nuance toutefois le document. Soit 30 % des emplois nouveaux. En 2000, 73 000 nouvelles entrées dans le programme emplois-jeunes ont également été enregistrées.

Entre mars 1998 et mars 2000, le niveau global des embauches s'est accru de 8 %, les effectifs salariés de 1,9 %. Du coup, le chômage a régressé, sa durée aussi. Avec 240 000 chômeurs inscrits depuis plus d'un an en moins, l'année 2000 apparaît « tout à fait exceptionnelle ». Les difficultés de recrutement, apparues en 1999, s'amplifient. La proportion d'employeurs

se plaignant du phénomène a atteint 80 % dans le bâtiment. Par ailleurs, les mesures ciblées sur les jeunes et les publics prioritaires de la loi de lutte contre les exclusions ont « favorisé » le recul du chômage dans ces catégories. Toutefois, pour la première fois depuis la reprise de 1997, le nombre des bénéficiaires de ces programmes s'est orienté à la baisse (-1,8 %), du fait, notamment, de la baisse sensible du nombre de contrats emplois-solidarité (CES). C'était en 2000, « annus magnus ». Pour 2002, la ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou, a obtenu dans son budget le financement de 50 000 nouveaux CES.

I. M.

Le Sénat s'autorise une dose de parité et plus de proportionnelle

Les élections auront lieu le 23 septembre

20 sièges sur 321 sont occupés par des femmes

	NOMBRE DE FEMMES	COMPOSITION ACTUELLE	NOMBRE DE SÉNATEURS RENOUEVABLES (le 23 sept. 2001)
Groupe communiste républicain et citoyen	5	17	4
Groupe socialiste	9	77	22
Groupe du Rassemblement démocratique et social européen	0	23	10
Groupe de l'Union centriste	1	51	22
Groupe des Républicains et Indépendants	2	46	11
Groupe du Rassemblement pour la République	3	99	30
Sénateurs n'appartenant à aucun groupe	0	7	3

Source : Sénat

VENDREDI 31 AOÛT, les conseillers municipaux des communes d'une trentaine de départements devaient élire les délégués qui seront appelés à participer, dimanche 23 septembre, au renouvellement des sénateurs dits de la série B. Coïncées entre les élections municipales et cantonales de mars et les élections présidentielle et législatives du printemps 2002, c'est peu de dire que ces sénatoriales ne passionnent guère les foules. A plus d'un titre, pourtant, ce scrutin marquera un jalon supplémentaire dans la cohabitation armée qui met aux prises les deux têtes de l'exécutif. Le premier ministre, Lionel Jospin, aura sans aucun doute à cœur de souligner que c'est à son initiative qu'ont pu être atténués les déséquilibres de la représentation au sein d'une chambre qu'il avait qualifiée, en 1998, d'« anomalie parmi les démocraties ». A l'inverse, le président de la République, Jacques Chirac, ne manquera pas de rappeler son attachement au bicamérisme,

Jean-Pierre Masseret va quitter le gouvernement

Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, devrait abandonner ses fonctions gouvernementales dès lundi pour conduire la liste socialiste, en Moselle, aux élections sénatoriales du 23 septembre. Une autre membre du gouvernement pourrait faire son entrée au Sénat : Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, occupera la deuxième place sur la liste du PCF conduite par le sénateur sortant, Yvan Renar, dans le Nord.

Plusieurs anciens ministres socialistes tenteront d'accéder au Palais du Luxembourg : André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques), Louis Mermet (Isère), et l'ancienne secrétaire d'Etat aux droits des femmes Michèle André (Puy-de-Dôme). A droite, l'ancien ministre et président (UDF) de la région Lorraine Gérard Longuet (Meuse), de même que Jacques Blanc, député de la Lozère et président (DL) du conseil régional de Languedoc-Roussillon, concourent pour une première élection au Sénat.

garant, à ses yeux, d'« une représentation équilibrée du territoire ». Et, accessoirement, de veiller à ce que la majorité acquise à la droite au Palais du Luxembourg ne soit pas trop écornée par l'introduction d'un nouveau mode de scrutin.

La principale nouveauté de ces élections sénatoriales réside, en effet, dans la mise en œuvre, pour la première fois, des dispositions introduites par la loi du 10 juillet 2000 étendant le nombre de sièges à pourvoir à la proportionnelle et par celle du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions électives. Si ces innovations ne devaient pas bousculer les rapports de forces au sein du Sénat, elles laissent espérer à la gauche la conquête, dans le meilleur des cas, d'une dizaine de sièges et pourraient permettre aux vingt sénatrices siégeant actuelle-

ment, sur trois cent vingt et un élus, d'obtenir cinq ou six renforts. La timidité de ces changements n'a pourtant pas empêché le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), de qualifier de « scélérate » la loi « alliant la proportionnelle et la parité » (Le Monde du 30 juin).

Le renouvellement du 23 septembre concernera les départements métropolitains de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, ainsi que la Réunion, la Nouvelle-Calédonie et les Français établis hors de France, soit au total 102 sièges. Les sénateurs, élus pour neuf ans mais renouvelés par tiers tous les trois ans, sont désignés par un collège électoral composé des députés, des conseillers régionaux, des conseillers généraux et des délégués des conseils municipaux. Au total, 49 845 personnes, dont les 47 534 délégués des conseils municipaux élus vendredi, participeront dans trois semaines à la désignation de 102 sénateurs.

ZIZANIES À DROITE

En vertu des nouvelles dispositions légales seront donc élus au scrutin majoritaire les seuls sénateurs des départements auxquels sont attribués un ou deux sénateurs. La représentation proportionnelle s'appliquera à partir de trois sièges de sénateurs, au lieu de cinq auparavant. Quatorze départements métropolitains ainsi que la Nouvelle-Calédonie sont placés sous le régime du scrutin majoritaire à deux tours, soit 28 sièges au total. La représentation proportionnelle concernera, pour le renouvellement de cette série, seize départements métropolitains, ainsi que la Réunion et les représentants des Français établis hors de France, soit 74 sièges. En outre, les listes présentées dans les départements soumis à la proportionnelle devront être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe, l'écart entre le nombre des femmes et celui des hommes figurant sur la liste ne pouvant être supérieur à un.

Pour la droite sénatoriale, qui dispose d'une majorité de sortants, mâles à deux exceptions près, il a fallu tenter de contenir la multiplication des listes dissidentes constituées par les élus en place et décidés à le rester. Faute de pouvoir enrayer le phénomène, elle a dû s'en accommoder. Le RPR, qui compose le groupe le plus important (voir l'infographie ci-dessus), n'a ainsi accordé ses investitures qu'au compte-gouttes, refusant de choisir entre les sortants quand ils se présentent sur des listes concurrentes. A gauche, en revanche, un accord a été trouvé entre le PS et le PCF dans neuf départements élisant leurs sénateurs au scrutin proportionnel, auxquels s'ajoute la Réunion, le PS et le PCR ayant convenu, jeudi 23 août, de faire liste commune. De quoi laisser aux communistes la possibilité de conserver leur groupe intact, et même l'espoir d'obtenir un siège supplémentaire dans l'Isère. Les Verts, enfin, devaient faire leur entrée au Palais du Luxembourg grâce à Marie-Christine Blandin, qui occupera la quatrième place sur la liste PS-Verts dans le Nord.

Patrick Roger

Le PS veut offrir une image rassembleuse à l'occasion de son université d'été

Le « projet socialiste » sera débattu lors de ce rendez-vous annuel, ouvert vendredi à La Rochelle

Le premier ministre, Lionel Jospin, s'exprimera de nouveau, dimanche 2 septembre, en conclusion de l'université d'été du Parti socialiste, qui

s'est ouverte, vendredi 31 août, à La Rochelle. Toute la palette des sensibilités socialistes est appelée à débattre du « projet » mis en œuvre

sous la responsabilité de Martine Aubry. Le premier secrétaire, François Hollande, se dit prêt à une « refondation » de la gauche en 2002.

LA ROCHELLE de notre envoyé spécial

A plus d'un titre, l'université d'été du Parti socialiste, qui s'est ouverte vendredi 31 août à La Rochelle, s'annonce inhabituelle. Tout d'abord, ce sera la dernière avant les échéances présidentielles et législatives de 2002. En second lieu, la liturgie ne sera pas similaire aux années précédentes, Lionel Jospin ayant choisi de faire sa rentrée médiatique le 28 août sur TF1 et ne réservant plus, comme à l'accoutumée, la primeur de ses réflexions estivales aux militants socialistes. Du coup, beaucoup d'entre eux s'interrogent sur le sens qu'il donnera, dimanche 2 septembre, à son discours de clôture. Seule certitude, M. Jospin s'exprimera de nouveau en premier ministre – et non encore en candidat à l'Élysée, même si cela ne trompe personne – et devrait défendre son bilan, parler économie, plans sociaux et insécurité, tout en s'adressant à sa majorité et en s'en prenant à la droite.

Il n'empêche que, pour François Hollande, ce traditionnel rendez-

vous doit « marquer que les socialistes sont en ordre de marche pour la préparation de nos campagnes électorales de 2002 ». Dès l'ouverture de l'université d'été, un débat animé par Alain Claeys, chargé de la trésorerie et de la coordination au secrétariat national du PS, portera sur le « projet socialiste », sous la responsabilité de Martine Aubry. Toute la palette des dirigeants socialistes, tels Elisabeth Guigou, Claude Bartolone, Julien Dray, Henri Emmanuelli, Jack Lang, Pierre Moscovici et Michel Sapin, y participera. Les dix-neuf ateliers qui suivront, vendredi et samedi, traiteront de la vie quotidienne, qu'il s'agisse du nucléaire, de la démocratie sociale, de la culture, de l'alimentation, de la sécurité, du sport, de l'éducation, de la toxicomanie, des transports, de la santé, « des familles », etc.

M^{me} Aubry, qui devrait entretenir régulièrement M. Jospin de l'avancement du « projet socialiste », tout en niant qu'une quelconque « cellule présidentielle » ait été mise en place à Matignon, a réuni, jeudi 30 août, à Rochefort, deux

cent cinquante militants de ses clubs reformés, dont une quarantaine de parlementaires, autant de responsables fédéraux et le secrétaire d'Etat aux personnes âgées, Paulette Guinchard-Kunstler, sur le double thème de la jeunesse et de la mondialisation.

Une autre réunion, le 22 septembre, portera, avant le conseil national convoqué sur ce point, sur le deuxième chapitre du projet, consacré à la paix et au développement. Pour M^{me} Aubry, qui voit dans ses clubs « un tuyau d'alimentation parmi d'autres », il s'agit de bâtir « un projet mobilisateur dans lequel les gens aient envie de croire, face à la démagogie à laquelle ne manquera pas de recourir Jacques Chirac à travers une nouvelle fracture qu'il trouvera ».

« REFONDATION » DE LA GAUCHE

Le premier secrétaire du PS a tenu à ce que toutes les composantes de la majorité plurielle se retrouvent à La Rochelle. Pour les Verts, le secrétaire d'Etat Guy Hocquët interviendra sur... l'économie solidaire, et, pour le PCF, un autre

secrétaire d'Etat, Michel Duffour, parlera de... politique culturelle. Si M. Hollande veut bien admettre que chaque famille de la majorité ait son candidat à l'élection présidentielle, il entend faire respecter quelques règles : « La gauche plurielle n'est pas une relique à laquelle on ne pourrait pas toucher, ou une icône devant laquelle il faudrait s'incliner, martèle-t-il. Mais il ne faut pas dévaloriser son bilan, qui est le socle de notre action collective, et permettre le rassemblement au second tour. »

Le « patron » du PS se dit prêt à envisager une « refondation » de la gauche en 2002, d'où son envie de créer un comité permanent de ses composantes, mais il n'entend pas pousser trop loin son sens de la conciliation. Cent trente-neuf circonscriptions en 2002 pour les Verts, qui en avaient 37 en 1997 ? M. Hollande balaye l'hypothèse, préférant raisonner en « circonscriptions gagnables ». Vingt seraient envisageables, mais moyennant un accord politique.

Michel Noblecourt



Le spécialiste du jet d'encre, c'est EPSON.

On a tous été un amateur du jet d'encre, mais que personne ne s'y trompe, en matière d'impression. EPSON reste la référence indiscutée. Avec une vaste gamme d'imprimantes et une technologie toujours à la pointe, EPSON vous offre le meilleur de l'impression jet d'encre. Et que ce soit en bureautique ou en photo, pour un usage occasionnel ou intensif, EPSON répond à tous vos besoins. Alors courez vite profiter des offres EPSON. Contactez EPSON information au 0.821.017.017 (0,79 F/mn) ou connectez-vous sur www.epson.fr



QUI VOUS COMPREND MIEUX QU'EPSON ?

EPSON

Imprimantes-Scanners-Projecteurs-Appareils photo numériques

MONNAIE La Banque centrale européenne a dévoilé, jeudi 30 août, les détails des coupures en euro qui commenceront à être acheminées vers les banques, dans certains pays, à partir du 1^{er} septem-

bre. ● **DE NOMBREUSES** mesures de sécurité ont été prises pour dissuader les faux-monnaieurs de profiter du changement de devises. ● **EN FRANCE**, un plan vigi-euro a été mis en place pour protéger les



transferts des pièces, puis des billets, des centres de stockage vers les banques. ● **LES CONVOYEURS** de fonds redoutent que cette période à hauts risques ne provoque une surcharge de travail et une recru-

descence des attaques de leurs fourgons. ● **SELON LE MENSUEL 60 millions de consommateurs**, l'adaptation aux prix en euros a déjà conduit à une forte hausse des produits de grande consommation.

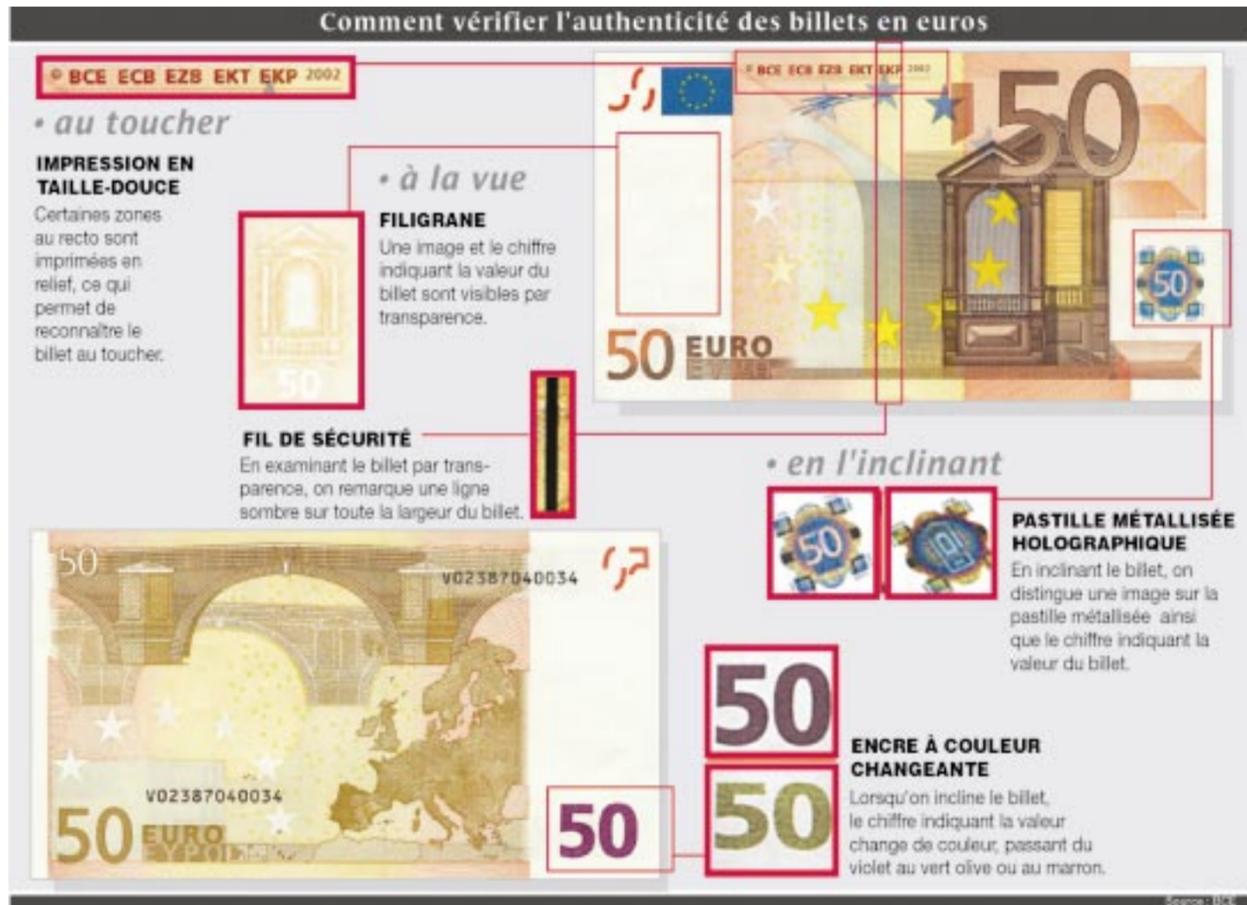
L'euro fait sa première sortie sous haute protection

La Banque centrale européenne a dévoilé, jeudi 30 août, les détails des billets qui commenceront à être acheminés vers les banques, dans certains pays, à partir du 1^{er} septembre. De nombreuses mesures de sécurité ont été prises pour tenter de dissuader les faux-monnaieurs de profiter du changement de devises

À QUATRE MOIS de son entrée en vigueur, l'euro commence à se matérialiser. Dès le 1^{er} septembre, selon les pays, le pré-approvisionnement des banques, puis des commerçants, est lancé. La monnaie unique, dont la production a commencé dans chaque Etat membre de l'Union monétaire il y a plus de deux ans, va ainsi entamer un long voyage dans la zone euro. Convois sous bonne garde, policiers aux aguets, citoyens convaincus, indifférents ou sceptiques : c'est la phase ultime du passage à l'euro qui se profile.

Si les particuliers devront attendre le 1^{er} janvier pour utiliser la nouvelle monnaie, la Banque centrale européenne (BCE) a dévoilé, jeudi 30 août, les billets originaux. Une grande première. Devant une meute de photographes, Wim Duisenberg, le président de la BCE, en avait presque des tremolos dans la voix : « L'euro est plus qu'une monnaie ; c'est un symbole de l'intégration européenne », a-t-il lancé, lors d'une cérémonie organisée au nouvel Opéra de Francfort, à quelques pas du gratte-ciel où siège l'institut d'émission. « Dans un peu plus de cent jours, l'euro sera dans nos poches, ce sera notre monnaie, une réalité tangible. »

La tension monte, et la BCE a attendu le dernier moment, ou presque, avant de révéler au public le détail des billets. Pour une raison simple, se défend-elle : « Nous ne voulions pas dévoiler trop tôt l'ensemble des dispositifs de sécurité », plaide Eugenio Domingo Solans, le membre du directoire chargé du dossier. De fait, les billets, dont il existe sept dénominations – 5 € (soit 32,80 F), 10 € (65,60 F), 20 € (131,19 F), 50 € (32 798 F), 100 € (655,96 F), 200 € (1 311,91 F) et 500 € (3 279,79 F) –, sont truffés de signes de sécurité. Filigrane, pastille ou bande holographique, encre à couleur changeante, papier spécial : les précautions sont multiples. A lui seul, le billet est d'ailleurs une illustration parfaite de l'Union monétaire, puisqu'il concentre les dispositifs en vigueur dans différents pays membres. En outre, « certaines techni-



ques inédites ont été introduites », a souligné M. Domingo Solans.

Tant de prudence et de techniques n'ont qu'un seul but : décourager les apprentis faussaires et les professionnels du faux-monnaillage. Car, de l'avis général, l'euro risque de décourager l'appétit des malfaiteurs. « L'introduction de la monnaie unique pourrait susciter de nouvelles contrefaçons, car son espace de circulation est très large ; les grandes monnaies, comme le dollar, sont particulièrement attirantes, car elles offrent des débouchés supérieurs aux petites », observe

Gilles Leclair, directeur des affaires criminelles et financières à Europol. La zone euro compte plus de 300 millions d'habitants et la monnaie unique circulera dans les pays voisins, en particulier en Europe centrale et orientale, où le deutschemark joue pour l'instant un rôle important. « La contrefaçon extérieure à la zone n'est pas à exclure », dit un des responsables de la Bundesbank.

La période de transition qui se profile sera, aux yeux des spécialistes, particulièrement « chaude ». D'abord, les particuliers ne seront pas très fami-

liers avec les nouvelles espèces sonnantes et trébuchantes. « Les escrocs pourront, à partir de janvier, voire avant, proposer de la fausse monnaie au public », juge un expert : pour limiter la casse, les mois qui viennent doivent permettre de préparer la population aux signes de sécurité des pièces et billets. Selon Alain Defer, responsable de l'Office central de répression du faux-monnaillage au ministère de l'intérieur français, ce sont les utilisateurs qui doivent devenir, « d'excellents détecteurs de fausse monnaie », avec une « vision panoramique » de l'euro.

Ensuite, les bandes organisées pourraient avoir en tête d'écouler leurs vrais-faux stocks de billets en ancienne monnaie. Et le plus vite possible : en France, par exemple, seule la Banque de France effectuera les échanges de monnaie à partir du 30 juin 2002, et elle aura sans doute alors l'œil vif pour détecter les coupures suspectes. Le nouveau logiciel, baptisé Rapace, doit aider à cette vérification. En Allemagne, la Bundesbank a d'ailleurs repéré une recrudescence de faux billets depuis le début de l'année 2001. « Les ban-

ques seront un moment ou l'autre submergées ; elles n'auront pas toujours le temps de vérifier les vieux billets. Il sera très dur, dans les mois à venir, d'éviter que de fausses lires soient échangées contre de vrais euros, à Moscou ou ailleurs », dit un expert. Les différentes institutions européennes ont tenté de s'organiser, en lien avec les autorités nationales. « L'objectif n'est pas tant de rendre impossible la contrefaçon sur le plan technique, car il y aura toujours des faussaires. Mais c'est surtout de rendre difficile la mise en circulation d'une éventuelle production », explique un spécialiste de la BCE.

COLLECTER LES CONTREFAÇONS

L'institut d'émission met en place un centre d'analyse technique des faux billets. Une base de données, alimentée par les polices et banques centrales de chaque pays, doit collecter les différents types de contrefaçon repérés à l'intérieur et en dehors de la zone euro. Les liens avec Europol ont été resserrés ces derniers mois. « L'échange d'informations est au point, mais il existe un vide juridique pour encadrer les enquêtes concernant des pays tiers », relève-t-on auprès d'Europol, où l'on espère être doté de prérogatives plus précises en cas de falsification impliquant un Etat situé hors de la zone euro.

Pour l'instant, la base de données de la BCE est encore vide. « Nous avons cependant de bonnes raisons de penser qu'il y a déjà des gens au travail, pour faire au plus vite. Il n'y aura pas de génération spontanée de faux monnaieurs du fait de l'euro, mais les spécialistes vont se convertir à la monnaie unique », estime M. Leclair. Les paris sont ouverts pour savoir quand surviendra la première alerte sérieuse. Avant le 1^{er} janvier 2002 ? Dans ce cas, les faussaires « seraient vraiment stupides », a commenté d'une pirouette M. Duisenberg : la vraie monnaie unique ne fera son apparition qu'après cette date fatidique.

Françoise Lazare et Philippe Ricard (à Francfort)

« Surcharge de travail colossale » et peur des attaques : la grande angoisse des convoyeurs français

« C'EST LE FLOU artistique », estime Raymond Esteve, convoyeur dans la banlieue de Mulhouse. « On ne sait pas à quelle sauce on va être mangés, mais elle risque d'être épiciée ! » Début septembre, les convoyeurs livreront leurs premiers sacs d'euros et, déjà, la peur des attaques s'installe sur les banquettes des fourgons blindés. Présence de la police à tous les coins de rue, escortes de la gendarmerie, soutien logistique de l'armée ? « Les mesures de sécurité prévues sont tenues secrètes. Nos patrons avancent complètement à tâtons », s'inquiète Raymond Esteve, salarié de Securitas et délégué Force ouvrière.

« On sait juste qu'on va se taper le grand banditisme, mais aussi les petits gangsters », raconte Jean-Pierre Debentzman, de la Brink's de Toulouse. « Ceux-là, ils s'imaginent que l'euro est l'occasion de leur vie. Mais ils sont mal renseignés, mal organisés. Ils vont rentrer dans le tas pour un fourgon de pièces de 50 centimes. » Depuis plusieurs mois, dans son entreprise, « les gars font du recyclage » : certains convoyeurs passent les concours de la police nationale ou municipale, de la fonction publique en général. Les mois qui les séparent de la mi-février, date à laquelle les livraisons exceptionnelles d'euros seront terminées, s'annoncent trop difficiles. « On va devoir trimballer des tonnes d'euros, en plus de tous les francs. C'est une surcharge de travail colossale », regrette Raymond Esteve, qui craint d'aligner 55 heures de convoyage par semaine. « Et la fatigue, c'est du stress en plus, de la vigilance et de la sécurité en moins. » Après neuf ans dans les rangs de Securitas, il touche

8 500 francs net mensuels, et précise qu'il est « plutôt mieux payé qu'ailleurs ».

DES PRIMES EN NÉGOCIATION

Dans toutes les sociétés de transport de fonds, des « primes euro » sont en cours de négociation. A la Brink's, par exemple, la direction a accordé 4 000 francs brut à ses salariés, pour les six mois exceptionnels couvrant la mise en place de l'euro. En contrepartie de ces « bonus », les

entreprises de convoyage ont demandé des dérogations au ministère des transports : elles voudraient imposer une moyenne de travail hebdomadaire de 48 heures à leurs employés, au lieu des 46 réglementaires, avec la possibilité de pointes à 60 heures. A la direction des transports terrestres, on explique « que les exigences de sécurité des convoyeurs sont légitimes, mais que la réussite du passage à l'euro reste impérative ». Le ministre devrait donc sous peu accorder des dérogations.

Pour ne rien arranger, les jours de congés des salariés risquent, entre septembre et février, de se réduire comme peau de chagrin. « C'est pas qu'on nous interdise les vacances, mais on nous fait comprendre, dans les couloirs de la boîte, qu'il vaut mieux pas les demander », ironise un convoyeur.

NOUVELLES RECRUES

Les inquiétudes des plus aguerris sont également attisées par le soudain gonflement des effectifs. « Les

nouvelles recrues viennent de tous les corps de métier : on a des militaires, des policiers, mais aussi des chauffeurs-livreurs », constate Raymond Esteve. Ils suivent tous une semaine de formation théorique, avant de grimper dans un fourgon, aux côtés de collègues expérimentés. « Mais est-ce vraiment le bon moment pour apprendre sur le tas ? », se demandent les anciens. Cyril Euvrard, vingt-cinq ans, vient de se lancer dans le métier. A Mul-

house, il a suivi quelques heures de cours sur la légitime défense et le port du gilet pare-balles. « Demain, c'est la journée de tir ; après-demain, l'enseignement des premiers secours », raconte-t-il. Bou langer de formation, il a opté pour le transport de fonds après un licenciement. « Je possède le permis de port d'arme, mais c'est la première fois que je touche un 357 magnum », avoue-t-il. Lundi, il embarquera à bord d'un fourgon, comme les 80 convoyeurs recrutés ces dernières semaines par la Brink's.

Tous comptent sur la présence, à leurs côtés, d'escortes de la police et de la gendarmerie. « Mais on sait, parce qu'on rencontre leurs syndicats dans les réunions organisées par la préfecture, que les policiers ne sont pas pressés de nous accompagner », précise Joseph Aliaga, représentant CFDT des salariés marseillais de la Brink's. « Imaginez-les, dans leurs voitures banalisées. Si on subit une attaque, les premiers morts, ce seront les policiers », affirme-t-il, comme pour se rassurer. « Tout ça nous fait peur, mais attention, c'est la première fois que nous disposons d'un tel pouvoir de pression. Si les braquages se multiplient, c'est la grève et le bordel dans le bel ordonnanceur du passage à l'euro. Ce serait très mauvais pour le gouvernement ! », ajoute Joseph Aliaga, qui a dix-neuf ans de métier. A Paris, Lyon et Marseille, les convoyeurs ont déjà accumulé, depuis le début de l'année, un nombre d'heures supplémentaires considérable. Au ministère des transports, on reconnaît que, « dans ces régions-là, les opérations ne se présentent pas au mieux ».

Le plan de sécurité Vigi-euro a prévu tous les scénarios-catastrophes

NOM DE CODE : « Vigi-euro ». Mission : « détourner certains de la tentation ». C'est ainsi que Lionel Jospin a présenté, mardi 28 août, le plan de sécurité qui accompagne la distribution des pièces et billets en euros. Adopté en conseil des ministres le 23 mai, ce dispositif devait entrer, dès samedi 1^{er} septembre, dans une nouvelle phase : quelque 32 000 tonnes de pièces vont progressivement quitter les centres de stockage départementaux, où elles dormaient depuis le 22 août, pour rejoindre les coffres-forts des sociétés de transport de fonds ou les grandes agences bancaires. C'est la phase dite de « répartition capillaire ».

Les euros, frappés à Pessac (Gironde), sont jusqu'à présent restés sous l'étroite surveillance de la police, de l'armée et de la gendarmerie. D'abord transportés vers cinq centres de stockage nationaux, à bord de trains blindés, escortés de gardes mobiles et surveillés par satellites, ils ont ensuite été transférés vers les 81 centres départementaux, souvent des établissements militaires – comme le camp de Mourmelon (Marne) ou l'arsenal de Toulon (Var). Désormais, les euros, conditionnés dans des boîtes de carton renforcé, passent aux convoyeurs, chargés des acheminer vers les centres de stockage des sociétés de transport de fonds. Ceux-ci seront alimentés par de simples fourgons blindés ou par des convois de semi-remorques, encadrés par la

police. Patrick Lagarde, responsable du projet euro à la Brink's, se veut rassurant : « Cette phase comporte peu de risques et ne devrait pas attirer les bandes organisées. » Selon lui, celles-ci devraient être découragées par le poids des palettes de pièces à embarquer (plus d'une tonne) et par les faibles montants contenus dans un camion (moins de 1 million de francs).

NOVEMBRE, « PHASE VRAIMENT CRITIQUE »

« La phase vraiment critique s'annonce à partir de novembre, quand commenceront les transferts de billets », estime Marcel Vinzerich, commissaire chargé, au ministère de l'intérieur, de superviser la distribution nationale des euros. A la différence des cérémonies du Bicentenaire, en 1989, qu'il était lui aussi chargé de coordonner, l'opération « Vigi-euro », classée « secret défense », est « fondée sur la discrétion ». Aucun détail ne transpire. Au point que les banques et les entreprises de convoyage se plaignent de ce silence. « En ce moment, on n'est sûr de rien. On se bagarre pour obtenir plus d'escortes », explique M. Lagarde. « Mais les autorités nous objectent que les disponibilités des forces de l'ordre ne sont pas extensibles ». Les 70 centres de stockage de la Brink's devraient bénéficier de deux escortes par jour, pour les transferts les plus sensibles. « On pourrait organiser nos propres convois spéciaux », admet M. Lagarde. Mais s'il faut deux ou trois

fourgons là où on en met un seul d'habitude, l'entreprise va manquer d'effectifs. »

A partir du 1^{er} septembre, c'est le Centre opérationnel Beauvau (COB), basé dans les locaux du ministère de l'intérieur, qui centralisera toutes les questions posées. Animé par M. Vinzerich, il regroupera une quinzaine de représentants de la police ou de la gendarmerie, mais aussi de la SNCF. Centre névralgique du dispositif de sécurité, ce sera lui qui aura à gérer toute crise éventuelle. Parmi les scénarios-catastrophes : une grève des convoyeurs. Le ministère de l'intérieur refuse de confirmer que l'armée prendrait alors le relais. M. Vinzerich précise que « les principales inquiétudes sont plutôt liées aux réactions des Français : s'ils se précipitent dès janvier pour changer tous leurs francs, nous devons faire remonter trop d'euros d'un seul coup ».

A la Brink's, on craint également des ruptures de stocks, qui pourraient conduire à des transferts précipités, et l'on signale que des pièces de 50 cents manquent déjà à l'appel. A la fin du mois d'août, une pénurie d'un autre type commençait à faire gronder les syndicats policiers : celle des gilets pare-balles, censés équiper les unités engagées sur les missions les plus périlleuses. Le ministère de l'intérieur dit aujourd'hui avoir rectifié le tir à ce sujet.

M. M.

Mathilde Mathieu



Le calendrier en France...

● **1^{er} septembre 2001** : début de l'approvisionnement des banques en pièces de monnaie.
 ● **1^{er} décembre 2001** : approvisionnement des banques en billets et pré-alimentation, en pièces et billets, des commerçants. Ces derniers pourront se procurer auprès des banques des « kits » – fonds de caisse standards, composés de 640 pièces, soit 2 rouleaux comprenant les 8 pièces de la nouvelle gamme. Il s'agit de leur permettre de rendre la monnaie en euro dès le 1^{er} janvier 2002. Pour les encourager, les banques ne les débiteront de la somme qu'en janvier.
 ● **15 décembre 2001** : mise à la disposition du public des sachets de monnaie. Vendus 100 francs (15,24 €), ils contiennent 40 pièces, dont au moins un exemplaire de chacune des 8 pièces. 50 millions

de sachets, en cours de préparation, seront disponibles.

● **31 décembre 2001** : alimentation des distributeurs automatiques de billets en euros. 85 % d'entre eux seront à même de fournir, dès le lendemain, les nouveaux billets, essentiellement des petites coupures de 10 et 20 euros.
 ● **1^{er} janvier 2002** : mise en circulation officielle de l'euro. Les commerçants sont incités à rendre la monnaie en euros pour commencer le retrait du franc.
 ● **17 février 2002** : fin du cours légal du franc, à minuit. Retrait des pièces et billets de la circulation : l'euro devient l'unique moyen de paiement.
 ● **Jusqu'au 30 juin 2002** : possibilité d'échange des francs contre des euros dans les banques ou les agences postales. Ensuite, et pendant trois ans pour les pièces, dix ans pour les billets, remboursement auprès de la Banque de France.

... et dans la zone euro

● **Allemagne, Autriche, Luxembourg, Irlande et Finlande** : les billets en euros seront distribués aux banques commerciales dès le mois de septembre, en même temps que les pièces dans tous les Etats de la zone euro. En Allemagne, en Autriche et au Luxembourg, les commerçants seront aussi pré-alimentés en billets à partir de septembre.
 ● **Grèce et Portugal** : les banques seront servies en octobre et les commerçants en décembre.
 ● **Belgique et Espagne** : la distribution des billets commencera en novembre pour les banques et en décembre pour les commerçants.
 ● **Italie** : les billets seront livrés à la mi-novembre.
 ● **France et Pays-Bas** : la distribution des billets ne commencera qu'à partir du 1^{er} décembre.

De nombreux produits de grande consommation ont subi une hausse des prix anticipée

« **ALERTE ! Les profiteurs de l'euro arrivent** », avertit le mensuel *60 millions de consommateurs*, dans son numéro de septembre publié vendredi 31 août. Les prix de nombreux produits de grande consommation, comme les lessives, le beurre ou le lait, ont flambé entre juin 2000 et juin 2001, signalent les enquêteurs de la revue de l'Institut national de la consommation (INC), pour lesquels il est désormais prouvé que « certains fabricants ou distributeurs profitent du passage à l'euro pour augmenter discrètement leurs prix ».

L'observatoire des prix de l'INC a passé au crible les prix de 210 produits de grande consommation, dans le cadre de son enquête trimestrielle. Et a dressé « la liste noire des prix qui flambent » dans la plupart des enseignes. Parmi les plus fortes hausses figurent les lessives (+ 22,04 % par exemple pour Persil), le beurre (+ 7,41 % pour Président), les shampoings (+ 12,6 % pour Elève), le lait (+ 18,52 % pour Viva Candia), les yaourts (+ 10,63 % pour Danone), la farine (+ 10,04 % pour Francine), le Pepsi-Cola (+ 8,3 %) et l'eau minérale (+ 5,58 % pour Evian). Dans certaines enseignes de la grande distribution, les enquêteurs de l'INC ont même relevé des pics impressionnants – comme la hausse de 41,3 % du lait Viva Candia constatée chez Casino.

Suivant les recommandations du ministère de l'économie et des finances, un accord de neutralisation des prix avait pourtant été signé en juin par cinq fédérations professionnelles de l'industrie alimentaire et de la distribution, qui s'étaient engagées à ce qu'« aucune hausse ne puisse être enregistrée au stade du consommateur » entre le 1^{er} novembre 2001 et le 31 mars 2002, durant la période du basculement à l'euro. Ont-ils voulu profiter des derniers mois de liberté avant ce « gel » concerté des prix ? « C'est dès

mars dernier que certains industriels ont commencé, en douce, à « anticiper les hausses », c'est-à-dire à accroître leurs marges, déplore l'INC. Une escalade qui risque de durer jusqu'au 1^{er} novembre... »

APPEL À LA VIGILANCE

Comme de coutume, producteurs et distributeurs se rejettent la responsabilité des hausses de prix. « Un certain nombre d'industriels ont augmenté leurs tarifs, que nous sommes obligés de répercuter sur nos prix en magasins », constate-t-on chez Auchan. « Nous n'avons pas noté de hausses anormales non justifiées qui ne soient liées à des éléments objectifs, comme la hausse des tarifs des matières premières », se défend-on chez Carrefour. Du côté des producteurs, on invoque volontiers les mauvaises conditions climatiques, qui ont accru le prix des fruits et légumes. Et on laisse entendre que les distributeurs ont relevé les prix des grandes marques, pour accroître leurs marges, tout en maintenant ceux de leur propre enseigne.

Jeudi 30 août, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a appelé les entreprises « à la responsabilité » et les consommateurs « à la vigilance » : « Nous sommes en régime de liberté des prix et la vigilance des consommateurs au cours de ces dix dernières années a assuré une très grande stabilité des prix. Il n'y a aucune raison pour que cela ne soit pas toujours le cas. » Pour s'en assurer, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a tout de même mené une vaste enquête sur les prix en juillet et en août, dont les résultats seront dévoilés la semaine prochaine.

Pascale Krémer et Stéphane Lauer

Les banques s'organisent pour stocker les tonnes de pièces

LES PARTICULIERS ne pourront se procurer des euros qu'à partir du 14 décembre, sous forme de sachets de pièces conditionnés, mais celles-ci seront livrées à partir du 1^{er} septembre dans les agences bancaires. La pré-alimentation des billets en euros, elle, sera effectuée un peu plus tard. Pour les banques, ces quelques mois d'avance sur la date officielle d'entrée en vigueur de l'euro ne vont pas faciliter le travail, car elles devront parvenir à stocker tous ces euros pendant quelques mois. Et toutes n'ont pas l'espace requis.

Les agences bancaires se sont donc livrées, ces derniers mois, à de nombreuses simulations. « Certaines de nos banques se sont procurées des objets de poids et de volumes identiques pour qu'elles se fassent une idée de ce que cela va représenter », explique-t-on au sein du groupe Banques populaires. La résistance au sol a également été analysée de près, car il ne suffit pas d'avoir l'espace

nécessaire au stockage. « Nous savons que la résistance moyenne au sol est de 350 kilos par mètre carré. Il faut donc appeler l'attention du personnel pour respecter ces normes. Les responsables des agences ont veillé à donner des consignes pour étaler et répartir les charges », indique Daniel Lassalle, directeur adjoint chargé de la monnaie unique à la Caisse nationale des caisses d'épargne. Chaque établissement doit donc s'organiser, sachant qu'un kit de pièces pour les particuliers pèse 200 grammes et qu'ils sont regroupés par boîte de 20.

DES CANTINES MILITAIRES

A la Caisse nationale des caisses d'épargne, on a calculé que, pour une caisse régionale, qui compte une centaine d'agences, la masse de pièces à stocker représente un poids de 28 tonnes rien qu'en kits de pièces destinés aux particuliers, 8 tonnes pour les kits à destination des commerces et 12 tonnes

de pièces dites « en vrac », c'est-à-dire sous forme de rouleaux individuels permettant notamment d'ajuster les fonds de caisse des commerçants.

Pour l'ensemble du groupe des Caisses d'épargne, ces chiffres se montent respectivement à 1 000 tonnes (kits de particuliers), 200 tonnes (kits de commerçants) et 300 tonnes (pièces en vrac), soit un poids total de 1 500 tonnes. « Nous avons prévu l'achat de cantines militaires, qui permettront de stocker les pièces de façon pratique et sécurisée. Chaque cantine nous permettra de loger 20 boîtes de kits, soit 80 kilos de pièces », explique M. Lassalle. Le casse-tête du retour des pièces en francs sera du même ordre, voire plus complexe, puisqu'il s'agira de retirer et de renvoyer plusieurs tonnes de petite monnaie dont le poids est aujourd'hui très difficile à estimer pour chaque agence bancaire.

Cécile Prudhomme

Le FLNC affirme n'avoir « rien à voir » avec le meurtre de François Santoni

Trois proches d'Armata corsa mis en examen dans l'enquête sur des attentats

Dans un communiqué parvenu à France 3 Corse jeudi 30 août, le FLNC affirme n'avoir « rien à voir » avec l'assassinat de François Santoni, tué le 17 août, ni avec le

double meurtre de Moriani-Plage, le 21 août. Par ailleurs, trois personnes suspectées d'appartenir à Armata corsa ont été mises en examen sur divers attentats.

LE FRONT de libération nationale de la Corse (FLNC) affirme, dans un communiqué parvenu à France 3 Corse jeudi 30 août, n'avoir « rien à voir » avec l'assassinat de François Santoni, l'ancien leader nationaliste tué le 17 août à Monaci-d'Aullène (Corse-du-Sud) qui n'est cependant pas cité nommément dans le texte. Le mouvement clandestin laisse également entendre qu'il n'est pas non plus impliqué dans le double meurtre de Moriani-Plage (Haute-Corse), intervenu le 21 août (*Le Monde* du 23 août). « Mettant à profit les assassinats de ces derniers temps, les manipulateurs patentés de l'appareil étatique français, avec certains médias complices, font courir les ragots les plus invraisemblables », affirme le communiqué. « Pour que tout soit définitivement clair, nous réaffirmons n'avoir rien à voir, ni de près, ni de loin, avec ces tragiques événements », ajoute le FLNC, qui juge « inutile et irresponsable de mêler [l']organisation à chaque attentat ou meurtre non élucidé ».

Le groupe clandestin s'attribue en revanche la paternité de quatre attentats ou tentatives commis ces dernières semaines sur l'île : le dépôt de charges explosives désamorçées, le 3 août, sous un poste de gendarmerie près de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), la destruction d'une résidence secondaire à l'Isollella (Corse-du-Sud), une tentative d'attentat contre une résidence secondaire, le 18 août, à Ajaccio (Corse-du-Sud) et un atten-

tat à la voiture piégée, dans la même ville, au cours duquel un policier a été fortement commotionné, dimanche 26 août.

Pour les spécialistes de la lutte antiterroriste, le communiqué du FLNC est d'abord destiné à un « usage interne » au mouvement nationaliste. Il s'agit de prévenir d'éventuelles représailles venant des fidèles de François Santoni, regroupés au sein d'Armata corsa. L'opposition répétée de François Santoni au processus de Matignon, soutenu par le FLNC réuni, a été évoquée comme une explication possible à son assassinat.

ORGANISATION « TRÈS AFFAIBLIE »

Le communiqué du FLNC a été diffusé alors que s'achevaient, à Paris, les gardes à vue de proches de François Santoni interpellés dimanche (*Le Monde* du 29 août). Ils sont soupçonnés d'avoir commis des attentats au nom d'Armata corsa. Trois d'entre eux, Jean-Dominique Allegrini-Simionetti, Lucien Bianchi et Jean-Pierre Martelli, ont été mis en examen par le juge Jean-Louis Bruguière pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

Jean-Dominique Allegrini-Simionetti, placé en détention provisoire, est le porte-parole du groupe de réflexion Presenza nazionale, créé par François Santoni et considéré comme la vitrine légale d'Armata corsa. Au cours de sa garde à vue, il aurait contesté appartenir au groupe clandestin. Jean-Pierre Martelli,

co-gérant du bar « La Piscine » à l'île-Rousse (Haute-Corse), où avait été assassiné en août 2000 Jean-Michel Rossi, l'ancien ami de François Santoni, a été placé sous contrôle judiciaire. Lucien Bianchi, qui a été écroué, est soupçonné d'avoir participé à plusieurs attentats ou tentatives, notamment à la Direction départementale de l'équipement (DDE) de Corte (en novembre 2000 et en janvier 2001), et à l'Office de l'environnement (en décembre 2000).

Deux autres personnes interpellées dimanche, Frédéric Perennetti et Samy Bouzitt, ont en revanche été remises en liberté sans qu'aucune poursuite ne leur ait été signifiée. Enfin, Jean-Xavier Arri et Jean-Christophe Parenti, déjà mis en examen et incarcérés dans l'affaire de l'attentat de janvier contre la DDE, ont regagné leurs cellules après avoir été interrogés par les policiers de la Division nationale antiterroriste (DNAT) sur leur participation éventuelle à d'autres attentats. A l'issue de ces interpellations et mises en examen, les enquêteurs paraissent désormais considérer Armata corsa comme « très affaiblie ». Ils restent cependant extrêmement prudents, observant qu'« il reste forcément dans la nature des fidèles de Santoni puissamment armés » susceptibles de venger leur chef disparu.

Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/corse

L'Institut de veille sanitaire note une recrudescence de la syphilis

LA SYPHILIS est de retour. Le nombre de cas signalés est réduit, mais l'augmentation rapide, constatée dans une étude menée sous l'égide de l'Institut de veille sanitaire (InVS) et publiée dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* daté du 28 août, constitue un signal d'alerte. Devenues rares, voire exceptionnelles, les maladies vénériennes ne faisaient plus l'objet d'une déclaration obligatoire depuis une modification du code de santé publique, en juillet 2000. Les données des dispensaires antivénérologiques (DAV) avaient montré une diminution du nombre de cas entre 1985 et 1987 et une stabilisation de 1987 à 1990.

Or, entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 mai 2001, 78 cas (dont 77 hommes) ont été spontanément déclarés à l'InVS : 32 en 2000 et 46 au cours des cinq premiers mois de 2001. 75 % des hommes touchés étaient homosexuels et 10 % bisexuels. 73 % avaient un antécédent de MST et 53 % étaient infectés par le VIH. Selon le profil-type, la personne touchée est donc plutôt un homme, souvent homosexuel, âgé en moyenne de 35 ans, résidant plutôt en région parisienne, une fois sur deux séropositif pour le virus du sida et ayant des antécédents de maladies sexuellement transmissibles (MST). Sur les 78 cas diagnostiqués dans l'ensemble des centres participant à l'étude, 68 (87,2 %) l'ont été à Paris, 9 (11,5 %) à Lille et 1 (1,3 %) à Nice. 61 des 68 cas parisiens ont été découverts dans les DAV ; trois l'ont été par des praticiens libéraux.

En novembre, le diagnostic de plusieurs cas de syphilis précoce (ou récente) dans le DAV de l'hôpital Tarnier (Paris) en l'espace de six semaines a déclenché une enquête épidémiologique pour confirmer ces cas et mettre en évidence une éventuelle recrudescence de la maladie.

A Paris, cinq DAV, un réseau de médecins libéraux et des consultations hospitalières de maladies infectieuses, ainsi que le centre hospitalier universitaire de Lille-Tourcoing et le DAV de Nice ont participé à l'étude. Dans les cinq DAV parisiens, le nombre de syphilis précoces diagnostiquées s'est spectaculairement accru : 4 en 1998, 9 en 1999, 28 en 2000 et 33 pour les cinq premiers mois de 2001.

Cette résurgence inquiète particulièrement parce qu'elle survient dans un contexte où d'autres MST sont en recrudescence, aussi bien en France que dans plusieurs pays européens. Le nombre de gonococcies (blennorragies) avait doublé en 1998 en France (*Le Monde* du 30 juin 1999). L'enquête « Presse Gay » 2000

confirmait la tendance et indiquait un relâchement de la prévention parmi les homosexuels (*Le Monde* du 13 mars). Dans un texte accompagnant l'étude, Jean-Claude Desenclos, responsable du département des maladies infectieuses à l'InVS, plaide pour « renforcer la prévention ». Selon lui, tout indique « une augmentation sensible du nombre moyen de sujets contaminés par un patient infecté ». Il semble, de plus, que les rapports bucco-génitaux soient souvent associés à la survenue de la syphilis. Le docteur Desenclos précise qu'« un réseau de surveillance volontaire de la syphilis » est en cours de constitution.

Le ministère délégué à la santé a

Paul Benkimoun

Information judiciaire pour meurtre et viol après la mort d'un bébé

LE PROCUREUR de la République d'Avignon, Michel Aubourg, a ouvert une information judiciaire, jeudi 30 août, pour « meurtre et viol d'une mineure de moins de quinze ans » sur une fillette de 23 mois, retrouvée morte, mercredi 29 août, dans une rivière à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse). Selon les premiers éléments, l'enfant aurait été violée avant d'être jetée à l'eau. L'instruction a été confiée au juge Xavier Bonhomme. Les résultats de l'autopsie étaient attendus vendredi soir.

Le corps d'Ovely avait été découvert par les pompiers, mercredi vers 7 h 15, alors qu'il gisait, à 50 mètres du domicile des parents, sur les bords de la Sorgue, la rivière qui traverse cette cité touristique de 18 000 habitants. Le père de l'enfant, brocanteur occasionnel, avait alerté les secours vers 7 heures. Les parents, entendus comme témoins, ont expliqué qu'ils avaient constaté la disparition de leur fille à leur réveil. Selon les premières constatations des pompiers, qui ont tenté en vain de la ranimer, le bébé n'aurait pas séjourné longtemps dans l'eau.

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCES : un jeune majeur et un mineur, soupçonnés d'avoir violemment agressé une contrôleuse**, mercredi 29 août, dans un train entre Marseille et Toulon, ont été mis en examen et écroués, jeudi, pour « tentative d'homicide sur personne chargée d'une mission de service public, violence et tentative de vol ». Selon des collègues de l'agent SNCF, les deux jeunes errants, qui voyageaient sans billet, auraient tenté de pousser la contrôleuse sur la voie par la porte de la dernière voiture.

■ **CONSUMMATION : les fraudes à l'encontre des consommateurs, et notamment des touristes, ont diminué cet été** par rapport à l'été 2000, a annoncé, jeudi 30 août, le secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, François Patriat. Selon les chiffres de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, le taux d'infraction s'est élevé à 13,9 % contre 14,9 % en 2000. Les principales infractions ont concerné essentiellement l'information sur les produits et l'hygiène.

■ **LOGEMENT : une dizaine de familles expulsées le 21 août de la cité du Franc-Moisin à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)**, dont elles occupaient certains logements depuis mai 1999, campent depuis devant la mairie de Saint-Denis afin de réclamer des solutions de logement définitif. Selon l'association Droit au logement, « cette dernière expulsion est un abus de pouvoir de la mairie de Saint-Denis et de la préfecture de Seine-Saint-Denis qui se sont engagées (...) à reloger les 62 familles qui occupaient depuis 1999 les locaux laissés vacants ».

Le brame du cerf résonne à nouveau dans les montagnes corses

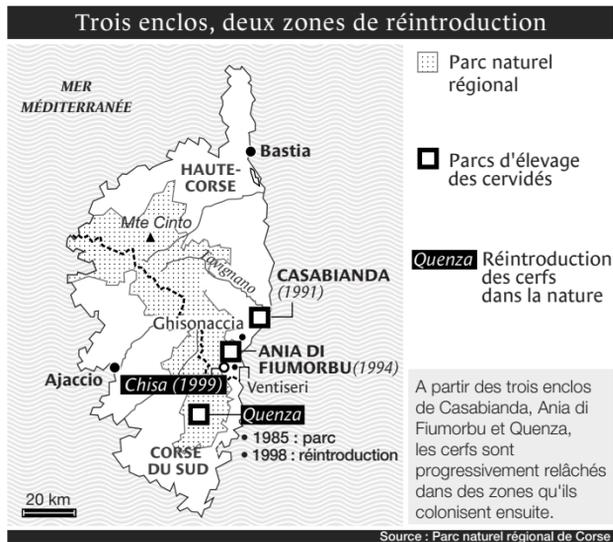
Une expérience de réintroduction des cervidés est menée sous l'égide du Parc naturel régional. Quelque 200 animaux sont désormais présents dans l'île. Les responsables du projet tiennent à en faire une opération exemplaire, acceptée par toute la population et ouverte aux coopérations internationales

GHISONACCIA

de notre envoyé spécial

Dans le jardin de sa maison de Ventiseri, véritable balcon sur la plaine orientale de la Corse, entre mer et montagne, François s'en régale à l'avance. Pour la première fois, il a des chances d'entendre le brame du cerf, début septembre – avec quinze à vingt jours d'avance, comme partout dans le Sud, sur la saison du brame des grandes forêts de Picardie ou d'Ile-de-France (*Le Monde* du 29 septembre 2000).

Ventiseri jouxte l'une des zones de réintroduction du cerf en Corse, sur le territoire de la commune de Chisa (Haute-Corse). Les premiers cervidés y ont été relâchés en 1999. Ils sont maintenant assez nombreux pour que le brame puisse résonner, de nouveau, dans la montagne corse. Ici, les insulaires tentent d'effacer l'une des erreurs de leurs aînés. Le déclin du cerf corse, qui a en fait la même souche génétique que le cerf sardo (*lire ci-contre*), a commencé dans les années 1930. Chassé à outrance à l'arme automatique, par les occupants italiens puis par les Alliés lors de la seconde guerre mondiale, il a fini par s'éteindre, sous la pression du braconnage, à la fin des années 1960. Sa disparition « a été ressentie comme l'échec d'une génération face à ses enfants », souligne un document du Parc naturel régional de Corse (PNRC), créé dès 1972, aujourd'hui acteur incontournable du développement de l'île. Le parc est à l'origine de l'expérience actuelle, en cours depuis 1985. Cette année-là, les quatre premiers animaux venus de Sardai-



gne sont introduits dans un enclos à Quenza (Corse-du-Sud).

Comme toute réintroduction d'animal sauvage, celle du cerf corse est une occasion de réfléchir à l'utilisation et à l'aménagement de l'espace. Ici, les concepteurs du projet y ont ajouté le souci d'une mise en œuvre exemplaire, qui, par là même, puisse contribuer à lutter contre l'image négative de la Corse.

« LAXISME ZÉRO »

Dans une île où l'absence de volonté collective et les divisions endémiques sont souvent paralysantes, associer tout le monde au programme était essentiel. Un tra-

vail de préparation « en amont, pendant des années », a été réalisé, souligne Gérard Feracci, chef du projet grande faune au PNRC. Il a fallu parfois organiser des réunions sur la place du village, ou même voir les gens un par un. Mais ce travail semble avoir payé. Pour le moment, le parc ne rencontre « aucun problème » et tout le monde participe au chantier : les deux fédérations de chasseurs, la collectivité territoriale via l'office de l'environnement, l'ensemble des services de l'Etat : direction régionale de l'environnement, Office national des forêts, Office national de la chasse (ONC)...

Autre point sensible, surtout en

Corse, le respect des règles. Là encore, le défi a été lancé de rompre avec d'anciennes habitudes : « Nous sommes intransigeants. L'axisme zéro », annonce d'emblée Gérard Feracci. Le cerf n'est réintroduit dans un site que lorsque le respect de l'intégrité du cahier des charges est garanti. Si des problèmes de braconnage surviennent, les gardes de l'ONC ne rendraient pas la vie facile aux contrevenants. L'expérience pourrait même être interrompue dans la zone touchée, si les incidents persistaient.

VINGT FAONS DANS L'ANNÉE

Enfin, la gestion du projet vise aussi à montrer que les Corses, à partir du moment où ils ont la « maîtrise totale du programme », peuvent se tourner vers l'extérieur, le continent français comme l'Europe. « Les meilleurs spécialistes travaillent avec nous », souligne Gérard Feracci. De même, le souci commun de la survie du cerf insulaire a permis de développer de nouvelles relations avec la Sardaigne, voisine et pourtant longtemps ignorée. La coopération entre les deux îles limitera les risques d'extinction de la sous-espèce, en cas de grave accident sanitaire dans l'un des deux foyers de peuplement. « C'est l'Europe qui débloque tout », estime Gérard Feracci. Au bout du compte, avec la réintroduction du cerf, « on voit qu'en Corse on obtient des résultats », martèle le responsable du projet grande faune. Les dégâts pour les cultures ou les forêts ne sont pas, pour le moment, un pro-

blème, et Gérard Feracci pense qu'en dehors de quelques zones remarquables, de forêt notamment, le cerf « peut être un enrichissement pratiquement sur toute la Corse ».

La population estimée était de 130 à 150 individus en 2000. Vingt faons sont nés en 2001 dans les parcs, sans doute à peu près autant dans la nature. Quelque

vent déranger les cerfs. Mais, de l'avis même du PNRC, les chasseurs montrent une discipline remarquable. A long terme – vingt, trente, quarante ans –, le cerf pourrait redevenir un gibier chassé, comme dans les forêts du continent. En attendant, il peut prendre sa place dans le développement du tourisme « vert » en Corse, en contribuant à pallier

Un suivi quotidien grâce aux colliers émetteurs

Avant d'être relâchés dans la nature, les cerfs sont pesés, mesurés, une prise de sang est effectuée dans le cadre d'un programme de recherche sur la génétique de l'espèce. Après leur passage dans les enclos, une partie des cervidés relâchés sont munis de colliers émetteurs, en fonction de la composition de la population suivie en termes d'âge, de sexe... Ces colliers, qui ne gênent pas les animaux, permettent un suivi télémétrique, plusieurs fois par jour, de leurs déplacements, complété par des observations à la jumelle et par les informations apportées par les randonneurs et les chasseurs.

Les responsables du projet ont ainsi pu se rendre compte que les cervidés choisissent, globalement, de s'implanter là où ils l'avaient prévu et savent d'instinct choisir les lieux où la nourriture leur conviendra le mieux. Pendant la période du brame, les combats se déroulent non seulement entre cerfs en liberté, mais aussi parfois avec ceux des enclos à travers les grillages, ce qui nécessite certaines précautions.

200 cervidés sont donc aujourd'hui présents dans l'île. Indice que la population est bien favorable au projet de réintroduction, le seul cerf victime, jusqu'à aujourd'hui, d'une collision avec une automobile a été transporté par ceux qui l'avaient renversé chez un vétérinaire.

L'une des rares difficultés, pour le moment, est liée à la chasse au sanglier, qui s'ouvre le 15 août, durant laquelle des chiens peu-

insuffisance de la grande faune, qu'espère toujours croiser le randonneur au détour d'une futaie. Outre les programmes scientifiques en cours, le PNRC attend l'émergence d'une petite économie locale autour du cerf. Mais il s'agit bien, avant tout, conclut Gérard Feracci, de « redonner à la Corse une partie de son patrimoine ».

Jean-Louis Andreani

Le « sardo-corse », plus petit et plus rustique

GHISONACCIA

de notre envoyé spécial

Les cerfs importés de Sardaigne en Corse sous l'égide du Parc naturel régional (PNR) sont d'abord répartis dans trois « parcs de production », qui correspondent à des milieux naturels différents (*voir la carte ci-dessus*) et servent de sas d'observation et d'acclimatation. Les premiers petits y naissent. Le PNR a d'abord enregistré chez les biches de ces parcs des taux de mortalité inhabituels, peut-être liés à un régime alimentaire trop riche. Aujourd'hui, le PNR pense avoir réglé le problème.

L'un de ces parcs se situe dans la large enceinte du pénitencier de Casabianda, voué aux activités agricoles. Ce choix est symbolique : c'est ici qu'ont vécu les derniers cerfs de l'île, avant leur disparition totale en 1969-1970. Les traditionnels panneaux triangulaires qui mettent en garde contre les passages de grands animaux sont restés le long de la route qui va à Ghisonaccia, plusieurs années après l'extinction du cerf dans l'île. Le cerf corse, *Cervus elaphus corsicanus*, est en fait le même que le cerf sardo, l'une des sous-espèces de cerf élaphe.

Jusqu'à maintenant, les spécialistes considéraient qu'il avait probablement été introduit dans l'île lors de la longue (sept siècles) occupation romaine. Mais des recherches en cours pourraient attester d'une présence bien antérieure, qui pourrait remonter à 350 000 ans avant J.-C.

Les conditions de vie dans l'enclos de Casabianda, interdit au public puisqu'il s'agit d'une espèce protégée, permettent une observation d'une facilité exceptionnelle, à quelques mètres, surtout lorsqu'on apporte le complément de fourrage à ces animaux qui seront relâchés dans la nature d'ici quelques mois ou quelques années. Toutes les précautions sont prises pour qu'ils oublient très vite leur premier contact avec l'homme.

Si les faons de l'année portent, comme leurs homo-

logues du nord, la livrée tachetée du Bambi de Walt Disney, les différences apparaissent nettement chez les adultes. Aussi harmonieux, le cerf « sardo-corse » est plus petit et plus léger que dans des latitudes plus septentrionales (une centaine en moyenne de kilos pour les grands mâles, contre le double dans les forêts de la moitié nord du continent français).

Très rustique, il est plus éclectique dans le choix de sa nourriture, « plus près de la terre », et son pelage, plus sombre, rappelle le poil d'hiver de ses congénères de Sologne ou de Picardie. Ses bois sont un peu différents, avec moins de ramifications, peut-être pour se déplacer plus vite dans l'inextricable

Son pelage, plus sombre, rappelle le poil d'hiver de ses congénères de Sologne ou de Picardie

maquis méditerranéen : les spécialistes pensent que ces différences morphologiques résultent d'une adaptation au terrain et sont probablement réversibles.

En revanche, dans le cadre d'un programme de collaboration avec l'Institut national de la recherche agronomique, l'Institut de recherches sur les grands mammifères (IRGM), qui dépend de l'INRA, a été surpris de constater que le brame du cerf sardo-corse est très différent de celui du cerf continental. Au point qu'il a été décidé, lorsqu'un cadavre de cerf sera disponible, d'étudier le fonctionnement de sa gorge.

J.-L. A.

Les sangliers prolifèrent aux portes de Nice

Ils semblent très attirés par les pelouses des jardins et les terrains de golf

NICE

de notre correspondant

« Ici, à flanc de colline, à la lisière de Nice, certains soirs, un sanglier peut en cacher un autre », ironise Edmond, un septuagénaire du valon de la Madeleine. Avec la saison chaude, les sangliers prolifèrent aux portes mêmes de Nice et s'approchent des habitations. En famille, les « bêtes noires », comme les surnomment les chasseurs, s'enhardissent de jour comme de nuit et descendent dans les vallons, ou grimpent dans les collines boisées ceinturant la ville du côté du mont Vinaigrier, de Pessicart, de Gairault ou des quartiers nord de Nice.

De nombreux vallons « obscurs », boisés, semblent attirer irrésistiblement les sangliers. Les habitants du valon de la Madeleine sont habitués, même si certains s'en plaignent, à leurs fréquentes incursions. Il y a deux ans, des enfants qui s'étaient intéressés de trop près à des marçassins ont été poursuivis par une laie. Sur les hauteurs de ce valon, les riverains se rappellent qu'une harde d'une quinzaine de sangliers a fait irruption au sein de la clinique psychiatrique de La Costière. Il a fallu faire appel aux sapeurs-pompiers pour les en chasser.

« On ne croise tout de même pas des sangliers à chaque feu rouge », relativise Bernard Baudin, le président de la fédération des chasseurs des Alpes-Maritimes, qui constate cependant que les sangliers – dont on évalue le nombre à 200 à Nice – s'installent dans tous les lieux où se trouve une nourriture abondante. « C'est un comble, mais certains habitants les nourrissent ; aussi les bêtes reviennent dans la mesure où on leur prépare même la table ! », ajoute-t-il. Ce comportement est qualifié d'irresponsable par les chasseurs : les 10 000 sangliers qui peuplent les Alpes-Maritimes ont fait des dégâts estimés à 500 000 francs en deux ans, sur des dizaines d'exploitations horticoles ou maraîchères dans le département.

Sur la Côte d'Azur, tous les parcours de golf sont touchés par l'invasion des hardes à la recherche de nourriture dans des terrains propices. Conséquence, des mesures draconiennes sont prises par la plupart des golfs : grillages, clôtures électrifiées et tirs d'élimination par des louvetiers assermentés. A 1 kilomètre de la limite du parcours, le Monte-

Carlo Golf Club et les chasseurs ont mis en place des distributeurs de maïs pour rassasier les envahisseurs et leur ôter l'envie d'aller chercher leur pitance ailleurs. A Nice, les porcs sauvages font des ravages dans les jardins en s'attaquant aux murs en pierre sèche. Ils apprécient particulièrement les pelouses et les arrosages automatiques.

« La chasse permet de limiter la prolifération de ces bêtes, qui est considérable », estime Bernard Baudin. Quand, par exemple, une année, on abat 80 sangliers sur 100, l'année suivante, on retrouve le même nombre

dant formellement interdit par un arrêté préfectoral de tirer dans des zones à moins de 150 mètres d'une habitation. C'est l'une des raisons pour lesquelles des battues administratives ont été organisées cet été. A une portée de fusil de la ville, une vingtaine de chasseurs ont quadrillé, en juin, les collines du mont Vinaigrier et de l'Observatoire. « Ces battues n'ont rien donné, faute de temps, reconnaît Paul Piquet, vice-président du groupement des lieutenants de louveterie des Alpes-Maritimes, mais les tirs d'élimination de nuit et la pose de cages à piège ont contribué,

Les « cochongliers » attaquent

Les sangliers, qui font actuellement le siège de Nice, sont parfois le résultat d'une hybridation entre porcs domestiques et sangliers. Le plus souvent baptisés « cochongliers », ces animaux sont parfois décrits comme « roses à poil noir ». Les agriculteurs victimes des dégâts causés par les cochongliers ou les « vrais » sangliers accusent les chasseurs, longtemps soucieux d'être sûrs d'avoir un gibier au bout de leurs fusils. Ainsi, dans le sud de la France, l'Office national de la chasse (ONC) a-t-il mené, il y a quelques années, une « politique active de repeuplement ». Des croisements porcs-sangliers auraient même été effectués dans certains élevages.

La prolifération des sangliers s'explique aussi par la prolificité de l'espèce (chaque portée compte de nombreux marçassins), l'intelligence et la méfiance de ce gibier et l'évolution de son environnement, marqué, notamment, par la déprise agricole et l'avancée des forêts.

de bêtes, c'est-à-dire 100. » Cette année, l'ouverture de la chasse dans les Alpes-Maritimes a été avancée au 19 août afin de diminuer la population de sangliers. L'an dernier, en quinze jours, 486 bêtes ont été abattues sur la seule bande littorale de Menton à Théoule, et 1 862 au cours de la saison 2000-2001. Sur l'ensemble des Alpes-Maritimes, l'an dernier, le tableau de chasse totalisait 7 000 têtes.

A Nice, où l'animal a été classé « nuisible » comme dans 67 autres communes du littoral, il est cepen-

entre juin et juillet, à supprimer à Nice 26 sangliers. »

Les chasseurs estiment également que, pour limiter la prolifération des sangliers – le taux d'accroissement atteint 200 %, selon Bernard Baudin –, il faudrait obliger les propriétaires négligents des collines niçoises à débroussailler leurs terrains. Le phénomène s'est accentué ces dernières décennies avec le déclin de l'activité horticole et maraîchère sur les collines.

Paul Barelli

DÉPÊCHES

■ BIARRITZ : un phoque à capuchon s'est échoué sur le Gave à 30 kilomètres de la mer, près du village de Peyrehorade (Landes). Cet animal de moins d'un an va être transféré au centre Océanopolis de Brest où il sera bagué avant d'être relâché en mer.

■ ORLY : l'aéroport célèbre ses quarante ans en déployant, sur la façade extérieure de son aérogare, une fresque, œuvre de Thierry Baratoux, de 200 mètres de large sur 17 mètres de haut. Cinq enfants souriants y incarnent les cinq continents et symbolisent les 315 millions de voyageurs qui ont transité par Orly pendant cette période.

Un comité consultatif pour gérer la forêt de Compiègne

DEPUIS plusieurs années, des polémiques éclatent sur la gestion de la forêt de Compiègne (Oise), notamment à propos du niveau des plans de chasse des grands cervidés (*Le Monde* du 13 mars 1999). Pour tenter d'assainir le climat, « un comité consultatif » de la forêt de Compiègne va prochainement être mis sur pied à l'initiative de la préfecture de l'Oise et de la direction régionale de Picardie de l'Office national des forêts (ONF).

Cette structure d'une cinquantaine de personnes est destinée à être « un lien d'expression et de concertation » entre les différents partenaires qui s'intéressent à la protection et à la gestion du massif forestier de Compiègne. Elle regroupe en son sein des représentants des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des asso-

ciations, des différentes catégories d'usagers, des riverains par l'intermédiaire des maires, mais aussi des personnalités qualifiées.

Le comité, qui doit se réunir au moins une fois par an à l'initiative de son président ou du directeur régional de l'ONF, a été calqué sur celui qui existe déjà pour la forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

MODÈLE « DÉPOUSSIERÉ »

Mais le comité de Compiègne est plus large et diversifié que celui de Fontainebleau : le modèle, dit-on à l'ONF, a été « dépolé » pour le rendre plus efficace et à même « d'assurer une meilleure communication » entre le gestionnaire en titre de la forêt de Compiègne, l'ONF, et ses usagers notamment les randonneurs et les chasseurs.

Début août, six associations de protection de la nature ont déposé devant le tribunal administratif d'Amiens deux requêtes contre l'arrêté préfectoral fixant le plan de chasse des cerfs et des biches dans l'Oise pour la saison en 2001-2002.

Il s'agit d'obtenir l'annulation de l'arrêté et, en attendant le jugement, sa suspension. Ces associations contestent les méthodes d'évaluation du nombre d'animaux qui servent de base à la détermination des plans de chasse. Pour le massif d'Ourscamp-Carlepont, elles évoquent une « éradication » des cervidés. Pour la forêt de Compiègne, le plan de chasse prévoit le prélèvement de 451 grands cervidés pour 637 observés lors des comptages, ce qui correspond, selon l'ONF, à un total réel de 1 200 animaux.

DISPARITIONS

Govan Mbeki

Dirigeant du Congrès national africain

VÉTÉRAN DE LA LUTTE anti-apartheid, compagnon de Nelson Mandela avec lequel il fut détenu pendant vingt-quatre ans au pénitencier de Robben Island, père de l'actuel président de l'Afrique du Sud, Govan Mbeki est mort, jeudi 30 août à Port Elizabeth, dans la province du Cap-Oriental, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Dans son hommage, le Congrès national africain (ANC) lui a reconnu « les rares qualités d'une abnégation et de dévotion totales à la cause des millions d'opprimés et d'exploités en Afrique du Sud ».

Fils d'un chef traditionnel révoqué par le régime ségrégationniste, Xhosa originaire de l'actuel Cap-Oriental comme Mandela, Govan Archibald Mvuyelwa Mbeki est né, le 9 juillet 1910, dans le Transkei, l'un des « homelands » créés au nom du « développement séparé ». Sorti d'écoles missionnaires, il entreprend des études de sciences politiques et de psychologie à l'université de Fort Harare qu'il achève en 1936. Il travaille ensuite comme enseignant et journaliste, mais est renvoyé à maintes reprises en raison de son engagement politique. Dès 1935, sous l'influence du dirigeant communiste blanc Eddie Roux, il a adhéré, en même temps, à l'ANC et au Parti communiste sud-africain. Il a épousé une « camarade », Epainette, avec laquelle il a ouvert une épicerie-quincaillerie dans un coin reculé du Transkei.

Mais toute son énergie est vouée aux activités politiques. En 1956, Govan Mbeki est élu président de l'ANC. Après le massacre de Sharpeville, en 1960, il est détenu pendant cinq mois. Ce n'est que la première d'une série d'arrestations. Membre de la branche armée de l'ANC, Umkhonto we Sizwe (« La lance de la Nation »), il est finalement pris, en 1963, dans la rafle à Rivonia, près de Johannesburg, qui décapite le mouvement de libération. Condamné à la réclusion perpétuelle, il est envoyé à Robben Island, au large du Cap, où il casse des cailloux

avec Mandela, Walter Sisulu, Ahmed Kathrada et tant d'autres.

Bien que considéré comme un « dur » par le régime d'apartheid, Govan Mbeki est le premier de la vieille garde de l'ANC à être libéré, le 5 novembre 1987, à soixante-dix-sept ans. Un mois plus tard, l'incontrôlable vieillard est assigné à résidence à Port Elizabeth et interdit de contact avec la presse. L'infrangible militant doit attendre deux années jusqu'à ce que, au lendemain de la libération de sept autres dirigeants de l'ANC, un premier meeting public soit autorisé, à Soweto. Il lui est alors permis de se rendre à Lusaka, siège de l'ANC en exil, où il est accueilli par les cadres du parti, Oliver Tambo en tête. En face d'un homme de quarante-sept ans, qu'il n'a pas vu depuis trois décennies, il ajoute à la poignée de main une brève étreinte, avant de poursuivre les salutations. Il vient de revoir son fils, Thabo Mbeki, depuis juin 1999 le successeur de Nelson Mandela à la tête de la « nouvelle » Afrique du Sud.

RUGBYMAN ET LATINISTE

« Je n'ai jamais vraiment eu de temps pour mes enfants », a reconnu Govan Mbeki, qui a pris sa retraite politique quelques mois avant que son fils ne devienne président. « Je ne sais pas ce que mes enfants pensent aujourd'hui. Probablement que je n'ai pas fait assez attention à eux. Je ne leur en voudrais pas s'ils pensent cela. » C'est ce que cet homme austère, « à l'aise aussi bien dans le monde du savoir que dans celui du militantisme politique » selon Mandela, a dit de plus personnel dans sa vie. Pourtant, « Oom Gov » (« l'oncle Gov » en afrikaans), comme il fut affectueusement surnommé, était un homme aux multiples passions, rugbyman émérite, latiniste distingué, guitariste et danseur. Il a, par ailleurs, publié plusieurs ouvrages d'analyse politique.

Stephen Smith

■ **ROLAND POZZO DI BORGIO**, président du Comité des Champs-Élysées, qui regroupe les commerçants de la célèbre avenue parisienne, est mort mardi 28 août à l'Hôpital américain de Neuilly (Hauts-de-Seine). Agé de soixante-douze ans, Roland Pozzo Di Borgo était né à Marseille le 13 décembre 1928. A l'issue d'une longue carrière dans la communication, qui l'avait mené à la présidence du directoire de Havas Conseil Relations publiques au début des années 1970, cet homme de relations publiques était président du Comité national de la Fête des pères et administrateur de la Fondation Claude Pompidou, dont il organisait le gala annuel. Roland Pozzo di Borgo fut

l'un des pionniers des chaînes de restauration thématique. Il avait fondé le groupe de restaurants Bistrot romain (1 800 emplois), qu'il présida de 1982 à 2000. Son autre grande œuvre sera la relance des Champs-Élysées, avenue passée de mode à la fin des années 1970. Vice-président (1980), puis président depuis 1985 du Comité des Champs-Élysées, il fut la cheville ouvrière de la rénovation de l'avenue, et il se démena, en relation étroite avec la Mairie de Paris, pour y rétablir la sécurité et pour y faire revenir les grandes enseignes « culturelles » (Virgin, Fnac) et les grandes marques de mode et de luxe (Vuitton, GAP, Zara...) qui l'avaient désertée.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 30 août sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative du Brésil relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière, signé à Paris le 28 mai 1996 ;
 – un décret portant publication du traité entre la République française et la principauté d'Andorre portant rectification de la frontière, fait à Andorre-la-Vieille le 12 septembre 2000 ;
 – un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume du Maroc fixant les conditions de coopération dans le domaine du développement du secteur com-

mercial, fait à Rabat le 11 avril 2001.

Au *Journal officiel* du jeudi 31 août sont publiés :

● **Economie** : une ordonnance portant transposition de directives communautaires et adaptation au droit communautaire en matière économique et financière.
 ● **Assurance** : une ordonnance portant transposition de la directive 98/78/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 1998 sur la surveillance complémentaire des entreprises d'assurance et modifiant le code de la sécurité sociale et le code de la mutualité.
 ● **Santé** : un décret relatif à la procédure applicable aux spécialités génériques et modifiant le code de la santé publique et le code de la sécurité sociale.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

François BRUNET
et
Lilli PARROTT,
ainsi que
Marion et Alexandre

ont la joie d'annoncer la naissance de

David,

le lundi 27 août 2001.

19, rue Louis-Bonnet,
75011 Paris.

– Paris. Colmar. Cannes. Israël.

Jonathan, Sarah, Elie, Benjamin,
Noémie, Elise, Aurèle, David, Yonatan,
Ruben, Noa, Yaëlle,
Anna-Sara, Hadar et Dan
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur et cousine,

Bérénice Hava,

au foyer de
Pierre et Anne-Judith GOLDFARB,

le 6 août 2001.

Familles Goldfarb, Lévy, Tsbari.

– Montpellier, le 28 août 2001.

Salut,

Paul Tilman.

Julien Arno,

ton frère,

Nathalie et Axel
WIEGANDT,

tes parents.

Shellingstrasse 7,
97074 Wuerzburg (Allemagne).

Mariages

Mme André MANUEL,
M. et Mme Philippe
BRAUNSCHVIEG

sont heureux d'annoncer le mariage de leur petit-fils

Grégory MANUEL

avec
Mlle Anja MILLER,

ce samedi 1^{er} septembre 2001.

Décès

– Le Seigneur a accueilli dans Sa Paix

Mme Pierre COUTURIER,
née Marie-Thérèse TAVERNIER,

le 29 août 2001, dans sa cent sixième année.

De la part de
Jacques Couturier (eudiste),
Bruno et Christiane Couturier,
François Couturier (eudiste),
Elisabeth et Philippe Vallée,
Thérèse et Olivier Bigault,
Madeleine et Pierre Pattier,
Louis et Bernadette Couturier,
Bernadette Rhoné,
ses enfants,
Ses vingt-sept petits-enfants,
Ses quarante arrière-petits-enfants,
Des familles Tavernier, Couturier,
Hamelin,
ses neveux et nièces
et leurs enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame de Versailles, le lundi 3 septembre, à 9 h 30, suivie de l'inhumation, à 14 heures, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Toulon.

Mme Robert Dumoulin, née
Raymonde Berdal,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert DUMOULIN,

survenu à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 1^{er} septembre 2001, à 10 h 15, en la chapelle de la Transfiguration, rue Francis-Garnier, à Toulon.

Priez pour lui !

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

– Raymond Delprat,
son épouse,
Dominique Delprat,
François et Denise Delprat,
Geneviève et Yves Turquier,
ses enfants,
Ses huit petits-enfants,
Et ses six arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rosie DELPRAT,
née FREDENREICH,

le 29 août 2001.

Les obsèques se dérouleront le samedi 1^{er} septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Christophe de Javel, 4, rue Saint-Christophe, Paris-15^e.

L'incinération aura lieu à 12 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons aux équipes Saint-Vincent-de-Paul, paroisse Saint-Christophe de Javel, 28, rue de la Convention, Paris-15^e.

« ...La sagesse d'en haut
est tout d'abord pure,
puis pacifique, indulgente, bienveillante,
pleine de pitié et de bons fruits. »
Épître de saint Jacques, 3.13.

– Jean-Jacques Aillagon,
président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
Alfred Pacquement,
directeur du Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle,
Et leurs collaborateurs,
saluent la mémoire de

Robert HAAS,
ami et généreux donateur
du Centre Pompidou,

disparu le 23 août 2001.

– Josy Richez Battesti, présidente de l'Association pour les universités rurales européennes (l'APURE),

Jean-Marie Lavergne, président du comité de pilotage international de l'association, président de la FNFR,
Claude Brette, secrétaire général,
L'ensemble du conseil d'administration,
Les membres de l'APURE,
Et de très nombreux militants du développement local,
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 25 août 2001, de

Bernard KAYSER,
président de l'APURE de 1989 à 1996.

Ils rappellent son engagement associatif pour la reconnaissance du rôle du monde rural dans notre société et pour son développement ; ils s'associent à la douleur de sa famille.

– Mme Mahdi,
Ses enfants,
Parents et alliés,
font part du décès de

Mohamed MAHDI,
retraité de l'éducation nationale,

survenu le 27 août 2001, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, à Al-Asnam (ex-Orléansville).

– Le 27 août 2001 est décédé

Mohamed MAHDI,

âgé de quatre-vingt-treize ans, retraité de l'éducation nationale, dont toute la vie a été un défi.

Paix à son âme.

– Mme Monique Pozzo Di Borgo,
son épouse,
M. Charles-André Pozzo Di Borgo,
son fils,
Mme Edith Mesnil,
M. Olivier Mesnil,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland
POZZO DI BORGIO,
commandeur de la Légion d'honneur,
président
du comité des Champs-Élysées,

le 28 août 2001, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 septembre, à 10 heures, en l'église de la Madeleine, Paris-8^e.

36, rue Beaujon,
75008 Paris.

(Lire ci-contre.)

Remerciements

– Mme Claudine Pouthier
et ses enfants
remercient chaleureusement celles et ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Pierre POUTHIER.

CARNET DU MONDE

TARIFS année 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS
141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de septembre

**Plein-emploi :
le mythe et la réalité**

Après trois années de croissance riche en emplois, le chômage repart à la hausse. Renversement de tendance durable ou accident de conjoncture transitoire ?

Un dossier pour faire le point sur l'évolution de l'emploi, les nouveaux métiers, les conditions de travail, les stratégies d'embauche et les défis pour demain.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

+ les clés de l'info

13 F / 1,98 €

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER : **LE MONDE**
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : _____
Prénom : _____
N° : _____ rue : _____
Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : _____ rue : _____
Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99[€]/min)

"Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003



**Le Monde
de l'éducation**

**Le magazine
des enseignants qui avancent**

Au sommaire du numéro de septembre

■ Dossier spécial :

Parents-profs :
le nouveau contrat

● Jorge Amado : entretien inédit.

● Débat : faut-il redéfinir le temps de service des enseignants ?

● Cameroun : enseigner seul face à deux cents élèves.

● Actualité : l'évaluation gagne du terrain.

Chez votre
marchand
de journaux
30F-45F €

Ci-contre, sur les pentes sommitales du K2, chacun puise au plus loin dans ses réserves physiques.

Ci-dessous, Jean-Christophe Lafaille et Hans Kammerlander au sommet, le 22 juillet.

TOMO CESEN a peut-être été le plus grand alpiniste du XX^e siècle. Entre 1986 et 1990, ce Slovène aujourd'hui âgé de quarante-deux ans a accumulé une série d'ascensions solitaires de plus en plus époustouflantes : osées, rapides, limpides, sur des itinéraires de très haute difficulté. Mais Tomo Cesen est peut-être tout simplement l'un des plus extraordinaires affabulateurs de l'histoire de l'alpinisme. Ses récits comportent tant d'incohérences ou tant de points communs (aucun témoin, nuages empêchant quiconque de l'apercevoir pendant les ascensions, pas de traces, pas de photos...) qu'il ne se trouve aujourd'hui presque plus personne pour parier un mousqueton sur la validité de ses ascensions.

Tomo Cesen se trouvait au K2 pendant le terrible été 1986 (*Le Monde* du 30 août). Il affirme avoir grimpé, seul, toute une nuit, sur l'éperon sud-sud-ouest, pour rejoindre la voie classique d'ascension, vers 7 800 mètres d'altitude. Repoussé par une tempête de neige et des vents violents, il dit être redescendu le 4 août par l'éperon des Abruzzes, ayant ainsi ouvert une nouvelle voie, en solitaire, dans un temps presque incroyable, dix-sept heures pour gravir 2 800 mètres de paroi. Mais quelque chose cloche dans son récit : il n'a rencontré personne en redescendant. Alpiniste ou mythomane génial, il a laissé sur le K2 une trace de fantôme : une voie qui porte toujours son nom quinze ans plus tard.

Cet été, la voie Cesen a été le théâtre d'une rencontre marquante, peut-être l'un de ces hasards qui font les grandes cordées. Réunis, par la loterie des permis d'ascension, dans une même expédition, Jean-Christophe Lafaille et Hans Kammerlander visaient tous deux la première ascension en solo du K2, (depuis qu'en 1955, Walter Bonatti a renoncé à ce projet faute de budget, la première ascension n'a jamais été vraiment tentée). C'est ensemble qu'ils sont parvenus au sommet, le 22 juillet vers 14 h 30. Pour comprendre l'intensité de cette rencontre, et les projets que, peut-être, elle annonce, il faut remonter dix ans en arrière, retracer l'itinéraire de ces deux alpinistes de grande classe.

Jean-Christophe Lafaille a aujourd'hui trente-six ans. Il a accumulé depuis une douzaine d'années, dans les Alpes et l'Himalaya, un palmarès remarquable, qui en fait sans conteste l'un des meilleurs alpinistes en activité aujourd'hui. Il est natif de Gap et garde l'accent chantant des Alpes méridionales. C'est un petit gabarit, une boule de muscles, explosif, brillant grimpeur de rocher, excellent glaciériste. Il s'est fait connaître au milieu des années 1980 dans des compétitions d'escalade. Son « apprentissage » de l'Himalaya a été brutal. En septembre 1992, il s'est retrouvé pour la première fois au pied de l'un des géants de la terre, et quel géant ! La face sud de l'Annapurna, une muraille de plus de 3 kilomètres de haut, dont la démesure, conjuguée aux premiers effets de l'altitude, l'a d'abord accablé. Mais le calme de son mentor Pierre Béghin, un grand frère sûr et laconique, l'a aidé à apprivoiser cette montagne inhumaine. Béghin était en effet, à quarante et un ans, l'un des plus expérimentés des himalayistes français. Jean-Christophe n'avait que vingt-sept ans et, pour tout bagage, quelques solos marquants dans les Alpes.

L'accident s'est produit à 7 200 mètres d'altitude. Pierre et Jean-Christophe venaient de prendre la décision de la retraite lorsqu'un ancrage de rappel a lâché. Pierre est tombé sans un mot. Jean-Christophe, perdu dans la paroi immense, a hurlé, longtemps. Puis il est resté prostré, des heures, avant de décider de survivre. Seul, sans corde, il est parvenu à redescendre dans la tempête, frôlé par les avalanches. Le médecin d'une expédition slovène (eh oui, les Slovènes sont de grands arpenteurs d'Himalaya !) l'a vu arriver au camp de base, cinq jours après l'accident, hagard, le bras fracturé par une pierre. Sur un film tourné par les Slovènes, on le voit déchargé, jeter vers la caméra un regard de bête traquée tandis que le médecin lui fait une piqûre de morphine.



HANS KAMMERLANDER

6

LA FOLIE DU K2

Rencontre sur la voie des fantômes

Cet été, deux solitaires se sont unis pour gravir le K2. Jean-Christophe Lafaille et Hans Kammerlander ont emprunté par un Slovène un brin mythomane, Tomo Cesen

Jean-Christophe avait juré de ne pas remettre les pieds en montagne. En fait, dès l'automne suivant, il réussit son premier 8 000, le Cho Oyu. Et en 1995, il revient à l'Annapurna. Parce que sa douleur est là... Il a échoué cette année-là. Mais, de l'épreuve surmontée, il tient, sans doute, une endurance hors du commun. Il a aujourd'hui gravi sept 8 000. C'est un professionnel aguerri, qui forme les futurs guides à l'École nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix. Rationnel, à l'écoute de ses sensations et de ses limites, il affirme s'accorder une grande marge de sécurité. En prévision du K2, il s'est entraîné depuis le printemps, enchaînant chaque jour trois à quatre heures de vélo et de course à pied. « Au sommet, dit-il, j'avais de bonnes sensations. J'étais bien. Je n'avais pas la tête à l'envers. »

Mais il reste cette blessure secrète, dont il ne parle presque plus. Jean-Christophe reconnaît que le traumatisme de la mort de Pierre n'est pas pour rien dans son incapacité à retrouver un compagnon de cordée.

Bibliographie

- *Montagnes d'une vie*, de Walter Bonatti. Belle réédition illustrée chez Michel Guérin, Chamonix, 2001. En préparation, du même auteur, chez le même éditeur : *K2, histoire d'un cas*.
- *Montagnes de verre*, de Dino Buzzati, Denoël, 1991, recueil des articles que le grand écrivain italien a consacré à son jardin secret, l'alpinisme.

Hans Kammerlander, a fait ses premières armes en Himalaya avec Reinhold Messner. C'est un solide Italien de quarante-quatre ans, qui ne parle que le dialecte allemand du Sud-Tyrol, un skieur redoutable qui a monté ses skis sur nombre de 8 000. En 1996, il a gravi l'Everest en un temps record (seize heures depuis le camp de base !). Il a chaussé ses skis au sommet et seul le mauvais enneiger, qui forme les futurs guides à l'École nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix. Rationnel, à l'écoute de ses sensations et de ses limites, il affirme s'accorder une grande marge de sécurité. En prévision du K2, il s'est entraîné depuis le printemps, enchaînant chaque jour trois à quatre heures de vélo et de course à pied. « Au sommet, dit-il, j'avais de bonnes sensations. J'étais bien. Je n'avais pas la tête à l'envers. »

C'ÉTAIT au printemps 1991, pendant la guerre du Golfe. Les effets des gigantesques incendies des puits de pétrole du Koweït se faisaient sentir jusque dans l'Himalaya. Lorsque Hans faisait fondre de la neige, raconte-t-il

- *K2, un défi aux confins du ciel*, de Roberto Mantovani et Kurt Diemberger, Gründ, 1995. La somme la plus complète à ce jour sur le K2. Précis et magnifiquement illustré.
- *Hautes altitudes*, de Pierre Béghin, Didier Richard, 1992. Épuisé.
- De beaux témoignages sur le K2 et l'atmosphère actuelle de l'himalayisme dans *J'habite au paradis* de la regrettée



D.R.

dans son autobiographie, de la suie se déposait sur les bords de la gamelle. La météo était capricieuse. Des orages éclataient à une altitude où ils étaient jusqu'alors rarissimes.

Hans Kammerlander avait organisé cette expédition au Manaslu pour un groupe d'amis du Sud-Tyrol. Le 10 mai, il a fait une tentative, seul, jusqu'à l'arête sommitale, où un vent violent, annonciateur de tempête l'a repoussé. Il est redescendu vers ses deux amis, Carlo, qui avait débroussé chemin le matin et Friedl, qui n'avait pas quitté la tente. Quand il est arrivé au camp, Carlo avait disparu. Il a retrouvé son corps sur un pont de neige à demi-écroulé, une centaine de mètres plus bas. Carlo était sorti faire des photos. Il a perdu un crampon et chuté. Une mort absurde, inacceptable.

Dans la tempête qui éclate alors, Hans reprend la descente, abattu, avec Friedl. Il n'y a plus ni nuit ni jour. Soudain, Hans ressent un picotement dans sa boucle d'oreille. L'orage se déchaîne, il se jette à plat ventre dans la neige

Chantal Mauduit (JC Lattès, 1997). *Théorème de la peur et Cartes postales de la vire* de Greg Child, ainsi que dans *Moments de doute* de David Roberts, tous trois édités chez Michel Guérin, qui prépare aussi la première édition en français des mémoires de Hans Kammerlander.

- Sur les événements de l'été 1986 : *Fascination du K2*, de Jim Curran (Albin Michel, 1989).

pour échapper à la foudre. « Un coup sourd retentit, comme si quelqu'un, près de moi, avait battu la neige avec une planche. Un courant me traverse, qui me laisse abasourdi. Dans l'obscurité de la tempête, il y a de brefs instants où l'on voit comme en plein jour, comme si, brutalement, on allumait devant mon visage un puissant projecteur. » Hans n'a plus qu'une pensée, fuir. Mais la corde reste tendue, il hurle : « Friedl, viens, bon sang ! » Rien. Alors Hans rampe vers son compagnon. « Il ne bouge pas, il ne respire plus. Ses yeux me fixent. Friedl est mort. » Foudroyé.

Sur ce jour où sont morts ses deux amis, sur la culpabilité qui l'assaille, il garde une grande pudeur. Aujourd'hui, il pense qu'il ne retournera pas au Manaslu. « Ce n'est pas que j'ai oublié, non, mais dix ans ont passé, dit-il au téléphone. Si je revois cette montagne, tous les mauvais souvenirs vont refluer. Et la peur... »

Cet été, Hans Kammerlander est retourné pour la troisième année consécutive au K2. Aux premiers jours de juillet, il a retrouvé Jean-Christophe Lafaille et s'est acclimaté avec lui sur la voie Cesen. Très vite, ils ont estimé que les conditions cette année rendaient trop risquée une ascension solitaire. « Il n'avait pas neigé de tout l'hiver, explique Lafaille. Du coup, la neige avait une consistance bizarre, pulvérulente. Au dessus de 6 000 mètres d'altitude, on avait l'impression de nager dans du polystyrène, de la polenta... »

Ce 20 juillet, les deux solitaires ont décidé d'unir leurs forces, profitant d'un créneau météo prévisible, depuis Chamonix par le « routeur » de Jean-Christophe, Yann Giezendammer. « Nous n'avions pas quitté le camp de base depuis dix minutes qu'une gigantesque avalanche partie du sommet, a balayé toute la face, remontant sur le versant d'en face, raconte Lafaille. Ni Hans ni moi n'avions jamais vu ça. Ça nous a mis un bon coup de pression... »

Pendant deux jours, ils ont brisé, parfois jusqu'à la taille, dans la neige liquide. Le 21 juillet, vers 14 heures, ils ont planté leur petite tente sur l'épaule, vers 7 800 mètres d'altitude, au pied du couloir où Walter Bonatti survécut à son bivouac d'horreur, en 1954. Le 22, ils sont partis vers le sommet à 5 heures du matin. L'éperon des Abruzzes, dans le passage dit du col de la Bouteille, était d'abord très sec, contraignant les alpinistes, rejoints par un Coréen et un sherpa, à jongler entre le rocher et la glace raide. Puis, vers 8 300 mètres d'altitude, la

neige instable a refait son apparition. « Nous étions quatre à nous relayer pour faire la trace, poursuit Lafaille. C'était de la natation, nous ne progressions plus que de 40 mètres de dénivellation par heure. » Les deux autres alpinistes utilisaient de l'oxygène. Ils avaient du mal à suivre Hans et Jean-Christophe, qui n'en avaient pas...

Au sommet, à 14 h 30, ils se sont embrassés. Ce qui s'est noué là n'appartient qu'à ces deux solitaires hantés par des histoires vieilles de dix ans. Mais ils parlent de leur rencontre avec le même enthousiasme. « Partir avec un homme comme lui ? Mais j'y vais tout de suite ! » dit Hans dans son mauvais italien. « On avait du mal à se comprendre, mais pourtant on a beaucoup échangé, dit Jean-Christophe. On a un feeling très proche. Dommage qu'il ait terminé... »

PENDANT les journées d'attente au camp de base, Jean-Christophe a raconté à Hans son expérience heureuse au Manaslu, l'an passé. A-t-il convaincu Hans ? « Je ne sais pas, dit l'intéressé. J'ai besoin de deux ou trois mois pour réfléchir. Mais pourquoi pas... J'ai un peu perdu la main en rocher, mais avec Jean-Christophe, je me verrais bien partir pour une belle paroi. »

Au sommet, Hans a chaussé ses skis. Tenté quelques virages avant de renoncer : jour dangereux. « Ce n'était pas mon jour. J'étais fatigué, barbouillé. »

Jean-Christophe est redescendu le premier. « Vite, très vite. C'est mon optique : passer le moins de temps possible en haute altitude. » Le soir, dans la tente, ils ont appris par radio que le Coréen était tombé. Le lendemain, en redescendant, ils sont passés non loin de son corps. Jean-Christophe Lafaille cherche ses mots pour décrire l'impression unique que produit le K2 : « C'est une montagne superbe, immense, qui l'écrase. Ici les risques sont palpables, on les visualise. Pour rejoindre le pied de la paroi, on marche sur le glacier Godwin-Austen, où un ami espagnol a retrouvé le corps de Maurice Barrard, il y a deux ans. C'est à un quart d'heure de marche des tentes où l'on vit pendant deux mois. Et chaque fois que je l'ai emprunté, j'y ai retrouvé des débris humains, un bassin, des vêtements, des chaussures. Toute l'histoire de cette montagne te pèse sur les épaules. »

Charlie Buffet

FIN

Racisme : de nouveaux apartheid

par Jérôme Bindé et Pierre Sané

AU cours des deux derniers siècles, le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, qui est indissociable de ces trois fléaux, ont souvent tenté de s'appuyer sur de pseudo-théories biologiques de l'inégalité « raciale ». L'inanité de ces théories et la vacuité de la notion même de race ont largement été démontrées au cours des dernières décennies, et la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme dispose en son article premier que « le génome humain sous-tend l'unité fondamentale de tous les membres de la famille humaine, ainsi que la reconnaissance de leur dignité intrinsèque et de leur diversité ».

Le racisme et la discrimination raciale tentent aujourd'hui de se légitimer en affirmant l'inégalité des cultures. La mondialisation, marquée par une croissance des inégalités sociales et de l'incertitude, s'accompagne aussi, par réaction, d'une explosion des phénomènes communautaires et d'une exacerbation des passions identitaires dont témoigne notamment la généralisation, dans toutes les régions du monde, de la violence ethnique, « raciale » ou confessionnelle.

Par ailleurs, on voit essayer, dans la plupart des régions du monde, des formes diverses d'apartheid social et urbain qui semblent très souvent reposer sur une discrimination structurelle de type « racial », explicite ou implicite, ne nécessitant même plus le recours conscient à des représentations de type raciste. Ce séparatisme grandissant de l'espace urbain, avec la régression de l'espace public qui l'accompagne, est redoublé par l'essor de formes diverses d'apartheid scolaire et éducatif. Un tel sys-

tème de racisme invisible est tout aussi redoutable que le racisme et la discrimination affichés.

Il semble donc nécessaire de faire un effort de réflexion prospective et de rouvrir le champ de l'exploration scientifique, au moyen, entre autres, de la psychologie et de la psychanalyse, afin de mieux éclairer la persistance des préjugés racistes.

De surcroît, la révolution de la génétique contemporaine, si elle ouvre de grands espoirs à l'humanité, suscite des questions inquiétantes. Derrière la tentation du perfectionnement de l'espèce, ne voit-on pas se profiler le fantôme de l'eugé-

selection des embryons et, partant, de discrimination ?

Enfin, les recherches sur le patrimoine génétique, comme celles qui visent à identifier les séquences du génome humain associées à certains comportements, ne peuvent-elles alimenter la tentation de remettre en cause la notion même de liberté humaine ? La même question ne se pose-t-elle pas avec l'apparition de nouvelles théories, telles que la sociobiologie, qui essaient de fonder dans la biologie des comportements individuels et sociaux ?

Le débat bioéthique doit prendre en charge l'ensemble de ces

Changer la ville est une obligation si l'on veut changer la vie au XXI^e siècle et lutter efficacement contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance

nisme et, plus exactement, d'un eugénisme commercial, avec le risque d'une espèce humaine à deux vitesses, où une hypothétique post-humanité déboucherait sur le risque d'une déshumanisation, ou d'une domestication de l'espèce humaine par elle-même ?

En premier lieu, l'identification de séquences de gènes caractéristiques de certaines populations vivant dans un espace géographique déterminé comporte-t-elle un risque d'instrumentalisation de ces données à des fins de discrimination raciale ou ethnique ?

Ensuite, les nouvelles techniques de reproduction humaine comportent-elles un risque de

questions afin d'assurer le respect de la dignité et des droits et libertés fondamentales de la personne humaine et d'éviter la stigmatisation de certains individus par rapport à d'autres. Cela suppose aussi une réflexion prospective et une action préventive à l'échelle internationale et nationale, notamment dans trois domaines :

- L'éducation est un outil précieux pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale, à condition bien entendu de refuser toute forme d'apartheid éducatif et de faire porter l'effort tant sur l'éducation formelle, à tous ses niveaux, que sur l'éducation non formelle et informelle, en repensant les pro-

grammes éducatifs et en s'appuyant, par exemple, sur les nouvelles technologies et l'éducation en réseaux.

- La bioéthique : des cadres éthiques devront être élaborés à l'échelle nationale et internationale pour prévenir les menaces les plus graves pour les droits humains et une fonction de veille prospective, de débat et de forum devra être assurée à l'échelle mondiale.

- Les politiques urbaines doivent être repensées afin d'assurer, outre la sécurité des citoyens, le renouveau de l'espace public et de la cité, dans ses dimensions politiques, culturelles et écologiques. Changer la ville est une obligation si l'on veut changer la vie au XXI^e siècle et lutter efficacement contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance.

Aucune des évolutions précédemment évoquées n'est inéluctable. Il appartient aux gouvernements de faire preuve de volonté civique, en prenant la mesure des défis identifiés et en adoptant les politiques appropriées. Il appartient aussi aux principaux acteurs de la société civile de se mobiliser afin que celle-ci ne devienne pas dans son principe incivile et que chaque être humain se voie reconnaître effectivement la jouissance de tous ses droits.

Jérôme Bindé est directeur de la division de l'anticipation et des études prospectives de l'Unesco.

Pierre Sané est sous-directeur général pour les sciences sociales et humaines à l'Unesco et ancien secrétaire général d'Amnesty International.

La polémique sur l'héritage religieux de l'Europe

Suite de la première page

Et, avec le recul, la polémique qu'elle a fait naître apparaît comme fortement disproportionnée. Dans une mise au point publiée par *Le Figaro* (30 juillet), le premier ministre a précisé que la décision d'intervenir contre la mention de « l'héritage religieux » avait été prise « d'un commun accord » par le président de la République et par lui-même. Cette version des faits est confirmée par l'Elysée : Jacques Chirac et Lionel Jospin ont tous deux téléphoné à Roman Herzog, ancien président de la République fédérale d'Allemagne et président de la convention chargée de rédiger la charte, pour lui demander de modifier l'expression en cause.

Il y a plus : pendant tout le processus de rédaction de la charte, qui a duré de décembre 1999 à octobre 2000, il n'a jamais été ques-

tion de mentionner les religions, si ce n'est pour réaffirmer le principe de la liberté religieuse. « Nous avons beaucoup travaillé avec la société civile, se souvient le représentant français Guy Braibant, et nous avons reçu de nombreux messages, notamment des Eglises. Leurs interventions portaient sur les droits sociaux, ou sur la famille. Mais je ne me souviens pas du tout d'une quelconque demande concernant l'héritage religieux de l'Europe... »

UNE SORTIE DE TROC

C'est seulement au dernier moment que la CSU (Union chrétienne-sociale), le très conservateur parti bavarois qui flirte régulièrement avec les thèmes de l'extrême droite, a demandé que cette formule figure dans le préambule de la charte. En échange, les parlementaires allemands s'engageaient à accepter de reconnaître les droits sociaux... Une sorte de troc : le droit de grève contre la religion. Depuis plusieurs années, la CSU a fait de la lutte contre l'immigration son cheval de bataille. Hostile à « la société multiculturelle », elle est aussi farouchement opposée à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Pour la délégation française, il ne faisait aucun doute que la mention de « l'héritage religieux de l'Europe », sous la plume des parlementaires

bavarois, évoquait implicitement les valeurs judéo-chrétiennes et excluait l'islam...

En bon juriste, Guy Braibant a pris l'initiative de soulever les difficultés qu'il y avait, selon lui, à accorder une telle formulation avec la Constitution française, qui ne reconnaît aucun culte. « Seuls deux ou trois pays, dont l'Allemagne et l'Autriche, étaient favorables à la mention de "l'héritage religieux", raconte le représentant français. Les autres délégations étaient hostiles, ou indifférentes. Y compris des pays catholiques comme l'Espagne ou l'Italie. » Mais le président Roman Herzog a pesé de toute son autorité pour imposer la formule. Et c'est ainsi que M. Braibant a prévenu l'Elysée et Matignon, qui ont réagi de conserve.

Le plus étrange dans cette histoire est que l'expression finalement retenue (le « patrimoine spirituel et moral » de l'Europe) est directement tirée du traité sur le Conseil de l'Europe, signé en 1949. Soit à l'époque des « pères fondateurs » de l'Europe, les Schumann, Adenauer, De Gasperi, tous chrétiens convaincus et affichés. Au point que leurs adversaires dénonçaient « l'Europe vaticane », « l'Internationale noire »...

Toute cette affaire de « l'héritage religieux » laisse plusieurs questions en suspens. Pourquoi la polé-

mique a-t-elle été dirigée exclusivement contre le gouvernement de Lionel Jospin ? Comment les « chrétiens de gauche » français en sont-ils venus à défendre ce qui n'était, à la base, qu'une manœuvre de dernière minute lancée par un parti ultra-conservateur allemand ? Enfin, pourquoi la formule de 1949, acceptée et défendue à l'époque par les démocrates-chrétiens, n'est-elle plus admissible aujourd'hui pour ceux-là même qui se proclament leurs héritiers ?

Il y a là de quoi creuser un abîme de réflexions. Hasardons tout de même une hypothèse. La « crispation » en cause n'est peut-être pas à chercher seulement du côté du pouvoir politique. Après tout, il est dans la nature des choses que le gouvernement et le président de la République défendent la laïcité. Cela s'est vu par le passé, et sous des formes beaucoup plus virulentes. Ne serait-ce pas plutôt l'Eglise catholique qui aurait changé ? Ayant à ce point intégré le fait minoritaire qu'elle se retranchait désormais dans des combats défensifs, obsidionaux et, pour tout dire, identitaires. Une Eglise qui serait davantage préoccupée du passé que de l'avenir, de « l'héritage » que de ce qui est en train de naître ?

Xavier Ternisien

AU COURRIER DU « MONDE »

LA POSTE ET NOUS

Notre village, Cruet, en Combe de Savoie, comme des milliers d'autres en France, était heureux de bénéficier du service d'un bureau de poste rural depuis... au moins la fin du XIX^e siècle.

Il est pour nous un lien avec l'administration en général (...), il sert aussi, grâce au Livret A, de banque locale à maintes personnes, âgées ou non. Ses receveurs, toujours bien accueillis, courtois, prêts à rendre service, sont parties intégrantes de notre communauté.

En 1991, notre village comptait 698 habitants, 477 en 1936, 525 en 1975... Jamais notre poste n'a connu de défaillances, n'a été remise en cause. Nous étions 969 au recensement de 1999, certainement plus d'un millier aujourd'hui.

Mais voilà, depuis le 1^{er} janvier 2001, du fait des 35 heures et d'un besoin de rentabilité, paraît-il, notre poste est fermée au public, le lundi matin et le mercredi matin. Il est vrai que les deux plus proches bureaux ne sont qu'à 6 ou 8 kilomètres ! Et maintenant, com-

me notre receveur a bien droit à prendre quelques vacances, notre poste sera fermée pendant deux semaines, y compris sa boîte aux lettres. Et si notre postier venait, en 2002, à bénéficier d'un congé de paternité, ce serait encore quinze jours en plus.

Il est vrai que, pour consoler les dizaines de milliers de ruraux qui vont se trouver dans notre situation, une bonne nouvelle a été annoncée : l'ouverture d'un nouveau bureau de poste, à Paris, avec 6 guichets dans le 19^e arrondissement et la création dans le budget 2002 d'environ 20 000 postes de fonctionnaires.

Maurice Messiez
Cruet (Savoie)

BARBARISME

On peut s'attendre à ce que votre journal respecte notre langue et son vocabulaire.

Quelle n'a pas été ma surprise, en lisant *Le Monde* du 23 août, dans sa dernière page, un paragraphe intitulé « Feuilles d'imposition relookées » ! Je suis tout à fait étonné de l'emploi d'un tel barbarisme, qui n'est pas un mot français, non

plus d'ailleurs qu'un mot américain ou anglais.

Puis-je demander à votre journal d'éviter d'employer des barbarismes de ce type ? Notre langue est en danger et est déjà très largement une langue morte. Adopter, dans un article de presse, des expressions américaines qui pourraient être facilement remplacées par un mot français me fait désespérer un peu plus encore de la pérennité de cette langue.

Jules-Marc Baudel
Paris

LES TRAINS DU JURA

Dans votre article sur la traversée du Jura en VTT (*Le Monde* du 26 juillet), je m'étonne que parmi les moyens d'accès en train vous n'indiquiez que les gares desservies par le TGV, alors qu'il existe une ligne TER Dole-Andelot-Saint-Claude, qui dessert Champagnole, et des gares du Parc régional du Haut-Jura : Saint-Laurent, Morbier, Morez, avec trois ou quatre trains par jour dans chaque sens. Cette ligne fut un moment menacée, mais elle résiste bien et rend de grands services dans la région. Il serait

dommage de la considérer comme négligeable, ou même inexistante.

Claire Duvernet
Clamart (Hauts-de-Seine)

BESOIN DE PRÉCISIONS

Que M. Minc affirme qu'une taxe Tobin serait facilement absorbée par les mécanismes de réalisation de profits en toutes circonstances, est certes raisonnable : le principe pollueur-payeur, même bien appliqué, n'a jamais, vraiment jamais, généré grand monde ! Que des « excès médiatiques » soient à déplorer et détourner d'un examen serein des difficultés (*Le Monde* du 18 août), c'est une bonne remarque !

Mais on ne peut admettre que M. Minc (...) se livre, grâce à sa superbe « persistante et signante », à des pratiques d'insinuation indignes vis-à-vis de « Greenpeace, Amnesty International et autres organisations... » (élégante précaution de style pour être sûr de n'oublier personne !). Monsieur Minc, vous vous devez, sur ce sujet, de donner davantage d'explications, voire de fournir quelques preuves.

Christian Souchon
Paris

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La voix de Durban

LES peuples du Sud ont mille fois raison d'écrire et de vouloir se réapproprié une histoire qui leur a trop souvent été volée par le Nord. Ils sont plus que fondés à réclamer que soient reconnus, dénoncés, sans cesse expliqués et appelés les maux dont ils ont souffert : racisme, colonialisme, esclavagisme - entre autres. Ils le font cette année à Durban, en Afrique du Sud, à l'occasion de la Conférence mondiale des Nations unies contre le racisme. C'est bien. Il faut entendre cette voix-là. Et il est pathétique qu'aucun chef d'Etat du Nord n'ait jugé utile de faire le voyage de Durban, où se réunissent, vendredi 31 août, jusqu'au 7 septembre, les représentants de quelque 160 pays. S'il doit y avoir des manipulations à dénoncer lors de ce forum, c'est sur place qu'il faut parler, sauf à faire preuve d'un immense mépris de l'autre.

Or tout laisse craindre que la conférence de Durban ne soit le lieu d'une insupportable dérive. Parce que le conflit du Proche-Orient y sera abordé et l'injustice faite au peuple palestinien dénoncée, se profile à nouveau la menace d'entendre, d'une manière ou d'une autre, une détestable contre-vérité. Celle qui consiste à assimiler le sionisme au racisme, à la demande de telle ou telle partie du monde arabe. C'est ce que fit, à son grand déshonneur, l'Assemblée générale de l'ONU en 1974, avant de revenir sur ce texte en 1991.

Parce qu'il est important que les mots aient un sens, surtout dans un forum consacré à l'histoire, parce que les galvauder est un

criminel déni de réalité, parce que la justice n'a rien à gagner aux slogans, il est essentiel de rappeler quelques faits.

Inspiré par le mouvement des nationalités du XIX^e siècle, le sionisme est un mouvement national. Il n'a strictement rien à voir avec une quelconque théorie raciste. Il manifestait l'aspiration de nombreux juifs à disposer d'un Etat-nation, objectif qu'exacerba ensuite la Shoah, entreprise génocidaire industrielle restée à ce jour sans égale et dont la singularité doit être reconnue. Que la réalisation de cet objectif se soit faite aux dépens des aspirations nationales d'un autre peuple est une évidence que, d'ailleurs, des Israéliens reconnaissent enfin (*lire page 3*). Le conflit actuel est suffisamment complexe et douloureux pour qu'on ne le dénature pas par quelque fumisterie de langage. C'est malheureusement ce qui se fait de plus en plus dans certains milieux arabes où, des diatribes du jeune président syrien aux articles de la grande presse égyptienne, fleurissent les thèmes du vieil antisémitisme européen et, sur cette lancée, l'assimilation du sionisme à une forme de racisme.

On voit mal ce que les souffrances des Palestiniens et leur lutte contre l'occupation israélienne en Cisjordanie et à Gaza ont à gagner à ces ignominies. On voit bien, en revanche, tout ce que perdrait la conférence de Durban en crédibilité, sérieux et dignité, si elle devait les véhiculer, de façon plus ou moins directe, au détour de l'évocation, légitime, du drame du Proche-Orient.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fontaine
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ;
Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;
Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Annie Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le tunnel sous la Manche

L'ANGLETERRE, prête au mariage franco-britannique en 1940, est pourtant la cause des échecs répétés du projet de tunnel sous la Manche. Ce n'est pas la faute de M. Churchill, qui dès 1930 votait pour ce projet à la Chambre des communes, mais si M. Churchill sait souvent élargir son optique et raisonner en Européen, beaucoup de ses compatriotes ne l'imitent pas. La lassante succession de délais et d'abandons qui ont fait avorter le projet du tunnel donne la mesure des chances et des difficultés d'une union européenne et, dans le cadre de cette union, d'une intégration de la Grande-Bretagne. L'année prochaine la France et l'Angleterre pourront commémorer avec tous les honneurs qu'il mérite le cent cinquantième anniversaire de cette grande idée. Aujourd'hui, de chaque côté du pas de Calais, une maisonnette

abrite un vieux serviteur que l'Etat entretient pour assurer la garde des installations depuis longtemps désaffectées ; ces vieux gardiens obstinés ont bu le champagne inaugural dans leur jeunesse, chacun de son côté ; ils ont vécu toute la durée d'une vie humaine en face l'un de l'autre, allant fumer une pipe mélancolique devant les excavations béantes, se demandant si avant leur mort ils le verraient ce tunnel qui est devenu un peu leur bien : ils sont les parfaits pendents l'un de l'autre et ne se connaissent pas ! Symbole peut-être. Symbole aussi cette exploitation minière qui, du côté anglais, à Shakespeare-Cliff, marque l'emplacement de l'orifice et, du côté français, ce cimetière allemand qui dort près de Sangatte.

François Lemoine
(1^{er} septembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

POLITIQUE MONÉTAIRE La Banque centrale européenne (BCE) a décidé, jeudi 30 août, d'abaisser d'un quart de point son principal taux d'intérêt, le ramenant à 4,25 %. ● **DEUX BAISES** sont donc

intervenus, en Europe, depuis le début de l'année, pour 0,5 point, contre sept, aux Etats-Unis, pour un total de 3 points. ● **LE PRÉSIDENT** de la BCE, Wim Duisenberg, a reconnu qu'il avait été « trop opti-



miste sur la durée et l'ampleur » des difficultés américaines. ● **LES ÉCONOMISTES** interrogés par *Le Monde* s'accordent à dire que ce geste ne sera pas suffisant pour amortir le choc du ralentissement,

mais ils divergent sur les grandes priorités que les Quinze doivent retenir en matière de dépense publique et de déficits. M. Duisenberg, lui, s'inquiète du laxisme des politiques budgétaires de certains pays.

La timide baisse des taux européens n'apaise pas les craintes sur la croissance

La Banque centrale européenne a assoupli, jeudi, sa politique monétaire pour la deuxième fois depuis le début de l'année, alors que son homologue américaine est intervenue sept fois. Ce geste laisse sceptiques les économistes interrogés par « Le Monde ». Ils préconisent des mesures complémentaires

LA BANQUE centrale européenne (BCE) a abaissé, jeudi 30 août, d'un quart de point son principal taux d'intérêt directeur. Ce geste était très attendu. Mais sera-t-il suffisant pour limiter le ralentissement économique ? Ou bien les Quinze devront-ils envisager d'autres ajustements notamment en matière de dépense ou de déficits ? En tout cas, la décision de la BCE ne clôt pas le débat ; elle le relance, comme en témoignent les réponses des économistes français, interrogés par *Le Monde* :

● **Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)** : « Une baisse de seulement un quart de point des taux de la Banque centrale européenne est un peu décevante. On peut comprendre les raisons de sa prudence, sachant que l'inflation sous-jacente reste élevée. Mais il est certain qu'un geste aussi petit ne va pas fondamentalement changer la donne économique en Europe et il va inciter les gouvernements à laisser filer les déficits publics. En situation de ralentissement, la moindre des choses serait de laisser la baisse des recettes fiscales avoir les conséquences arithmétiques

sur le déficit. Etant donné que les agents économiques ne savent plus qui est le responsable de la croissance, il serait utile d'avoir un geste plus affirmé par les gouvernements qui assumeraient ainsi leur fonction normale. C'est possible car tous les gouvernements européens ont voté des programmes de réduction d'impôts pluriannuels.

» Il suffirait, par exemple, que la France et l'Allemagne annoncent qu'au lieu d'appliquer ce programme en trois ans, il sera fait en deux ans, de façon à accélérer la baisse des impôts. Une baisse des taux plus importante aurait néanmoins soulagé la tâche des gouvernements car une mesure de politique budgétaire coordonnée au niveau européen est plus difficile à mettre en œuvre. »

● **Daniel Cohen, chargé de l'enseignement de l'économie à l'École normale supérieure** : « Un assouplissement de la politique monétaire d'un quart de point est mécaniquement insuffisant pour relancer l'économie, mais il montre que la frayerie de la BCE à l'égard de l'inflation est en train de disparaître. Aujourd'hui, il est plus que jamais fondamental et urgent

que les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales se parlent. Les ministres des finances ont besoin de savoir si c'est le retour à une politique monétaire active ou bien si la banque centrale compte en rester là. »

« Il va y avoir désormais une pression plus forte sur les gouvernements pour utiliser le budget »

● **Olivier Davanne, associé de DPA Conseil, professeur à Paris-IX - Dauphine** : « La Banque centrale européenne devrait poursuivre son mouvement de baisse des taux, car le ralentissement aux Etats-Unis est durable. Il n'y a pas beaucoup d'espoir que l'économie américaine redonne une impulsion à la conjoncture en Europe. Il va certes y avoir désormais une pression plus forte sur les gouver-

nements pour utiliser le budget afin de soutenir l'activité. Mais la meilleure réponse, lorsqu'il n'y a pas de risque inflationniste est d'opérer une baisse des taux. Lorsque l'on fera le bilan dans six mois, on se rendra compte que la BCE a été trop lente dans son mouvement de baisse des taux.

» Le meilleur *policy-mix* (réglage entre politique monétaire et budgétaire) est actuellement que le soutien à la croissance provienne d'une baisse des taux car les finances ne sont pas suffisamment équilibrées pour réaliser une vraie relance budgétaire. Il ne faut pas non plus négliger l'impact de la confiance des agents économiques. Aux Etats-Unis, la confiance des ménages est soutenue par le fait qu'ils savent que le président de la Réserve fédérale fait tout son possible. En Europe, on ne donne aucune garantie aux industriels : les budgets ont peu de marge de manœuvre et la BCE leur dit qu'elle est là pour garantir la stabilité des prix et non pour soutenir la croissance. »

● **Michel Didier, directeur de l'Institut de conjoncture Rexeco** : « La BCE a fait le strict minimum. Elle aurait pu aller plus loin.

La conjoncture européenne n'est pas fondamentalement mauvaise, mais elle s'est détériorée très rapidement. La vitesse du ralentissement économique étant assez préoccupante et exceptionnelle, il y a un vrai besoin d'action monétaire, d'autant qu'il n'y a pas de risque inflationniste. Je pense qu'il y aura d'autres déteintes monétaires qui amèneront les taux à moins de 4 % avant la fin de cette année.

» Le budget peut jouer un rôle, non pas en laissant filer les déficits mais au contraire en maintenant le cap des réductions de déficit en étant plus rigoureux sur les dépenses. Au milieu des années 1990, on a vu qu'il n'y avait rien de pire pour la conjoncture qu'un déficit croissant combiné à des taux élevés. Ce serait un mauvais signal que de laisser filer les déficits, d'autant que l'on sait qu'ensuite la situation est très difficile à rattraper. »

● **Christian de Boissieu, professeur d'économie à Paris-I-Panthéon-Sorbonne et directeur scientifique du Centre d'observation économique** : « Le geste de la BCE était nécessaire mais il n'est pas suffisant. Il y avait une fenêtre de tir pour la banque centrale en raison de la baisse de l'inflation

amorcée depuis deux mois, des dernières nouvelles de la conjoncture en Allemagne et en Italie et d'une remontée de l'euro qui lui laissait une plus grande marge de manœuvre. La réponse à cette baisse des taux de la part des gouvernements devrait être un signal montrant qu'ils ne laisseront pas trop dériver les déficits publics, ce qui permettrait ensuite d'obtenir une nouvelle baisse des taux.

» Malheureusement, le *policy-mix* européen me paraît depuis le lancement de l'euro assez peu coopératif. La banque centrale a le sentiment d'avoir en face d'elle des gouvernements qui ne sont pas suffisamment sérieux dans la correction des déficits et dans la mise en place des réformes structurelles. Et ce sentiment n'a fait que renforcer sa prudence jusqu'à présent.

» Il faudrait donc que, dans l'intérêt de la croissance et de l'emploi, on puisse arriver à davantage de coopération entre les gouvernements et la banque centrale, ce qui donnerait par la même occasion un signal de confiance à quelques mois de l'introduction des pièces et des billets en euros. »

Cécile Prudhomme

La BCE prend acte du ralentissement en Europe

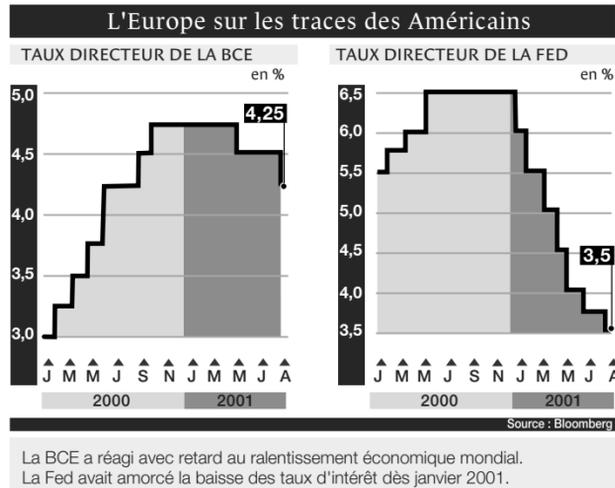
FRANCFORT
de notre correspondant

La Banque centrale européenne (BCE) a donc choisi d'abréger le suspense : jeudi 30 août, à l'issue du conseil de ses gouverneurs réuni à Francfort, l'institut d'émission a décidé de baisser d'un quart de point son principal taux directeur, à 4,25 %. « Les éléments disponibles pointent dans le sens d'une amélioration de l'environnement sur les prix », a justifié Wim Duisenberg, le président de la BCE, en prenant acte du ralentissement économique en Europe. L'euro est d'abord resté stable, avant de réagir en nette hausse : la devise a clos la journée au-dessus du seuil de 0,91 dollar, pour s'échanger vendredi matin à 0,9192 dollar.

Cette décision était très attendue par les marchés et de nombreux gouvernements de la zone euro ; le premier ministre français, Lionel Jospin, s'était prononcé ouvertement pour un assouplissement monétaire mardi soir. Didier Reynders, le président de l'eurogroupe, a estimé qu'il s'agissait « d'une bonne décision », susceptible de « donner confiance aux consommateurs ». Au printemps, le ministre des finances belge avait appelé à plusieurs reprises la BCE à baisser la garde, et ses interventions répétées, entre autres, avaient tendu ses relations avec M. Duisenberg.

C'est la deuxième fois que la BCE réduit ses taux cette année (pour un total de 0,5 point) alors que son homologue américaine a assoupli sa position à sept reprises depuis janvier (pour un total de 3 points). Tandis qu'Alan Greenspan tente d'éviter une récession aux Etats-Unis, M. Duisenberg et ses collègues ont longtemps pensé que la zone euro était à l'abri du ralentissement mondial. Avant de changer d'avis, comme l'atteste la décision de jeudi.

« Nous avons été trop optimistes sur la durée et l'ampleur » des difficultés américaines, a concédé M. Duisenberg. « Le ralentissement de la croissance, émanant du ralentissement américain, est plus large, plus profond, et plus prolongé qu'anticipé auparavant. Et nous avons désormais des indications claires que cela a un impact en Europe », a expliqué le président de la BCE, qui n'est « plus en mesure de dire que la croissance va atteindre le potentiel de la zone », soit entre 2 et 2,5 % en 2001. La BCE est en effet en train de revoir à la baisse ses prévisions pour cette année, qui devraient désormais se situer en deçà de 2 %. Car « la demande externe est restée



faible et en dessous des attentes », estime M. Duisenberg, du fait de la persistance des difficultés américaines et de la faiblesse du Japon. De plus, « la croissance de la consommation a été freinée par des pertes dans le revenu disponible réel, à cause de la hausse passée des prix à la consommation », a-t-il jugé, constatant que l'ensemble de ces facteurs a « un impact négatif sur l'investissement ».

Désormais, de l'avis des gardiens monétaires, le ralentissement économique commence donc à alimenter la baisse des prix. L'indice des prix à la consommation devrait passer en deçà de la référence de 2 %, « au premier semestre 2002 », a annoncé M. Dui-

senberg, après le pic enregistré en mai (3,4 %). Outre l'impact de la croissance, les indicateurs monétaires, tels que l'agrégat M3, qui mesure la quantité de monnaie en circulation, demeurent « favorables », malgré la forte hausse enregistrée en juillet (+5,9 % sur trois mois, entre mai et juillet) du fait d'éléments discordants.

UNE AUTRE BAISE ENVISAGÉE

Par ailleurs, le regain de force de l'euro a « contribué » à la détente sur les prix, a observé M. Duisenberg : la monnaie unique « dispose d'un fort potentiel pour s'apprécier, étant donné les performances conjuguées des économies américaine et

européenne ». La modération salariale qui a prévalu au premier trimestre 2001, a également incité les gardiens monétaires à faire un geste, ces derniers ayant été longtemps taxés d'immobilisme.

Cette baisse des taux en cache-t-elle une autre, au cas où la déprime américaine, et son onde de choc en Europe, s'aggrave ? M. Duisenberg a refusé de donner une tendance à la baisse, sans exclure cette hypothèse : « Je ne peux prévoir ni quand, ni dans quelle direction, viendra le prochain mouvement. Notre décision d'aujourd'hui ne comporte aucun biais » à la baisse. Une chose est sûre, la BCE, qui a procédé jeudi à la troisième baisse des taux de sa jeune histoire – la première remontée à avril 1999 – ne semble pas encore déterminée à agir aussi brutalement que la Réserve fédérale, aux Etats-Unis. Si certains experts attendaient un mouvement plus large, la plupart estiment d'ores et déjà que la BCE pourrait assouplir à nouveau sa politique monétaire d'ici à la fin de l'année, mais sans précipitation, à petits pas.

« Avec la poursuite du déclin de l'inflation et une croissance en deçà de son potentiel, l'environnement demeure favorable pour d'autres baisses de taux », estime Raymond van der Putten, de BNP-Paribas. Selon les économistes de la Deutsche Bank, l'institut d'émission va continuer à assouplir sa position, mais « sans agressivité ».

Philippe Ricard

Quand Wim Duisenberg rappelle le dogme à Hans Eichel

FRANCFORT
de notre correspondant

C'est un coup de fil qui a surpris Wim Duisenberg en voiture, lors de ses vacances en France, près d'Avignon, où le président de la BCE possède une résidence secondaire. En ligne : Hans Eichel, le ministre allemand des finances, qui avait laissé entendre mi-août que l'Allemagne pourrait s'affranchir de la rigueur budgétaire imposée par le pacte de stabilité et de croissance. « Il m'a dit que ses propos avaient été mal interprétés et mal repris dans la presse, qu'il n'y avait aucune intention de la part du gouvernement allemand d'entrer dans une discussion sur le pacte », a expliqué, jeudi 30 août, M. Duisenberg, se disant « très content », voire « reconnaissant », d'avoir entendu de telles précisions de la part du grand argentier allemand.

Tandis que l'Allemagne devrait accuser un déficit public équivalent à 1,7 % de son PIB et traverse une période de stagnation, son gouvernement est sensible à l'idée de gagner un peu de souplesse budgétaire.

QUESTION DE CRÉDIBILITÉ

A peine rentré de vacances, le président de la BCE n'a donc pas hésité, jeudi, à rappeler aux gouvernements de la zone son avis sur le sujet. « Je dois exprimer mon souci quant à l'impact qu'une croissance plus faible pourrait avoir sur la déter-

mination de certains pays à adhérer strictement au pacte de stabilité et de croissance, dans le cadre de leur programme de stabilité. »

Dans le contexte actuel, juge le patron de la BCE, « les stabilisateurs automatiques [prévus par le pacte] ne devraient être autorisés à fonctionner à plein que dans les pays où les positions budgétaires sont proches de l'équilibre, voire en surplus ». Sans citer ni l'Allemagne, ni la France, ni l'Italie, les trois pays parmi les plus concernés par un éventuel dérapage du déficit, le président de la BCE a ajouté : « Des mesures à court terme destinées à renforcer la demande intérieure risquent d'avoir un impact indésirable sur l'économie. » « Ces mesures ne sont pas cohérentes avec le pacte, et pourraient miner la crédibilité du processus de consolidation », a souligné M. Duisenberg, qui était très attendu sur le sujet après la pause estivale.

Les oreilles de M. Eichel ont dû siffler. Nul doute que cette mise au point devait alimenter les conversations entre Laurent Fabius et son homologue allemand, vendredi à Berlin. La rencontre devait avoir lieu en présence des présidents des deux banques centrales nationales, Jean-Claude Trichet et Ernst Welteke, qui ne devaient pas manquer de confirmer le message de M. Duisenberg.

P. Ri.

L'enlèvement de l'économie américaine entraîne le Dow Jones sous les 10 000 points

NEW YORK

de notre correspondant

La rafale de mauvaises nouvelles de l'économie américaine a fini par faire trébucher Wall Street. Jeudi 30 août, l'indice Dow Jones est repassé pour la première fois depuis cinq mois sous le seuil psychologique des 10 000 points, terminant la journée à 9 919,58 après une baisse de 1,70 %. Dans son sillage, la Bourse de Tokyo a abandonné 2,06 % vendredi, tandis que les plaques européennes s'orientaient en baisse dans les premières cotations, avec un recul de 0,53 % à Paris.

Lors des quatre dernières séances, le Dow Jones a abandonné 500 points. Jeudi, le Nasdaq, le marché des valeurs de la nouvelle économie, a cédé pour sa part 2,79 %. L'espoir d'un redémarrage en fin d'année de la croissance aux Etats-Unis, qui avait permis à la Bourse

de New York de retrouver un peu de vigueur au printemps, a totalement disparu. « Les investisseurs ont perdu toute confiance », explique Thomas Galvin, du Crédit Suisse First Boston. Les gens pensent que la reprise ne se produira pas au mieux avant l'année prochaine. »

L'économie américaine a évité de justesse une baisse du produit intérieur brut au deuxième trimestre, mais elle continue à s'affaiblir. Le chiffre un peu inespéré de 0,2 % de croissance en rythme annuel, rendu public mercredi, tient à la résistance de la consommation. Les Américains n'ont pas perdu les habitudes d'une décennie de prospérité et ont continué à dépenser généreusement. Mais pour combien de temps ? Peu de temps, à en croire les statistiques publiées jeudi matin par le département du commerce. Le revenu moyen a augmenté de

0,5 % en juillet, la plus forte hausse depuis le début de l'année, liée notamment à l'arrivée dans les familles des premiers chèques de remboursement d'impôts. Mais dans le même temps, les dépenses des ménages ont progressé de seulement 0,1 %, le niveau le plus faible depuis dix mois. La consommation, qui représente 68 % de l'activité américaine, a tenu l'économie à bout de bras depuis un an. Si elle commence à donner des signes de lassitude, la récession est pour demain.

CONJONCTURE TRÈS INCERTAINE

D'autres chiffres, communiqués jeudi par le département du travail, sont aussi préoccupants. Le nombre de personnes touchant les allocations de chômage a atteint 3,17 millions à la mi-août, au plus haut depuis neuf ans. « Il y a de grandes chances maintenant de voir

les consommateurs commencer à prendre peur devant la multiplication des licenciements », prédit Henry Herrmann, responsable des investissements de l'établissement financier Darrell & Reed.

Et les difficultés et les suppressions d'emplois, surtout dans la haute technologie, ne semblent pas devoir s'arrêter. Deux jours après l'annonce par Gateway de la mise à la porte du quart de ses effectifs, Sun Microsystems a fait savoir jeudi qu'il n'atteindrait pas ses objectifs de ventes du fait de la baisse de la demande d'ordinateurs en Europe et au Japon. Le plus inquiétant est l'incapacité des entreprises à pouvoir se projeter dans six mois tant la conjoncture est incertaine. Elle le deviendra encore plus si la Bourse décroche.

Le moral des ménages américains, dont la moitié détient un

portefeuille d'actions, dépend de l'évolution du marché de l'emploi, des revenus et... de Wall Street. Jusqu'à aujourd'hui, la correction boursière a surtout touché la nouvelle économie. L'éclatement de la bulle spéculative autour des valeurs Internet a fait s'écrouler le Nasdaq de 65 % en dix-huit mois. Le Dow Jones a limité les dégâts en perdant 15 %. Mais si la « vieille » économie n'inspire plus confiance à son tour, la Bourse de New York et la première économie du monde pourraient connaître une fin d'année difficile. « Je ne vois pas ce qui peut arrêter la baisse », explique Jude Wanniski, analyste du cabinet Polyconomics. Nous prévoyons que le Dow Jones pourrait descendre à 8 600 points dans six mois. »

Eric Leser

Bruxelles accuse Microsoft de nouvelles pratiques anticoncurrentielles

LA COMMISSION européenne a annoncé, jeudi 30 août, qu'elle suspectait Microsoft d'enfreindre la réglementation antitrust européenne en abusant de sa position dominante. Elle considère que la firme a agi d'une manière illégale en incorporant dans son système d'exploitation Windows son nouveau produit Media Player, logiciel qui permet de visualiser et d'écouter des fichiers sur un ordinateur depuis Internet. Les produits concurrents sont pénalisés par ce lien automatique, sans que leur prix ou leur qualité soient en cause. Cette procédure ne remet pas en cause le lancement de Windows XP, le nouveau système d'exploitation de PC, prévu pour octobre.

La nouvelle procédure parle d'extension de position dominante. Elle fait suite à une enquête approfondie sur le système d'exploitation Windows 2000, lancée en février 2000, à la demande de PME du secteur de la technologie de l'information et de concurrents de Microsoft, notamment Sun Microsystems. Ils accusent Microsoft de vouloir étendre sa position dominante dans les systèmes d'exploitation pour PC au domaine des systèmes d'exploitation pour serveurs.

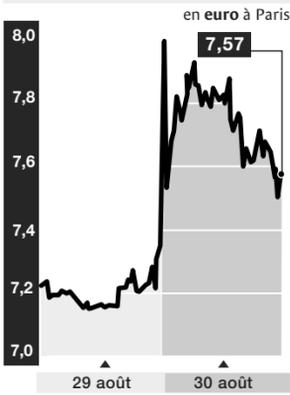
« Ces deux procédures peuvent être jointes et Microsoft peut demander une audition » à la Commission pour s'expliquer, a indiqué un porte-parole de la Commission européenne. Le commissaire européen à la concurrence, Mario Monti, a indiqué que la décision de Bruxelles serait indépendante de celle de la justice américaine, qui examine depuis plusieurs mois les plaintes de plusieurs Etats américains et du gouvernement fédéral. - (Corresp.)

Une erreur de France Télécom ne profite que quelques heures aux spéculateurs

L'envoi involontaire d'un courriel à 250 analystes, mercredi 29 août au soir, révélant par avance les résultats de l'opérateur téléphonique, a entraîné une éphémère flambée des cours. La COB a ouvert une « préenquête »

Une séance houleuse

COURS DE L'ACTION ORANGE en euro à Paris



La situation américaine a pesé le 30 août sur le cours d'Orange, qui avait flambé après la publication accidentelle de ses résultats.

chiffre concernant la filiale de téléphonie mobile Orange a en effet plus que doublé au premier semestre, atteignant 1,634 milliard d'euros, là où les analystes attendaient une hausse de « seulement » 80 %. La limitation des pertes de la filiale Internet Wanadoo et la résistance des activités de téléphonie fixe permettent à l'opérateur historique de dégager une hausse de son Ebitda de 14 %, à 6,066 milliards d'euros.

Du côté de France Télécom, on plaide l'erreur. « La plupart des analystes ne se sont d'ailleurs pas rendu compte tout de suite que des informations confidentielles figuraient dans le mail, car la diapositive Powerpoint [du nom du logiciel

utilisé] ne contenait que les chiffres 2000, et il fallait appeler les commentaires par une manipulation informatique. Certains analystes nous ont néanmoins appelés dès mercredi soir pour nous signaler l'erreur. »

La flambée des cours d'Orange et de France Télécom, jeudi matin, a conduit les agences de presse à s'interroger sur ce mouvement subit. « Nous avons entendu une fausse rumeur selon laquelle des chiffres concernant France Télécom ont fait l'objet de fuites », répondait alors à l'agence Bloomberg Darren Windhagauer, responsable des marchés d'actions européennes chez Bank of America. L'agence Reuters évoque « une note "positive" pour Orange » du courtier Schroder Salomon Smith Barney. A 10 h 30, jeudi, les agences révèlent que France Télécom envisage de publier par avance, à la demande de la COB, des résultats déjà donnés aux analystes.

Chez Schroder Salomon Smith Barney, on confirme qu'une note positive a bien été diffusée par courriel aux clients, dès mercredi soir. Mais, selon un analyste de la banque d'affaires, « on ne s'est pas rendu compte de l'importance du mail de France Télécom (...). Notre prévision d'Ebitda était d'ailleurs inférieure aux chiffres divulgués ». C'est seulement jeudi après-midi que le communiqué officiel de France Télécom a enfin généralisé l'information au public. La baisse des marchés américains, dans la journée de jeudi, a finalement réduit le gain de l'action Orange à 2,85 %. Sanctionné, le cours de France Télécom a chuté de 5,50 %.

Adrien de Tricornot

Le licenciement d'un salarié pour port de bermuda a été confirmé

LE CONSEIL des prud'hommes de Rouen a débouté, jeudi 30 août, Cédric Monribot, vingt-neuf ans, de sa demande de réintégration dans son poste de technicien à l'unité de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime) de la Sagem. En juin, la direction de cette entreprise de matériel électronique l'avait licencié pour le port d'une bermuda sur le lieu de travail (Le Monde du 26 juillet). Saisis en procédure de référé, les juges prud'hommes ont estimé que cette interdiction, strictement appliquée aux hommes, ne constituait pas « une pratique discriminatoire sexuelle ». Concernant la préservation des droits personnels et des libertés individuelles, l'ordonnance explique que « quand bien même l'interdiction (...) constituerait une atteinte injustifiée au droit de M. Monribot de se vêtir comme bon lui semble, cette juridiction n'aurait pas le pouvoir d'annuler son licenciement et d'ordonner sa réintégration ». Le technicien a indiqué son intention de faire appel.

L'agrochimie d'Aventis serait cédée à Bayer à la mi-septembre

LE GROUPE franco-allemand Aventis pourrait annoncer la cession de sa division agrochimique CropScience à l'allemand Bayer à la mi-septembre, selon des sources syndicales. « Autour du 15, Aventis devrait annoncer la signature d'une lettre d'intention sur la cession de CropScience à Bayer », a précisé un délégué central syndical CFDT au Monde, jeudi 30 août. L'opération, finalisée en « février-mars 2002 », donnerait naissance à l'un des deux leaders mondiaux de l'agrochimie, avec le suisse Syngenta. Le processus de consultation du personnel a débuté, mercredi 29 août, avec une réunion du comité d'entreprise (CE) d'Aventis à Schiltigheim, près de Strasbourg, et s'est poursuivi jeudi avec un comité central d'entreprise extraordinaire de CropScience. Une information du personnel en Allemagne et au Royaume-Uni est ensuite prévue, ainsi que les réunions du comité européen d'Aventis le 4 septembre et du comité de groupe en France le 7 septembre, avant une ultime consultation du CE au siège du groupe le 10 septembre.

Carrefour dépassé par le néerlandais Ahold au premier semestre

LE GROUPE DE DISTRIBUTION alimentaire néerlandais Ahold serait sur le point de racheter l'américain Alliant Foodservice, indique, vendredi 31 août, l'édition électronique du Wall Street Journal. Ahold serait prêt à verser 1,5 milliard de dollars (1,63 milliard d'euros) en numéraire, plus une reprise de dette de 700 millions de dollars. En cas d'échec, soulignent des proches du dossier, d'autres acheteurs potentiels seraient sur les rangs.

Avec cette acquisition, Ahold prendrait à Carrefour sa deuxième place mondiale. Déjà le chiffre d'affaires d'Ahold au premier semestre a atteint 34,3 milliards d'euros, soit une hausse de 46,4 %, quand celui de Carrefour se montait à 33,4 milliards d'euros (+9,1 %). Ahold possède déjà plusieurs chaînes de magasins (Tops Market, Giant-Carlisle) aux Etats-Unis, où il est numéro deux de la distribution de services alimentaires (écoles, cafétérias).

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Le président de la BCE estime « négligeable » l'impact inflationniste du passage à l'euro

LE PRÉSIDENT de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, a assuré, jeudi 30 août à Francfort, que l'impact inflationniste du passage à l'euro en janvier 2002 serait « quasiment négligeable ». M. Duisenberg a expliqué que les différentes banques centrales de la zone euro avaient effectué des recherches pour déterminer si le changement de monnaie pourrait se traduire par une inflation, certains commerçants pouvant être tentés d'arrondir les prix à leur profit. Une enquête publiée vendredi par le mensuel 60 millions de consommateurs révèle cependant que les prix de plusieurs produits de grande consommation ont flambé en France de juin 2000 à juin 2001, dans la perspective de l'euro (lire page 9). Les hausses atteignent parfois 10 % ou 20 % sur l'année.

■ FRANCE : les prochains soldes d'hiver pourraient être raccourcis et leur date de clôture coïncide avec la fin de la circulation du franc, le 17 février 2002, a déclaré jeudi le ministre de l'économie.

■ ESPAGNE : le déficit budgétaire pour les sept premiers mois de l'année s'est élevé à 9,09 milliards d'euros, en hausse de 68,3 % par rapport à la même période de 2000.

■ FMI : le Fonds monétaire international n'a pas de position officielle sur la taxe Tobin mais a effectué des études et recherches sur le sujet, a indiqué son porte-parole, Thomas Dawson, jeudi.

■ Le FMI a confirmé jeudi qu'il se prononcera le 7 septembre sur l'attribution de crédits supplémentaires de 8 milliards de dollars (8,8 milliards d'euros) à l'Argentine.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● HITACHI : le groupe d'électronique japonais envisage de supprimer 14 700 emplois, dont plus de 10 000 au Japon, sur un effectif total de 340 000 salariés, « essentiellement à travers la restructuration des divisions semi-conducteurs et écrans », selon un communiqué publié vendredi 31 août.

● CORUS : le groupe anglo-néerlandais, issu de la fusion entre British Steel et Hoogovens en octobre 1999, a annoncé, jeudi, la suppression de 1 200 à 1 500 emplois sur 10 000 d'ici trois ans.

● SYNGENTA : le numéro un mondial de l'agrochimie prévoit la fermeture de deux sites de production et de recherche, employant un total de 150 salariés en Suisse.

SERVICES

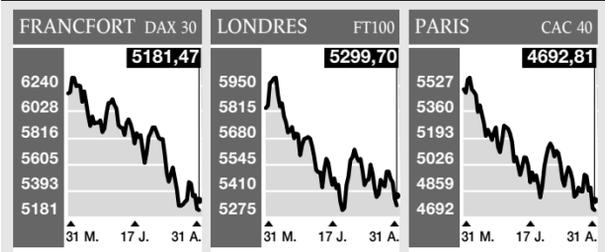
● BULL : le groupe informatique français a confirmé, vendredi, la cession des activités européennes de sa filiale Integris au groupe Steria pour un montant de 190 millions d'euros. Steria entrera par ailleurs au capital d'Integris France à hauteur de 9,1 %.

FINANCES

● COMDIRECT : le courtier en ligne allemand va imposer le passage au temps partiel à 765 employés sur 1 300, à partir du 1^{er} octobre, indique, vendredi, le Financial Times Deutschland. La société, qui compte supprimer 150 postes, prévoit une perte de 100 millions d'euros en 2001.

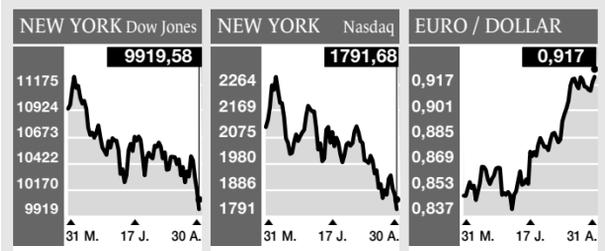
● CHARLES SCHWAB : la première société américaine de courtage en ligne a indiqué, jeudi, son intention de supprimer 2 400 emplois, soit 11 % de ses effectifs.

EUROPE



Europe 9h57	Indices sélection	cours 31/08	Var. % 30/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3717,58	- 0,52	- 22,10
EUROPE	STOXX 50	3597,58	- 0,59	- 21,06
EUROPE	EURO STOXX 324	312,76	- 0,55	- 20,17
EUROPE	STOXX 653	295,02	- 0,54	- 18
PARIS	CAC 40	4692,81	- 0,24	- 20,82
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3222,48	- 0,29	- 19,89
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	524,46	- 0,49	- 17,74
BRUXELLES	BEL 20	2868,62	- 0,77	- 5,15
FRANCFORT	DAX 30	5181,47	0,37	- 19,46
LONDRES	FTSE 100	5299,70	- 0,62	- 14,83
MADRID	STOCK EXCHANGE	8225,80	- 0,08	- 9,70
MILAN	MIBTEL 30	34795,00	- 0,08	- 20,41
ZURICH	SPI	6510,10	- 0,18	- 19,98

AMÉRIQUES

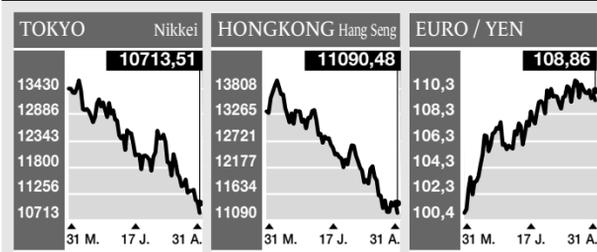


Amérique 9h57	Indices sélection	cours 30/08	Var. % 29/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9919,58	- 1,70	- 8,04
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1129,03	- 1,70	- 14,49
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1791,68	- 2,79	- 27,48
TORONTO	TSE INDEX	7417,65	- 1,02	- 16,97
SAO PAULO	BOVESPA	12892,39	- 15,51
MEXICO	BOLSA	354,52	- 0,46	12,19
BUENOS AIRES	MERVAL	318,50	- 2,10	- 23,58
SANTIAGO	IPSA GENERAL	113,92	- 1,01	18,67
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7267,94	4,11	6,49

Cours de change croisés

31/08 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,84207	0,91740	0,13987	1,45940	0,60529
YEN	118,75500	108,86500	16,60500	173,26000	71,84500
EURO	1,09004	0,91857	0,15245	1,59065	0,65955
FRANC	7,14940	6,02180	6,55957	10,43420	4,32640
LIVRE	0,68521	0,57715	0,62865	0,09585	0,41465
FRANC SUISSE	1,65210	1,39145	1,51555	0,23100	2,41070

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 31/08	Var. % 30/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10713,51	- 2,06	- 22,29
HONGKONG	HANG SENG	11090,48	- 1,99	- 26,53
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1613,73	- 0,12	- 16,25
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	67,42	- 3,42	6,42
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3217,80	- 1,44	2
BANGKOK	SET	21,95	0,64	17,82
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3254,96	- 0,97	- 18,05
WELLINGTON	NZSE-40	2059,69	- 0,91	8,31

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	30/08
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4435
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0485
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,4669
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	34,2420
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7139
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,4047
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	7,0939
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0701
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	252,4000
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROUMAIN	27,58
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,8565

Taux d'intérêt (%)

Taux 30/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,42	4,18	4,89	5,49
ALLEMAGNE	4,28	4,24	4,77	5,39
GDE-BRETAG.	4,43	4,81	4,80	4,50
ITALIE	4,28	4,18	5,14	5,77
JAPON	0,06	0,01	1,37	2,36
ÉTATS-UNIS	3,59	3,38	4,77	5,36
SUISSE	3,25	3,10	3,27	3,96
PAYS-BAS	4,23	4,18	4,92	5,46

Matif

Cours 9h57	Volume 31/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	131	90,42	90,28
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

AU LENDEMAIN d'une forte chute des marchés d'actions aux Etats-Unis (-1,70 %, à 9 919,58 points, pour le Dow Jones et -2,79 %, à 1 791,68 points, pour le Nasdaq), l'indice CAC 40, à Paris, baissait vendredi 31 août dans les premiers échanges de 0,34 %, à 4 687,93 points. Il avait perdu jeudi 2,71 %, à 4 703,87 points, son plus bas niveau de clôture depuis le 28 octobre 1999. Vendredi en début de séance le Footsie de Londres perdait 0,27 %, le DAX de Francfort 0,24 %. A Tokyo, le Nikkei a terminé vendredi à 10 713,51 points (-2,06 %), son plus bas niveau depuis dix-sept ans.

CHANGES-TAUX

L'EURO restait ferme vendredi 31 août dans les premiers échanges, après avoir progressé la veille à la suite de la baisse d'un quart de point des taux de la Banque centrale européenne, décidée à l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire. La monnaie unique se négociait, vendredi, à 0,9192 dollar. Le billet vert se repliait en début de séance face au yen, à 118,91 yens. Les taux d'intérêt à long terme se détendaient en Europe, vendredi matin. Le rendement de l'obligation du Trésor français à dix ans s'affichait à 4,88 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● La valeur Siemens a été malmenée, jeudi 30 août, après que l'américain Sun Microsystems eut averti de mauvais résultats au premier trimestre de son exercice. Siemens a chuté de 5,15 %, à 55,63 euros.

supprimait 500 emplois. Le titre a fini en tête des baisses du Footsie 100, perdant 24,75 pence, à 115,5.

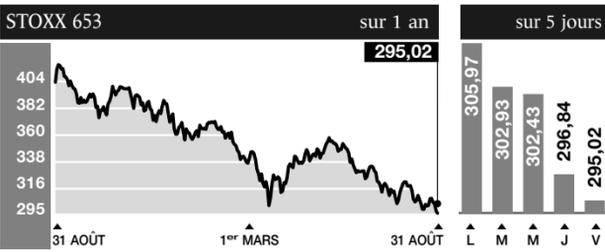


Table of stock prices for STOXX 653 components including RICHMONT UNITS, ROY.PHILIPS ELE, RYANAIR HLDGS, SAIRGROUP N, SAS DANMARK A/S, SEB, SIX CONTINENTS, SODEXHO ALLIANC, THE SWATCH GRP, THE SWATCH GRP, TELE PIZZA, THOMSON MULTIME, WILSON BOWDEN, WM-DATA -B, WOLFORD AG, WWW UK UNITS.

Table of stock prices for ALIMENTATION ET BOISSON including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRU-F, BBAG OE BRAU-BE, BRAU-UNION, CADBURGY SCHWEPP, CARLSBERG -B, CARLSBERG AS -A, COCA COLA HBC, DANONE, DELTA HOLDINGS, DIAGEO, ELAIS OLEAGINOUS, ERID.BECH.SAY, HEINEKEN HOLDIN, HELLENIC SUGAR, KAMPS, KERRY GRP-A, KONINKLIJKE NUM, MONTEDISON, NORTHERN FOODS, PARMALAT, PERNOD RICARD, RASIO GR V-D, SCOTT & NEWCAST, SOUTH AFRICAN B, TATE & LYLE, TOMKINS, UNILEVER, UNILEVER, WHITBREAD PLC.

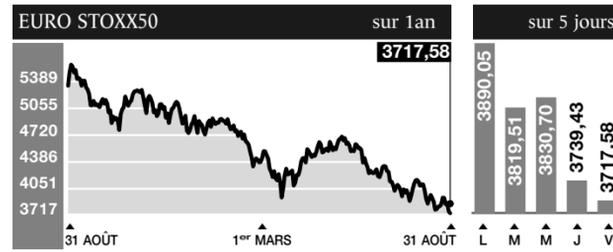


Table of stock prices for EURO STOXX50 components including SKF -B, SMITHS GROUP, SOPHUS BEREND - SPIRENT, STOLT NIELSEN, TELEZ -B, THALES, TOMRA SYSTEMS, TPI, TRAFFICMASTER, UNAXIS HLDG N, VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, VESTAS WIND SYS, VINCI, VIVENDI ENVIRON, VOLVO -A, VOLVO -B, WALSILA CORP A, XANSA, ZARDOYA OTIS.

Table of stock prices for EURO STOXX50 components including CASTO.DUBOIS, CC CARREFOUR, CHARLES VOEGLER, D'ETEREN SA, DIXONS GROUP, GAL LAFAYETTE, GEHE AG, GUCCI GROUP, GUS, HENNES & MAURIT, KARSTADT QUELLE, KINGFISHER, MARKS & SPENCER, MATALAN, METRO, MFI FURNITURE G, NEXT PLC, PINAULT PRINT, SIGNET GROUP, VALORA HLDG N, VENDEX KBB NV, W.H SMITH, WOLSELEY PLC.

Table of stock prices for AUTOMOBILE including AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, CONTINENTAL AG, DAIMLERCHRYSLER, FIAT, FIAT PRIV., MICHELIN, PEUGEOT, PIRELLI SPA, DR ING PORSCHE, RENAULT, VALEO, VOLKSWAGEN.

Table of stock prices for CONGLOMÉRATS including LONZA GRP N, NORSK HYDRO, RHODIA, SOLVAY, SYNGENTA N, TESSENDERO CHE, COLOPLAST -B, DEGUSSA (NEU), D'ETEREN SA, AZO, GBL, GEVAERT, INCHCAPE, KVAERNE -A, MYTILINEOS, UNAXIS HLDG N, ORKLA, SONAE SGPS.

Table of stock prices for PHARMACIE including ACTELION N, ALTANA AG, AMERSHAM, ASTRAZENACA, AVENTIS, BB BIOTECH, CELTECH GROUP, ELAN CORP, ESSILOR INTL, FRESIENUS MED C, GALEN HOLDINGS, GAMBRO -A, GLAXOSMITHKLINE, H. LUNDBECK, NOVARTIS N, NOVO-NORDISK -B, NOVOZYMES -B, ORION B, OXFORD GLYCOSCI, PHONAK HLDG N, QIAGEN NV, ROCHE HLDG G, SANOFI SYNTHELA, SCHERING AG, SERONO -B, SHIRE PHARMA GR, SMITH & NEPHEW, SSL INTL, SULZER AG 100N, SYNTHES-STRATEC, UCB, WILLIAM DEMANT, WS ATKINS, ZELTIA, CAPITA GRP.

Table of stock prices for BIENS D'EQUIPEMENT including ABB N, ADECCO N, AGGREGO, ALSTOM, ALTRAN TECHNO, ALUISUISSE GRP N, ARRIVA, ASSA ABLOY-B, ASSOC BR PORTS, ATLAS COPCO -A, ATLAS COPCO -B, ATTICA ENTRA SA, BAA, BBA GROUP PLC, BUDDIUM INTL, BRAMBLES INDUST, BUDERUS AG, CAPITA GRP.

Table of stock prices for ASSURANCES including AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, ALLEANZA ASS, ALLIANZ N, ASR VERZEKERING, AXA, BALOISE HLDG N, BRITANNIC, CATTOLICA ASS, CGNU, CNP ASSURANCES, CODAN, CORP MAPFRE E, ERGO VERSICHERU, ETHNIKI GEN INS, EULER, FONDARIA ASS, FORTIS (B), GENERALI ASS, GENERALI HLD VI, INDEPENDENT INS, INTERAM HELLEN, IRISH LIFE & PE, LEGAL & GENERAL, MEDIOLANUM, MUENCH RUECKVER, POHJOLA GRP-B, PRUDENTIAL, RAS, ROYAL SUN ALLIA, SAMPO-LEONIA -A, SCHW NATL VERS, SCOR, SKANDIA INSURAN, ST JAMES'S PLAC, STOREBRAND, SWISS LIFE REG, SWISS RE N, TOPDANMARK, ZURICH FINL SVC.

Table of stock prices for HAUTE TECHNOLOGIE including AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG., ARM HOLDINGS, ARC INTERNATION, ASML HOLDING, BAAN COMPANY, BALTIMORE TECH, BAE SYSTEMS, BROKART TECHNO, BULL, BUSINESS OBJECT, CAP GEMINI, COMPEL, DASSAULT SYST., ERICSSON -B, FILTRONICA, FINMATICA, GETRONICS, GN GREAT NORDIC, INFINEON TECHNO, INFOGRAMES ENTE, INTRACOM R, KEWILL SYSTEMS, LEICA GEOSYSTEM, LOGICA, LOGITECH INTL N, MARCONI, NOKIA, OCE, OLIVETTI, PSON, SAGE GRP, SAGEM, SAP AG, SAP VZ, SEZ HLDG N, SIEMENS AG N, MB SOFTWARE, SPIRENT, STMICROELEC SIC, THINK TOOLS, THUS, TIETOENATOR.

Table of stock prices for BANQUES including BANK OF IRELAND, ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, ALLIED IRISH BA, ALMANJ, ALPHA BANK, B.FEMILIA ROMA, B.P.LODI, B.P.NOVARA, B.P.SONDRO, B.P.VERONA E.S., BANCA ROMA, B.P.INDUSTRIA, B.CO POPULAR ESP, BCP R, BIPOP CARRIE, BK OF SCOTLAND, BNL, BNP PARIBAS, BSCH R, COMM.BANK OF GR, COMMERZBANK, CREDIT LYONNAIS, CS GROUP N, DANSAE BANK, DEUTSCHE BANK N, DEXIA, DNB HOLDING, DRESNER BANK N, EFG EUROBK ERGA, ERSTE BANK, ESPIRITO SANTO, FOERENINGSSB A, HALIFAX GROUP, HSBG HLDG, IKB, INTESABCI, JULIUS BAER HLD, KBC BANCASSURAN, LLOYDS TSB, MONTE PASCHI S, NAT BANK GREECE, NATEXIS BQ POP., NORDEA, ROLO BANCA 1473, ROYAL BK SCOTL, S-E-BANKEN -A, SAN PAOLO IMI, STANDARD CHARTE, STE GENERAL-A, SVENSKA HANDELS, SWEDISH MATCH, UBS N, UNICREDITO ITAL, BANCO SABADEL.

Table of stock prices for TÉLÉCOMMUNICATIONS including ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, COLT TELECOM NE, DEUTSCHE TELEKO, E.BISCOM, EIRCOM, ELISA COMUNICA, ENERGIS, EQUANT NV, EUROPOLITAN HLD, FRANCE TELECOM, HELLENIC TELE, KINGSTON COM, KONINKLIJKE KPN, KPNQWEST NV -C, LIBERTEL NV, MANNESMANN N, MOBILCOM, PANAFON HELLENI, PT TELECOM SCPS, SPTERCOM, SONG NETWORKS, SWISSCOM N, T.I.M., TDC -B, TELEZ -B, TELECEL, TELECOM ITALIA, TELECOM ITALIA, TELEFONICA, TELIA, TISCALI, VERSATEL TELECO, VODAFONE GROUP.

Table of stock prices for CONSTRUCTION including ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, AKTOR SA, BOUYGUES, UPONOR -A, AUREA R, ACESA R, BOUYGUES, BPG, BRISA AUTO-ESTR, BUZZI UNICEM, NOVAR, CRH PLC, CIMPOR R, COLAS, GRUPO DRAGADOS, FCC, GRUPO FERROVIAL, HANSON PLC, HEIDELBERGER ZE, HELL.TECHNODOOR, HERACLES GENL R, HOCHTIEF ESSEN, HOLCIM, IMERYS, ITALCEMENTI, LAFARGE, MICHANIKI REG., PILKINGTON PLC, RMC GROUP PLC, SAINT GOBAIN, SKANSKA -B, TAYLOR WOODROW, TECHNIP, TITAN CEMENT RE, VINCI, WIENERBERGER AG.

Table of stock prices for ÉNERGIE including BC GROUP, BP, CEPSA, COFLEXIP, DORDTSCH PETRO, GBL, ENI, ENTERPRISE OIL, HELLENIC PETROL, LATTICE GROUP, OVM AG, PETROLEUM GEO-S, REYAL YPF, ROYAL DUTCH CO, SAIPEM, SHELL TRANSP, TOTAL FINA ELF, IHC CALAND.

Table of stock prices for SERVICES FINANCIERS including 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, BHW HOLDING AG, BPI R, BRITISH LAND CO, CALEDONIA INV.S, CANARY WHARF GR, CATTLES ORD, CLOSE BROS GRP, COBEPA, CONSOR DISC-BR, CORIO NV, CORP FIN ALBA, DAB BANK AG, DEFFA-BANK, DROTT -B, EURAZEO, FINAXA, FORTIS (B), FORTIS (NL), GECINA, GIMV, GREAT PORTLAND, INC GROUP, LAND SECURITIES, LIBERTY INTL, MAN GROUP, MANSCHOLLEK LAU, MEDITOBANK, METROVACESA, MONTEDISON, PROVENT FIN, RODAMCO EUROPE, RODAMCO NORTH A, ROLINCO NV, SCHROEDER, SIMCO N, SLOUGH ESTATES, TEACAN GRP N, UNIBAIL, VALLHERMOSO, WCM BETELIGUNG.

Table of stock prices for SERVICES COLLECTIFS including ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, CENTRICA, EDISON, ELECTRABEL, ELECTRIC PORTUG, ENEL, ENDESA, EVN, FORTUM, GAS NATURAL SDG, HIDRO CANTABRIG, IBERDROLA, INNOCY HOLDINGS, ITALGAS, KELDA, NATIONAL GRID G, INTERNATIONAL P, OESTERR ELEKTR, PENNACON, POWERGEN, SCOTTISH POWER, SEVERN TRENT, SUEZ, SYDKRAFT -A, SYDKRAFT -C, FENOSA, UNITED UTILITE, VIRIDIAN GROUP.

Table of stock prices for PRODUITS DE BASE including ACERILIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, ANGLO AMERICAN, ASSIDOMAEN AB, BEKAERT, BHP BILLITON, BOEHLER-UDDEHOL, BUNZL PLC, CORUS GROUP, ELVAL, HOLMEN -B, ISPAT INTERNATI, JOHNSON MATTHEY, MAYR-MELNHOF KA, M-REAL -B, OUCHIKUMPU, PETCHUMY-A, RAUTARUUKKI K, RIO TINTO, SIDENOR, SILVER & BARYTE, SMURFIT JEFFERS, STORA ENSO -A, STORA ENSO -R, SVENSKA CELLULO, THYSENKRUPP, UNION MINIERE, UPM-KYMMENE COR, USINOR, VOEST-ALPINE AG, WORMS N.

Table of stock prices for CONSUMMATION CYCLIQUE including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, AIR FRANCE, AIRTRUOS PLC, ALITALIA, AUSTRIAN AIRLIN, AUTOGRILL, BANG & OLUFSEN, BENETTON, BERKELEY GROUP, BRITISH AIRWAYS, BULGARIA, CHRISTIAN DIOR, CLUB MED, COMPASS GROUP, DT-LUFTHANSA N, ELECTROLUX -B, EM.T.V & MERCHAN, EMI GROUP, EURO DISNEY, HDP, HERMES INTL, HILTON GROUP, HUNTER DOUGLAS, J D WETHERSPOON, KLM, LVMH, MEDION, MOULINEX, NH HOTELES, NXT, P & O PRINCESS, PERSSIMON PLC, PERSIMMAG AG, RANK GROUP.

À NOS ABONNÉS
Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0825 022 021 (0,99 F TTC/mn) ou par Internet : www.lemonde.fr (rubrique « Services aux lecteurs »)

Table of stock prices for MEDIAS including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, CARLTON COMMUNI, DLY MAIL & GEN, ELSEVIER, EMAP PLC, FOX KIDS EUROPE, FUTURE NETWORK, GRANADA, GRUPO L'ESPRES, GWR GROUP, HAVAS ADVERTISI, INDP NEWS AND M, INFORMA GROUP, LAGARDERE SCA N, LAMBRAKIS PRESS, M6 METROPOLE TV, MEDIASET, MODERN TIMES GR, MONDADORI, NRI GROUP, PEARSON, PRISA, PROSIEBEN SAT.1, PT MULTIMEDIA R, PUBLICIS GROUPE, PUBLICGROUPE N, REED INTERNATIO, REUTERS GROUP, RTL GROUP, SMC, SOCCABE R, TAYLOR NELSON S, TELEWEST COMM., TFI, TRINITY MIRROR, UNITED PAN-EURO, UTD BUSINESS ME, VIVENDI UNIVERS, VNU, WOLTERS KLUWER, WPP GROUP.

Table of stock prices for AMSTERDAM including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, CARDIO CONTROL, CSS, HITT NV, INNOCONCEPTS NV, NEDGRAPHICS HOLD, SOPHEON, PROLION HOLDING, RING ROSEA, UCC GROUP NV.

Table of stock prices for CONSTRUCTION including ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, AKTOR SA, BOUYGUES, UPONOR -A, AUREA R, ACESA R, BOUYGUES, BPG, BRISA AUTO-ESTR, BUZZI UNICEM, NOVAR, CRH PLC, CIMPOR R, COLAS, GRUPO DRAGADOS, FCC, GRUPO FERROVIAL, HANSON PLC, HEIDELBERGER ZE, HELL.TECHNODOOR, HERACLES GENL R, HOCHTIEF ESSEN, HOLCIM, IMERYS, ITALCEMENTI, LAFARGE, MICHANIKI REG., PILKINGTON PLC, RMC GROUP PLC, SAINT GOBAIN, SKANSKA -B, TAYLOR WOODROW, TECHNIP, TITAN CEMENT RE, VINCI, WIENERBERGER AG.

Table of stock prices for CONSUMMATION CYCLIQUE including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, AIR FRANCE, AIRTRUOS PLC, ALITALIA, AUSTRIAN AIRLIN, AUTOGRILL, BANG & OLUFSEN, BENETTON, BERKELEY GROUP, BRITISH AIRWAYS, BULGARIA, CHRISTIAN DIOR, CLUB MED, COMPASS GROUP, DT-LUFTHANSA N, ELECTROLUX -B, EM.T.V & MERCHAN, EMI GROUP, EURO DISNEY, HDP, HERMES INTL, HILTON GROUP, HUNTER DOUGLAS, J D WETHERSPOON, KLM, LVMH, MEDION, MOULINEX, NH HOTELES, NXT, P & O PRINCESS, PERSSIMON PLC, PERSIMMAG AG, RANK GROUP.

Table of stock prices for SERVICES FINANCIERS including 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, BHW HOLDING AG, BPI R, BRITISH LAND CO, CALEDONIA INV.S, CANARY WHARF GR, CATTLES ORD, CLOSE BROS GRP, COBEPA, CONSOR DISC-BR, CORIO NV, CORP FIN ALBA, DAB BANK AG, DEFFA-BANK, DROTT -B, EURAZEO, FINAXA, FORTIS (B), FORTIS (NL), GECINA, GIMV, GREAT PORTLAND, INC GROUP, LAND SECURITIES, LIBERTY INTL, MAN GROUP, MANSCHOLLEK LAU, MEDITOBANK, METROVACESA, MONTEDISON, PROVENT FIN, RODAMCO EUROPE, RODAMCO NORTH A, ROLINCO NV, SCHROEDER, SIMCO N, SLOUGH ESTATES, TEACAN GRP N, UNIBAIL, VALLHERMOSO, WCM BETELIGUNG.

Table of stock prices for SERVICES FINANCIERS including CDB WEB TECH IN, CGIP, CIR, COOKSON GROUP P, COCHENAGEN AIRP, DAMPSKIBS -A, DAMPSKIBS -B, DAMSKIBS SVEND, DE LA RUE, E.ON AG, EADS SICO, ELEDROCOMPONEN, ENIRO, EPCOS, EUROTUNNEL, EXEL, FINMECCANICA, FINNLINEAS, FKI, FLS INDB, FLUGHAFEN WIEN, GAMESA, GKN, GROUP 4 FALCK, GROUP 4 FALCK, HAGEMEYER NV, HALKOR, HAYS, HEIDELBERGER DR, HUHTAMAKI OY, IFIL, IMI PLC, INDVAERDEN -A, INDRA SISTEMAS, INVENSYS, INVESTOR -A, INVESTOR -B, ISS, JOT AUTOMATION, KINNEVIL -B, KONE B, KONGREB, LEGRAND, LINDE AG, MAN AG, MEGGITT, METSO, MCG TECHNOLOGIES, MORGAN CRUCIBLE, EXEL, PACE MICRO TECH, PARTEK, PENINS.orient.S, PERLOS, PREMIER FARNELL, RAILTRACK, RANDSTADT HOLDIN, RENTOKIL INITIA, REXAM, REXEL, RHI AG, RIETER HLDG N, ROLLS ROYCE, SANDVIK, SAURER N, SCHNEIDER ELECT, SECURICOR, SECURITAS -B, SERCAN GROUP, SGL CARBON, SHANKS GROUP, SIDEL, SINGULUS TECHNO.

Table of stock prices for BIENS DE CONSOMMATION including AHOLD, ALTADIS, AMADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, AVIS EUROPE, BEIERSDORF AG, BIC, BRIT AMER TOBAC, CASINO GP, CLARINS, COLRUYT, DELHAIZE, FIRSTGROUP, GALLAHER GRP, GIB, GIVAUDAN N, HENKEL KGAA VZ, ICLAND GROUP, IMPERIAL TOBACC, JERONIMO MARTIN, KESKO -B, L'OREAL, LAURUS NV, MORRISON SUPERM, RECKITT BENCKIS, SAFEWAY, SAINSBURY J. PL, STAGECOACH HLDG, TERRA NETWORKS, TESCO PLC, TPG, WANADOO, WELLS AG VZ.

Table of stock prices for SERVICES COLLECTIFS including ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, CENTRICA, EDISON, ELECTRABEL, ELECTRIC PORTUG, ENEL, ENDESA, EVN, FORTUM, GAS NATURAL SDG, HIDRO CANTABRIG, IBERDROLA, INNOCY HOLDINGS, ITALGAS, KELDA, NATIONAL GRID G, INTERNATIONAL P, OESTERR ELEKTR, PENNACON, POWERGEN, SCOTTISH POWER, SEVERN TRENT, SUEZ, SYDKRAFT -A, SYDKRAFT -C, FENOSA, UNITED UTILITE, VIRIDIAN GROUP.

Table of stock prices for PRODUITS DE BASE including ACERILIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, ANGLO AMERICAN, ASSIDOMAEN AB, BEKAERT, BHP BILLITON, BOEHLER-UDDEHOL, BUNZL PLC, CORUS GROUP, ELVAL, HOLMEN -B, ISPAT INTERNATI, JOHNSON MATTHEY, MAYR-MELNHOF KA, M-REAL -B, OUCHIKUMPU, PETCHUMY-A, RAUTARUUKKI K, RIO TINTO, SIDENOR, SILVER & BARYTE, SMURFIT JEFFERS, STORA ENSO -A, STORA ENSO -R, SVENSKA CELLULO, THYSENKRUPP, UNION MINIERE, UPM-KYMMENE COR, USINOR, VOEST-ALPINE AG, WORMS N.

Table of stock prices for CONSUMMATION CYCLIQUE including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, AIR FRANCE, AIRTRUOS PLC, ALITALIA, AUSTRIAN AIRLIN, AUTOGRILL, BANG & OLUFSEN, BENETTON, BERKELEY GROUP, BRITISH AIRWAYS, BULGARIA, CHRISTIAN DIOR, CLUB MED, COMPASS GROUP, DT-LUFTHANSA N, ELECTROLUX -B, EM.T.V & MERCHAN, EMI GROUP, EURO DISNEY, HDP, HERMES INTL, HILTON GROUP, HUNTER DOUGLAS, J D WETHERSPOON, KLM, LVMH, MEDION, MOULINEX, NH HOTELES, NXT, P & O PRINCESS, PERSSIMON PLC, PERSIMMAG AG, RANK GROUP.

Table of stock prices for SERVICES FINANCIERS including 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, BHW HOLDING AG, BPI R, BRITISH LAND CO, CALEDONIA INV.S, CANARY WHARF GR, CATTLES ORD, CLOSE BROS GRP, COBEPA, CONSOR DISC-BR, CORIO NV, CORP FIN ALBA, DAB BANK AG, DEFFA-BANK, DROTT -B, EURAZEO, FINAXA, FORTIS (B), FORTIS (NL), GECINA, GIMV, GREAT PORTLAND, INC GROUP, LAND SECURITIES, LIBERTY INTL, MAN GROUP, MANSCHOLLEK LAU, MEDITOBANK, METROVACESA, MONTEDISON, PROVENT FIN, RODAMCO EUROPE, RODAMCO NORTH A, ROLINCO NV, SCHROEDER, SIMCO N, SLOUGH ESTATES, TEACAN GRP N, UNIBAIL, VALLHERMOSO, WCM BETELIGUNG.

Table of stock prices for SERVICES FINANCIERS including CDB WEB TECH IN, CGIP, CIR, COOKSON GROUP P, COCHENAGEN AIRP, DAMPSKIBS -A, DAMPSKIBS -B, DAMSKIBS SVEND, DE LA RUE, E.ON AG, EADS SICO, ELEDROCOMPONEN, ENIRO, EPCOS, EUROTUNNEL, EXEL, FINMECCANICA, FINNLINEAS, FKI, FLS INDB, FLUGHAFEN WIEN, GAMESA, GKN, GROUP 4 FALCK, GROUP 4 FALCK, HAGEMEYER NV, HALKOR, HAYS, HEIDELBERGER DR, HUHTAMAKI OY, IFIL, IMI PLC, INDVAERDEN -A, INDRA SISTEMAS, INVENSYS, INVESTOR -A, INVESTOR -B, ISS, JOT AUTOMATION, KINNEVIL -B, KONE B, KONGREB, LEGRAND, LINDE AG, MAN AG, MEGGITT, METSO, MCG TECHNOLOGIES, MORGAN CRUCIBLE, EXEL, PACE MICRO TECH, PARTEK, PENINS.orient.S, PERLOS, PREMIER FARNELL, RAILTRACK, RANDSTADT HOLDIN, RENTOKIL INITIA, REXAM, REXEL, RHI AG, RIETER HLDG N, ROLLS ROYCE, SANDVIK, SAURER N, SCHNEIDER ELECT, SECURICOR, SECURITAS -B, SERCAN GROUP, SGL CARBON, SHANKS GROUP, SIDEL, SINGULUS TECHNO.

Table of stock prices for BIENS DE CONSOMMATION including AHOLD, ALTADIS, AMADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, AVIS EUROPE, BEIERSDORF AG, BIC, BRIT AMER TOBAC, CASINO GP, CLARINS, COLRUYT, DELHAIZE, FIRSTGROUP, GALLAHER GRP, GIB, GIVAUDAN N, HENKEL KGAA VZ, ICLAND GROUP, IMPERIAL TOBACC, JERONIMO MARTIN, KESKO -B, L'OREAL, LAURUS NV, MORRISON SUPERM, RECKITT BENCKIS, SAFEWAY, SAINSBURY J. PL, STAGECOACH HLDG, TERRA NETWORKS, TESCO PLC, TPG, WANADOO, WELLS AG VZ.

Table of stock prices for SERVICES COLLECTIFS including ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, CENTRICA, EDISON, ELECTRABEL, ELECTRIC PORTUG, ENEL, ENDESA, EVN, FORTUM, GAS NATURAL SDG, HIDRO CANTABRIG, IBERDROLA, INNOCY HOLDINGS, ITALGAS, KELDA, NATIONAL GRID G, INTERNATIONAL P, OESTERR ELEKTR, PENNACON, POWERGEN, SCOTTISH POWER, SEVERN TRENT, SUEZ, SYDKRAFT -A, SYDKRAFT -C, FENOSA, UNITED UTILITE, VIRIDIAN GROUP.

Table of stock prices for CHIMIE including AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, BAYER AG, BOC GROUP PLC, CELANESE N, CIBA SPEC CHIMI, CLARIANT N, DMS, EMS-CHEM HOLD A, ICI, KEMIRA, KON. VOPAK NV.

Table of stock prices for CONSUMMATION CYCLIQUE including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, AIR FRANCE, AIRTRUOS PLC, ALITALIA, AUSTRIAN AIRLIN, AUTOGRILL, BANG & OLUFSEN, BENETTON, BERKELEY GROUP, BRITISH AIRWAYS, BULGARIA, CHRISTIAN DIOR, CLUB MED, COMPASS GROUP, DT-LUFTHANSA N, ELECTROLUX -B, EM.T.V & MERCHAN, EMI GROUP, EURO DISNEY, HDP, HERMES INTL, HILTON GROUP, HUNTER DOUGLAS, J D WETHERSPOON, KLM, LVMH, MEDION, MOULINEX, NH HOTELES, NXT, P & O PRINCESS, PERSSIMON PLC, PERSIMMAG AG, RANK GROUP.

Table of stock prices for SERVICES FINANCIERS including 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, BHW HOLDING AG, BPI R, BRITISH LAND CO, CALEDONIA INV.S, CANARY WHARF GR, CATTLES ORD, CLOSE BROS GRP, COBEPA, CONSOR DISC-BR, CORIO NV, CORP FIN ALBA, DAB BANK AG, DEFFA-BANK, DROTT -B, EURAZEO, FINAXA, FORTIS (B), FORTIS (NL), GECINA, GIMV, GREAT PORTLAND, INC GROUP, LAND SECURITIES, LIBERTY INTL, MAN GROUP, MANSCHOLLEK LAU, MEDITOBANK, METROVACESA, MONTEDISON, PROVENT FIN, RODAMCO EUROPE, RODAMCO NORTH A, ROLINCO NV, SCHROEDER, SIMCO N, SLOUGH ESTATES, TEACAN GRP N, UNIBAIL, VALLHERMOSO, WCM BETELIGUNG.

Table of stock prices for SERVICES FINANCIERS including CDB WEB TECH IN, CGIP, CIR, COOKSON GROUP P, COCHENAGEN AIRP, DAMPSKIBS -A, DAMPSKIBS -B, DAMSKIBS SVEND, DE LA RUE, E.ON AG, EADS SICO, ELEDROCOMPONEN, ENIRO, EPCOS, EUROTUNNEL, EXEL, FINMECCANICA, FINNLINEAS, FKI, FLS INDB, FLUGHAFEN WIEN, GAMESA, GKN, GROUP 4 FALCK, GROUP 4 FALCK, HAGEMEYER NV, HALKOR, HAYS, HEIDELBERGER DR, HUHTAMAKI OY, IFIL, IMI PLC, INDVAERDEN -A, INDRA SISTEMAS, INVENSYS, INVESTOR -A, INVESTOR -B, ISS, JOT AUTOMATION, KINNEVIL -B, KONE B, KONGREB, LEGRAND, LINDE AG, MAN AG, MEGGITT, METSO, MCG TECHNOLOGIES, MORGAN CRUCIBLE, EXEL, PACE MICRO TECH, PARTEK, PENINS.orient.S, PERLOS, PREMIER FARNELL, RAILTRACK, RANDSTADT HOLDIN, RENTOKIL INITIA, REXAM, REXEL, RHI AG, RIETER HLDG N, ROLLS ROYCE, SANDVIK, SAURER N, SCHNEIDER ELECT, SECURICOR, SECURITAS -B, SERCAN GROUP, SGL CARBON, SHANKS GROUP, SIDEL, SINGULUS TECHNO.

Table of stock prices for BIENS DE CONSOMMATION including AHOLD, ALTADIS, AMADEUS GLOBAL, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, AVIS EUROPE, BEIERSDORF AG, BIC, BRIT AMER TOBAC, CASINO GP, CLARINS, COLRUYT, DELHAIZE, FIRSTGROUP, GALLAHER GRP, GIB, GIVAUDAN N, HENKEL KGAA VZ, ICLAND GROUP, IMPERIAL TOBACC, JERONIMO MARTIN, KESKO -B, L'OREAL, LAURUS NV, MORRISON SUPERM, RECKITT BENCKIS, SAFEWAY, SAINSBURY J. PL, STAGECOACH HLDG, TERRA NETWORKS, TESCO PLC, TPG, WANADOO, WELLS AG VZ.

Table of stock prices for SERVICES COLLECTIFS including ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, CENTRICA, EDISON, ELECTRABEL, ELECTRIC PORTUG, ENEL, ENDESA, EVN, FORTUM, GAS NATURAL SDG, HIDRO CANTABRIG, IBERDROLA, INNOCY HOLDINGS, ITALGAS, KELDA, NATIONAL GRID G, INTERNATIONAL P, OESTERR ELEKTR, PENNACON, POWERGEN, SCOTTISH POWER, SEVERN TRENT, SUEZ, SYDKRAFT -A, SYDKRAFT -C, FENOSA, UNITED UTILITE, VIRIDIAN GROUP.

VALEURS FRANCE

Le titre Sanofi Synthelabo s'appréciait de 2,09 %, vendredi 31 août dans les premiers échanges, atteignant 73,3 euros, après la publication par la firme pharmaceutique d'un bénéfice net de 671 millions d'euros au premier semestre, en hausse de 50 %.

L'action Aventis gagnait 1,33 %, à 79,85 euros. Selon le Financial Times de vendredi, la vente de la filiale agrochimique d'Aventis, Aventis CropScience, a fait l'objet d'un accord avec Bayer, qui devrait payer de 5 à 5,5 milliards d'euros pour le rachat.

Le titre du groupe informatique Bull bondissait de 4,10 %, vendredi dans les premières transactions, à 1,27 euros. Le groupe a annoncé ce matin la finalisation de la cession de ses activités européennes à la société de services informatiques Steria pour 190 millions d'euros. L'action Steria reculait de 2,28 %, vendredi, à 34,3 euros.

L'action France Télécom reculait de 3,71 %, vendredi matin, à 35,58 euros. France Télécom céderait sa part dans FTICI, qui détient 22 % de STMicroelectronics, à CEA-Industrie d'ici la fin de l'année, selon La Tribune de vendredi, qui cite une source proche de Bercy. Le quotidien précise que la participation de France Télécom « vaut 3,4 milliards d'euros, alors qu'elle est inscrite à 785 millions d'euros dans les comptes ».

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 31 AOÛT Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 24 septembre

Table of stock prices for France, including ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE C., etc.

Main table of stock prices for France, listing companies like AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, etc.

Main table of stock prices for International, listing companies like ADECCO, AMERICAN EXP., ANGLICOLD LT., etc.

Table of stock prices for International, listing companies like ADECCO, AMERICAN EXP., ANGLICOLD LT., etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3;
■ ouvert détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation;
o = option; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différencié.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 30 AOÛT Cours à 18 h 16
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of stock prices for Nouveau Marché, including ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

Main table of stock prices for Nouveau Marché, including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, etc.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 31 AOÛT Cours à 9 h 57
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for Second Marché, including AB GROUPE, ACTIELEC TEC, ALGECO, etc.

Main table of stock prices for Second Marché, including GEODIS, GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 30 août

Émetteurs Valeurs unitaires Euro

Table of SICAV and FCP values, including AGIPI, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, BNP MONÉ COURT TERME, etc.

Main table of SICAV and FCP values, including ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., ÉCUR. TECHNOLOGIES, ÉCUR. TRIMESTRIEL D., etc.

Main table of SICAV and FCP values, including CMC FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, etc.

Main table of SICAV and FCP values, including OBLITYS C, OBLITYS D, OBLITYS E, etc.

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

TECHNOLOGIE Tandis que les vols de téléphones portables explosent, les opérateurs sous-exploitent les systèmes de protection existants. ● UNE BASE de données internatio-

nale référence tous les numéros d'identification des combinés et tient à jour la liste noire des portables volés. ● LES OPÉRATEURS français ne font pourtant pas appel à cet

outil informatique et se contentent d'offrir une police d'assurance contre le vol à leurs clients. ● LES ABONNÉS risquent ainsi de subir les violences causées par le vol à l'arraché, la

technique la plus pratiquée par les délinquants. ● LE BLOCAGE de l'accès aux réseaux des téléphones volés, qui permet l'exploitation de la base de données, limiterait consi-

dérablement le nombre de vols. A Amsterdam, ils ont chuté de moitié grâce à l'envoi par la police de messages d'alerte aux utilisateurs de portables dérobés.

Les voleurs de téléphones mobiles profitent d'une négligence des opérateurs

Alors qu'ils disposent d'un outil informatique pour bloquer la connexion des appareils dérobés au réseau GSM, les opérateurs français de téléphonie mobile négligent son utilisation. Une base de données internationale référence en effet tous les portables fabriqués et inscrit ceux qui ont été volés sur une liste noire

L'EXPLOSION des vols de téléphones mobiles est telle qu'ils influencent, à eux seuls, les statistiques de la délinquance en France. L'ampleur du phénomène conduit à s'interroger sur cette nouvelle pratique. S'agit-il d'une simple conséquence de la mode des objets nomades de plus en plus sophistiqués ? Comment les voleurs exploitent-ils leur butin ? Existe-t-il des parades et, en particulier, des solutions techniques permettant de mieux protéger les abonnés ?

En 2000, environ 20 000 GSM ont été dérobés à Paris. Et cette année, les chiffres du premier semestre montrent une progression de 12 % de ces délits qualifiés, en majorité, de vols avec violence. En effet, les détresseurs pratiquent essentiellement la technique du vol à l'arraché, profitant de la vulnérabilité des utilisateurs de GSM lorsqu'ils sont en action, téléphone collé à l'oreille.

« Il s'agit, la plupart du temps, de vols improvisés, sans préméditation », indique Frédéric Dupuch, commissaire divisionnaire, chef du service de prévention, d'études et d'orientation antidélinquance à la Préfecture de police de Paris. Si ces actes impulsifs sont favorisés par la prolifération des téléphones mobiles dans les grandes villes, ils ne peuvent s'expliquer que si leurs auteurs ont les moyens d'en tirer profit.

Plusieurs conditions doivent être remplies pour utiliser un téléphone GSM subtilisé à son propriétaire. Le vol à l'arraché permet de franchir l'obstacle du code PIN (Personal Identification Number). En effet, pendant une communication, cette barrière est forcément levée car elle a été débloquée lors de la mise sous tension du téléphone. Le second verrou, la carte SIM (Subscriber Identity Module), qui contient toutes les informations relatives à l'abonné (numéro, type

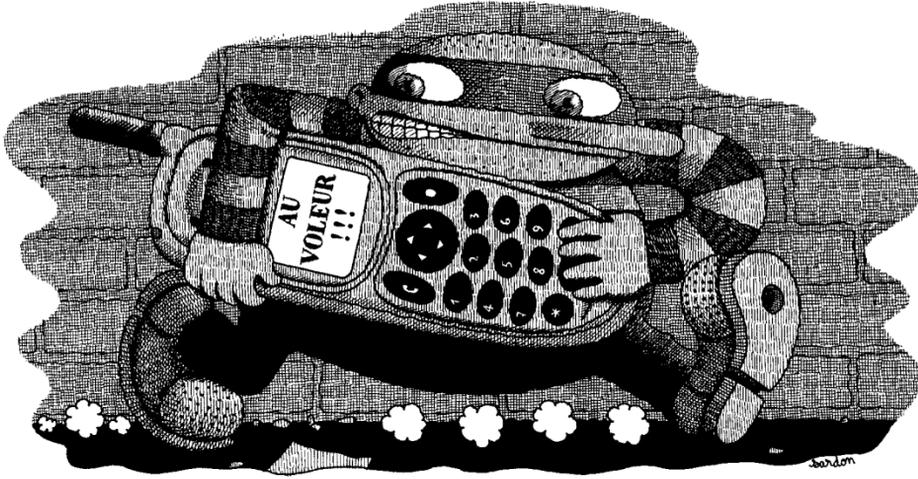
d'abonnement, options...), continue à fonctionner jusqu'à la déclaration de vol à la police. La victime communique alors son numéro de téléphone aux autorités qui le transmettent à l'opérateur (Orange, SFR ou Bouygues Telecom) concerné. Aussitôt, la carte SIM est désactivée.

FAILLE DE TAILLE

« Bon nombre de voleurs se contentent d'une utilisation limitée au délai précédant la déclaration », note Frédéric Dupuch. En moins d'une heure, il est possible de passer quelques appels qui, s'ils touchent l'international, peuvent coûter cher à la victime. Une exploitation brève des téléphones volés confirmée par la flambée du nombre de mobiles rapportés au Bureau des objets trouvés, rue des Morillons, à Paris : 5 000 l'an dernier, soit le quart des vols.

Ce mode d'utilisation n'est pas le seul débouché d'un mobile dérobé. Une fois la carte SIM invalidée par l'opérateur, le receleur peut en effet utiliser son appareil en changeant d'abonnement ou en souscrivant une formule de type Mobicarte d'Orange. Les « perfectionnistes » vont jusqu'à dérober une facture de carte bancaire afin de recharger gratuitement le compte.

De telles pratiques ne sont possibles que grâce à une faille de taille dans le système de sécurité du GSM. En effet, les téléphones mal acquis continuent à se connecter au réseau comme s'ils échappaient fatalement à toute détection. Or, il n'en est rien. Lorsqu'il est en fonctionnement, un mobile GSM émet deux identifications : le numéro d'abonné (06...) et le numéro de série de l'appareil lui-même (IMEI : International Mobile Equipment Identity). En général, lors de la déclaration de vol, la victime, ignorant le second, ne communique à la police que le premier



DESSIN VINCENT SARDON

numéro. Néanmoins, l'opérateur peut facilement établir le lien entre les deux identifiants. Au moment où il interdit l'accès au réseau au numéro de l'abonné détressé, il pourrait également bloquer la connexion de l'appareil lui-même.

UN FICHER IGNORÉ

Toute utilisation ultérieure, avec un nouvel abonnement ou un sys-

tème de prépaiement, serait alors impossible. « Ce qu'il nous faudrait, pour faire baisser les vols, c'est une base de données qui permette de vérifier, lors de la connexion du téléphone, que le numéro IMEI déclaré sur le réseau n'est pas celui d'un appareil volé », réclame Frédéric Dupuch. Une demande légitime mais surprenante car un tel fichier central existe déjà...

« Vous êtes en possession d'un appareil volé... »

Face aux vols de téléphones mobiles, la police néerlandaise a décidé d'agir. Elle piste les numéros IMEI des téléphones portables déclarés volés et identifie les nouveaux numéros de téléphone qui leur sont associés. Un logiciel développé par les policiers eux-mêmes envoie alors sur le GSM dérobé, toutes les 10 minutes, des SMS (petits messages en texte) sans ambiguïté : « Ce téléphone a été volé. Son achat ou sa vente est un délit. Signé : La police. » En 6 mois, les vols de téléphones à l'arraché ont chuté de 52 % à Amsterdam...

Suite à cette spectaculaire réussite, la police britannique a envisagé de mettre en place ce système, en adaptant toutefois le message au style britannique : « Vous êtes en possession d'un téléphone volé. Rapportez-le, si vous plait, au poste de police le plus proche ou vous serez arrêté. Cordialement, la police. » Pour l'instant, il n'existe pas de version française de cet exercice de style inédit qui met la police en situation de s'adresser directement aux voleurs.

Baptisée EIR (Equipment Identity Register), la base de données est gérée par la GSM Association, une association située en Angleterre à laquelle adhère un grand nombre d'opérateurs internationaux. Elle contient tous les numéros IMEI des téléphones portables fabriqués dans le monde ainsi qu'une liste des numéros déclarés volés. Tous les opérateurs membres de l'association peuvent télécharger les données contenues dans la base EIR et accéder ainsi aux numéros IMEI des téléphones volés déclarés au niveau international. Or ils semblent peu nombreux à faire appel à ce moyen radical de protection de leurs abonnés contre le vol.

En France, les trois opérateurs font partie de la GSM Association. Interrogé au sujet de la base EIR, SFR ne s'est pas exprimé. De leur côté, Orange et Bouygues Telecom affichent leur surprise face à l'existence du fichier. Le premier reconnaît néanmoins que « le numéro IMEI est idéal pour pouvoir bloquer un téléphone mobile à distance » et

explique même que « des recherches sont menées dans ce sens » mais qu'elles « se heurtent à des difficultés ». De son côté, Bouygues Telecom, malgré son ignorance de la base EIR, a mis en place un système qui lui est propre et qui fonctionne à partir des numéros IMEI des téléphones abonnés à son réseau. « Le mobile volé est déclaré invalide dans notre base de données dès que le client fait opposition, explique-t-il. Mais nous n'avons le droit d'intervenir que sur les connexions à notre réseau. Si nos concurrents n'ont pas de système équivalent, le voleur peut se connecter à leur réseau en changeant la carte SIM et le téléphone sera utilisable. »

LE CHOIX DE L'ASSURANCE

Sans parler des téléphones volés à l'étranger ou dérobés en France et utilisés hors des frontières. En effet, les numéros IMEI des téléphones subtilisés aux abonnés de Bouygues Telecom, ne semblent pas transmis à la GSM Association et ne sont donc pas accessibles aux autres opérateurs européens.

Pour toute parade contre les risques de vol, Orange, Bouygues Telecom et SFR se contentent de proposer une police d'assurance « qui couvre les frais de remplacement du combiné... »

Cette stratégie rend fatalement attractif le vol de téléphones mobiles. Voleurs ou receleurs ne sont inquiétés que si la police vérifie le numéro de série de leur téléphone. Autant dire jamais.

Les adeptes de la communication nomade restent vulnérables, risquant le traumatisme, voire les blessures causées par la violence des vols à l'arraché. Ce danger devrait convaincre les opérateurs d'utiliser tous les moyens existants pour mieux protéger leurs abonnés.

Michel Alberganti et Frédéric Bourg

Une batterie de codes

- **IMEI** (International Mobile Equipment Identity) : numéro unique identifiant le téléphone, en composant sur le clavier le numéro *#06#.
- **EIR** (Equipment Identity Register) : base de données contenant la liste de tous les numéros IMEI des téléphones portables construits dans le monde.
- **IMSI** (International Mobile Subscriber Identity) : numéro d'identification de l'utilisateur contenu dans la carte SIM.
- **Code PIN** (Personal Identification Number) : code personnel secret d'identification demandé à chaque utilisation.
- **Code PUK** (Personal Unblocking Key) : code secret débloquent la carte SIM après l'entrée de trois codes PIN erronés.
- **Carte SIM** (Subscriber Identity Module) : carte à puce identifiant l'utilisateur sur le réseau utilisé et conservant en mémoire certaines données comme le répertoire.

Une base de données mondiale des GSM dérobés

LA BASE de données EIR (Equipment Identity Register), gérée par la GSM Association depuis Dublin et Londres, contient les informations permettant d'empêcher un téléphone portable volé de se connecter au réseau GSM. Elle est en effet composée de deux listes : la liste blanche, alimentée par les constructeurs qui fournissent les numéros IMEI (International Mobile Equipment Identity) de tous les portables qu'ils commercialisent, et la liste noire, alimentée par les opérateurs avec les numéros IMEI des appareils déclarés volés dans le monde entier.

Pour accéder au réseau d'un opérateur de téléphonie mobile, le portable émet son numéro IMEI. L'opérateur peut alors vérifier, grâce à la liste noire de l'EIR, s'il s'agit ou non d'un appareil volé. Si tel est le cas, le téléphone mobile est déclaré « non valide » sur le réseau et sa

connexion est refusée. Le combiné devient alors inutilisable.

Un tel scénario suppose que chaque opérateur dispose de la liste des numéros IMEI des combinés volés. Pour cela, le plus simple est de faire appel à la base EIR, qui contient les informations provenant de l'ensemble des opérateurs. Ces derniers, pour que le système soit efficace, doivent, bien entendu, communiquer à la GSM Association la liste des numéros IMEI des téléphones qui ont été volés à leurs abonnés. Ainsi, l'organisme peut mettre à jour ses données.

UTILISATION OPTIONNELLE

La limite de la base EIR réside dans le caractère optionnel de son utilisation, qui reste « à la discrétion de l'opérateur », indique James Moran, directeur du département fraude et sécurité de la GSM Association. Chaque opérateur est libre

de télécharger l'ensemble des données des listes blanche et noire pour mettre en place cette sécurité... Ce qu'aucun opérateur français ne fait ».

Pourtant le recours à la base EIR permet de mettre à l'index non seulement les téléphones volés en France mais également dans le reste du monde. Les opérateurs s'affranchiraient ainsi de la maintenance d'une base de données propre forcément incomplète puisqu'elle ne concerne que les téléphones volés à leurs abonnés et tentant d'utiliser leur réseau.

La GSM Association, créée en 1987 pour coordonner la mise en place des réseaux GSM, regroupe plus de 400 opérateurs nationaux répartis dans 171 pays. Les opérateurs français en font partie mais n'utilisent pas son potentiel.

Fr. Bo.

L'avenir : des appareils jetables aux capteurs biométriques

LES CONSTRUCTEURS préparent de nouveaux appareils qui pourraient renforcer la sécurité anti-vol des téléphones portables.

Les solutions d'avenir font appel à la commercialisation d'appareils jetables et à l'intégration de contrôleurs biométriques dans les modèles classiques.

Annoncé depuis plusieurs mois par la firme Dieceland, le portable jetable devrait finalement sortir à la fin de l'année aux Etats-Unis. Il aura le format « carte de crédit », sera muni d'un clavier, d'une fine antenne et d'un kit piéton. Pour l'équivalent de 150 F (23 €), l'acquéreur pourra téléphoner 60 minutes et n'aura ensuite d'autre choix que de le jeter avant de le remplacer. D'autres firmes américaines concurrentes, Hop-on- Wireless et Telespree, ont également en projet des produits similaires sans clavier ni écran et avec une numérotation par commande vocale... Sans résoudre le problème du vol, cette carte téléphonique améliorée en limite les préjudices pour la victime.

Une autre protection consiste à renforcer les sécurités intégrées au combiné. Ainsi, le prototype MC 959 ID de Sagem dispose, sur la batterie, d'un capteur d'empreintes digitales. Au lieu d'utiliser un code, le propriétaire pose son doigt sur le dos de l'appareil. Le procédé est élégant mais il ne résoudra le problème du vol à l'arraché que s'il faut s'identifier avant tout appel.

En attendant ces innovations, l'amateur de communications nomades peut se rabattre sur des solutions plus immédiates. Le simple recours au kit piéton ne coûte qu'entre 50 F et 200 F (7,6 à 30,5 €). Le combiné dans la poche, l'écouteur judicieusement placé dans

l'oreille, les risques de se faire arracher le combiné des mains sont nettement plus faibles. En prime, le cerveau de l'utilisateur échappe aux ondes émises par le téléphone.

Enfin, à défaut de lutter efficacement contre le vol, les opérateurs proposent des assurances à leurs clients. Les abonnés à Orange et à Bouygues Telecom peuvent con-

Le portable jetable devrait finalement sortir à la fin de l'année aux Etats-Unis

tracter une police auprès de Gras-Savoie. Ceux de SFR auprès de Siaci. Pour environ 20 F (3 €) par mois, le téléphone est garanti contre le bris ou le vol.

« Déclaration téléphonique faite, le remplacement ou le remboursement du nouveau téléphone [selon contrat] est effectif dans les 48 heures », assure Vivien Lebègue, directeur adjoint du département banque et distribution d'assurance auquel est rattachée la téléphonie chez Gras-Savoie.

Orange précise néanmoins que les clients assurés ne représentent aujourd'hui qu'une infime fraction des abonnés. Mais il n'exclut pas que ce taux avoisine les 20 à 30 % à l'avenir. Un marché d'autant plus prometteur que les opérateurs français n'exploitent pas tous les moyens techniques disponibles pour dissuader les voleurs.

Fr. Bo.

« Tu sais, c'est interdit... Tu cherches quoi, comme modèle ? »

LES PUCES de la porte de Montreuil, à Paris. La foule est dense dès la sortie du métro. Partout, des groupes discutent et l'on vend ouvertement des épis de maïs grillés, plus discrètement des bijoux, montres, chemisettes de marque et un grand nombre de recharges pour téléphones mobiles sans abonnement.

« Police ! Pardon, pardon ! » Bousculades, deux CRS encerclent rapidement un vendeur à la sauvette. Entre ses mains, un carton où trône un téléphone portable.

Un peu plus loin, de l'autre côté du périphérique, les allées du marché aux puces sont bondées. Quelques touristes, perdus dans cette marée humaine. Vêtements, CD d'occasion, surplus de l'armée, outils de bricolage, on trouve à peu près tout dans les quatre allées parallèles des puces de Montreuil, moins policiées que celles de Saint-Ouen.

Parmi les étalages, ceux qui vendent des accessoires de téléphone portable (kits piéton, coques de rechange, batteries ou chargeurs)

ne manquent pas. Les clients non plus. En revanche, aucun mobile d'occasion en vue. « Vous avez des téléphones portables d'occasion ? » La question, formulée à mi-voix, reçoit une réponse ambiguë :

« Non, c'est interdit, tu sais. Peut-être plus profond dans le marché, mais moi, je ne sais pas... »

Au cœur des puces, les allées se font plus étroites et les articles vendus plus originaux : phares de voiture, bric à brac indescriptible d'objets récupérés, là des DVD d'occasion, un peu plus loin des articles religieux, « Le Coran expliqué » en 3 cassettes, audio ou vidéo.

La foule s'écarte et laisse passer une charrette à bras couverte de menthe, persil et basilic. Sur un autre étalage d'accessoires pour portable, mêmes marchandises, même question, même réponse ou presque :

« Tu sais, c'est interdit... », puis « Tu cherches quoi comme mobile, chef ? »

« Un modèle assez récent, avec vibreur, petit, qui se plie... »

« Si tu veux, je peux t'avoir un Siemens S35. Il est superbe. J'ai même des coques de rechange. Tu peux revenir quand ? »

Rendez-vous est pris pour le lendemain, même endroit, même heure. Mais, finalement, l'objet convoité se sera envolé avant, déjà vendu à un amateur plus rapide.

« Où est-ce que je peux en trouver un autre ? »

« Va voir à la sauvette, près du métro. Tu trouveras, mais ne prends pas le Ericsson T... tu risques de te faire avoir, il fonctionne mal parfois et les vendeurs ne sont pas fiables... »

Merci pour le conseil. A la sauvette, en effet, on en trouve. Mais il faut aller de groupe en groupe, demander discrètement. Rien qui ressemble à un trafic organisé ou à un marché parallèle. C'est l'occasion qui fait le vendeur. Les reventes se font souvent entre amis. Quelques rares exemplaires échouent aux puces.

Fr. Bo.

Alain Weisz, entraîneur de l'équipe de France de basket-ball

« Le basket français est aujourd'hui confronté à des problèmes d'enjeux personnels »

L'équipe de France de basket-ball devait affronter l'équipe d'Israël, vendredi 31 août à Ankara, au premier jour du championnat d'Europe. Dans

une interview au « Monde », le sélectionneur des Bleus décrit comment il a composé son effectif, malgré les nombreuses défections, et ce qu'il

attend de cette compétition. Il mesure également l'évolution du jeu et des mentalités dans le basket français au cours des dernières années.



ALAIN WEISZ

ANKARA,
de notre envoyé spécial
Alain Weisz a été l'adjoint de Jean-Pierre De Vincenzi pendant trois ans (1997-2000). Il était à son côté quand l'équipe de France s'est adjugé la médaille d'argent aux Jeux olympiques de Sydney.

« Qu'avez-vous appris auprès de Jean-Pierre De Vincenzi pendant la période où vous avez été son adjoint ?

« D'abord que le métier de sélectionneur national n'a pas grand-chose à voir avec celui d'entraîneur de club. La différence principale tient à un problème spécifique : celui des frustrations. En équipe de France, les joueurs ne sont pas habitués à être remplaçants ou avoir des temps de jeu réduits. Ils sont en général les meilleurs joueurs de leurs clubs et ont souvent des ego supérieurs à la moyenne. Ils ont des salaires importants qui les situent dans une certaine hiérarchie et sont confrontés en permanence à des enjeux d'image personnelle. Accepter l'idée de moins jouer n'est pas facile pour certains. Il faut rester très vigilant face à cette frustration. Une équipe peut se détruire toute seule si on n'y prend pas garde.

« Ce constat vous a-t-il guidé pour composer le groupe de douze joueurs qui participent à l'Euro 2001 ?

« Oui. Dans une équipe nationale, il faut les meilleurs, mais pas seulement. Il faut aussi des joueurs plus discrets et des « spécialistes ». J'en ai retenu trois : Eric Micoud pour son adresse au tir, Makan Dioumassi pour la qualité

de sa défense et Vasco Evtimov pour sa puissance sous les panneaux. Je ne crois pas au mirage de la « Dream Team » qui consiste à prendre les douze meilleures individualités du moment et à les mettre sous un même maillot, sans pouvoir exercer le moindre contrôle. L'expérience montre que les qualités des uns et des autres se neutralisent au lieu de s'ajouter au profit du collectif. On touche là au mystère des sports collectifs. Pour cet Euro, mon idée a été de prendre des joueurs complémentaires.

« Reste que les circonstances du moment vous ont conduit à cette orientation. Les blessures de Moustapha Sonko et Yann Bonato, la retraite anticipée d'Antoine Rigaudeau, à la suite du conflit sur les primes qui a opposé les internationaux à la Fédération française de basket-ball (Le Monde du 31 août), n'étaient pas prévues.

« Le basket-ball français est aujourd'hui confronté à des problèmes d'enjeux personnels. Pour certains joueurs, participer à une compétition internationale va désormais à l'encontre d'intérêts privés. On peut en effet se blesser lors d'un Euro, on peut également être mauvais, cela arrive. Face à ces risques, certains pensent qu'il vaut mieux rester chez soi et ne pas chercher à se remettre en cause. Comme les clubs sont devenus plus puissants que les fédérations, je pense que les équipes nationales vont de plus en plus servir de révélateur pour des joueurs moins reconnus. Il faut que la FIBA (Fédération internationale de basket-ball) se penche sur la ques-

tion. Dans le football, les meilleurs joueurs font des pieds et des mains pour être en équipe nationale.

« Qu'attendez-vous, sur le plan du jeu, de cet Euro 2001 ? Sera-t-il ultradéfensif, comme on le dit ?

« Sans doute. Comme les équipes nationales n'ont pas le temps de peaufiner leur jeu collectif, elles se rabattent plus facilement sur des options défensives. Il est vrai aussi que les récentes évolutions morphologiques des joueurs ont un peu généralisé cette tendance, et pas seulement dans notre sport. Par tradition, les basketteurs français sont plutôt des joueurs qui courent et qui sautent ; dans d'autres pays, on voit plutôt des joueurs qui « poussent ». Personnellement, ce n'est pas le basket que j'apprécie le plus. Dans un sport collectif, les actions de puissance sont rarement les plus esthétiques.

« La médaille d'argent remportée par l'équipe de France aux Jeux de Sydney n'a-t-elle pas démontré que la course aux kilos ne faisait pas tout ?

« Si. Il y a toujours une place pour la french touch. Reste que, face à des équipes plus puissantes, il faut faire plus d'efforts. Dans les programmes de détection que la Fédération française a menés ces dernières années, on a cherché des joueurs de grande taille. Il va falloir maintenant chercher des costauds.

« L'intégration du surdoué Tony Parker, dix-neuf ans, doit-elle être considérée comme une aubaine pour l'équipe de France ?

« Je ne peux pas dire cela car ce serait injurieux à l'égard de Laurent Pluvinet, qui a dû renoncer à l'Euro en raison d'une blessure et qui a été remplacé par Tony Parker. Il va s'agir, pour Tony, de sa première grande expérience. Je suis impatient de voir comment cela va se passer. S'il devait briller lors de cet Euro, ce serait la preuve d'un caractère exceptionnel. Tony est très apprécié. A l'inverse de Tariq Abdul-Wahad (Denver) et de Jérôme Moïso (Philadelphie), qui ont intégré avant lui la NBA, il ne s'est pas coupé du basket français.

« On a du mal à évaluer cette équipe de France. Un scénario catastrophe - une élimination précoce - est-elle envisageable ?

« Cette compétition est la plus serrée et la plus relevée qui existe, c'est aussi la plus belle de l'histoire de notre discipline. Le basket français reste sur un moment sacré, celui des Jeux olympiques. Je veux que mes joueurs aient comme adversaire le spectre de Sydney. »

Propos recueillis par Frédéric Potet

Globe-trotter, Vasco Evtimov a mis ses 2,08 m au service des Bleus

VASCO EVTIMOV, malgré un physique de colosse (il mesure 2,08 m), n'en est pas moins un homme ordinaire, doté de sensibilité. Quand il a appris, avec satisfaction, le 19 août, qu'il figurait dans le groupe tricolore de douze joueurs retenus pour l'Euro 2001, il n'a pu éviter un pincement au cœur en réalisant qu'il privait ainsi Thierry Rupert, son ami mais aussi son concurrent direct au poste d'intérieur, du championnat d'Europe qui débute ce vendredi 31 août.

Le Franco-Bulgare, 24 ans et 14 sélections internationales au compteur, est un garçon pondéré et apprécié par ses compagnons. Parfois nostalgique de son pays natal, des vastes étendues du parc national de Vitocha, au sud de Sofia, où il aimait se promener, et des parties de pêche avec ses amis bulgares, il a trouvé en la personne du sélectionneur national, Alain Weisz, un interlocuteur attentif : « Je peux parler avec lui quand certaines choses m'inquiètent », dit-il dans un français excellent. Vasco Evtimov, l'esprit enfin libéré depuis l'annonce de la sélection française, espère donner sa pleine mesure en Turquie. Car le joueur a besoin de sérénité pour s'exprimer.

A la fin de la saison dernière, son club de Maroussi (Grèce), avec lequel il avait remporté la Coupe Saporta, a engagé un autre joueur

au même poste que le sien. Déçu par ce qu'il a interprété comme une marque de défiance, le jeune homme a préféré rejoindre le club italien du Fortitudo Bologne, où il espère retrouver un contexte plus favorable.

TRAVAIL ET HUMILITÉ

Ce fils d'un ancien basketteur professionnel (son père a joué en Nationale 2 en France) considère l'honnêteté comme une qualité essentielle, ce qui lui permet d'avoir un regard critique sur ses propres performances, parfois en demi-teinte en équipe de France. Il sait que seuls le travail et l'humilité peuvent lui permettre de s'imposer à un poste où l'homme doit accepter de se mettre au service du collectif : « Dans une équipe, chacun a son rôle. Le mien est de défendre, de prendre les rebonds et d'intercepter les ballons », explique-t-il.

Vasco Evtimov a mené depuis douze années une existence de globe-trotter : « J'ai vécu à Sofia jusqu'à l'âge de douze ans, puis j'ai suivi mon père, qui venait jouer au basket en France. En fait, je suis né dans une salle de sport », sourit-il.

Même s'il en porte désormais les couleurs, il ne garde de son premier passage en France qu'un souvenir lointain : à l'âge de seize ans, il s'envole pour les Etats-Unis. Il y découvre le

milieu universitaire américain, en Caroline du Nord, mais ne parvient pas à s'imposer réellement au sein de l'équipe universitaire.

Jugeant son temps de jeu trop faible, il préfère rejoindre le club de Pau-Orthez, en 1997-1998, dans le cadre de son service militaire : « Jouer aux Etats-Unis est une très belle expérience, mais il fallait que je commence à gagner ma vie. » Après une saison dans le Béarn, le voici reparti pour la Grèce, où il évolue dans un premier temps à Dafni, avant de rejoindre Maroussi. Ces allées et venues n'ont certainement pas facilité son intégration au sein de l'équipe de France et ses rapports avec Jean-Pierre de Vincenzi, le prédécesseur d'Alain Weisz. « Certains entraîneurs ont plus d'affinités pour des joueurs que pour d'autres. Mais c'est du passé », dit-il pudiquement.

Il ne s'est même pas offusqué de sa non-sélection pour les Jeux de Sydney, affichant un soutien sans faille à l'équipe de France, vice-championne olympique : « Ce qu'ils ont fait aux Jeux olympiques était génial. J'ai vécu l'événement de loin, mais j'étais avec eux. » Depuis janvier, il est de retour dans le groupe France. Il pourrait y prendre une place prépondérante si, comme le souhaite le sélectionneur national, « il apporte sa présence physique sous les paniers ».

Yohann Hautbois

Andy Roddick, le chien fou du tennis américain, commence à faire des dégâts

Il est le chouchou du public de l'US Open

NEW YORK
correspondance

« Je n'en peux plus, mon bras est mort. Avec les boulets qu'il lâche, c'est comme si j'encaissais des chocs d'une tonne. » Le visage grimé, Tarik Benhabib, entraîneur du prodige américain Andy Roddick, masse son avant-bras douloureux. Tout au long d'un vigoureux entraînement de soixante minutes, il a encaissé des coups d'une rare violence. « Cela va trop vite, maintenant, je suis trop vieux pour ça », renchérit l'ancien joueur français, âgé de trente-sept ans. A observer la formidable énergie développée par son protégé, il est facile de comprendre les raisons de ses « souffrances ».

Bel athlète de 1,85 m pour 85 kg, tout juste âgé de dix-neuf ans (il les a fêtés jeudi 30 août), Andy Roddick est la nouvelle vedette du tennis masculin. Vainqueur de trois tournois cette saison (Atlanta, Houston, Washington), le natif d'Omaha (Nebraska) est aussi le symbole du renouveau du tennis américain. Un phénomène surprenant si l'on considère que l'année dernière, à la même époque, le garçon affichait une modeste 332^e place au classement ATP. « Au début de l'année, le but était d'entrer dans les 60 premiers, explique son entraîneur. Il a dépassé cet objectif, mais je ne suis pas étonné. Je pense qu'il va continuer à progresser au classement. »

Champion du monde juniors, « A-Rod » (son surnom) espère prolonger sa domination dans la catégorie supérieure grâce à un service détonant et à une palette de coups de fond de court surpuissants. « Il a un énorme service, analyse le joueur français Fabrice Santoro. Je le classe-rais au même niveau que celui de Pete Sampras et de Goran Ivanisevic. Sa première balle est même plus rapide que celle d'Ivanisevic. » Distillant des salves pouvant atteindre 222 km/h, l'Américain s'appuie sur un physique hors norme. En juin, lors de sa victoire au deuxième tour de Roland-Garros sur Michael Chang, l'insolent avait décoché 37 aces, le record pour un tournoi sur terre battue.

« Il a des qualités naturelles, avec une colonne vertébrale hypersouple et un corps élastique, déclare Tarik Benhabib. Cela lui permet de dégager une puissance phénoménale, un peu comme un lanceur de javelot. » Ainsi doté, Andy Roddick s'est érigé en tombeur de têtes. Depuis janvier, il a battu Pete Sampras, Carlos Moya, Marcelo Rios et Gustavo Kuerten, qui ont tous occupé un jour ou l'autre la place de numéro 1 mondial.

Nouvel arrivant dans la génération « new balls », l'Américain se distingue par une énergie et une joie de jouer peu communes. « C'est un guerrier, il aime repousser ses limites », constate Fabrice Santoro. Capable des débordements les plus passionnels, le jeune homme, à l'instar d'un Jimmy Connors, est vite devenu l'un des favoris du public.

« Je suis très émotif et je dégage beaucoup d'énergie. La foule capte cette émotion et se sent en communion avec moi, reconnaît-il. A l'US Open, cela a une importance capitale : le public va se nourrir de mon énergie et me soutenir à fond. »

Ces manifestations d'humeur ne sont pas du goût de tous. Son comportement à l'issue de son succès contre Michael Chang - de joie, il avait déchiré son maillot - avait provoqué l'ire de plusieurs vétérans du circuit. « J'apprécie son enthousiasme tant que cela ne dépasse pas les limites, mais, parfois, il en fait un peu trop », reconnaît l'entraîneur d'Arnaud Clément, Philippe Rosant. Un jugement tempéré par Arnaud Clément lui-même : « Il est un peu tout fou sur le court, mais c'est parce qu'il est jeune. Quand il saura se canaliser, il sera encore plus fort. »

« LUI LAISSER SA GAÏETÉ »

Une évolution également souhaitée par Tarik Benhabib. Toutefois, ce dernier ne veut nullement brider les élans de son poulain : « Il ne faut pas en faire une espèce de robot. L'essence même du sport, c'est d'être heureux. Il faut lui laisser cette joie de vivre, cette gaïeté, cette envie de rire, de s'exploser. »

Son insouciance n'empêche pas « A-Rod », tête de série numéro 18, d'être un outsider de cet US Open, dont il disputera le deuxième tour vendredi 31 août. Son entraîneur préfère attendre la fin de la première semaine pour juger des possibilités de son joueur.

Considérant le jeune âge de ce dernier, Philippe Rosant reste très prudent : « Il peut bien jouer à l'US Open, mais manque un peu d'expérience pour aller au bout. Il se livre tellement que je ne suis pas sûr qu'il puisse conserver la même énergie pendant quinze jours, jusqu'à la fin du tournoi. » Tarik Benhabib refuse également de s'enflammer : « Roddy a encore beaucoup de travail à effectuer. Il est jeune et n'est qu'à 30 % de son potentiel. De plus, il n'a pas encore achevé sa croissance. D'après les médecins, il devrait encore prendre deux à trois centimètres. Cela va l'aider un peu plus pour le service. » De nouvelles souffrances en perspective pour le bras de son entraîneur.

Pascal Giberné

■ **TENNIS : le Russe Marat Safin**, vainqueur l'an passé, s'est qualifié difficilement pour le 3^e tour de l'US Open, jeudi 30 août, face au Croate Ivan Ljubicic (7-6, 6-7, 7-6, 7-6). Qualification plus facile en revanche pour l'Américain Pete Sampras, vainqueur du Brésilien Andre Sa (7-6, 6-4, 6-3) tandis que le Français Fabrice Santoro s'est incliné face au Belge Xavier Malisse (0-6, 6-3, 3-6, 2-6). Dans le tournoi féminin, les Françaises Sandrine Testud, Amélie Mauresmo et Nathalie Tauziat se sont qualifiées pour le 3^e tour.

L'observatoire de l'économie



et de l'emploi

CHAQUE LUNDI AVEC LE MONDE DATÉ MARDI

Le Monde Economie et Le Monde Emploi, le rendez-vous hebdomadaire à ne pas manquer !

Véritable carrefour d'informations entre l'Economie, le Social et les Ressources humaines, retrouvez chaque lundi dans Le Monde daté mardi le supplément Economie accompagné du Monde Emploi et toutes les offres d'emplois cadres du Monde (également consultables sur le site emploi.lemonde.fr).

Le Monde
ECONOMIE

Créateurs en appartement

Loin des vitrines et des mégastores anonymes, couturiers, coiffeurs ou galeristes renouent avec la tradition des artisans en chambre en accueillant une clientèle en quête de différence

UNE EXPOSITION d'art contemporain perchée au cinquième étage d'un immeuble haussmannien, un salon de coiffure caché en fond de cour, une boutique de vêtements vintage en appartement...

A l'heure où multiplexes et mégastores rivalisent de moyens et de concepts futuristes pour redessiner le paysage urbain aux logos des marques, galeristes, coiffeurs, couturiers ou stylistes invitent une clientèle en mal de convivialité à partager leur intimité. Pour échapper à l'ennui des vitrines et des produits répétitifs, sortir des circuits traditionnels de vente, ces aventuriers en appartement ont privilégié la relation directe, transformant le consommateur anonyme en client ami. Aujourd'hui, ils revitalisent la tradition autrefois florissante des artisans en chambre, qui, dans le secret des cages d'escalier, officiaient pour les clients particuliers et les maisons de couture.

Si, dans les années 1930, le plus célèbre bijoutier de son temps, Boivin, avait refusé de troquer son étage contre un pas de porte, aujourd'hui encore un Raymond Massaro, le chausseur de la haute couture, un Arturo Cifonelli, le tailleur qui officie pour Hermès, préfèrent travailler chez eux comme n'importe quelle autre profession libérale. Dans les années 1980, les premières galeries de la Bastille s'installèrent en étage, tout comme une boîte de nuit judicieusement baptisée L'Appart. L'idée était dans l'air. « A cette époque, j'étais assistant chez Azzedine Alaïa, qui avait installé son atelier-boutique dans un premier étage de la rue de Bellechasse. La salle à manger servait de stock et il n'y

avait même pas de cabine d'essayage », raconte Olivier Chatenet. Depuis, l'homme a fondé la marque E2 - avec sa femme, Michèle, comme le nom le suggère -, spécialisée dans le détournement de pièces vintage.

Depuis trois ans, ce duo créatif abrite une petite maison de couture dans son appartement de 140 mètres carrés. Au salon, entre portants, stockmen et tapis de fourrure, les Chatenet reçoivent leurs clientes autour d'un verre, les invitant à s'attarder quelques heures pour fouiner dans la collection de pièces vintage (minijupe Alaïa, manteau Chanel...) et de tissus anciens. C'est ainsi que, sans service de presse ni marketing, cette entreprise a réussi à s'établir un carnet de commandes fourni.

UN BOUDOIR BAROQUE

« Nos clientes sont assez cultivées pour savoir ce qu'elles veulent. Et elles désirent autre chose que ce qu'on leur propose habituellement en magasin », explique Olivier Chatenet. Car, comme pour riposter à la mondialisation, les consommateurs ne jurent aujourd'hui que par le rare et le personnalisé. Surnommée dans les années 1990 « coiffeuse des stars », Charlie travaille depuis deux ans et demi dans son salon-appartement du 16^e arrondissement. Après avoir collaboré avec les photographes de mode et officie pour le « grand public » chez Alexandre de Paris - dans une cabine privée -, cette coiffeuse a imaginé avec l'architecte Alexandre Negoescu un boudoir baroque aux murs tendus de soie rose indien, où des angelots che-



LING FEI

vauchent une lampe art déco. « Je ne voulais pas d'une vitrine où l'on aurait vu des gens avec des bigoudis sur la tête. La beauté, c'est ce qui doit rester caché. Ici, on reçoit les clients comme s'ils étaient invités chez des amis. Les salons traditionnels sont porteurs de business, pas d'amour », explique cette femme d'affaires qui ne dispense pas son affection à moins de 4 000 F (entre 700 F et 1 000 F pour ses collaborateurs).

Dans un quartier plus stratégique, Donato, un autre coiffeur, ne consent à indiquer son salon que par une simple plaque apposée sous le porche : « Atelier de Donato ». « Il y a un an et demi, cet endroit était encore bon marché. En m'installant en fond de cour, je voulais que les clients me cherchent, rendre leur démarche plus active », explique ce coiffeur qui a travaillé pour la couture. Prêtés par des amis financiers, 400 000 F lui ont suffi pour installer cet atelier, devenu depuis l'un des rendez-vous branchés du quartier : on y croise les vendeurs de Colette ou le roi de la nuit, Frédéric Tadéi. Remise en selle par le cocooning, la maison est devenue l'étendard d'une nouvelle convivialité.

Aujourd'hui, les galeries ressuscitent l'atmosphère des collections particulières en s'installant en appartement. Dans le 17^e arrondissement, Stéphane Jacob transforme sur rendez-vous le foyer parental en galerie d'art australien. Pendant que sa mère confectionne

des canapés, il présente la géographie du pays et commente à ses invités quelques-uns des 250 artistes qu'il représente, dans un esprit plus proche du salon littéraire que de la vente par catalogue. « Pour stimuler les échanges, je n'hésite pas à mélanger les groupes d'invités. Lorsqu'il est question de sommes importantes, le rapport de confiance est indispensable », explique le galeriste.

Le cas parisien est loin d'être isolé. A Vienne comme à New York, bien des galeries reçoivent en appartement. Aux Etats-Unis, le Fuller Building superpose, faute de surface au sol, l'une des plus grandes concentrations de galeries d'art au mètre carré.

SUPPRIMER SES MEUBLES

De retour de la Grosse Pomme, le galeriste Sébastien Cambray-Pellegrin n'a pas hésité à vider les meubles de son appartement pour y ouvrir 5^e Etage, une galerie d'art contemporain. C'est là que, depuis quelques mois, il promeut des artistes américains encore mal connus en France. Il loue 15 000 F par mois ses 160 m² - deux fois moins que la même surface rue de Seine - et peut ainsi céder les œuvres à des prix plus intéressants que ceux qui sont pratiqués par ses confrères d'outre-Atlantique.

Cet esprit de réserve l'amène parfois à baisser de moitié le pourcentage habituel que les galeries s'offrent sur les artistes. Pour beau-



NICOLAS BERTRAND

coup cependant, le commerce en appartement est une façon de faire de nécessité vertu.

A l'heure où les baux commerciaux flambent, des entrepreneurs plus solides n'ont pas craint d'adopter la formule. Spécialisé dans la sous-traitance des maisons de couture, Jean-Pierre Tritz, quarante-sept ans, a logé sa petite entreprise de chapellerie dans l'atelier en étage d'une modiste. « J'ai choisi ce lieu parce qu'il existait déjà un fond de commerce, avec une clientèle d'une centaine de personnes, explique-t-il : « Je n'aurais pas survécu si je m'étais installé en boutique. »

Louise Roque

Un modèle de la collection automne-hiver 2001-2002 d'E2 (photo en haut, à droite). L'atelier du coiffeur Donato (photo ci-dessus). Chaque semaine, Stéphane Jacob présente sur rendez-vous sa collection d'art australien dans l'appartement familial (photo ci-dessous).

Couture sur cour

Depuis trois ans, le couturier d'origine suisse, Michel Harcourt, a choisi de prendre le contre-pied de la mode globalisée en abritant sa marque couture, A.R.T. WEAR dans un écrin insolite. Blottie dans le secret d'une cour privée du 9^e arrondissement de Paris, une ancienne menuiserie, reconverte en atelier de sculpteur lui sert aujourd'hui de showroom et de boutique. Entre église de marin et temple shinto, cette habitation aux deux étages en mezzanine souligne les correspondances esthétiques du vêtement et de l'architecture, chères au couturier. Tout en arêtes, en patchwork de vitres et disques de verre dépoli, panneaux d'acajou et fer brut, cet atelier évoque les matières brutes et masculines (drap de laine, popeline de coton...) qu'il aime travailler. « Ce que j'aime dans le vêtement, c'est la coupe, les plans, les angles droits et les jeux de transparence. Ici, les clientes prennent le temps d'apprécier les pièces des collections, plus accessibles. Car, explique celui qu'on a baptisé « l'intellectuel de la mode », si, dans les défilés, 85 % des gens n'ont rien compris, ici, les vêtements, posés sur des cintres, font quasiment l'unanimité. »

★ A.R.T.WEAR. Sur rendez-vous, tél. : 01-48-78-78-49.

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

ALAIN LIPIETZ

avec
PATRICK COHEN - RTL
GÉRARD COURTOIS - LE MONDE
PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

Guide

GALERIES

● **Arts d'Australie - Stéphane Jacob.** Chaque semaine, à partir de 20 h 30, Stéphane Jacob présente sur rendez-vous sa collection d'art australien dans son appartement du 17^e arrondissement. Tél. : 01-46-22-23-20 ; www.artsdaustralie.com
● **5^e Etage.** A partir du 27 septembre et pour un mois, la galerie présente une exposition consacrée à la photographie avec des artistes américains comme John Pilsen, Nick Kline, Domenica Bucalo ou Kuling Siegel - qui a travaillé avec Francis Ford Coppola. A partir de 1 500 F (228,67 €) la photographie. Ouvert les lundis et samedis de 11 heures à 20 heures et du mardi au vendredi de 11 heures à 13 heures et sur rendez-vous. Tél. : 01-40-23-05-64.

COIFFEURS

● **L'Atelier de Donato.** Après avoir officie dans les backstages des plus grands défilés, Donato accueille une clientèle confidentielle dans son atelier, situé à deux pas de la boutique Colette. Compter environ 500 F pour une coupe (350 F, 53,36 € pour les moins de 25 ans), et réserver une semaine à l'avance. Tél. : 01-40-20-45-18.

● **Charlie en particulier.** Dans son salon de coiffure décoré comme un boudoir orientalisant, Charlie, la « coiffeuse des stars », met également à la disposition de ses clientes des fauteuils massants, une manucure-pédicure et une maquilleuse. Sur rendez-vous. Tél. : 01-47-20-94-01.

MODE

● **E2.** Un kilt brodé de paillettes, un ancien manteau Chanel customisé d'œillets et de chiffon de soie, dans un esprit gothique... Olivier et Michèle Chatenet réalisent une « couture sur envie » dans leur appartement du 9^e arrondissement. Sur rendez-vous. Tél. : 01-47-70-15-14.
● **Aurélié Larroque.** Sur le modèle des réunions Tupperware, la styliste Aurélié Larroque organise des ventes à domicile. Trente hôtesse présentent dans la capitale et en province les petites pièces mode de la créatrice. Showroom. Tél. : 01-42-66-65-82. Pour le planning des ventes, consulter le site : www.larroque.net
● **Echap'mode.** Dans son atelier-boutique, situé à deux pas de la rue Cambon, Jean-Pierre Tritz réalise, sous la marque Derviche Création, des chapeaux sur mesure. Tél. : 01-42-60-11-18.



FRANCESCA MANTOVANI

Temps frais, agité sur l'Est

SAMEDI. Les hautes pressions sont au large sur l'Atlantique. Une zone dépressionnaire se trouve sur la mer du Nord ainsi que sur le nord de l'Italie. Le temps sera ainsi instable sur la partie est du pays. Davantage d'éclaircies seront présentes sur l'Atlantique.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel sera encore partagé entre nuages et éclaircies. Le vent de nord-ouest sera faible. Les températures seront comprises entre 18 et 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le temps est souvent nuageux avec quelques averses plus nombreuses sur les Ardennes. Le temps est frais pour la saison, entre 18 et 20 degrés.

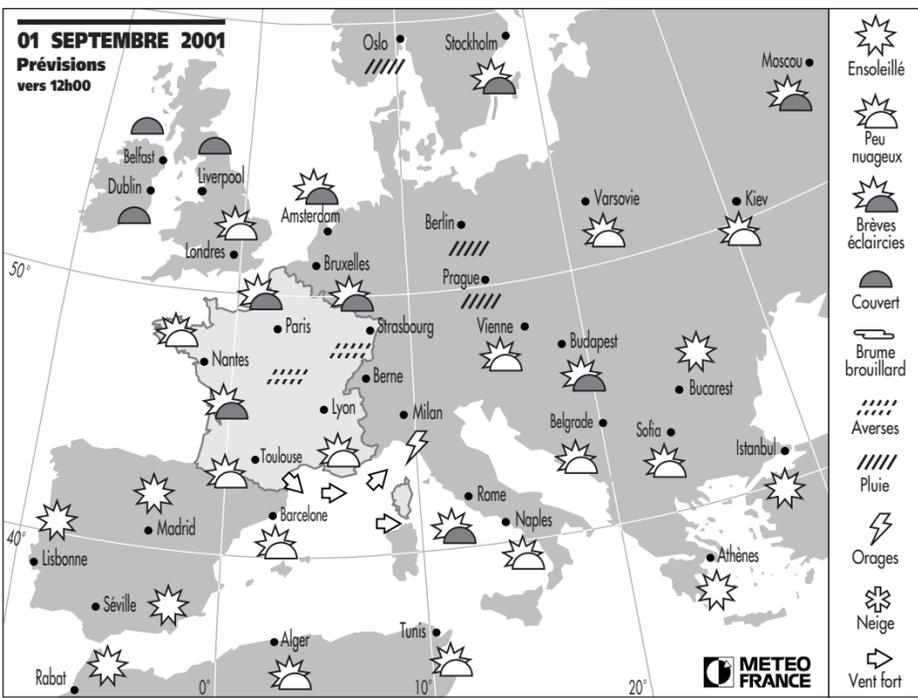
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages sont nombreux et donnent des averses fréquentes. Le thermomètre indiquera entre 16 et 19 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages et les

éclaircies alternent avec un peu plus de nuages près des Pyrénées et quelques averses en matinée. Les températures sont comprises entre 21 et 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Beaucoup de nuages et des averses surtout sur l'Est, avec de la neige sur les Alpes au-dessus de 2 000 mètres. Le vent de Rhône souffle en vallée du Rhône à 70 km/h en rafales. Il fait bien frais, entre 15 et 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil brille largement sur ces régions, excepté quelques nuages sur le Languedoc-Roussillon en matinée. Le vent est encore très fort, aux alentours de 90 km/h, voire 100 km/h sur les extrémités de la Corse. Les températures sont un peu fraîches, entre 23 et 26 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** A l'occasion des vendanges, une centaine de châteaux du Bordelais, ainsi que des caves coopératives et maisons de négoce, ouvriront leurs portes, les samedi 6 et dimanche 7 octobre, pour permettre aux amateurs d'assister à la naissance du nouveau millésime. Un guide édité par le Syndicat des bordeaux et bordeaux supérieurs présente quatre « itinéraires » associant vins et patrimoine de la Gironde. Renseignements au 05-57-97-19-20.

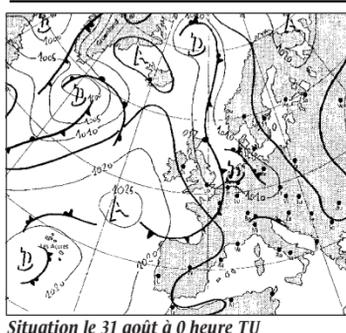
■ **AMÉRIQUE DU SUD.** Spécialiste des croisières aériennes, Gallic aviation propose, les 11 octobre 2001 et 4 avril 2002, un Grand Tour d'Amérique du Sud qui se déclinera en trois tronçons selon le temps et le budget des candidats au voyage. Au programme, Rio/Buenos Aires, Rio/Santiago du Chili via la Terre de Feu et Rio/Galapagos. Prix et renseignements au 01-45-53-27-50.

PRÉVISIONS POUR LE 01 SEPTEMBRE 2001

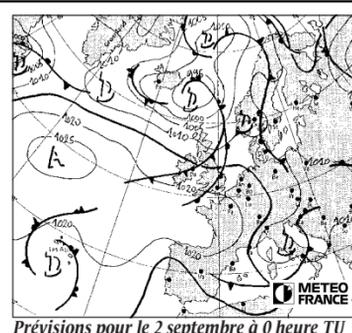
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	11/20 P	AMSTERDAM	12/19 S
AJACCIO	18/23 N	NANTES	14/22 S	
BIARRITZ	16/18 N	NICE	20/24 S	
BORDEAUX	15/24 N	PARIS	13/19 N	
BOURGES	12/20 P	PAU	12/19 N	
BREST	14/20 S	PERPIGNAN	18/22 S	
CAEN	16/18 N	RENNES	12/22 S	
CHERBOURG	15/19 S	ST-ETIENNE	11/17 P	
CLERMONT-F.	12/18 P	STRASBOURG	12/20 P	
DIJON	12/19 P	TOULOUSE	16/21 N	
GRENOBLE	11/16 P	TOURS	12/19 S	
LILLE	14/19 N	FRANCE outre-mer		
LIMOGES	12/18 N	CAYENNE	23/32 S	
LYON	13/19 P	FORT-DE-FR.	25/30 P	
MARSEILLE	19/25 S	NOUMEA	19/24 S	

PAPEETE	22/28 S	KIEV	13/21 S	VENISE	16/21 P	LE CAIRE	24/34 S
POINTE-A-PIT.	24/30 P	LISBONNE	17/27 S	LISBONNE	17/27 S	NAIROBI	15/25 S
ST-DENIS-RE.	19/24 S	LIVERPOOL	11/17 S	LONDON	12/21 S	PRETORIA	4/23 S
EUROPE		LONDRES	10/19 C	LUXEMBOURG	15/28 S	RABAT	18/25 S
AMSTERDAM	12/19 S	MADRID	14/23 S	MILAN	17/20 P	TUNIS	23/33 S
ATHENES	23/33 S	MILAN	15/28 S	MOSCOW	6/13 S	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	14/23 S	MUNICH	12/15 C	LOS ANGELES	14/21 S	BANGKOK	25/35 C
BELFAST	10/17 C	NAPLES	20/26 S	MEXICO	11/22 S	BEYROUTH	25/31 S
BELGRADE	17/26 S	OSLO	7/11 P	MONTREAL	12/17 S	BOMBAY	26/30 S
BERLIN	13/16 C	PALMA DE M.	18/27 S	NEW YORK	20/26 S	DJAKARTA	27/30 C
BERNE	11/14 C	PRAGUE	12/15 P	SAN FRANCISCO	13/19 S	HANOI	27/29 P
BRUXELLES	11/19 S	ROME	22/26 S	SANTIAGO/CHI	5/13 S	HONGKONG	27/29 P
BUCAREST	13/29 S	SEVILLE	18/33 S	TORONTO	14/19 S	JERUSALEM	22/31 S
BUDAPEST	15/20 C	ST-PETERSB.	13/18 P	WASHINGTON	21/26 C	DUBAI	30/39 S
COPENHAGUE	13/22 S	STOCKHOLM	12/19 P	AFRIQUE		HONGKONG	27/29 P
DUBLIN	10/16 C	TENERIFE	23/28 S	ALGER	21/30 S	NEW DEHLI	22/34 S
FRANCFORT	13/18 P	VARSOVIE	21/27 S	DAKAR	27/31 S	PEKIN	20/32 S
GENEVE	12/19 P			SYDNEY	27/31 S	SEOUL	21/31 S
HELSINKI	11/18 C			SINGAPOUR	27/31 S	SYDNEY	27/30 C
ISTANBUL	21/27 S			TOKYO	22/28 S		



Situation le 31 août à 0 heure TU

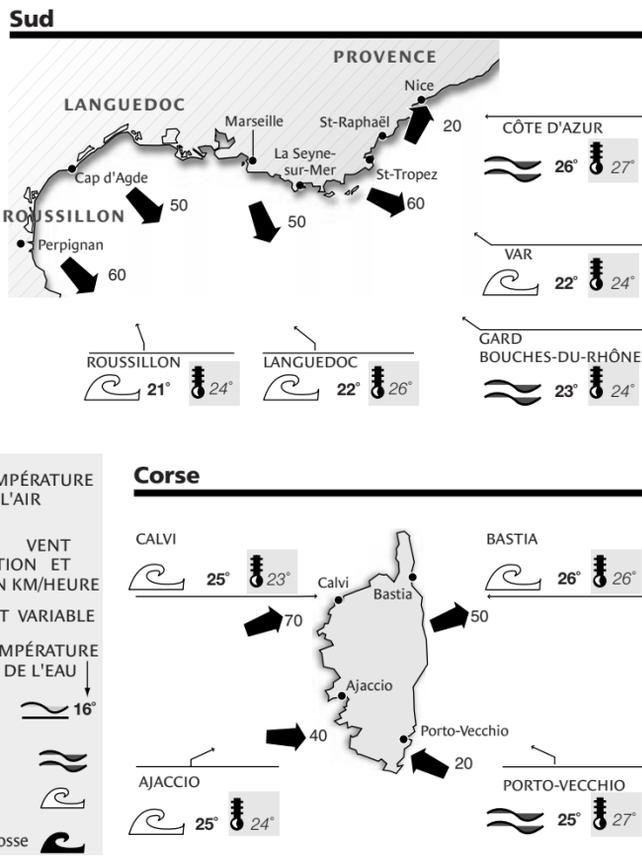
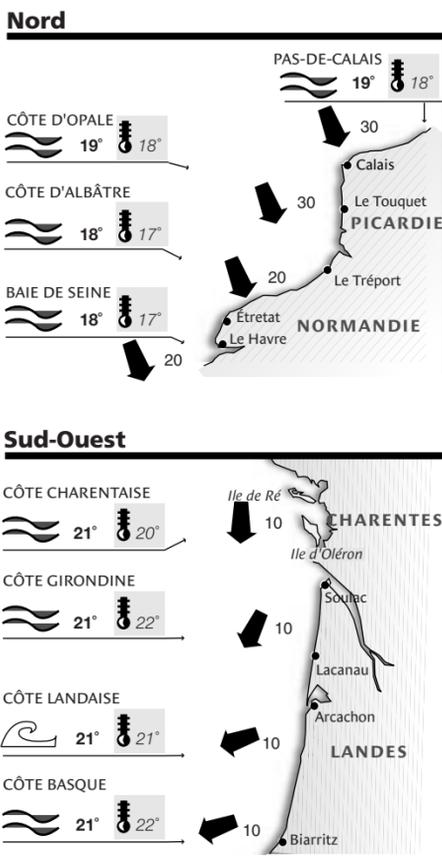
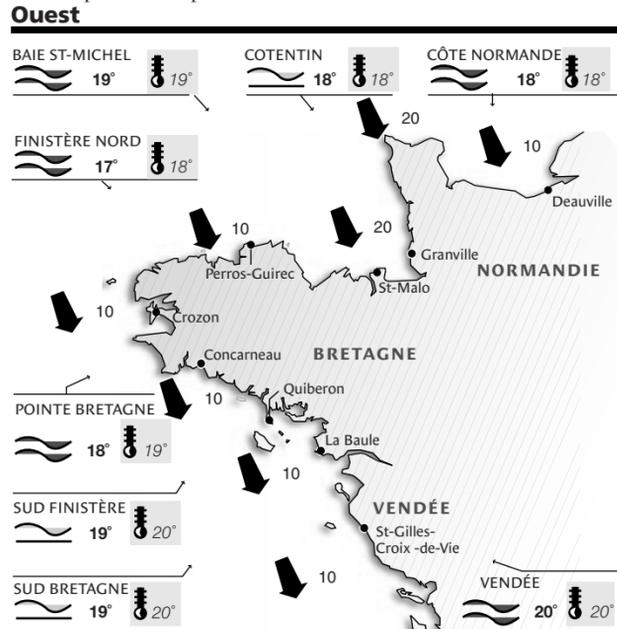


Prévisions pour le 2 septembre à 0 heure TU

Sur les plages

Le 1^{er} SEPTEMBRE 2001 vers 12 heures

Sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, nuages et éclaircies vont alterner avec encore un risque d'averse sur le pas de Calais. Les températures seront fraîches pour la saison entre 18 et 21°C avec un vent de nord-ouest qui accentuera cette sensation. Sur les côtes méditerranéennes, beaucoup de soleil mais encore du vent très fort. Les températures seront aussi un peu fraîches pour la saison.



MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01 - 205

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Produit intérieur brut. - II. Pour manger quand la bouche est vide. Raccourci pour un spécialiste. - III. Bout de guimauve. Port et capitale européens. - IV. Où la Garonne prépare son lit. Baie nipponne. Le titane. - V. Remarquable pour les jeunes. Vénéré à Thèbes. - VI. S'expose en ville. Donnera du relief au corps. - VII. Pourra toujours servir. Vient d'avoir. Prend du plaisir. - VIII. Prit la plume dans la Pravda avant de prendre le pou-

voir. Principe fondamental. - IX. Ville du Cameroun. - X. Déjà dit un peu plus haut.

VERTICALEMENT

1. Salles d'attente avant l'entrée en piste. - 2. Couverte de lauriers. - 3. Ouvre la gamme. Attaquent gorges et poitrines. - 4. Ont maintenant trouvé leur maître. Nouvelle mesure à Hongkong. - 5. Modèle réduit dans les airs. Le prix de la faute. - 6. Pousse à refaire. Déjà connu. Espion ou espionne ? - 7. Remet

PHILATÉLIE

sur le métier. Au bout du bout. - 8. Surfaces agricoles. Fis un petit somme après une bonne descente. - 9. Quart de peseta. Saint manchois. - 10. En toute impudeur. Passe à table en colère. - 11. N'a besoin ni de décor ni de mise en scène pour être chanté. - 12. Comme une liste du personnel.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 204

Horizontalement

I. Sempiternels. - II. Oréade. Aimée. - III. Larrons. CA. - IV. If. Titulaire. - V. Pleines. Iles. - VI. Sucre. Pessac. - VII. IRA. Suède. Dé. - VIII. Serf. BCG. Cmn. - IX. Tapât. Cric. - X. Ensorceleuse.

Verticalement

1. Solipsisme. - 2. Eraflure. - 3. Mer. Ecarts. - 4. Partir. FAO. - 5. Idoines. PR. - 6. Tente. Ubac. - 7. Suspecte. - 8. Ra. Edg. - 9. Nicaïse. Ce. - 10. Emails. Cru. - 11. Le. Réadmis. - 12. Sénescence.

Yvette Guilbert, par Toulouse-Lautrec

LA POSTE mettra en vente générale, le lundi 10 septembre, un timbre - Yvette Guilbert chantant Linger, Longer, Loo - à 1,02 euro (6,70 francs, soit le tarif d'une lettre de 50 à 100 grammes pour le régime intérieur) de la série artistique consacrée au dessinateur, peintre, lithographe et affichiste Henri de Toulouse-Lautrec (1864-1901).

Ce portrait de la chanteuse et artiste de cabaret - une huile sur carton conservée au Musée Pouchkine, à Moscou -, qui date de 1894, symbolise l'attrait de Toulouse-Lautrec pour Montmartre,

où réside Cormon, dont il suit les cours, et où il s'installe dans son propre atelier en 1884.

En 1958 a paru un timbre à l'effigie du peintre, dessiné par Michel Ciry, suivi en 1965 par la reproduction d'une huile sur panneau de tilleul datant de 1899 intitulée L'Anglaise du Star au Havre.

Le timbre, au format vertical 36,85 x 48 mm, mis en page par Anne-Claude Paré, est imprimé en héliogravure en feuilles de trente exemplaires.

La vente anticipée se déroulera les samedi 8 et dimanche 9 septembre à Albi (Tarn), ville natale



de l'artiste, au Musée Toulouse-Lautrec, place Sainte-Cécile.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

■ **NATIONS UNIES.** L'administration postale des Nations unies a mis en vente, le 25 mai, huit nouveaux timbres à 34 cents de la série « Drapeaux » consacrés aux pays suivants, entrés à l'ONU entre 1992 et 1999 : Slovaquie, Palau, Tonga, Croatie, Macédoine, Andorre, Kiribati et Nau-

ru. Ces derniers timbres portent le total de drapeaux des Etats membres de l'ONU reproduits depuis 1980 à 192 (APNU, palais des Nations, CH-1211, Genève 10, Suisse).

■ **VENTES.** Dix-huit lots ont dépassé l'enchère de 5 000 francs lors de la vente sur offres Caphila clôturée le 27 juin. D'Inde anglaise, le n° 1B, 1/2 a rouge sur petit fragment, part à 40 010 francs. De France, trois essais de repérage de la gravure sur transparents du tableau de Courbet atteignent 11 538 francs. Une rare « étoile 35 », plus cachet à date « Paris Salpêtrière » du 29 août 1865, sur 10 centimes bistre, culmine à 108 255 francs dans la vente sur

offres Lahitte-Marsanoux (Lyon) clôturée le 29 juin. Parmi neuf enchères à cinq chiffres, une bande de cinq de 5 centimes vert vif azuré (n° 53) sur lettre avec cachets à date « bureau de passe » 1307 du 16 novembre 1872 et de Dijon du même jour atteint 11 023 francs.

A Puylobier, la 6^{re} vente à prix nets Patrick Codron (tel. : 04-42-66-36-02) disperse 738 lots. Un pli aérien brûlé suite à l'accident d'un avion postal à Lyon, le 28 janvier 1956, avec son enveloppe de réexpédition, est proposé à 1 000 francs. Des lettres de la guerre du Golfe (opération Daguet, BPM 641, avril 1991) partent entre 150 et 750 francs.

MUSIQUE Le Festival de Salzbourg vit sa dernière édition sous la direction du Belge Gérard Mortier. Il laisse en septembre la place à l'Allemand Peter Ruzicka. ● **NOMMÉ** en

1989 pour succéder à Herbert von Karajan, Gérard Mortier laisse un bilan financier positif et a su conserver la fidélité du public. ● **SES CHOIX** artistiques ont souvent été contestés

et s'est brouillé avec de nombreux chefs et musiciens : Riccardo Muti, Nikolaus Harnoncourt, Claudio Abbado... Il a néanmoins rendu au festival un éclat et un glamour oubliés depuis

des lustres. ● **AU « MONDE »**, Gérard Mortier a confié son bonheur d'avoir mené un travail « épuisant » et contesté avoir agi « uniquement par goût de la provocation ». ● **DANS**

UNE AUTRICHE marquée par l'ascension de la droite xénophobe, il aura cependant déchainé les passions, notamment avec sa production iconoclaste de *La Chauve-souris* de Strauss.

Salzbourg s'apprête à refermer la parenthèse de l'ère Mortier

Le festival de musique autrichien tire le bilan des douze ans de règne du Flamand Gérard Mortier, qui a succédé en 1989 à Herbert von Karajan. Une période financièrement équilibrée, marquée par des choix artistiques souvent contestés mais justifiés par la fidélité à un idéal

SALZBOURG

de notre envoyé spécial

« Qui peut prédire comment réagiront les aficionados qui accourent du monde entier chaque été dans la ville autrichienne, eux qui ne se plaignaient, semble-t-il, pas trop des productions puisqu'ils venaient nombreux ? S'adapteront-ils ou faudra-t-il en trouver de nouveaux ? Gérard Mortier ne risque-t-il pas d'y laisser quelques illusions ? »

Le Monde publiait ces lignes en conclusion d'un article paru dans son édition du 1^{er} septembre 1989, saluant l'arrivée remarquée et inattendue de Gérard Mortier à la tête du Festival de Salzbourg. Douze ans après sa nomination, dix ans après sa première programmation, inaugurée le 30 juillet 1992, le temps est venu de répondre à ces interrogations légitimes, au moment que s'achève le dernier festival de l'ère Mortier, dans une atmosphère de scandale d'ailleurs savamment orchestré par ses soins (*Le Monde* des 28 et 31 août) : le détournement méthodiquement dévastateur du fétiche musical viennois par excellence qu'est *La Chauve-souris*, de Johann Strauss par le metteur en scène allemand Hans Neuenfels.

Toutefois, si le Flamand n'a jamais caressé son public dans le sens du poil, il peut s'enorgueillir de ne l'avoir pas fait fuir. Les budgets des différents exercices placés sous son mandat et sous celui de l'administrateur financier (également chargé de la programmation des concerts), le discret Hans Landesmann, se sont soldés par des bilans positifs, au prix d'inévitables dosages entre utopie et réalité, entre audace et rentabilité. En dépit d'une programmation ayant toujours fait la part belle à des œuvres réputées difficiles, en tout cas pour beaucoup jamais jouées à

Salzbourg, et à des créations, la plupart du temps mises en scène par des artistes non conformistes, 200 000 billets ont été en moyenne vendus par saison (227 500 en 2001, le meilleur résultat avec celui de 1996, où 240 000 places furent vendues). Le festival affiche un taux moyen de 93 % de remplissage (94,3 % en 2001), et les recettes générales de 2001 auront été les meilleures du mandat.

De toute évidence, l'essentiel du public « traditionnel » est resté, a courbé l'échine ou, au mieux, s'est accoutumé à cette manière et ce répertoire nouveaux. Car, comment expliquer autrement, pour ne prendre qu'un seul exemple, que la très décriée *Chauve-souris* ait fait recette, en dépit d'un *Così fan tutte* donné l'an passé, où le même metteur en scène allemand avait tout fait pour repousser les plus hardis ? Quand bien même une nouvelle jet-set plus « branchée » se serait laissé attirer par le parfum de nouveauté, voire de scandale, de ce Salzbourg « new look », l'ancien directeur du Théâtre de la Monnaie n'est pas parvenu à transformer en réalité l'utopie d'un renouvellement profond du public.

En dépit d'une politique tarifaire favorable aux jeunes (un millier d'abonnements à tarif préférentiel est réservé aux moins de 26 ans, la moitié des billets sont vendus à moins de 1 000 schillings (72,67 €), la quasi-absence de subvention artistique a contraint Gérard Mortier à pratiquer, comme auparavant, des prix très élevés, empêchant un public non fortuné de se rendre à ces représentations. Hans Landesmann avait confirmé au *Monde*, en 1998, que l'opéra festivaire ne peut qu'être déficitaire et que l'équilibre est rendu possible notamment par les recettes des concerts de ces « gosiers d'or » et



FILIP CLAUSS

« Je suis frappé par le manque de culture des étudiants, qui ne savent même pas qui est la "Carmen" de Mérimée. »

de ces grands chefs que Mortier a souvent décriés et s'est en partie mis à dos.

Car, s'il a notoirement fait revenir Pierre Boulez à Salzbourg

(absent depuis trente ans) et fédéré autour de lui une génération nouvelle de chefs (qu'il n'a pas découverts et dont certains sont des musiciens d'envergure discuta-

ble, comme Kent Nagano, Esa-Pekka Salonen, Ivor Bolton ou Roger Norrington), Gérard Mortier est parvenu, en dix ans, à se fâcher avec rien moins que, par sortie successive de scène, Riccardo Muti (dès 1991), Nikolaus Harnoncourt (en 1995), et Claudio Abbado (en 2000), dans les trois cas, officiellement, pour des raisons identiques d'incompatibilité artistique avec des metteurs en scène imposés.

Gérard Mortier s'est imposé comme artiste en chef plutôt qu'en intendant chargé d'accorder les désirs artistiques des autres

A cela doivent s'ajouter ses brouilles avec son directeur du théâtre, Peter Stein, en 1996, avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, qui avait menacé de se retirer en 1995, avec la presse autrichienne, avec les commerçants de la ville et, enfin, avec les instances politiques, depuis l'arrivée de la droite populiste au pouvoir (*lire ci-dessous*). Sans parler de ses relations conflictuelles avec la présidente de son conseil d'administration, Helga Rabl-Stadler, ancienne dirigeante du Parti chrétien conservateur (ÖVP), mais aussi, dès son arrivée, avec le maire (socialiste) de la ville.

Par ailleurs, tout en ayant pris des options contestables, interdit droit de cité à certaines musiques, associé ouvrages, chefs et metteurs en scène de manière parfois paradoxale, Gérard Mortier aura

intégré la musique ancienne, les créations et des compositeurs jamais joués, comme Leos Janacek, qui fut entendu pour la première fois au festival en... 1992, dès la soirée inaugurale de l'ère Mortier, et dans un ouvrage dont le titre, *De la maison des morts*, prenait un sens qui n'échappa à personne.

L'une des forces et des faiblesses de Gérard Mortier aura été de s'imposer comme un « artiste en chef » plutôt qu'en « intendant » chargé de gérer et d'accorder les désirs artistiques des autres. S'il faut minimiser ses découvertes (beaucoup parmi les metteurs en scène, inconnus à Salzbourg, avaient déjà travaillé avec lui : Hans Neuenfels, les époux Herrmann, Herbert Wernicke, Peter Mussbach, Luc Bondy, Patrice Chéreau, Peter Stein, etc.), il aura révélé à l'opéra le régisseur déterminant qu'est Christoph Marthaler et favorisé un esprit d'équipe, étendu à l'ensemble des personnels permanents du festival.

Grand agitateur aux projets multiples, homme curieux, polyglotte et cultivé, pusillanime autant qu'habile, excessif autant qu'affable, mondain (dans le meilleur sens du terme) autant qu'accessible, Gérard Mortier aura donné au Festival de Salzbourg un éclat, un glamour oubliés depuis des lustres. Peut-être y aura-t-il en effet laissé quelques illusions et il se peut, ainsi qu'il l'a lui-même dit, qu'il n'ait été qu'une parenthèse dans l'histoire du festival. Mais, au sein de cette parenthèse, il aura sans cesse, contre vents et marées, avec excès et raison, défendu une thèse, un idéal, une utopie. Et ce genre de parenthèses-là ne s'oublie jamais. Mieux, elles font souvent la légende.

R. Ma.

Provocation et ouverture des esprits

VIENNE

de notre correspondante

Certains avaient espéré qu'il claquerait la porte, laissant derrière lui, sous les projecteurs, une chaise cruellement vide. Un geste à la Maurice Clavel : « Messieurs les fascistes, bonsoir ! ». Mais abandonner la direction d'un grand festival d'art lyrique, c'est autrement plus difficile que de quitter un plateau de télévision. Après avoir annoncé un peu

vite sa démission, lors de l'arrivée du FPÖ au pouvoir en février 2000, Gérard Mortier a décidé de rester jusqu'à la fin de son contrat à Salzbourg aux commandes du navire amiral de la haute culture autrichienne, sur lequel il a vaillamment hissé depuis dix ans le drapeau rouge et noir de la contestation. Aussi, tout le monde l'attendait au tournant : quelle sortie fulgurante préparerait-il ? Allait-il se déshabiller sur

scène, lancer des boules puantes sur des spectateurs écumant d'indignation dans leurs pashminas et leurs smokings ? En Autriche, le suspense était entretenu depuis des mois par des indiscretions dans la presse « amie » – dont le journal conservateur *Salzburger Nachrichten* – comme dans les gazettes « hostiles » – telles que le *Kronen Zeitung*, où les retombées publicitaires sont toujours garantes.

IMMOLATION D'UNE VACHE SACRÉE

On allait voir ce qu'on allait voir avec l'immolation en direct d'une vache sacrée de la culture nationale, le dépiautage sanglant du volatile le plus vénéré du répertoire : *La Chauve-souris* de Johann Strauss. Pour Gérard Mortier, « il fallait casser cette association de *La Chauve-souris* avec l'idée de bonheur universel ». Au risque de concevoir le spectacle « comme une déclaration politique », en le truffant d'allusions qui ne peuvent être vraiment décryptées que par les Autrichiens eux-mêmes – et ont laissé totalement froids les spectateurs français ou japonais : ainsi du directeur de la prison, Frank, soudain affublé du pseudonyme de « Napf von Leider » [Napf signifie « écuelle », synonyme de *Schüssel*, le nom du chancelier conservateur qui s'est allié à la droite populiste de Jörg Haider].

Mortier et Hans Neuenfels, auteur de la cuvée 2001 de *La Chauve-souris*, ont voulu dissoudre le sirop dans l'acide, et contrarier la douce jouissance des mélomanes avertis en leur infligeant des citations intempestives et de fréquents « musicus interruptus ». Un péché bien plus impardonnable aux yeux du public « traditionnel » salzbourgeois que les galipettes ou la cocainé-partie du prince Orlofsky. Mortier, à l'évidence, a souvent occupé avec jubilation en Autriche la place du provocateur patenté – partisan d'une vision conflictuelle de la création, à l'opposé de l'« art conciliateur » vanté il y a deux ans, lors de

l'ouverture du festival par le président autrichien Thomas Klestil.

Non que l'Autriche soit incapable de produire ses propres provocateurs : les actionnistes viennois, dans les années 1960, en furent de fameux. Qui sait encore que le compositeur Gottfried von Einem, éphémère directeur du Festival et quintessence de l'aristocratie autrichienne, avait voulu en confier la direction théâtrale au « communiste » Bertolt Brecht ? Les lettres offusquées des lecteurs du *Kronen Zeitung* (dont un chroniqueur raille la lourdeur de Neuenfels, cet « Allemand aux pieds de plomb ») font partie du jeu, au même titre que la radicalisation d'une grande partie de la scène culturelle, qui rejette viscéralement le gouvernement actuel. Mais le scandale provoqué par *La Chauve-souris* de Salzbourg paraît bien pâle en comparaison de la furieuse polémique qui avait accompagné en 1988 la première de la pièce de Thomas Bernhard *Heldenplatz* ou encore la parodie de Big Brother et autres « Loft Story », sur le thème de la xénophobie, montée en 2000 au festival de Vienne par l'Allemand Christoph Schlingensief.

Appelé en 1992 à Salzbourg par Rudolf Scholten, le ministre de la culture du chancelier socialiste Franz Vranitzky, Gérard Mortier a pu mesurer au fil des ans les concessions faites à la droite populiste – qui a vite obtenu le départ de Scholten – et s'inquiète aujourd'hui de voir les politiciens proches du FPÖ grignoter silencieusement des positions d'influence. Au prix de tensions croissantes et grâce à d'incontestables réussites, il aura pourtant contribué, comme jadis l'Allemand Claus Peymann, directeur pendant plus de dix ans du Burgtheater de Vienne, à l'ouverture des goûts du public, dans cette période sensible de l'histoire autrichienne où la culture, plus que jamais, reste un champ de bataille.

J. Sz

« Cela aura été un bonheur pour moi »

SALZBOURG

de nos envoyés spéciaux

Gérard Mortier est fatigué. « Deux mois sans un moment d'arrêt, une réunion avec l'équipe du festival chaque matin à neuf heures, jamais rentré avant tard le soir... C'est épuisant... » Mais le directeur du Festival de Salzbourg a encore de l'énergie à revendre, et discute, pied à pied, les spectacles qu'il a produits : « Je mentirais en vous disant que tout y a été parfait et mémorable, mais cela aura été un bonheur pour moi, malgré les difficultés diverses que j'ai rencontrées ici depuis mon arrivée. »

Même s'il réserve encore la possibilité de sa participation en *special guest star* à *La Chauve-souris*, le 31 août, Mortier ne se lasse pas de l'effet de provocation de ce dernier spectacle. « Je ne vous cache pas que j'ai des réserves sur certains détails, mais il a atteint son but : faire prendre conscience aux Autrichiens du danger du repli sur un idée d'une culture nationale et des artifices de la tradition. Jamais les spectateurs ne verront les tuts blancs du Concert du nouvel an à Vienne de la même façon... Je ne pense pas sinon, comme on me l'a beaucoup reproché, avoir agi uniquement par goût de la provocation. Par exemple, l'Ariane à Naxos montée cette année a pu paraître irrévérencieuse, mais chaque décision dramaturgique est en fait liée à ce que dit le texte. Il y a certes des clins d'œil malicieux, comme celui de m'avoir représenté par un buste, à côté de celui de Karajan, mais c'est si discret... Je crois que c'est l'un des cinq meilleurs spectacles que j'ai produits dans ma carrière... »

A-t-il réalisé tous les changements qu'il souhaitait ? « Un effort financier sans précédent a été fait envers un public plus jeune, assure Mortier. Nous nous sommes d'ailleurs aperçus qu'après l'âge de vingt-six ans un sixième de ces jeunes étaient revenus en

payant le prix normal. C'est déjà une victoire. Certes il y a moins d'Autrichiens, mais davantage de public du Benelux et des Etats-Unis. »

N'a-t-il pas surévalué l'importance de l'arrivée de Jörg Haider et ses implications dans la vie culturelle ? « Le problème est réel, et pas seulement dans le domaine de la culture. Salzbourg va vivre de plein fouet une diminution de ses subventions publiques. 20 millions de shillings (1,4 million d'euros) seront retirés au festival sur trois ans. J'ai dû moi-même diminuer mon budget de 6 millions de shillings cette année. Cela va naturellement se répercuter sur la création, et forcer Salzbourg à se replier sur le répertoire. »

Les lendemains dont Gérard Mortier accepte de parler sont les six mois de réflexion qu'il s'accorde à Berlin et son prochain mandat à la tête d'un festival triennal dans la Ruhr, en Allemagne. « Je travaille sur ce projet passionnant qui va tendre au même but qu'à Salzbourg mais dans une optique très différente. Grâce aux subventions publiques confortables qui me sont accordées, je vais pouvoir mêler les publics. Bien entendu, ces spectacles s'adresseront à un auditoire cultivé mais aussi aux habitants de la région, qui pourront venir sans se ruiner. Il faut faire se rejoindre ces publics, associer les efforts de l'enseignement. Je suis frappé par le manque de culture des étudiants d'aujourd'hui, qui ne savent même pas qui est la Carmen de Mérimée. Même s'il faut en passer par une comparaison avec Madonna, je suis partisan de leur faire reprendre le chemin de leurs classiques. Car au fond, et c'est ma quête depuis tant d'années : comment réinterpréter ces classiques, leur redonner du sens ? »

Propos recueillis par Joëlle Stolz et Renaud Machart

GÉRARD LOUVIN & GLEM PRODUCEUR

MAXIME

CRÉATION LUMIÈRES THÉÂTRE
THIERRY MANCIET

DIRECTION ARTISTIQUE
CLAUDE FOURNIER

COMÉDIE de PARIS

Jean-Georges Tharaud

42, rue Fontaine 75009 Paris - métro: Blanche
loc. 01 42 81 00 11

TF1

Fonds de soutien

subventionné par la Mairie de Paris

L'urgence adolescente des Strokes

Premier album d'un quintette new-yorkais encensé par la presse britannique

LES PROFESSIONNELS britanniques ont repéré les premiers ces Américains et ont depuis fait monter la sauce en experts de la hype. Si leur premier album, *Is This It ?*, ne sortait que le 28 août, les Strokes sont programmés pour « sauver le rock » depuis le début du mois de juin. Ce n'est pas un hasard si l'emballement a commencé outre-Manche, ce quintette new-yorkais possède un sens du style et de la pose réservé en général aux groupes britanniques. A la « une » de la presse musicale comme des magazines de mode, Julian Casablancas (chant), Nick Valensi (guitare), Fabrizio Moretti (batterie), Nikolai Fraiture (basse) et Albert Hammond Jr (guitare) étalent belles petites gueules, cheveux en bataille, baskets, blousons de cuir étriqués, cravates, jeans étroits sur corps filiformes, avec ce qu'il faut de classe négligée. A première vue, les Strokes n'ont comme aucune erreur de casting. Avoir pour leader le fils de John Casablancas, fondateur de l'agence de mannequins Elite, pouvait garantir de belles images, pas forcément de bons disques.

L'écoute – bouclée en trente-sept minutes – des onze titres de ce premier opus en surprendra plus d'un, tant les phénomènes musicaux récents sont habituellement liés aux surenchères sonique et technologique. Le son pète-sec, la concision réche de ces chansons nous replongent dans un minimalisme punk, très en phase finale-

ment avec une garde-robe et des attitudes qui empruntent largement à la fin des années 1970. Aujourd'hui comme à l'époque, la scène rock se laisse tenter par les débordements pompiers (avec Muse dans le rôle d'Emerson, Lake & Palmer), le Grand Guignol métallique (avec Slipknot dans celui de Black Sabbath) ou les ambitions prog ou post rock (Radiohead comme nouveau Can). Et on guette une fois encore le retour salvateur à une énergie séminale.

LE TIMBRE DE LOU REED

Cette nostalgie de l'excitation originelle s'accompagne souvent de passivité. Il y a six ans, en Angleterre, Oasis devenait le nouveau grand espoir du rock en ressuscitant, dans *Definitely Maybe*, premier album des frères Gallagher, le classicisme des Beatles et des Who marié à l'insolence des pionniers punk britanniques (Sex Pistols, Jam). Les Strokes piochent de la même façon dans leur sol natal. Dans le look comme dans le concept musical, le quintette cite les groupes qui, à partir de 1975, étaient censés incarner une alternative à l'empatement de l'époque, inventant – de manière aussi décisive que confidentielle – sur la scène du CBGB's (club mythique de Manhattan) un « son de New York » tout en tensions anguleuses. Les Talking Heads, les Ramones, les Heartbreakers, Richard Hell, Blondie, Television ont dicté les canons d'une esthétique sur laquelle pla-



Un groupe à l'esprit rebelle... dont deux des membres se sont connus dans un pensionnat suisse.

nait la figure tutélaire de Lou Reed et de son Velvet Underground.

Dans nombre de morceaux des Strokes (*The Modern Age*, *Barely Legal*), Julian Casablancas approche jusqu'au mimétisme le timbre distancé du poète sarcastique de la Big Apple. Dans ces satires et romances sous amphétamines, les guitares piquent des sprints rectilignes, hérissés de gimmicks aussi abrasifs qu'attachants. Emmené par une section rythmique qu'on dirait enregistrée au fond d'un garage, le disque transforme votre platine CD en un juke-box rempli de singles aux craquements gravés sur vinyle. Généralement resserrées en moins de trois minutes, ces chan-

sons nimbent leur ironie d'un abandon adolescent. Si l'héritage punk new-yorkais domine, on retrouve aussi l'influence d'une descendance britannique (Buzzcocks, Alternative TV, The Fall) dans l'efficacité des trouvailles mélodiques et certains procédés de distorsion vocale.

Il est peu probable que ces musiciens, plus en âge d'être les enfants de Pearl Jam et de Nirvana, aient abrisés qu'attachants. Emmené par une section rythmique qu'on dirait enregistrée au fond d'un garage, le disque transforme votre platine CD en un juke-box rempli de singles aux craquements gravés sur vinyle. Généralement resserrées en moins de trois minutes, ces chan-

millésimés une part de maniérisme qui pourra irriter. Certains auront du mal à croire à l'esprit rebelle (le brûlot NYC Cops) d'un groupe dont deux des membres se sont connus dans un pensionnat suisse (mais, après tout, le petit bourgeois Mick Jagger chantait à merveille *Street Fighting Man*). Il n'est pas sûr que cette excitation rugueuse puisse fédérer autant que le suggère l'emballement médiatique. Le panache, l'urgence, le sex-appeal des refrains de *Is This It ?* n'en sont pas moins indéniables.

Stéphane Davet

★ *Is This It ?*, 1 CD RCA/BMG.

SÉLECTION DISQUES

ALFONS V EL MAGNANIM

El Cancionero de Montecassino
La Capella Reial de Catalunya,
Jordi Savall (direction)

Si l'on ne s'étonne plus de voir Jordi Savall feuilleter avec une science consommée et une jubilation intacte les manuscrits capables de restituer la musique des cours princiers à l'heure de la Renaissance, on reste perplexe devant la présentation de ce double album, qui oppose musique sacrée et musique profane. D'abord, parce que le roi Alphonse en apparaît comme le compositeur ; ensuite, parce que le corpus de Montecassino, essentiel pour la musique napolitaine en pleine vogue éditoriale, est postérieur à la mort du roi et proviendrait des milieux monastiques plutôt que des cercles princiers. Qu'importe, tant l'engagement stylistique des interprètes impose cette anthologie mal titrée comme une adresse indispensable.

Philippe-Jean Catinchi

★ 1 coffret de 2 CD Alia Vox
AV9816 A + B.

LES PLAISIRS DU PALAIS

Chansons à boire de la Renaissance
Ensemble Clément Janequin,
Dominique Visse (direction)

On a si volontiers opposé la science consommée de la polyphonie flamande et l'expression colorée et syllabique de la chanson française de la Renaissance qu'on ne peut qu'applaudir la réalisation de l'ensemble Clément Janequin, qui organise autour de la table et de ses promesses de libations l'une des plus séduisantes anthologies qui soient. Outre les pièces instrumentales d'Adrien Leroy, Pierre Certon, Claudin de Sermisy, Nicolas Gombert ou Benoît Appenzeller se mêlent aux anonymes, jamais en manque d'expressivité ludique et de syncopes hardies, pour composer un menu dont la richesse rappelle les fastes bourguignons du siècle précédent. Avec, sans surprise, un engagement trulent des interprètes, des échos

cynégétiques de *La Chasse* au lièvre aux ripailles promises entre compères (Decarella). Même les *Prières* « devant » et « après le repas » ne démentent pas le tour spectaculaire du programme.

Ph.-J. C.

★ 1 CD Harmonia Mundi
HMC 901729.

LEOS JANACEK

Dans les brumes. Le 1.X.1905. Sur des sentiers herbeux. Un souvenir
Andras Schiff (piano)

Antérieures aux opéras qui ont révélé Leos Janacek dans les années 1920, les pièces de ce programme rare au disque témoignent d'un talent de conteur qui vaut autant pour le compositeur tchèque que pour le pianiste hongrois Andras Schiff. Drame explicite plus que peinture d'atmosphère, *Dans les brumes* ne verse jamais dans le flou artistique mais trouble habilement en conjuguant mélodies appuyées et harmonies fugitives. La sonate *Le 1.X.1905*, qui évoque par son titre la mort d'un ouvrier tchèque lors de manifestations contre les Habsbourg, n'est pas moins narrative avec ses deux mouvements fondés sur un principe d'amplification qu'Andras Schiff magnifie dans le temps comme dans l'espace. Les trois cahiers de *Sur des sentiers herbeux*, recueil qui semble être à Janacek ce que les *Pièces lyriques* sont à Grieg, bénéficient d'une interprétation susceptible de les faire passer pour d'authentiques lieder sans voix.

Pierre Gervasoni

★ 1 CD ECM New Series 1736 461
6606-2. Distribué par Universal.

ROY HAYNES

A Tribute to Charlie Parker

De tous les batteurs dont l'art – irrattrapable – paraît bien mystérieux vu d'aujourd'hui et d'en bas (Kenny Clarke, Max Roach, Art Blakey), Roy Haynes est le préféré. Haynes est souvent un batteur secrètement préféré : par l'amatour comme par les batteurs. C'est assez injuste, mais la préférence n'a qu'un lien discret avec la jus-

De tous les disques tardifs produits par des légendes vivantes, celui-ci, *A Tribute to Charlie Parker*, est de loin le plus vivant, le plus réussi, le plus neuf. Pas parce que Roy Haynes a joué avec Bird dès 1949 : pour une sorte de raison inverse, une non-carrière géniale (Monk, Sarah Vaughan, Miles, Dolphy, Coltrane, Phineas Newborn, Frank Strozier, George Adams, le plus beau disque de Chick Corea, n'importe quelle page du dictionnaire), une carrière de voyou céleste, une science de mathématicien allumé. Roy Haynes porte à bout de baguettes, dans un formidable raffut de cymbales, profus, exact, millimétré, excessif, superbe, cet hommage d'un bout à l'autre. Quintet très remarquable : Dave Holland (contrebasse), David Kikoski (piano), Roy Hargrove (trompette), Kenny Garrett (alto sax). Pas parce qu'ils jouent « bien » (on le sait), mais parce que, sensiblement, ils jouent avec Roy Haynes. Ce qui crée des devoirs. S'il faut convaincre, écouter toutes les intros (*Diverse*, en particulier), la surprenante version de *Now's The Time*, *April in Paris* et tout le reste.

Francis Marmande

★ 1 CD FDM 36625-2.

TOM HARRELL

Paradise

Depuis un bon demi-siècle, le mariage des cordes et du jazz ne cesse de tourmenter les amateurs. M'as-tu-vu et vulgaire pour certains, pauvre d'inspiration par rapport aux grandes pages classiques pour d'autres. Au tour de Tom Harrell. Le trompettiste et bugliste américain est l'un des plus passionnants musiciens apparus ces dernières années – trente ans de musique quand même auprès de Horace Silver, Lee Konitz, George Russell, Phil Woods... Lyricisme, délicatesse, fragilité et puissance. Plutôt que de puiser dans le grand livre des standards, Harrell a arrangé ses compositions. Des ballades pour la plupart, une relation au temps qui se déroule sans à-coups (*Nighttime*, *Wishing Well...*) avec de légers apports rythmiques afro-cubains. Le bugle en fond de brume, la har-

pe qui vient s'insérer, les cordes en tapis... quel régal, même si l'écriture ne tire pas toujours tout le parti possible de l'instrumentation (deux violons, un alto, deux violoncelles, une harpe).

Sylvain Sidier

★ 1 CD Bluebird-RCA
09026 63738 2.

Distribué par BMG.

AVALON BLUES

A TRIBUTE TO THE MUSIC OF MISSISSIPPI JOHN HURT

Né en 1892 ou en 1893, mort le 2 novembre 1966, Mississippi John Hurt est longtemps resté dans l'anonymat, après quelques faces gravées par le label Okeh. Trois ans avant sa mort, deux jeunes musiciens, Tom Hoskins et Mike Stewart, retrouvent sa trace dans le bourg d'Avalon et l'enregistrent. Il accédera alors à la reconnaissance, se produisant dans des festivals, dont celui de Newport. Près de quarante ans plus tard, cet album-hommage propose une passionnante relecture des chansons de cette figure du ragtime et du blues rural du Delta, qui posait une voix à la ferveur gospel sur un accompagnement *picking* à la guitare. La fine fleur de l'américana (Bruce Cockburn, Lucinda Williams, Steve et Justin Earle, Victoria Williams, Gillian Welch) s'est réunie avec quelques stars (Beck, Ben Harper) et vétérans (Taj Mahal, John Hiatt) pour livrer des interprétations irréprochables, aussi respectueuses qu'inventives. Trois rééditions d'albums du barde d'Avalon, *Today!*, *The Immortal Mississippi John Hurt* et *Last Sessions*, suivront pour approfondir cette (re)découverte essentielle.

Bruno Lesprit

★ 1 CD Warner VCD 79582-2

ELECTRIC LIGHT ORCHESTRA

Zoom

Quinze ans après l'inutile *Balance of Power*, Jeff Lynne retape la soucoupe volante d'Electric Light Orchestra, sans réformer le groupe britannique chouchou des boums des années 1970 grâce à sa formule alliant Chuck Berry, Beatles, arrangements néoclassiques et imagerie de science-fiction. Aujourd'hui

producteur à succès, Lynne n'a pas pris la peine de convoquer les rescapés de l'équipage d'ELO et dirige seul les commandes de l'appareil en jouant pratiquement de tous les instruments. Agréable surprise, *Zoom* ne cède pas – pas trop – au passivisme et encore moins au jeunisme – Lynne semble totalement se désintéresser des musiques électroniques. Ce petit maître de la pop se contente d'offrir la marque ELO : des petits rocks carrés toutes guitares dehors, des ballades spatiales ornées d'une violoncelle, des mélodies simples à siffler sous la douce (celle de *Moment in Paradise* est particulièrement inspirée). En am, Ringo Starr vient se dégourdir les poignets et George Harrison reprendre du service à la slide. Plaisant et sans prétention.

B. Lt

★ 1 CD Epic ESK 16677. Distribué par Sony Music.

TRAVIS

The Invisible Band

On pouvait envisager que *The Man Who* (1999), le précédent opus de Travis couvert d'honneur, ne soit qu'un heureux accident. Après des débuts laborieux en tant que groupuscule fin de série de la britpop, le quatuor écossais avait en effet signé un album à la séduction aussi immédiate que suspecte. *The Invisible Band* confirme la métamorphose de Travis en formation à haute valeur ajoutée mélodique. Plus ancrées dans le folk sentimental (Nick Drake, Simon & Garfunkel) que dans la tradition rock britannique, moins naïves et moins fleur bleue, les chansons de Travis se colorent de touches pastel (l'extraordinaire single *Sing* avec son motif au banjo, l'ivresse de *Flowers in the Window* et de *Follow The Light*), rehaussées par la guitare en clair-obscur d'Andy Dunlop et par la production de Nigel Godrich (Radiohead), convoquant claviers aériens, cordes rêveuses et percussions mutines. Enchanteur et totalement dénué de cynisme.

B. Lt

★ 1 CD Independentie ISOM25CDP. Distribué par Small/Sony.

DÉPÊCHES

■ **MEILLEURES VENTES :** au classement de la semaine du 19 au 25 août (Top IFOP/Tite Live diffusé par le SNEP), Manu Chao, avec *Proxima Estacion Esperanza*, et Yannick Noah continuent d'occuper la tête du classement. Au troisième rang, Dido, avec *No Angel*, devance Yann Tiersen et sa musique pour *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*. Les enregistrements en public de Patrick Bruel, *Rien ne s'efface*, et de M, *Le Tour de M*, se portent bien, situés respectivement aux treizième et quinzième rangs. Quant à Brigitte Fontaine, elle entre au Top à la dix-septième place avec *Kekeland*.

■ **MUSIQUES DU MONDE :** le chanteur et compositeur Pascal Lokua Kanza, un des espoirs de la musique africaine, vient de signer un contrat avec Universal, chez qui il publiera son troisième album début 2002. Ancien choriste du Zaïrois Papa Wemba, le Congolais de Kinshasa s'est lancé dans une carrière solo au milieu des années 1990. Son univers musical s'inspire des chants de sa région natale et propose aussi des chansons en français, plus proches de la variété. Lokua Kanza a deux albums à son actif (*Lokua et Wapi Yo*), qui seront prochainement réédités chez Universal. – (AFP.)

■ **ROCK :** Rhino/Warner publie une rétrospective des *Yardbirds*, renommés pour avoir compté en leurs rangs trois des plus illustres « guitar heroes » des années 1960, Eric Clapton, Jeff Beck et Jimmy Page. En deux disques et cinquante-deux chansons couvrant la période 1963-1967, *The Yardbirds Ultimate!* propose un voyage qui va du blues au psychédéisme et où se devinent les premiers balbutiements du hard-rock, à travers des titres tels que *Boom Boom*, *Heart Full of Soul*, *Shapes of Things*, *The Train Kept A-Rollin'*. – (AFP.)

JOE STRUMMER AND THE MESCALEROS

Global A Go-Go

Après une longue éclipse, Joe Strummer, ancien leader des Clash, avait refait surface, en 1999, avec un album rafraîchissant, *Rock Art and The X-Ray Style*, ponctué de rythmes latinos et de vibrations reggae. Cette fois, il explore les rives de la world music, avec au passage des détours par le rhythm'n'blues et la country. Les continents et les styles défilent : l'Inde (*Bhindi Bhagee*), l'Ukraine (*Shaktar Donetsk*), Cuba (*Mondo Bongo*)... Ce patchwork bigarré est servi par des textes subtils, attestant que l'ancienne icône punk, convertie à la « sono mondiale », n'a rien perdu de son inspiration. Artiste sous influences, Strummer offre un cocktail régénérant qui n'est pas sans rappeler *Sandinista!*, le triple album des Clash, même si les morceaux rock sont réduits à la portion congrue.

Fabrice Lhomme

★ 1 CD Hellcat Records 0440-2.

Distribué par P.I.A.S.

OL

Ceux que je tutoie

On l'avait découvert au côté de Françoise Hardy – voix frêle, élégance féline, divagations expertes. Ces qualités étalées sur la durée d'un album peuvent énerver, d'autant qu'elles se doublent d'un drôle d'accent traînant, à la mode américaine, d'intonations d'abord charmantes, vite répétitives. Cette manière de chercher le squelette des mots et des mélodies entraîne Ol. vers des paysages vocaux décharnés, traités à vif. C'est pourtant la profusion musicale, la luxuriance puisée dans divers continents musicaux – pop, country, cubain, reggae – qui donnent l'envie de suivre Ol, et son arrangeur, Benjamin Biolay, jeune auteur-compositeur découvert par Henri Salvador. Pour nourrir la chanson et son histoire, Olivier Nog revient sur la célébrité *J'ai deux amours*. Louise Alenius tient le rôle franco-américain de Joséphine Baker.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD EMI 7243-5-328742-9.

Une collection de 71 références.

Le jazz au fil de la Seine...

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris

Jazz in Paris

9

159 734-2

52

014 064-2



Dizzy Gillespie : The Giant



Dizzy Gillespie : Cognac Blues

To be or not to bop.

Vingt ans séparent ces deux enregistrements du trompettiste ambassadeur d'une musique "révolutionnaire" : le bebop. Mais le "scandale" a fait long feu. Seules traces aujourd'hui : un irrésistible mélange d'humour et de maîtrise instrumentale, un pouvoir de charme et une mémoire vive de l'essence du jazz. C'est dire que ça chante et ça danse, en 1953 comme en 1973, sous les couleurs du blues.

JAZZ magazine

IFOP

UNIVERSAL

GITANES

Klaus Rinke expérimente l'eau, le temps et le soleil

L'artiste allemand expose à Saint-Nazaire un ensemble de travaux anciens et récents

KLAUS RINKE. Le Grand Café, place des Quatre-Z'horloges, Saint-Nazaire (44). Tél. : 02-40-22-37-66. Jusqu'au 17 novembre.

SAINT-NAZAIRE
de notre envoyée spéciale

Le Grand Café, le centre d'art de Saint-Nazaire, a longtemps abrité des expositions du Fonds régional d'art contemporain des Pays de la Loire. Plus maintenant : il vole de ses propres ailes (municipales). C'est un joli bâtiment dont la façade courbe, une rareté dans le pays, épouse la forme du rond-point qu'il borde, tout naturellement nommé place des Quatre-Z'horloges. De plus il est à deux pas de la base sous-marine, et du chantier ville-port, donc de l'eau. Ce sont là des coordonnées qui ne pouvaient déplaire à Klaus Rinke dont deux des principaux thèmes sont l'eau et le temps.

On a perdu de vue cet artiste allemand qui n'avait pas exposé en France depuis longtemps, malgré les liens qu'il peut entretenir avec l'Hexagone, la bonne réception de son œuvre à Paris dans les années 1970 et 1980, des acquisitions, et une commande publique réalisée à Bar-sur-Aube, en Champagne-Ardenne : *L'Eau et les rêves*, un hommage à Gaston Bachelard. Enseignant à la kunstakademie de Düsseldorf, Rinke partage d'abord son temps entre l'Allemagne et sa maison de Venice (Californie).

A Saint-Nazaire, ce presque revenant, qui a l'étoffe solide d'un artiste conceptuel métissé, un pied dans l'art corporel et l'autre dans le land art, propose un ensemble

de travaux anciens et récents. Assez monumentaux pour qu'on se demande comment cela peut tenir dans un espace comme toute restreint, sans faire de catastrophe. Au rez-de-chaussée du centre, rempli de seaux, de bidons, de bacs, de tuyaux et de grandes images de mer, l'eau irrigue l'espace sans déborder. Affaire de maîtrise. Astuce de l'artiste, qui a conçu la présentation des œuvres à la manière d'un laboratoire de recherche mettant le visiteur dans le bain sans faire l'effet d'une rétrospective, plutôt d'une manifestation rétroactive. Un peu comme l'était l'Instrumentarium que Rinke avait installé dans le Forum du Centre Pompidou en 1985.

UNE APPRÉHENSION DE L'UNIVERS

Rinke fait donc naviguer les Nazairiens entre eaux courantes, perlantes ou ruisselantes en rideau, et eaux stagnantes, entre eaux déplacées s'écoulant par des entonnoirs et des tuyaux enroulés ou emmêlés et eaux dormantes, « tranquilles » dans des seaux, ou enfermées dans des cuves d'inox. Soit des sculptures vraies, et pas du tout bidon, pour faire un mauvais jeu de mots, d'une plasticité aussi évidente que les photos des Becher. Certaines sont nées de performances en salles et d'actions dans la nature quand Rinke recueillait l'eau des mers à grandes louchées (*Les Sept Mers*, 1982-87).

La pièce de vingt-quatre seaux – autant que les heures d'un jour –, alignés sur une planche en équilibre sur un traieau (*Balance*, 1980) relève aussi de la performance. Elle introduit cette notion



La relativité selon Rinke : « Einstein ! Quand Baden-Baden s'arrête-t-il à ce train ? » (Düsseldorf, 1989-1990).

d'équilibre que l'artiste a toujours aimé décrire, physiquement, avec son propre corps pensé comme base de toute relation au monde, de toute connaissance. Plusieurs œuvres photographiques le rappellent. Des travaux sur la pesanteur, sur la gravité, avec des aiguilles et des fils à plomb au-dessus d'un plan d'eau (*Table d'eau*, 1981), complètent ces images d'appréhension de l'univers.

Trois cuves transparentes, remplies d'eau, laissent apparaître le dispositif rouillé de la partie immergée, en contraste avec l'acier poli des entonnoirs qui les surmontent. Le temps est à l'œuvre avec des images qui complètent celles du flux de l'eau. L'eau s'écoule en bas ; à l'étage c'est le temps, compté, ou décompté, dérisoirement, dans une salle de maquettes pleine d'horloges. Une salle qui, justement, donne sur la

place des Quatre-Z'horloges, tout à fait semblables au modèle que Rinke reprend : une horloge de gare des années 1930, montée sur des rails de chemins de fer, et sur roulettes, pour nous donner une image très percutante de la relativité. Titre de l'œuvre : « Einstein ! Quand Baden-Baden s'arrête-t-il à ce train ? »

La lumière solaire est la dernière entrée de la démonstration, avec une salle jaune, couleur de l'énergie, de la vie. Des objets l'éclairent mais surtout des signes peints, souvent récents. L'artiste a renoué avec l'esprit, sinon la forme, de la peinture qu'il pratiquait dans les années 1960. La lumière de la Californie a favorisé cet énoncé de grandes formes organiques évoquant la population, la fécondation, la croissance.

Geneviève Breerette

La 58^e édition de la Mostra s'ouvre par les extrêmes

VENISE

de notre envoyé spécial

Dès ses premières heures, la pléthorique 58^e édition du Festival de Venise s'est caractérisée par sa montée aux extrêmes. Extrêmes géographiques, qui sont aussi les pôles opposés de l'état de la cinéphilie contemporaine, avec d'un côté la prolifique Asie (trois films), de l'autre l'inattendue Amérique latine (deux films). Extrême, surtout, des partis pris stylistiques affichés par les cinéastes – et les sélectionneurs qui ont retenu leurs œuvres. Le moins qu'on puisse dire est que celles-ci ne font guère dans la nuance. Ainsi, en soirée d'ouverture, le 29 août, *Dust*, du Macédonien Milcho Manchevski, qui reçut un Lion d'or en 1994 pour son premier film, *Before the Rain*. Mêlant folklore balkanique, imagerie du western, rap new-yorkais, effets visuels et sonores empruntés au clip, à Emir Kusturica et à Sergio Leone, ce tintamarre audiovisuel est exemplaire de ce que peut être du cinéma européen voulant « concurrencer les Américains sur leur terrain » : un monstre stupide.

Côté américain, justement, l'auteur de *Kids*, Larry Clark, poursuit ses portraits d'adolescents à

bout d'ennui, de confort, de bêtise, de vulgarité et d'inconscience morale : inspiré d'un fait divers, *Bully* décrit les longues prémisses du meurtre sanglant d'un jeune homme par ses copains, prémisses essentiellement composées de séances de sexe triste et de conversations débiles, montrées avec une absence de distance qui se prétend clinique et n'est que complaisante. Encore plus complaisant, *Larger than Life*, du Thaïlandais Jeffrey Jetturian, prétend dénoncer la manière dont le cinéma commercial travestit une histoire réelle de viol incestueux, et capitalise sans vergogne sur le voyeurisme en même temps que sur le moralisme.

BRÛLOT CHINOIS

Plus ambitieux est le projet du Coréen Kim Ki-duk, remarqué en 2000 à Venise pour son premier film, *L'Île*. Situé dans les années 1970, *Adresse inconnue* évoque le traumatisme de la partition du pays, le poids de l'occupation américaine, la dureté des rapports sociaux sous la dictature militaire. Mais le film surcharge cette chronique de meurtres, de mutilations, d'actes bestiaux et injustes, son absurdité brutale finit par sembler une

pose, et non plus l'évocation mi-réaliste, mi-symbolique, de vies saccagées. Tout aussi radical dans son évocation d'autres vies saccagées, mais cette fois avec un respect des êtres, des espaces et des durées, *Fruits de mer*, du Chinois Zhu Wen, est la plus heureuse découverte de ce début de Mostra.

Dans une station balnéaire figée sous la neige et le désespoir, puis dans Pékin sinistre, les démolés d'une jeune prostituée avec un flic entreprenant, sur la routine de son existence sans issue, sont mis en scène avec une vigueur tendue, exigeante, qui explique que les autorités chinoises aient voulu bloquer ce brûlot glacé, tourné clandestinement en vidéo digitale.

Autre extrême, cette fois, celui de la beauté et de l'intelligence modeste et radicale, avec le nouvel opus de Yervant Gianikian et Angela Ricci Luchi, *Images d'Orient, tourisme vandale*. Leur travail sur des documents filmés en Inde à la fin des années 1920 devient une magnifique leçon des puissances d'analyse politique du cinéma, en même temps qu'un songe envoûtant, d'une impalpable splendeur.

Jean-Michel Frodon

Abominablement fabriqué

Absolument fabuleux. Le grand écran rejette violemment la greffe de cette série télévisée britannique

Film français de Gabriel Aghion. Avec Nathalie Baye, Josiane Balasko, Marie Gillain. (1 h 45.)

Un épisode d'*Absolument fabuleux*, la série télévisée britannique, dure 26 minutes et compte le même nombre de gags que le long (une heure trois quarts) métrage du même titre. Il suffit de se souvenir du théorème relatif aux plaisanteries les plus courtes pour comprendre pourquoi la vision du film de Gabriel Aghion ne fait pas rire. Mais il ne suffit pas de ne pas rire pour se sentir vraiment mal dans son fauteuil.

Il faut aussi un énorme contresens à la traduction. Edwina et Patsy, les créatures issues de l'imagination corsive de Jennifer Saunders (qui jouait également Patsy) sont des silhouettes, des êtres purement comiques, qui ont pour seule raison d'être la propulsion de situations infernales. Cette mécanique comique avait trouvé, à la télévision, un ornement magnifique en la personne de Joanna Lumley, silhouette délirante et gestuelle absurde. Certes, les deux femmes hantent les milieux de la mode, bien sûr Edwina est en conflit permanent avec sa fille, trop bonne élève. Mais ces éléments ne

sont là que pour enclencher les pièges qui se referment sur le duo, comme dans les meilleurs dessins animés.

Lorsque la décision fut prise de faire traverser la Manche à la série, Edwina et Patsy reçurent une âme et une personnalité en partage. Du coup, Josiane Balasko s'acharne à défendre son personnage de mauvaise mère, ivrogne et cocaïnomanie, nymphomane par devoir. Un peu comme si l'on s'attachait à représenter de la manière la plus réaliste les conséquences physiologiques des affrontements entre Vil Coyote et Bip Bip : pas très apprêtissant. Tout

comme le traitement sadique réservé à Chantal Goya. La chanteuse joue son propre rôle et confie la relance de sa carrière au duo Patsy-Eddie. Elle finit par apparaître à l'écran dans une tenue et des circonstances qu'on ne souhaite à personne, y compris Chantal Goya. Nathalie Baye, heureusement, s'en tient au canon britannique d'*Ab Fab* et sa Patsy passe à travers le film avec pour seul souci l'intégrité de sa dégaine irrésistible. Mais rien ne peut endiguer le malaise qui croît tout au long de cette malencontreuse adaptation.

Thomas Sotinel

SORTIR

DORDOGNE

Jean Nouvel en Périgord

La bonne ville de Sarlat, en Périgord, célèbre un enfant du pays, l'architecte Jean Nouvel, qui y vécut jusqu'à l'âge de huit ans, avant de mener la carrière de constructeur et de polémiste que l'on sait. Tandis qu'il prépare, à Paris, la construction du nouveau musée du quai Branly, c'est à une réflexion sur l'interaction entre une architecture et son contenu, que convie une exposition présentée à Périgueux, d'une part, et la mise en lumière par Yann Kersalé, à Sarlat, de l'église Sainte-Marie, d'autre part. Désaffectée depuis la Révolution, partiellement démolie, ou utilisée comme entrepôt, elle est devenue, au cœur du secteur sauvegardé de Sarlat, un lieu culturel après avoir fait l'objet d'une remise en valeur par les soins de Jean Nouvel qui l'a notamment dotée d'une double porte monumentale en acier.

Sarlat (Dordogne). Eglise Sainte-Marie, place Boissarie.

Tél. : 05-53-31-53-31.

Projection rétrospective, tous les soirs de 21 h 30 à minuit.

Jusqu'au 23 septembre.

Périgueux (Dordogne).

L'inattendu musée selon Jean Nouvel, Espace Culturel François-Mitterrand, place Hoche.

Tél. : 05-53-06-40-00.

De 13 heures à 18 heures, du mardi au samedi, jusqu'au 23 septembre.

GIRONDE

« Trop de peine. Femmes en prison », de Jane Atwood

C'est une exposition dédiée à Corinne, 27 ans, « morte faute de soins dans une prison française à la suite d'une crise d'asthme. Son crime : émission de chèques sans provision... » La photographe Jane Evelyn Atwood a passé neuf ans dans des prisons de quarante pays d'Europe et d'Amérique. Elle en a tiré une exposition de 122 images, « Trop de peines, femmes en prison », présentée pour la première fois à La Villette à Paris, en 2000, accompagnée d'un livre (éd. Albin-Michel) et qui, depuis, rencontre un grand succès dans les lieux où elle est présentée, comme en ce moment au château de Cadillac, qui fut, pendant plus d'un siècle, une prison de femmes. Cette photojournaliste classique et engagée, spécialiste de communautés en marge, a réalisé la première grande enquête photographique sur les femmes en prison, associée à des témoignages poignants. Images et textes, réunis, interrogent le système pénitentiaire.

Cadillac (Gironde). Château de Cadillac, Centre des monuments nationaux, place de la Libération. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures, jusqu'au 15 octobre ; de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30, du 16 au 31 octobre ; fermé le lundi. Tél. : 05-56-62-69-58. De 16 F à 26 F ; gratuit pour les moins de 18 ans.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Mihi Kim (flûte), Emmanuelle Sailland (violin), Tatiana Bailhache (alto), Johanne Mathal (violoncelle).

Œuvres de Mozart, Rossini.

Trio Eyrydice

Œuvres de Saint-Saëns, Fauré, Ibert.

Cathédrale Sainte-Croix-des-Arméniens, 6, rue Charlot, Paris-3^e. M^e Saint-Sébastien-Froissard. 16 heures et 20 h 30, le 1^{er} septembre. Tél. : 06-10-16-24-02.

70 F (Location Fnac, France Billet).

Trio di Bassetto

Œuvres de Mozart, Michèle Claude (timbales).

Parc floral de Paris, Bois de Vincennes, Paris-12^e. M^e Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 1^{er} septembre. Tél. : 01-55-94-20-20. Entrée libre.

Luisa Mauro, Valérie Barbier

Œuvres de Beethoven, Ravel, Hindemith, Chausson.

Cécile Bonnet, Aileen Jane Bramhall

Œuvres de Debussy, Ravel, Delage, Stravinsky, Hindemith. Asnières-sur-Oise (Val-D'Oise). Abbaye de Royaumont. 17 h 45 et 20 h 45, le 1^{er} septembre. Tél. : 01-34-68-05-50. De 95 F à 125 F.

Del Alföldi, Akosh S. Unit

Cabaret sauvage, parc de la Villette, Paris-19^e. M^e Porte-de-la-Villette. 20 h 30, le 1^{er} septembre. Tél. : 01-40-03-75-15. De 80 F à 100 F.

RÉGIONS

&

de la Compagnie A & O.

Laval (Mayenne). Rues. 14 heures, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

La Cabane d'Alibabla

avec le Bouffon Théâtre.

Laval (Mayenne). Rues. 14 heures, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

Castelet portatif

de la Compagnie Cinémariottes.

Laval (Mayenne). Rues. 14 heures et 18 h 30, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

Cinémariotte

de la Compagnie Théâtre de marionnettes.

Laval (Mayenne). Rues. 16 heures, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

La Ballade des saints

avec le Quartier Saint-Nicolas.

Laval (Mayenne). Rues. 17 heures, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

Fon-Fon

de la Compagnie Epis Noirs.

Laval (Mayenne). Rues. 21 h 30, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

Gueules de bois

de la Compagnie internationale Alligator, mise en scène de Frédéric Michelet.

Laval (Mayenne). Rues. 16 h 30 et 18 h 30, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Durée : 1 heure. Entrée libre.

Le Nouveau Spectacle

de la Compagnie Utopium Théâtre.

Laval (Mayenne). Rues. 15 heures, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

Le Trébule

de la Compagnie les Chaussettes en pâte à modeler.

Laval (Mayenne). Rues. 14 heures, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

Tip-Top

de Hercule Flocon.

Laval (Mayenne). Rues. 16 heures et 18 heures, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

Speederman and his friends

de Loco Brusca Production.

Laval (Mayenne). Rues. 16 heures et 18 h 30, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

Les Déambulateurs de Martin et Mathurin

avec le Bouffon Théâtre.

Laval (Mayenne). Rues. 15 h 30 et 18 heures, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

Electric Lazy Land

avec Laura Herts.

Laval (Mayenne). Rues. 19 h 30, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

Les Frères Torzanioli

avec les frères Torzanioli.

Laval (Mayenne). Rues. 14 h 30, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

Les Flambarbs

de la Compagnie Jo Bithume.

Laval (Mayenne). Rues. 15 heures et 17 h 30, le 2. Tél. : 02-43-49-43-08. Entrée libre.

Venice Baroque Orchestra

Œuvres de Vivaldi, Giuliano Carmignola (violin), Andrea Marcon (direction).

La Chaise-Dieu (Haute-Loire). Abbatielle. 14 h 15 et 17 heures, le 2 septembre. Tél. : 04-71-00-01-16. De 360 F à 410 F.

Marc Chiron (orgue)

Œuvres de Böely, Bach, Heredia, Haydn, Schumann, Saint-Saëns, Bonnet.

Chartres (Eure-et-Loir). Cathédrale. 16 h 45, le 2 septembre. Tél. : 02-37-18-26-26. Entrée libre.

Révisez vos classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL PHILIPS

BEETHOVEN CONCERTOS POUR PIANO **ARRAU, DAVIS**

DESCENDANCE LOINTAINE. Claudio Arrau aimait à dire qu'il fut le disciple de Martin Krause, lui-même élève de Franz Liszt, lequel avait été embrassé par Beethoven, fasciné par le génie de l'enfant... Dans cette intégrale des Concertos pour piano de Beethoven, l'auditeur entend bien davantage que cette filiation spirituelle. Depuis son enfance, Arrau s'était immergé dans l'univers du compositeur. Lorsqu'il grava cette ultime intégrale entre 1984 et 1987, il nous offrit la patine d'un toucher miraculeux de tendresse et d'expériences. Claudio Arrau défiait les modes et cette interprétation demeure l'interprétation moderne de référence, gravée dans des conditions techniques optimales.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro"

VENDREDI 31 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Les Félines. Forum
- 22.00 Bêtes de concours. Forum
- 23.00 Le Retour du loup. Forum

MAGAZINES

- 20.55 Thalassa. France 3
- 21.00 Rock Press Club. Canal Jimmy
- 21.00 Recto Verso. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 18.00 Le Musée du Prado. Odyssee
- 18.25 L'Actors Studio. Paris Première
- 19.55 Journal d'un globe-trotter. Odyssee
- 20.00 Pilot Guides. Voyage
- 20.05 Sur la route avec Ray Brown. Muzzik
- 20.15 Reportage. Arte
- 20.30 Pierre Mendès-France. Planète
- 20.35 Les Mystères de la Bible. Histoire
- 20.50 Les Fils de lumière. Odyssee
- 21.00 Les Grandes Batailles du passé. Histoire
- 22.00 Sous la mer. Voyage
- 22.25 Musiques de James Bond. Planète

Le Monde TELEVISION

Odyssee

16.50 Les Churchill
Les Anglais ont l'art de traiter les grandes figures de leur histoire avec un singulier mélange d'admiration, de familiarité, de distance et d'ironie, qui n'appartient qu'à eux et convient parfaitement au légendaire Winston Churchill. Une série en trois volets (suite les semaines prochaines), qui dresse le portrait du « Vieux Lion » passé à la postérité pour son rôle pendant la période 1940-1945.

- 22.30 Correspondances. Voyage
- 22.30 Tuteurs en série. RUE
- 22.55 On the Trail of E.T. Odyssee
- 23.00 Les Femmes aux J.O. Histoire
- 23.20 Geoffrey Oryema. Muzzik
- 23.20 Les Aventuriers de l'altitude. Planète
- 23.50 Une histoire de la médecine. Histoire
- 0.00 Pilot Guides. Voyage
- 0.25 Le Pouvoir de l'arc-en-ciel. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 17.00 et 1.00 Tennis. Eurosport
- 20.15 Basket-ball. Pathé Sport
- 20.45 Athlétisme. Canal +

DANSE

- 17.45 et 20.35, 23.30 Susto. Mezzo
- 21.55 Roméo et Juliette. Mezzo

MUSIQUE

- 21.00 James Carter. Muzzik

- 22.55 Here, there and everywhere. Canal Jimmy
- 23.20 Mascagni. Mezzo
- 23.45 Katia Kabanova. Mezzo
- 0.05 Luke Slater. Paris Première

THÉÂTRE

- 23.40 L'Amour foot. Festival

TÉLÉFILMS

- 20.35 Une image de trop. TMC
- 20.45 Quatre femmes à marier. Arte
- 20.50 Erreur médicale. M 6
- 20.50 Alien Nation. Série Club
- 22.05 Les Secrets du passé. Festival

SÉRIES

- 18.55 Le Caméléon. M 6
- 20.50 Boulevard du palais. France 2
- 22.30 La Crim'. France 2

FILMS

- 16.05 Le Secret de Roan Inish. Ciné Cinémas 3
- 16.05 L'Honneur d'un capitaine. Cinéfaz
- 16.40 Florence est folle. Ciné Classics
- 18.15 Le Mystérieux Docteur Korvo. Ciné Classics
- 18.50 Brigadoon. TCM



- 20.30 Chronique des pauvres amants. Ciné Classics
- 21.00 Mille milliards de dollars. Cinétoile
- 22.20 Tarzan, l'homme-singe. TCM
- 22.40 Deux. Ciné Cinémas 2
- 23.20 La Maison de l'horreur. Canal + Vert
- 23.25 Timeless, Bottomless, mauvais film. Arte
- 0.00 Passion fatale. TCM
- 0.15 Les Oiseaux. Ciné Cinémas 2
- 0.50 La Maison du diable. Canal + Vert

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 16.20 Passions.
- 17.10 Beverly Hills.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le bigdil.
- 20.00 Journal, Météo, Trafic Infos.
- 20.50 Rêve d'un soir.
- 23.05 Sans aucun doute.
- 0.55 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 16.20 Nash Bridges.
- 17.10 La Famille Green.
- 17.55 Le Groupe.
- 18.30 Hartley, cœurs à vif.
- 19.20 Secrets d'été.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.55 Journal, Météo.
- 20.50 Une soirée de polars.
- 23.30 A la Maison Blanche.

FRANCE 3

- 16.50 C'est toujours l'été.
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix ce soir.
- 20.55 Thalassa.
- 22.05 Météo, Soir 3.
- 22.35 ONPP vu de la loge.
- 0.15 Les Envahisseurs.

CANAL +

- 16.20 Jet-Set.
- 18.05 Lain. Weird O.
- 18.55 + de cinéma.
- 19.30 Le Journal.
- 19.45 Le Zapping.
- 19.55 Les Guignols de l'info.
- 20.05 Burger Quiz.
- 20.45 Athlétisme.
- 22.45 Minute en +.
- 23.00 Le Talentueux Monsieur Ripley.
- 1.15 Un sac de billes.

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage.
- 20.45 Quatre femmes à marier.
- 22.15 Grand format.
- 23.25 Timeless, Bottomless, Bad Movie.

M 6

- 16.10 et 1.20 M comme musique.
- 17.30 L'Étalon noir.
- 17.55 Le Clown.
- 18.55 Le Caméléon.
- 19.50 et 1.15 L'Été de Loana.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie.
- 20.40 Politiquement rock.
- 20.50 Erreur médicale.
- 22.35 Profiler.
- 0.25 Burning Zone.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 A la poursuite de Nicolas Bouvier.
- 21.00 Microfilms.
- 21.40 Départ en lignes.
- 22.10 Carnet de notes.
- 22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
- 23.30 A voix nue.
- 0.05 Du jour au lendemain.
- 0.40 Fiction.
- 1.00 Les Nuits.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Les Schubertiades.
- 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir.
- 22.40 Les Rendez-vous du soir.

SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10, 0.10 Le Monde des idées.
- 21.00 Stonehenge.
- 22.00 Le Mystère.
- 23.00 Objet volant non identifié.

MAGAZINES

- 18.00 Courts particuliers.
- 18.15 Ce qui fait débat.
- 19.00 Histoire parallèle.
- 21.05 Thalassa.
- 21.40 Metropolis.
- 22.15 L'été d'« Envoyé spécial ».
- 23.40 Rock Press Club.

DOCUMENTAIRES

- 17.00 L'Actors Studio.
- 17.00 Les Enquêtes.
- 17.15 Au-delà de l'horizon.
- 17.25 Les Mystères de l'histoire.
- 17.25 De bien robustes canards.
- 17.30 La Cinquième Dimension.
- 17.30 Correspondances.
- 17.45 Les Réalitateurs.
- 17.45 La Guerre des paradis.
- 18.05 Francis Ponge.
- 18.05 Les Enjeux de la planète.
- 18.40 Notre siècle.
- 18.50 Citizen Langlois.

Le Monde TELEVISION

Planète

19.35 Patti Smith
Lenny Kaye, guitariste du Patti Smith Group, résume leur histoire, comme la lecture de poèmes débutant devant une assemblée de 200 personnes qui se transforme en concert gigantesque dans un stade de Florence, où 70 000 fans se pressent. Ce quintette new-yorkais aura entre autres provoqué l'explosion du punk en Grande-Bretagne. En imposant à sa tête une bohème émancipée, Patti Smith, dans un milieu machiste, le

- 19.30 Paroles de danse.
- 19.30 Les Chevaux du monde.
- 19.35 Patti Smith.
- 19.55 Danger réel.
- 20.00 Jordi Savall.
- 20.00 D'iles en îles.
- 20.30 Au-delà des mers.
- 20.30 Sur la route.
- 20.45 L'Aventure humaine.
- 20.50 Ombre et lumière.
- 20.55 La Maison des divinités.
- 21.00 Histoire des inventions.
- 21.05 Ils ont fait l'Histoire.
- 21.55 Mir, chronique d'une vie dans l'espace.
- 22.00 Pilot Guides.
- 22.00 Les pandas.
- 22.20 Autour de Vega.
- 22.45 Le Musée du Prado.
- 23.10 Pierre Mendès-France.
- 23.15 Histoires secrètes.
- 23.40 Mémoires de la télévision française.
- 0.15 Monty ! The Many Facets of Monty Alexander.
- 0.35 Linda McCartney.
- 1.00 Pilot Guides.

SPORTS EN DIRECT

- 14.45 Basket-ball.
- 14.45 Formule 3000.
- 15.00 Rugby.
- 16.45 et 1.00 Tennis.
- 20.05 Football.
- 20.15 Basket-ball.
- 20.50 Football.

MUSIQUE

- 18.30 Classic Archive.
- 21.00 Les Noces de Figaro.
- 21.00 Arthur Rubinstein.
- 22.00 Tabou Combou.
- 22.45 Marcia Sweet 2000.
- 23.00 Björk.
- 0.05 Beethoven.

THÉÂTRE

- 22.55 Les Fourberies de Scapin.

TÉLÉFILMS

- 17.20 La Bascule.
- 17.50 La Petite Absente.
- 18.00 Images de l'au-delà.
- 18.05 Rapt aux Caraïbes.
- 19.05 A chacun son tour.
- 20.30 Ardéchois, cœur fidèle.
- 20.40 The Color of Courage.
- 20.50 La Plantation.
- 20.55 Le Feu sous la glace.
- 22.40 Le Policier de Tanger.
- 23.15 Raven.
- 23.20 Kim.

SÉRIES

- 17.05 Dawson.
- 20.50 Dark Angel.
- 22.35 Roswell.
- 22.55 Columbo.
- 0.50 Le Damné.

Ciné Classics

23.00 Le Mystérieux Docteur Korvo
Korvo (José Ferrer) use à mauvais escient des dons dont la nature l'a pourvu et tente de manipuler une héroïne, Ann Sutton (Gene Tierney), aussi imparfaite que désirable. Ann doit servir d'alibi dans une affaire de meurtre au bel et élégant docteur. Ce suspense de Preminger s'inscrit dans la lignée de son excellent *Laura*. José Ferrer y brille autant que Clifton Webb dans *Laura*.

FILMS

- 13.25 Le Cavaleur.
- 13.35 Histoire de chanter.
- 14.30 Les Aventuriers.
- 15.05 Faubourg Montmartre.
- 16.35 Doctor Bull.
- 17.00 La Plus Grande.
- 23.00 Le Mystérieux Docteur Korvo.
- 23.00 Les Oiseaux.
- 23.25 Et Dieu créa la femme.
- 0.00 Pink Floyd, the Wall.



- 0.40 Viridiana.
- 1.45 Le Corsaire rouge.
- 1.50 Ma sœur chinoise.



- 2.10 Emilia Galotti.
- 2.20 L'île aux baleines.
- 2.25 La Stratégie de l'araignée.
- 2.25 L'île au trésor.
- 2.25 Pile ou face.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 13.25 Reportages.
- 13.55 Invisible Man.
- 14.45 Alerte à Malibu.
- 15.40 Les Repentis.
- 16.30 Will & Grace.
- 17.05 Dawson.
- 17.55 Sous le soleil.
- 18.55 Les Aventuriers de Koh-Lanta.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50 Football.
- 22.55 Columbo.
- 0.35 Formule 1.

FRANCE 2

- 13.50 Les Documents santé.
- 14.45 Basket-ball.
- 16.50 Automobiles.
- 17.20 La Bascule.
- 18.55 et 1.50 Union libre.
- 19.55 et 20.45 Tirage du loto.
- 20.00 et 1.30 Journal, Météo.
- 20.50 Tapis rouge.
- 23.05 Tout le monde en parle.

FRANCE 3

- 13.25 C'est mon choix.
- 14.25 Côté jardins.
- 14.55 Côté maison.
- 15.25 Chroniques d'ici.
- 15.55 Chroniques d'en haut.
- 16.45 C'est toujours l'été.
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.25 C'est mon choix ce soir.
- 20.55 Le Feu sous la glace.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 22.55 Les Comédies de l'été.
- 0.40 Soirée frissons.

CANAL +

- 13.30 Africa.
- 14.30 La Grande Course.
- 15.00 Rugby.
- 16.40 Wyoming Story.
- 18.35 Le Monde des ténébres.
- 19.20 Le Journal.
- 19.30 + clair.
- 21.00 Samedi comédie.
- 21.25 Titus.
- 21.45 Bush, président.
- 22.10 Seinfeld.
- 22.50 Grandeur et décadence.
- 23.45 Surprises.
- 0.00 Le Journal du hard.
- 0.10 Artemesia.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable
- Interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Magazine de la santé.
- 14.10 A la recherche des animaux perdus.
- 15.05 Sur les chemins du monde.
- 16.05 Autour du Mont-Blanc.
- 17.00 Les Enquêtes.
- 18.05 Les Enjeux de la planète.
- 19.00 Histoire parallèle.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.00 Le Dessous des cartes.
- 20.15 Le Douanier Rousseau.
- 20.45 L'Aventure humaine.
- 21.40 Metropolis.
- 22.40 Le Policier de Tanger.
- 0.15 Music Planet.

M 6

- 13.15 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
- 14.10 V.O.
- 15.30 Los Angeles Heat.
- 16.30 Crime Traveller.
- 17.30 Turbo.
- 18.05 Rapt aux Caraïbes.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 E = M 6 découverte.
- 20.40 Cinésix.
- 20.50 La Trilogie du samedi.
- 21.45 Un autre monde.
- 22.35 Roswell.
- 23.25 Au-delà du réel.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 18.40 Le Bon Plaisir de (rediff.).
- 21.40 Dits et récits (rediff.).
- 22.05 Concert.
- 23.30 Profils (rediff.).
- 1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 18.07 Sur tous les tons.
- 20.00 Prélude.
- 20.30 Concert euroradio.
- 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 19.00 Intermzzo.
- 20.00 Les Rendez-vous du soir.
- 22.00 Da Capo.

Les cotes des films

- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Lionel Jospin enterre la fiscalité écologique

La taxe sur le gazole ne sera pas alourdie

SACRIFIÉE de la baisse des impôts ! La fiscalité écologique, malgré les déclarations d'intention de Lionel Jospin, n'a jamais fait partie de ses priorités. Elle est aujourd'hui enterrée. Dans son intervention télévisée du mardi 28 août, le premier ministre s'explique : « *Au moment où les Français ont vu clairement que la baisse des impôts va être effective, je pense qu'il serait contre-productif et inintelligent que de donner un message d'augmentation de la fiscalité par ailleurs.* » Jeudi matin, M. Jospin a reçu Yves Cochet, ministre de l'environnement, et son homologue aux finances, Laurent Fabius, pour confirmer ses choix et parler avenir.

La nouvelle philosophie du premier ministre est claire : ce qui devait être en France une fiscalité écologique, c'est-à-dire une pression fiscale supplémentaire pour les pollueurs, comme le laisse entendre l'expression « pollueur payeur », va se transformer en des baisses d'impôts pour ceux qui font des efforts. Pas de sanction donc ; que des encouragements. A l'approche des élections, il vaut mieux agiter la carotte que le bâton...

Dans ce contexte, les Verts ont perdu la bataille de l'écotaxe. Créée en 1999 pour financer les 35 heures, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) devait incarner la volonté du gouvernement de se doter d'un véritable instrument fiscal de lutte contre l'effet de serre et pour la maîtrise de l'énergie. Contrairement à ce qui était prévu, l'écotaxe ne sera donc pas étendue aux consommations intermédiaires d'énergie des entreprises. Et ne rapportera en 2002

quelque 3,4 milliards de francs, contre les 12,5 milliards initialement prévus. La secrétaire nationale des Verts, Dominique Voynet, s'est déclarée « *décue* » par la décision de M. Jospin. M. Cochet s'est montré plus conciliant, soulignant que le premier ministre avait tranché « *dans un sens positif d'incitation et non pas dans un sens qui peut être ressenti comme négatif d'impôt supplémentaire.* »

« INCITATIONS POSITIVES »

Quant à M. Fabius, qui avait beaucoup milité pour l'abandon de l'écotaxe, il n'a pas gagné sur toute la ligne. Contrairement à ce qu'il souhaitait, M. Jospin a décidé de ne pas augmenter la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIIPP) sur le gazole. Le plan pluriannuel, lancé en 1999, de rattrapage de la TIIPP sur le gazole, qui alourdissait de 7 centimes par an et par litre la taxation de ce carburant plus polluant que l'essence, avait été gelé en 2001 alors que les prix du pétrole flambaient. Il devait reprendre en 2002. Il n'en sera donc rien. M. Fabius perd au passage 2,4 milliards de francs. En revanche, a précisé M. Cochet, « *il y aura un certain nombre d'incitations positives sous la forme de crédits d'impôt ou d'incitation budgétaire à utiliser des véhicules ou des carburants moins polluants ou à s'équiper de dispositifs permettant d'économiser les énergies ou d'utiliser les énergies renouvelables.* »

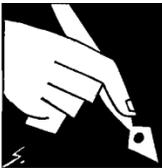
Décidément, M. Jospin est devenu un fervent défenseur des baisses d'impôts, plus encore que son ministre des finances.

Virginie Malingre

Philippe Sollers en « cavale »

Passé maître dans l'art du contre-pied, de l'ellipse et de la fugue, l'auteur de « Femmes » a écrit pour « Le Monde » un texte hors des sentiers balisés

TROP PRESSÉ parfois d'entrer dans le vif du sujet, on ne s'arrête pas assez aux titres des livres. Or ceux que choisit Philippe Sollers et qui fonctionnent pour lui comme



Gallimard
Le Monde

un « *déclat* » offrent une première clé de lecture. Et, en prenant le soin et le temps de les regarder tous ensemble, apparaît la vision cohérente d'une œuvre, d'un cheminement intérieur, d'une pensée et d'un corps unis dans le mouvement perpétuel de l'écriture. Une façon d'être à soi et au monde « *s'écrivant et se lisant, le livre devenant monde* » – ainsi qu'il l'expliquait dans *Vision* à New York (Grasset, 1981). Il suffit de se remémorer *Une curieuse solitude*, son premier roman, *Paradis, Femmes, Portrait du joueur, La Fête à Venise, Le Secret, Passion fixe, La Guerre du goût ou Eloge de l'infini*, pour n'en citer que quelques-uns. *Cavale* n'échappe pas à cette définition. Sa définition.

En outre, voilà un mot qui sied à cet homme vif et rapide, agile et rusé, direct aussi, passé maître

dans l'art du contre-pied, de l'esquive, de l'ellipse et de la fugue. Son secret ? La vitesse : sa stratégie et sa défense pour échapper à toutes les emprises. Celles du temps et de la mort, de l'ennui, de la bêtise et de la haine, de la misère sexuelle ambiante, de la société du spectacle, des embrigadements de toutes sortes : famille, Eglises, partis, sectes... Sans oublier le clergé, qui ne sait d'ailleurs plus à quelles étiquettes le vouer. Mais voilà, Sollers échappe à tous les genres. Pour preuve, la nouvelle écrite pour *Le Monde*.

« *A vrai dire, si l'on commence avec les histoires de genre, on risque de se perdre, car je fais des romans qui ne passent pas pour être de vrais romans, donc, si j'écris quelque chose qui s'appelle "nouvelle", cela ne va pas être ce que l'on entend habituellement par nouvelle. Les genres et moi... J'ai mauvais genre pour les genres* », ponctue-t-il d'un bel éclat de rire, avant de reprendre, mezza voce : « *En fait, ce que je viens de faire est probablement le premier chapitre d'un livre à venir, mais qui peut très bien tenir comme une nouvelle. Il y a un commencement, et puis une pause qui peut être suspendue. D'ailleurs, ce qui m'a intéressé, c'était de voir à quel moment, dans ce que j'avais écrit depuis un an, il y avait une*

pause, et donc un texte qui se tient et que l'on pouvait détacher. »

Question de forme, certes. Mais pas seulement : « *Ce texte est à l'image de tout ce que je fais, il n'y a pas de fin, tout est ouvert. D'ailleurs, les nouvelles qui ne continueraient pas ne m'intéressent pas, cela voudrait dire qu'il y a un côté négatif, tragique, une sorte de mort, de dispa-*

philosophie sollersienne –, entre un homme et une femme, ici une étudiante et un narrateur-écrivain. Une idylle solitaire, le temps d'un été, au fil de l'eau, des parfums, des couleurs, avec un air de *Fête à Venise* mené sur le tempo de *Passion fixe*. A cela près que, cette fois, nos deux réfractaires ont pris le large pour une fugue en Ré. Loin du vacarme, du bavardage généralisé, des images et du virtuel. Place au silence, au repli sur soi, au plus près des sensations.

Changement de décor donc, mais pas de ton. Et encore moins d'intention : « *Dans ces onze pages, je lance des choses qui peuvent passer inaperçues ; comme je fais d'habitude, d'ailleurs. Une proposition simple de deux personnages qui sont quelque part, mais en réalité avec une intention métaphysique. Ils réfléchissent sur ce qui leur arrive, leur rapport au temps, à l'espace. C'est un petit traité de métaphysique déguisé en nouvelle, qui n'est elle-même qu'un roman éventuel. Ce qui me permet de glisser une critique sociale très forte de ce qui pourrait être en effet l'histoire déprimée qu'on vous raconte, l'impact, l'emprise sociale sur les individus. En tout cas, j'essaie de ne pas me raconter d'histoires.* »

Christine Rousseau
Lire notre cahier spécial

« J'essaie d'écrire des choses qui pourraient durer indéfiniment. Ce qui est contraire à la story anglo-saxonne, au coup de fusil et au drame »

Voilà pourquoi j'essaie d'écrire des choses qui pourraient durer indéfiniment. Ce qui est contraire à la story anglo-saxonne, au coup de fusil et au drame.

Pas de tragédie donc dans *Cavale*, mais une histoire d'amour, heureuse – donc subversive, selon la

Deux nouvelles organisations humanitaires fermées par les talibans

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Deux organisations humanitaires à caractère chrétien ont été fermées par les talibans, dans la nuit du jeudi 30 août à Kaboul. Les bureaux d'International Assistance Mission (IAM), sont sous scellés, vendredi matin, et un jeune taliban affirmant appartenir aux services de sécurité garde la maison. « *Tout le monde est parti. Il n'y a plus personne et il est interdit d'entrer* », déclare-t-il. Organisation humanitaire qui n'a de programmes qu'en Afghanistan, où elle agit depuis sa création en 1966, IAM comptait récemment jusqu'à cinquante expatriés, pour la plupart américains. Moins implantée dans le pays, la deuxième organisation fermée par le régime, Serve, qui installait des panneaux solaires, n'avait plus que deux expatriés en Afghanistan, à Kaboul et à Jalalabad.

Depuis l'arrestation pour prosélytisme chrétien, les 3 et 5 août, de 24 membres de l'organisation humanitaire chrétienne allemande Shelter Now International (SNI), un grand nombre d'expatriés d'IAM avaient discrètement regagné le Pakistan. Connus pour son aspect missionnaire, IAM laissait certains de ses volontaires, qui parlent souvent pashtou et dari (les deux langues locales les plus pratiquées), vivre avec leur famille dans les quartiers les plus dévastés

de Kaboul, sans eau et sans électricité. IAM avait une branche aviation, Pactec, dont les six membres expatriés ont quitté ce vendredi Kaboul. Les bureaux de Pactec étaient désertés et, selon un témoin, les expatriés auraient affirmé avant leur départ qu'ils s'en allaient, car il était trop dangereux pour eux de rester. Pactec avait interrompu depuis dix jours ses vols sur l'Afghanistan sans donner de raisons claires. Pactec desservait le pays avec un petit monomoteur et, depuis l'imposition de nouvelles sanctions contre l'Afghanistan en janvier, exigeait de ses passagers qu'ils sollicitent l'autorisation du consulat américain à Islamabad.

LES EXPATRIÉS AVERTIS DE QUITTER LE PAYS

Ce vendredi matin, jour férié, le ministère des affaires étrangères afghan était fermé. Il semble toutefois que les expatriés auraient été avertis, la veille, de quitter le pays dans les trois jours. Ces fermetures n'ont pas vraiment surpris la communauté internationale humanitaire à Kaboul tant, depuis l'arrestation des membres de SNI, la rumeur voulait que d'autres organisations chrétiennes missionnaires soient visées. Les talibans avaient d'ailleurs annoncé qu'ils avaient étendu leur investigation à d'autres organisations.

La fermeture et l'expulsion des volontaires

des deux dernières organisations pourraient signifier que l'enquête concernant les activités de SNI touche à sa fin. Sans préciser de date, le ministre des affaires étrangères, Wakil Ahmad Mutawakil, a annoncé que les huit expatriés de SNI – deux Américaines, deux Australiens et quatre Allemands – seraient jugés, en précisant que leur sort final sera décidé par le chef suprême des talibans, Mollah Mohamad Omar. Jeudi, le consul d'Australie, Alastair Adams, avait pu visiter ses deux concitoyens, Peter Bunch et Diana Thomas, pour célébrer l'anniversaire de Diana. Le consul était accompagné d'un médecin qui a pu examiner les deux détenus. Selon M. Adams, ils sont en bonne santé et ils ont bon moral. Mais les diplomates américain, australien et allemand, présents à Kaboul depuis le début de la semaine, cherchent à obtenir des précisions sur les modalités du procès et sur la possibilité d'assurer leur défense dans le cadre du droit afghan. Le sort incertain des seize employés afghans de SNI, qui avaient été interpellés en même temps que leurs collègues occidentaux, suscite cependant les plus grandes inquiétudes.

Françoise Chipaux

► www.lemonde.fr/afghanistan

M. Toubon mis en examen pour « recel d'abus de bien sociaux »

L'ANCIEN MINISTRE (RPR) de la justice Jacques Toubon a été mis en examen, mercredi 29 août, pour « *recel d'abus de biens sociaux* » par la juge d'instruction Eva Joly dans l'enquête sur la faillite du promoteur Dominique Bouillon, poursuivi pour « *banqueroute* » dans ce dossier.

M^{me} Joly semble reprocher à l'ancien garde des sceaux d'avoir utilisé, en 1993 et 1994, un bateau mis à sa disposition par l'homme d'affaires. « *Tout ce que l'on reproche à mon client, c'est d'avoir utilisé, à trois ou quatre reprises, lorsqu'il était en vacances à l'île de Ré, un hors-bord de 5,70 m, en ignorant qu'il n'appartenait pas à Dominique Bouillon lui-même mais à l'une de ses sociétés* », a déclaré jeudi au Monde l'avocat de Jacques Toubon, M^r Xavier Flécheux. Selon M^r Flécheux, l'incrimination retenue contre l'ancien ministre – annoncée par *France-Info* – « *ne se justifie pas* ». « *La société Perseus, propriétaire du bateau, n'a subi aucun préjudice* », a-t-il expliqué. « *S'il n'y a pas eu de contrat de location en bonne et due forme entre les deux parties, M. Toubon a toutefois réglé plusieurs factures, correspondant notamment à l'entretien du hors-bord* », a affirmé l'avocat.

M^r Flécheux a déploré que son client soit « *une nouvelle fois poursui-*

vi pour une broutille », faisant allusion à sa mise en examen – annulée par la chambre d'accusation puis rétablie par la Cour de cassation – pour « *complicité de prise illégale d'intérêts* » dans une affaire instruite à Perpignan. M. Toubon est soupçonné d'être intervenu en 1995, lorsqu'il était garde des sceaux, pour favoriser le coiffeur de son épouse dans l'acquisition d'un terrain.

Ancien familier de la famille Toubon, Dominique Bouillon est au cœur de l'affaire – également instruite par Eva Joly – de la faillite d'Isola 2000, la station de ski des Alpes-Maritimes rachetée par le promoteur en 1991, grâce à un prêt de 100 millions de francs de la Société de banque occidentale (SDBO), ex-filiale du Crédit lyonnais. Considéré comme le dirigeant de fait d'Isola 2000, via la holding luxembourgeoise Siadf, M. Bouillon avait été mis en examen en décembre 1996 pour « *complicité d'abus de confiance, recel et abus de biens sociaux* ». Sophie Deniau, belle-fille de M. Toubon et ancienne dirigeante de la Sapsi, la société d'aménagement et de promotion de la station de ski, est aussi poursuivie dans cette affaire pour « *recel et abus de biens sociaux* ».

Fabrice Lhomme

Tirage du Monde daté vendredi 31 août 2001 : 551 280 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément Radio-télévision daté dimanche-lundi.

Guerre d'Algérie : l'Institut François-Mitterrand réagit

L'INSTITUT FRANÇOIS-MITERRAND a réagi, jeudi 30 août, dans un communiqué, à la publication d'une enquête du *Point*, reprise par *Le Monde* du 31 août, qui révèle que l'ancien président de la République ne s'est pas opposé, quand il était garde des sceaux du gouvernement Mollat en 1956 et 1957, à l'exécution de trente-deux militants du FLN condamnés à mort « *On ne peut qu'être confondu par une présentation qui donne à penser qu'il appartenait au garde des sceaux d'approuver ou de désapprouver les décisions de la juridiction répressive* », écrivent Jean-Louis Bianco, président de l'institut, et Jean Kahn, vice-président. Selon eux, « *l'enquête du Point révèle elle-même que les avis favorables à la grâce n'étaient pas toujours suivis et qu'il était impensable, dans le contexte politique de l'époque, que le garde des sceaux demande au président de la République de faire systématiquement obstacle à l'exécution des décisions prononçant la peine capitale* ». L'institut rappelle que « *c'est François Mitterrand qui a dénoncé au Conseil supérieur de la magistrature les excès de zèle de certains juges en fonctions dans les départements algériens* ».

DÉPÊCHES

■ **MOUVEMENT DES CITOYENS** : Jean-Pierre Chevènement, qui devrait annoncer sa candidature à l'élection présidentielle mardi 4 septembre, s'est dit, jeudi 30 août, favorable à l'instauration d'une taxe Tobin « *aux frontières de l'euro* ». Invité à l'université d'été du Medef, l'ancien président du Mouvement des citoyens a également « *salué* » l'assouplissement de la loi sur les 35 heures pour les PME annoncé, mardi, par le premier ministre.

■ **SONDAGE** : la cote de confiance du premier ministre, Lionel Jospin, a baissé d'un point fin août par rapport au mois précédent et s'est établie à 55 %, tandis que celle du chef de l'Etat, Jacques Chirac, a progressé de deux points et a atteint 47 %, selon un sondage Sofres, réalisé du 23 au 25 août auprès d'un échantillon de 978 personnes, à paraître vendredi dans *Le Figaro Magazine*.

■ **FOOTBALL** : l'international français Laurent Blanc s'est engagé pour un an, jeudi 30 août, avec le club anglais de Manchester United. Le champion du monde et champion d'Europe (97 sélections) quitte l'Inter de Milan, où il évoluait depuis deux ans. Il rejoint Sir Alex Ferguson, entraîneur du club, qui rêvait de l'engager depuis longtemps « *car son expérience sera vitale pour tous nos jeunes joueurs* », a-t-il déclaré. Celui qu'on surnomme « *le Président* » retrouvera son successeur en équipe de France, Mickaël Silvestre, ainsi que Fabien Barthez. A bientôt trente-six ans, il va disputer pour la première fois la Ligue des champions.

L'accélérateur du savoir
Science & Vie

L'échec des maths à l'école

La reine des disciplines traverse une crise sans précédent.

A qui la faute ?

Et aussi

Les OGM en Europe
Le point sur la question

Cannabis
Ses véritables effets sur la santé

Délinquance
Faut-il croire les chiffres ?

En vente chez tous les marchands de journaux